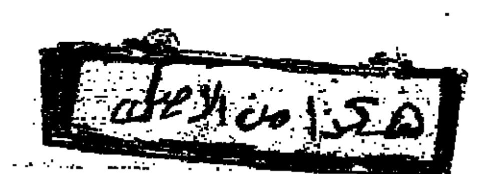


TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 250

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 1er AVRIL 1981

(... A BRUXELLES

Le gouvernement belge a remis sa démission

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'attentat contre M. Ronald Reagan

• L'état de santé du président est jugé satisfaisant

• L'agresseur serait un déséquilibré ancien militant d'un groupe néo-nazi

M. Ronald Reagan était, ce mardi 31 mars, dans un état jugé satisfaisant par ses médecins après l'attentat qui a failli lui coûter la vie lundi soir à Washington, et au cours duquel son secrétaire de presse, M. Brady, a été très grièvement blessé. Un policier de la capitale fédérale, ainsi qu'un membre des services de sécurité présidentiels ont été également atteints. Un porte-parole de l'hôpital où se trouve le président a indiqué que celui-ci s'était réveillé vers six heures du matin (midi heure de Paris), était capable de parler, et se remettait de son opération. On lui a extrait lundi soir une balle qui avait pénétré profondément dans son poumon gauche.

L'auteur de l'attentat, John Hinckley, est âgé de vingt-cinq ans et a des antécédents psychiatriques. Il a appartenu un moment au parti national socialiste américain, un groupuscule néo-nazi, qu'il a quitté en 1979.

Dès l'annonce de la tentative d'assassinat, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, en l'absence du vice-président, M. George Bush, s'est déclaré « chargé » des affaires du pays. M. Bush est rentré précipitamment du Texas, mais M. Reagan n'a pas été officiellement proclamé « absent du pouvoir ». Le président est seulement « temporairement empêché » et M. Bush coordonne l'activité gouvernementale en attendant son rétablissement.

L'histoire et ses accidents

Dans un pays où n'importe qui peut acheter sans aucune formalité l'arme à feu de son choix et où le puissant lobby qui veille sur ce commerce florissant en appelle directement, sur un fond de tableau de violence et d'insécurité, aux fous de la gachette, il n'est pas étonnant que l'histoire soit à la merci d'accidents du type de celui auquel M. Reagan vient d'échapper.

Sans doute l'attentat guette-t-il tous les hommes d'Etat, indépendamment des régimes et des mœurs. M. Brejnev lui-même, dans sa Russie si policée, a été victime d'une tentative manquée, tout comme son prédécesseur Khrouchtchev en 1962. En France, la compréhension émue immédiatement manifestée par M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il a appris devant les téléspectateurs l'attentat de Washington, montre bien que cette préoccupation n'est jamais complètement absente de l'esprit d'un président de la République. Après tout, le général de Gaulle échappa lui-même à plusieurs attentats.

Il reste que les attentats de ce genre en France, depuis la guerre en tout cas, ont été le fait de fanatiques organisés qui avaient au moins pour eux l'apparence d'un dessein politique (faire obstacle à l'indépendance de l'Algérie dans le cas du fondateur de la Ve République), alors que l'Amérique semble constamment prête à basculer dans l'irrationnel, la belle mécanique des déplacements présidentiels faisant place subitement à une pagaille d'autant plus inquiétante qu'elle est scrupuleusement télévisée.

Le seul fait d'être le dirigeant suprême de la plus puissante nation de la Terre attire les déséquilibrés. Lorsque ceux-ci poussent l'inconscience jusqu'à accepter de se faire capturer sur place après leur geste, les services dits « secrets » n'ont pas de parade efficace.

L'attentat de Washington rappelle la fragilité des institutions humaines, mais aussi, dans ce cas précis, celle d'un président dont on finissait par oublier qu'il a soixante-dix ans. Sans doute, M. Reagan va-t-il voir consolider son image morale dans le public, ce qui facilitera ses relations avec la presse et le Congrès à un moment crucial pour la bonne exécution de son programme économique. Mais l'on peut se demander si ses capacités physiques ne seront pas affectées par une blessure qui va l'obliger à un séjour de deux semaines à l'hôpital et à une convalescence de durée encore indéterminée. Déjà connu comme l'homme « de 9 à 5 » en fonction de ses heures de présence au bureau, devra-t-il réduire encore son horaire de travail ?

La question n'est pas vaine. Alors que les diverses équipes ministérielles se mettent en place avec une lenteur plus grande que de coutume, ce qui encourage les rivalités autour des positions d'influence — on l'a vu encore lundi avec de nouvelles fausses manœuvres du général Haig — l'autorité du président est plus que jamais nécessaire.

Un « remake » maudit

par JACQUES AMALRIC

Si M. Reagan, comme on le pense, se rétablit vite, la tentative d'assassinat, dont il vient d'être victime, a des chances d'être rapidement oubliée en Europe. Il en ira différemment aux Etats-Unis, où les coups de feu de Connecticut Avenue ont réveillé de vieux démons. Ces images floues d'un homme titubant, d'agents des services secrets se ruant, l'arme au point, sur le criminel, de puissantes voitures démarrant en trombe, de corps abandonnés baignant dans le sang répandu, défilaient hier soir, sur les écrans de télévision, comme un mauvais « remake », mettant à vif des souvenirs maudits.

C'était à Dallas, il y a presque dix-huit ans, le 22 novembre 1963 très exactement. L'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, vite suivi par l'élimination de son meurtrier, reste aujourd'hui encore une date funeste dans la conscience collective américaine : à tort ou à raison, peu importe. Il marque la fin d'un rêve. Le début d'un cauchemar aussi, qui, à travers la jungle vietnamienne, les ghettos noirs en révolte suicidaire, les turpitudes de Richard Nixon empêtré dans les bandes magnétiques du scandale du Watergate, devait pour beaucoup d'Américains se terminer en novembre dernier avec l'élection de M. Reagan.

(Lire la suite page 3.)

Accalmie en Pologne

Solidarité s'apprête à ratifier l'accord conclu par M. Walesa en annulant l'ordre de grève

Une certaine accalmie a succédé à dix jours de tension en Pologne. Le mot d'ordre de grève générale pour ce mardi 31 mars a été suspendu par M. Walesa dès lundi après ses entretiens avec le vice-premier ministre, M. Rakowski. L'accord, considéré comme « satisfaisant à 70 % » par le président de Solidarité, devrait être ratifié ce mardi à Gdansk par la commission nationale, seule habilitée à annuler l'ordre de grève.

Dans le monde occidental, la crainte d'une répression interne ou d'une invasion soviétique persiste. Des consultations téléphoniques ont eu lieu lundi à ce sujet entre MM. Giscard et Schmidt, ainsi qu'entre le chef du gouvernement ouest-allemand et M. Reagan.

L'aide à la Pologne est au centre des entretiens à Paris de M. Jagielski, vice-premier ministre, reçu ce mardi matin par M. Giscard d'Estaing. Le président de la République a précisé lundi soir que l'assistance de la France en 1981 serait sensiblement la même que l'année dernière, de l'ordre de 4 milliards de francs.

De notre correspondant

Varsovie. — « Suspendu » seulement en principe, le mot d'ordre de grève générale illimitée lancé par Solidarité est en fait déjà annulé. Malgré les critiques virulentes que lui font de nombreux responsables du syndicat, l'accord signé lundi soir avec le gouvernement devrait, en effet, être ratifié ce mardi 31 mars à Gdansk, par la commission nationale de Solidarité, réunie aux chantiers navals.

Considéré comme « *satisfaisant à 70 %* » par M. Walesa, cet accord constitue une victoire morale certaine pour le syndicat dans l'affaire de Bydgoszcz. « *Le gouvernement a reconnu*, a-t-il dit, *que l'utilisation des forces de l'ordre pour évacuer les représentants de Solidarité du conseil régional a constitué une action en contradiction avec le principe — respecté jusqu'à maintenant — de la solution des conflits sociaux par des moyens politiques.* »

On peut clairement lire entre les lignes que des sanctions seront prises contre les responsables des violences et que des progrès marquants devraient être faits dans les deux semaines à venir vers un règlement des conflits créés par la question du syndicat paysan et les poursuites judiciaires contre les opposants politiques.

Mais, sur l'ensemble de ces points, le gouvernement s'est gardé de faire dans l'immédiat aucune concession concrète au syndicat. C'est là une victoire de MM. Jaruzelski et Kania. Elle devrait permettre d'apaiser l'inquiétude des alliés de la Pologne et d'échapper au reproche de faiblesse que n'aurait pas manqué de leur faire l'aile conservatrice de la direction, dans le cas contraire.

Une accalmie devrait donc succéder à ces dix jours de très grave tension. Mais il faudra, pour que s'amorce une réelle détente, deux choses encore : d'abord que la révolte de la base du parti — second front politique que les conservateurs du parti ont réussi à ouvrir par leur attitude dans l'affaire de Bydgoszcz — soit canalisée.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

POINT

Énergie électorale

Autant l'énergie avait été absente de la campagne électorale de 1974, autant elle paraît être — avec l'emploi — l'un des thèmes essentiels de celle de 1981.

La conjoncture n'explique rien. Il y a sept ans, le très fort renchérissement du pétrole aurait déjà dû susciter mieux que les réponses évasives des deux candidats restés en lice au second tour. Mais mis en position de faiblesse sur l'emploi, le candidat-président et son parti estiment actuellement leur politique énergétique supérieure à celle du P.S. Ils en jouent donc. Cela ne justifie pas toutes les affirmations.

M. Giscard d'Estaing n'a pas « décidé » le programme nucléaire. Des dix-sept réacteurs à eau préssurisée (P.W.R.) entrés en activité depuis 1977, quinze avaient été engagés sous la présidence de Georges Pompidou. L'actuel président peut jusqu'à présent simplement se targuer d'avoir mené à bien les décisions prises par d'autres et lancé le surgénérateur Super-Phénix.

L'indépendance du nucléaire est, elle aussi, quoi qu'on en dise, loin d'être assurée : la France importe plus de 5 000 tonnes d'uranium naturel par an — de 6 000 à 7 000 tonnes en 1990 — et malgré la mise en service de l'usine d'enrichissement du Tricastin, elle dépend encore pour moitié des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. pour la fourniture d'uranium enrichi.

L'Hexagone, enfin, n'est pas ce « champion » des économies d'énergie annoncé avantageusement par le gouvernement. Si l'on prend le seul critère incontestable — les investissements d'économie par tonne d'énergie consommée — on s'aperçoit que l'effort danois a été cinq fois supérieur à celui de la France, celui de l'Allemagne fédérale trois fois plus grand...

Il n'en reste pas moins qu'au cours du septennat la part du pétrole dans l'approvisionnement énergétique a décru de plus de 10 %, et que la croissance de la consommation d'énergie a été nettement ralentie, tandis que le parti socialiste continuait de se débattre dans les contradictions de nombreux militants anti-nucléaires. Il est difficile de croire à la forte relance de l'activité économique préconisée par le P.S. avec une réduction accentuée de la consommation d'énergie. Et les socialistes peuvent-ils raisonnablement annoncer, comme ils l'ont fait en février, qu'ils termineront les chantiers nucléaires en cours, pour aussitôt exclure la centrale de Cattenom de ce principe général au prétexte que les élus locaux y sont hostiles ?

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le candidat du Kremlin ?

par ANDRÉ FONTAINE

M. Giscard d'Estaing est-il « *le candidat du Kremlin* » ? Il a lui-même fait état mardi à « Cartes sur table » de l'existence d'une luxueuse brochure abondamment diffusée ces jours-ci qui le prétend. Nulle indication d'origine, sinon un discret « *printed in Belgium* » qui ne suffit évidemment pas à prouver qu'elle ait bien été imprimée en Belgique. En couverture, un profil soucieux du président de la République sur fond de chars soviétiques défilant dans Moscou pour quelque anniversaire de la révolution d'Octobre. En deuxième page, la reproduction du titre du *Monde* du 14 mars faisant état du « *bilan globalement positif* » du septennat *aux yeux de la Pravda*. Les auteurs courageusement anonymes de ce pamphlet se gardent, bien entendu, de faire état de la mise au point parue le lendemain dans nos colonnes, d'où il ressortait clairement qu'il y avait eu confusion entre le commentaire de notre correspondant et celui de l'organe central du P.C.U.S. : on n'a pas encore imaginé le signe typographique permettant de distinguer les guillemets d'ironie de ceux qui détachent une citation.

L'intention de nuire, dans ces conditions, paraît bien établie et le « citoyen candidat » ne s'est pas fait faute de dénoncer la sottise et la bassesse de cet « *outrage à l'intelligence des Français* ». Aussi bien, M. Deniau avait-il eu beau jeu, l'autre jour, de rappeler que de Gaulle avait bénéficié, en son temps, d'un soutien beaucoup plus net de l'Union soviétique.

(Lire la suite page 11.)

L'enjeu réel

par EDMOND MAIRE (*)

Libéralisme ou collectivisme ! La majorité des citoyens va-t-elle *se laisser méduser une fois de plus* par la fausse alternative qu'on lui présente ? Le conservatisme social sera-t-il longtemps encore le prix à payer pour exorciser le spectre d'un Etat communiste, prôné, au demeurant, par un nombre limité d'adeptes ?

Ouvrons les yeux. Qui d'autre que le libéralisme porte la responsabilité du marasme actuel ? Présenter le libéralisme — y compris dans sa version musclée Peyrefitte garantie bon teint — comme la réponse à la montée des périls, c'est une dérision.

Partout les peuples prennent peur. Chacun sent la terre frémir sous ses pas. Mutations technologiques, bouleversements de l'économie mondiale, emballement du chômage, confrontation pétrolière, tensions Est-Ouest, nouvelle poussée des impérialismes, recul des libertés, impasse des relations Nord-Sud, exaspération des peuples du tiers-monde plongés dans la faim et le militarisme : partout l'angoisse du lendemain et l'insécurité s'étendent.

Les pouvoirs en place savent de quels atouts cette situation les crédite. Il leur suffit d'être immobiles pour tranquilliser les apeurés ou bien de tonner contre les récalcitrants pour donner l'impression de dominer la situation. Et puisqu'il leur faut bien présenter des réponses à la crise, donner une justification à leur *volonté de pérenniser leur domination*, un mot d'ordre unique et dérisoire retentit d'un bout à l'autre de l'horizon : « *A droite, toute !* » Finis les velléités réformatrices, les états d'âme sur les nouvelles aspirations de la population.

(Lire la suite page 13.)

(*) Secrétaire général de la C.F.D.T.

AU JOUR LE JOUR

Sosie

Si c'est le vrai Giscard d'Estaing qui, au « Grand Débat » sur TF 1, avait admis la lutte contre le chômage comme ayant été son plus grave échec, alors il est certain que, lundi à « Cartes sur table », sur Antenne 2, ce fut un sosie de M. Giscard d'Estaing qui parlait, puisqu'il trouvait visiblement parfaites toutes les actions menées durant le septennat contre le chômage.

MICHEL CASTE.

«L'AMOUR DE L'AMOUR» AU ROND-POINT

La fête parmi les arbres

Voici donc Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault redevenus les pilotes, les hôtes d'un théâtre, dans un jardin. Ils ne risquent pas que nous leur disions, comme Dom Juan au Pauvre, « *quelle est votre occupation, parmi ces arbres ?* » Leur fidélité l'un à l'autre, leur fidélité au théâtre et au public, sont un merveilleux exemple. Depuis combien de temps Madeleine Renaud transmet-elle la parole et la voix des poètes avec la plus grande pureté ? Depuis combien de temps Jean-Louis Barrault découvre-t-il des îles nouvelles avec une sacrée fureur ? Nul ne le sait, ils sont la jeunesse du cœur, la jeunesse de l'esprit, et chaque saison ils rajeunissent, comme ces arbres qui, aujourd'hui, tiennent compagnie à leur théâtre, sous les soleils comme sous les pluies.

Pour l'ouverture de ce théâtre, Jean-Louis Barrault présente *l'Amour de l'Amour*, œuvre qu'il a préparée lui-même, assemblage de fragments d'Apulée, de La Fontaine et du tandem Corneille-Molière, sur la légende de Psyché.

Cette légende de Psyché, telle qu'Apulée la raconte dans les livres IV à VI de ses *Métamorphoses*, reste l'un des écrits les plus géniaux, les plus inépuisables, *de la poésie universelle*. L'un de ces contes magiques, miraculeux, qui semblent avouer, trahir, jusque dans leurs silences, des instincts bruts universels, et des trésors de l'âme. Texte-mystère, dont la sauvagerie n'est pas exclue, et dont la dimension spirituelle implique que l'auteur n'ait pas été seul, mais ait été comme un médium traversé par des légendes qui courent des terres et des âges fort éloignés les uns des autres.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)

LES PIRATES DE L'AIR INDONÉSIENS ONT ÉTÉ TUÉS A BANGKOK

(Lire page 8.)

ESPAGNE

L'échec du coup d'État du 23 février n'a pas dissipé, loin de là, les menaces qui pèsent sur la jeune démocratie espagnole. Nous avons donné la parole à deux jeunes : Felipe Gonzalez, qui s'emploie avant tout à désamorcer les mécanismes qui rendraient possible une autre tentative de putsch ; Juan Luis Cebrian, qui montre que le maintien de la monarchie parlementaire intéresse au premier chef l'ensemble de l'Europe occidentale. Et à deux anciens combattants de la République : Jacques Torrent rappelle la tradition des « golpe », qui se sont toujours heurtés à la résistance populaire, mais Juan Garcia Duran doute que cette résistance soit aujourd'hui ce qu'elle fut jadis.

Des mécanismes à désamorcer

par FELIPE GONZALEZ (*)

IL ne sert à rien de minimiser ou de dramatiser les événements du 23 février. Ils sont là avec leur aspect cru et leur indignité. Le coup aurait pu aller jusqu'à ses ultimes conséquences. C'est-à-dire que nous aurions pu perdre la démocratie espagnole, les libertés civiques et une grande partie de l'effort collectif de 90 % des Espagnols pour coexister dans le cadre d'une tolérance et d'une modération que nous n'avions jamais connues et que le monde a admirées. Mais le coup peut recommencer.

Tous les responsables politiques espagnols le savent, bien que certains disent le contraire à l'occasion. Les millions de citoyens le savent aussi et le redoutent.

Nous ne sommes pourtant pas une « république bananière » ni un pays sous-développé soumis aux avatars suscités par une indépendance toute fraîche et par les tensions sociales. La société espagnole a le sens de la démocratie et de la coexistence à l'égal des sociétés européennes. Ses membres manifestent leurs opinions dans les urnes avec les mêmes tendances que la majeure partie des pays du Conseil de l'Europe.

L'économie, sans doute plus touchée par la crise et moins juste peut-être dans la répartition des revenus que dans d'autres pays, affiche pourtant un revenu par tête de 5 000 dollars. C'est le signe d'un développement industriel de caractère européen. Tout indique, en dépit d'une violence terroriste à double sens mais aux buts identiques, que l'immense majorité de notre peuple veut vivre en liberté et qu'il a tout pour y parvenir.

Et pourtant un coup d'État a eu lieu les 23 et 24 février. Aucun, je le répète, aucun des grands problèmes de l'Espagne d'aujourd'hui ne trouverait de réponse positive sous un régime dictatorial. Tous ces problèmes sans exception s'aggraveraient au plan intérieur comme au plan international.

Le coup peut devenir une réalité comme nous l'avons vu clairement pendant toute une longue nuit de honte. Le « golpisme » va contre le sens de l'histoire de notre patrie. Mais certains, très minoritaires, qui maintiennent vivant le thème des deux Espagnes avec la prétention de nous « sauver » d'un point de vue totalitaire de gauche ou de droite, ne souhaitent pas mettre fin à cette dynamique de l'affrontement.

On nous a demandé, à nous politiciens, de faire une autocritique. Ceux qui n'entendent rien à la démocratie ne savent pas qu'une des règles du jeu, c'est l'autocritique et la critique, toujours constructive, mais admettre l'autocritique sous la pression est d'un point de vue démocratique une intolérable faiblesse. Seul notre peuple peut juger démocratiquement des erreurs politiques commises et non pas des illuminés, incapables d'affronter la volonté populaire, toujours disposés à employer les moyens de la force. Une autre fois, je parlerai des problèmes de notre démocratie, des problèmes de l'Espagne. Aujourd'hui, la nécessité historique urgente consiste à désamorcer les mécanismes de toute nouvelle tentative de coup d'État. Mais le risque historique consisterait aussi à se faire une obsession du « golpisme » et ne pas diriger l'Espagne démocratique avec fermeté et décision.

(*) Secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol.

La peur de l'espérance

par JUAN-LUIS CEBRIAN (*)

CINQ semaines après l'échec du coup d'Etat contre la démocratie constitutionnelle, l'Espagne ne semble pas encore remise du choc. La peur d'une nouvelle tentative s'ajoute aux appréhensions des couches moyennes de l'armée qui craignent que la répression contre le soulèvement ne se limite pas strictement aux personnes directement impliquées. Les partis politiques, après les grandes manifestations du vendredi 27 février, en sont revenus à leur consigne de démobilisation populaire. La presse mesure chaque jour davantage le nombre et la qualité de ses adjectifs et de ses opinions, et se soumet à une autocensure tangible. Les syndicats ont reçu l'ordre de mettre un frein aux pressions sociales, d'annuler la grève et de conclure sans tension les négociations collectives en cours. Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur ce qu'ils feraient au cas où se produirait une nouvelle action semblable à celle du lieutenant-colonel Tejero, et, dans bien des cas, on analyse les possibilités de fuite ou d'exil. Les nouvelles générations d'Espagnols toujours sensibles au souvenir historique de la guerre civile le sont plus encore à celui, personnel, de la répression franquiste.

Ce panorama semble effectivement démontrer que l'Espagne est entrée dans une expérience de « démocratie contrôlée » depuis le jour de la reddition de Tejero au Congrès. Ainsi l'une des raisons avancées par le président du gouvernement pour refuser la création d'un cabinet d'union avec la gauche modérée était que l'accès des socialistes au pouvoir augmenterait les possibilités de coup d'état militaire. La société espagnole tout entière se comporte aujourd'hui comme un otage et se demande avec appréhension jusqu'où elle peut aller sans irriter les militaires.

Pendant ce temps, les rebelles (ceux qui sont en prison et leurs complices en liberté) prennent l'initiative et adoptent malgré leur échec une attitude provocante de vainqueurs. Graffiti dans les rues appuyant les séditieux, collectes entre les militaires pour aider leurs familles, justifications et louanges dans la presse d'extrême droite de l'acte criminel des rebelles, qui sont qualifiés de « patriotes qui n'ont tué personne », de « braves » ou de « héros » : toute une campagne orchestrée tente à la fois de faire appel à la solidarité de la majorité des militaires non compromis et de galvaniser l'opinion publique en défense des rebelles.

Si une action énergique de répression contre les partisans du coup d'Etat n'est pas entreprise, les éléments séditieux, personne n'en doute, essaieront de répéter leur prouesse. A moins que l'évolution politique du pays ne leur paraisse satisfaisante et conforme à leurs critères personnels, très éloignés des principes et des croyances de la démocratie parlementaire. La difficulté pour le gouvernement est de combiner cette énergie avec la prudence nécessaire. La classe politique est consciente de sa faiblesse et craint d'en appeler à l'appui de la population et de l'opinion publique. La droite traditionnelle, qui a largement collaboré avec le franquisme et qui remplit aujourd'hui les rangs du parti gouvernemental, essaie avec opportunisme de profiter de l'effet psychologique du coup d'Etat pour faire pression dans le débat sur la loi du divorce et dans celui consacré aux problèmes économiques. Elle a l'assurance, qu'elle exhibe de manière menaçante que la gauche n'a ni la force ni la capacité suffisantes pour s'opposer à un mouvement général de réaction mené par le parti au pouvoir et s'appuyant sur la peur des baïonnettes.

Défendre les libertés

Pourtant il est clair que seuls une défense à outrance du régime des libertés et un châtiment sévère pour les militaires traîtres à la Constitution permettraient de restaurer la confiance dans l'avenir et d'assurer la stabilité de la monarchie parlementaire — victime obligée si la tentative de coup d'Etat se répète après le rôle courageux joué par le roi Juan Carlos dans la défense de la démocratie. Nombreux sont ceux qui doutent que la capacité de mobilisation populaire contre un coup d'Etat militaire soit suffisante pour éviter son triomphe. Et personne, à l'exception des putschistes et des terroristes « ultras » des deux camps, n'est disposé à une nouvelle guerre civile dans ce pays.

Chacun est toutefois convaincu que les difficultés objectives auxquelles devrait faire face un régime militaire dans l'Espagne d'aujourd'hui rendraient l'expérience non viable, après le succès initial des putschistes. L'impuissance et la peur de la population n'empêcheraient nullement la résistance, passive d'abord, à toute collaboration. Ce refus, dans le cadre d'une société moderne aussi complexe que peut l'être la société espagnole, causerait des ravages définitifs dans tout le tissu économique et social du pays. Les consignes de démobilisation populaire aujourd'hui données par les partis et les syndicats de gauche n'empêchent pas que se multiplient les contacts entre intellectuels, leaders démocratiques et secteurs sociaux influents. Il s'agit d'établir un réseau efficace pour dénoncer la tentative de mettre en œuvre cette « démocratie contrôlée » et défendre les libertés.

Le passage à la clandestinité de l'opposition démocratique dans le cas d'un coup d'Etat (dont tous craignent qu'il ne soit sanglant) ne serait pas improvisé. Un régime anticonstitutionnel en Espagne ne recevrait l'appui que de secteurs minoritaires des classes dominantes et des milieux financiers, d'une faible partie de la classe moyenne sensible à l'idéologie fasciste et peut-être de quelques évêques. En revanche, il rencontrerait la réprobation générale de la population et une opposition active mieux préparée, alimentée et organisée que celle que Franco dut supporter et combattre après la guerre civile. Les divisions internes entre les militaires eux-mêmes, l'absence d'un leader visible qui puisse aspirer à commander l'armée, la rivalité entre les ambitions personnelles, ainsi que des difficultés prévisibles à l'extérieur, permettent de prévoir que si les possibilités de succès technique d'un nouveau putsch sont grandes, il ne pourrait donner naissance à un régime solide. Il provoquerait au contraire une situation instable, exportatrice permanente de tensions vers nos voisins méditerranéens, qui influerait négativement à la fois sur l'évolution du Portugal et sur la situation en Italie, ainsi que sur le jeu d'influences en Afrique du Nord.

La tendance trop répandue de observateurs européens à considér[er] le problème de la péninsule ibé[rique] comme propres à notre co[nti]nent (qu'il s'agisse de l'Amérique latine ou de l'Afrique) néglige donnée de base indéniable : l'[ins]tauration d'un régime militaire [en] Espagne aurait aujourd'hui conséquences stratégiques et politiques plus importantes qu[e] les causées par les événemen[ts de] Turquie. Un nouveau putsc[h à] Madrid mettrait fin à l'espérance de restauration monarchique et ouvrirait une période d'incertitude marquée de tentatives populaires pour établir une république constitutionnelle et lutter contre l'installation d'un modèle néo-franquiste.

C'est pourquoi la sensibilité européenne aux droits de l'homme et aux libertés doit, dans ce cas, se doubler d'une préoccupation légitime de la part des pays de la C.E.E. Le maintien de la monarchie parlementaire espagnole ne concerne pas que les Espagnols et sa chute éventuelle n'affecterait pas qu'eux. S'il subsiste encore dans notre vieux continent un peu d'enthousiasme pour le modèle social dont les pays de la région se réclament, les événements de février en Espagne doivent constituer un avertissement à l'intelligence et au cœur des démocrates. Le virage à droite dans les pays d'Europe occidentale appuyé par l'administration Reagan ne doit pas servir de bouillon de culture à la dictature que certains ont voulu implanter en Espagne. Le souvenir du honteux pacte de « non-intervention » qui, avec l'appui de la gauche modérée européenne, a contribué à la chute de la république espagnole face au soulèvement franquiste reste vivace comme une obsession parmi les Espagnols aujourd'hui. C'est à eux, comme le voulait Malraux, qu'il faut rendre l'espérance.

(*) Directeur du quotidien El Pais (Madrid).

Du grand courage d'hier à la peur d'aujourd'hui

par JUAN GARCIA-DURAN (*)

L'ARMEE sort, en 1936, dans la rue et, là, trouve le peuple en masse qui, faute d'armes, défend sa liberté avec ses dents et ses ongles aux cris : « Des armes ! Des armes ! Liberté ! Liberté ! » Il a fallu presque trois ans, cent mille Marocains, cent mille Italiens, vingt mille Allemands, cinq mille Portugais et mille Irlandais, en plus des militaires traîtres à leur serment, pour arriver à le soumettre.

1981, deux cents gardes civils occupent le Parlement au complet, et à Valence l'état de siège est déclaré par l'armée qui prend en main tous les ressorts du pouvoir, sans tirer un seul coup de feu. Le peuple, la mort dans l'âme, rentre à la maison et se met à l'écoute de la radio. Les rues sont désertes, la panique est partout et l'Espagne est à la merci de l'armée.

Le lendemain, ce peuple encore tremblant remercie l'armée, non pas d'avoir pris la défense de la liberté, mais tout simplement de ne pas s'être révoltée.

Et nous, pauvres vieux, qui avons eu le courage et la gloire de vivre ces jours inoubliables de 1936, voyons avec une profonde tristesse comment Franco a réussi à dompter et insuffler la panique à nos enfants et à nos petits-enfants. Et, pourquoi pas, pour être moi-même, pour me mettre à l'unisson de cette Espagne nouvelle, devrais-je remercier l'armée de ne pas m'avoir fusillé alors que ses « Kangaroo courts » m'avaient condamné deux fois à mort : l'une à La Corogne, pendant la guerre civile, l'autre à Alcala-de-Henares parce que, sorti de la prison, je continuais à lutter contre la tyrannie franquiste ?

Merci, armée d'avoir « sauvé et dompté » l'Espagne et d'avoir épargné à ma mère l'épouvantable vision de me voir criblé de balles, en échange de l'interminable chemin de croix qui est devenu, pendant des années et des années, le chemin de la prison.

Comme il est douloureux de voir le peuple espagnol, pris de panique, chercher à dire que son attitude a été un geste de « cordura y serenidad ».

Et ne nous y trompons pas Ce n'est pas le respect de la Constitution et la démocratie qui a empêché l'armée de marcher, mais le spectre de la guerre civile, encore si proche, et la chance que nous avons eu d'avoir un roi mis en garde par les frustrations et les affronts que l'armée et Franco avaient fait subir à son père et à lui-même. Quand son professeur et ami lui a proposé de se joindre à la trahison, il a sauté de colère et, à l'image du vaillant peuple espagnol de 1936, a dit NON !

Jusqu'à quand la partie a-t-elle été remise ? Depuis le coup manqué du général Sanjurjo, le 10 août 1932, au soulèvement du 18 juillet 1936, il s'était écoulé quarante-sept mois. Dans les deux cas, la justification a été : « L'Espagne est ingouvernable. » Roublards ! Ce sont ses élites et ses institutions dirigeantes qui ne savent pas, qui ne veulent pas, et que gouverner n'intéresse pas (Franco l'a bien montré). La seule chose qu'ils veulent, c'est commander, soumettre, juguler. Leur philosophie politique est toujours la même : mano dura, la main dure.

Le peuple espagnol n'est pas plus ingouvernable, ni révolutionnaire, ni protestataire que le français. Notre malheur est que nous n'avons pas su ou nous n'avons pas pu faire une grande révolution, comme les Français l'ont fait il y a presque deux siècles. Nous sommes en retard d'une révolution capable d'obliger, une fois pour toutes, les militaires à regagner leurs casernes et les curés leurs églises. Car n'oublions pas que la guerre civile de 1936 a été une « sainte croisade » et que l'épiscopat espagnol, réuni à l'heure du putsch du Parlement, n'a pas voulu faire de commentaires. C'est seulement quand son échec était déjà avéré que les évêques ont condamné le coup.

Jusque-là et « pour la plus grande gloire » de l'armée, le peuple espagnol suivra avec peur l'humeur régnant dans les casernes, devenues la caisse de résonance de la tranquillité espagnole.

Il est malheureux de constater que le salut de la démocratie dépende du « diktat » de l'armée, parce que le charnier de la guerre civile et quarante ans de tyrannie ont traumatisé le peuple. Et à ce traumatisme ont beaucoup coopéré la lâcheté des démocraties en 1936 et le refus du « monde libre » en 1945 de rendre la liberté à l'Espagne et, avec elle, la fierté à son peuple qui a lutté et souffert tant et plus pour rien.

(*) Ex-secrétaire du Comité national d'alliance nationale de forces démocratiques (1945-1946).

A quand le quatrième putsch ?

par JACQUES TORRENT (*)

UN proverbe dit : Jamais deux sans trois. Après le putsch manqué, ne pourrait-on pas dire : jamais trois sans quatre, puisque les maux et les remèdes sont toujours les mêmes.

De la proclamation de la République le 14 avril 1931 au 23 février 1981, en quarante-sept ans, des militaires et des gardes civils ont, par trois fois, bafoué la parole donnée et le serment au drapeau qui promettait fidélité à la Constitution et au régime. Lors de la première insurrection contre la République, le 6 octobre 1934, les autonomies de Catalogne et du Pays basque n'étaient pas reconnues.

Des dizaines de milliers de militants ou de sympathisants de gauche furent emprisonnés, des usines furent réquisitionnées, car les prisons ne suffisaient pas pour tous ces hommes enchaînés. Les partis de gauche opposèrent une lutte sans merci en Catalogne et surtout dans les Asturies, en particulier à Oviedo et Mieres, où les mineurs tinrent en respect, avec des bâtonnets de dynamite, pendant plus de deux mois, les troupes venues en grande partie du Maroc espagnol (le Tercio), pour la plupart des mercenaires marocains. Mais les républicains succombèrent devant le nombre.

La deuxième insurrection contre la République eut lieu la nuit (toujours la nuit) du 17 au 18 juillet 1936. « Le gouvernement de Madrid apprenait ses défaites par téléphone ; lorsqu'il appelait le gouverneur civil ou le gouverneur militaire loyaliste, c'était un officier rebelle qui répondait par des insultes et criait : « Arriba España. » Dans la soirée, Radio-Madrid disait que l'insurrection était presque écrasée partout et annonçait les décrets destituant Franco, Cabanellas, Queipo de Llano (le roi du micro) et Gonzales de Lara, généraux factieux.

Les syndicats, les partis de gauche, réclamaient des armes à cor et à cri aux autorités responsables, qui f..alement manquèrent de confiance en leur peuple. Ils ne croyaient pas au drame qui allait coûter la vie à un million d'hommes. Par leur comportement conscient ou inconscient, beaucoup d'hommes politiques ont porté une grande part de responsabilité en ne destituant pas les chefs putschistes d'octobre 1934, Franco en premier lieu.

Des militaires et des gardes civils ont de nouveau, le 23 février 1981, pris les armes pour combattre la Constitution approuvée par le suffrage universel et par le roi. Cette nuit-là, nous les Espagnols amoureux de la liberté avons éprouvé cette angoisse de juillet 1936 : on n'entendait pas d'appels à la radio, et seul le roi connaît les contraintes qu'il a rencontrées pendant ces six heures de silence.

A quand le quatrième coup d'Etat ? A bon entendeur salut ! messieurs les députés espagnols.

En tant que Catalan, je dois dire que mon pays ne date pas de ce siècle, que l'histoire de la Catalogne est issue des conquêtes de Charlemagne, avec Barcelone pour capitale.

Les aspirations de la Catalogne à l'indépendance prirent une forme plus précise après 1881 avec la réunion du premier congrès catalaniste. En 1892, les bases de Manresa revendiquèrent un Parlement, une monnaie catalane et l'admission des seuls Catalans aux fonctions publiques. Donc cet amour pour notre terre n'est pas nouveau. Il en est de même pour les Basques, car leur histoire est peut-être plus vieille que la nôtre, et je les comprends, nous les comprenons, car l'Euzkadi comme la Catalogne ont versé à l'Espagne un lourd tribut pour recevoir des émigrés du Sud, des gardes civils, des coups de matraque et du plomb.

Non, messieurs les putschistes de toujours, ce n'est pas à nos seules autonomies que vous en voulez, mais à toute l'Espagne, et à sa classe ouvrière en particulier, ce peuple qui ne demande qu'à respirer l'air pur de la liberté, et, pourtant ce peuple, à chaque victoire législative, la fêtait par des bals, des chansons, mais non avec les larmes et le sang de ses adversaires.

(*) Ancien réfugié politique, combattant de la République.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1979

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

L'ATTENTAT CONTRE LE PRÉSIDENT REAGAN

L'annonce de l'attentat contre M. Reagan a provoqué une vive émotion dans le monde. De très nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement ont aussitôt adressé des messages de sympathie au président américain.

● EN EUROPE OCCIDENTALE, le chancelier ouest-allemand s'est déclaré « horrifié » par l'attentat. La reine d'Angleterre et Mme Thatcher, premier ministre britannique ; le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement espagnol, M. Calvo Sotelo, ont exprimé à M. Reagan leurs vœux de prompt rétablissement.

● EN FRANCE, M. Giscard d'Estaing, qui a appris la nouvelle tandis qu'il participait à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, a déclaré : « Malheureusement, nous vivons dans un monde de violence. La France est peut-être plus exemptée que d'autres de cette situation de violence, et nous devons faire tous nos *efforts pour la maintenir dans cet état.* »

Le président français a ensuite adressé le télégramme suivant à M. Reagan : « Apprenant l'attentat dont vous venez d'être victime, je tiens à vous exprimer mes vœux les plus chaleureux et amicaux pour votre complet rétablissement, et la poursuite de votre activité à la tête des Etats-Unis. Très cordialement. » M. François Mitterrand, a indiqué le secrétariat du candidat socialiste, a également adressé des vœux de rétablissement au président américain, « de manière à ce que les Etats-Unis retrouvent la sérénité nécessaire pour la réalisation d'objectifs qui sont également les nôtres ».

De son côté, M. Jacques Chirac, dans un *télégramme adressé à M. Reagan se fait* « l'interprète de l'émotion ressentie par le peuple de Paris tout entier ».

● DANS LES PAYS SOCIALISTES, l'agence soviétique Tass a annoncé sans commentaire, à Moscou, la nouvelle de l'attentat, dans une dépêche datée de Washington. M. Brejnev a envoyé le message suivant : « Nous avons appris avec indignation l'attentat commis *contre vous. Nous dénonçons avec force cet* acte criminel. Au nom des dirigeants soviétiques et en mon nom personnel, je vous souhaite, Monsieur le président, un prompt et total rétablissement. » A Varsovie, la télévision polonaise a également donné l'information, *lundi soir, sans la commenter.* A Pékin, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a envoyé un message à M. Reagan.

● AUX NATIONS UNIES, le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a exprimé « son indignation ».

● AU VATICAN, le pape Jean-Paul II a exprimé « sa profonde douleur » et a prié pour « commander à Dieu la guérison du président des Etats-Unis ».

Cinq heures d'incertitudes...

De notre correspondant

Washington. — Les Américains ont attendu *cinq longues heures* pour être vraiment fixés sur l'état de leur président. Cinq heures de télévision au cours desquelles les principales chaines commerciales rivalisaient de moyens. Pour une fois, les sacro-saints messages publicitaires n'interrompaient pas l'information. Les journalistes avaient décidé de garder l'antenne jusqu'à ce que M. Reagan soit déclaré hors de danger. Dans l'intervalle, tout était montré : les *coups de feu, le président* poussé dans sa voiture par un « gorille », le démarrage en trombe, les policiers se jetant sur l'assassin présumé, les trois corps gisant à terre, la bousculade, la confusion... On assista même, sur la chaine A.B.C., à un véritable cours d'*anatomie* : un chirurgien équipé d'un mannequin démontable expliquait le parcours de la balle, faisait pivoter le poumon gauche, déboitait, emboitait. Une *chaine concurrente diffusait* au même moment la colère et les larmes de Maureen Reagan, la fille du président, qui appelait quasiment ses concitoyens à se *lever en masse pour lutter contre* la criminalité.

Cet afflux d'informations finissait par brouiller le tableau. Au début, on croyait que M. Reagan n'avait pas été *touché*. Sur les images au ralenti, son rictus exprimait la stupéfaction, non la douleur. Des témoins l'avaient vu marcher et sourire en arrivant à l'hôpital. On apprit ensuite qu'il avait bien reçu une balle dans la cage thoracique, mais que l'accident était sans gravité. Ne plaisantait-il pas, comme à son habitude, lançant au chirurgien : « *J'espère que vous êtes républicain ?* » Mais des bruits plus inquiétants commençaient à courir dans les couloirs du Capitole. C'est là d'ailleurs que devait être annoncée à 17 heures locales le décès du secrétaire de presse de la *Maison* Blanche, *M. James* Brady. En fait, M. Brady, très grièvement atteint à la tête, se bat toujours contre la mort.

On savait que le président n'avait pas été touché au cœur et que beaucoup d'anciens combattants de Corée et du Vietnam vivent avec des balles ou des *fragments d'obus dans l'organisme.* Mais un septuagénaire... Au fond, l'hypothèse d'un mandat interrompu ne cessait d'être présente depuis l'élection de M. Reagan. *L'intéressé lui-même* l'évoquait le jour de son soixante-dixième anniversaire en murmurant à Mme Bush, l'épouse du vice-président : « *George est très bien préparé. Si le pire devait arriver, il saurait tout.* » Simple boutade d'un homme *rajeuni par son succès électoral*, heureux de vivre et l'avouant en permanence. Un homme qu'on imaginait très mal dans un rôle dramatique et qui devait d'ailleurs tout de suite retrouver, à l'hôpital, son sens de l'humour.

A 19 heures 25 enfin, le docteur *Dennis O'Leary se* présentait avec un grand sourire devant la presse pour subir un véritable interrogatoire. Oui, la balle avait été retirée. Non, le président *n'avait couru à aucun* moment un danger de mort. Les conséquences ? Nulles. L'hospitalisation ? Deux semaines environ. Et d'insister sur « *l'excellent état physique* » de ce patient, sur « *la jeunesse de son organisme* », comme si l'on voulait absolument faire oublier ses soixante-dix ans.

Une certaine confusion politique a régné pendant plusieurs heures dans la capitale fédérale. Qui gouvernait les Etats-Unis ? Le président, sous anesthésie, subissait une opération dont les résultats n'étaient pas évidents. Le vice-président se trouvait à 8 000 mètres d'altitude quelque part entre Austin et Washington, après un voyage interrompu au *Texas. Ce n'était aucune des deux* situations classiques prévues par la Constitution : le décès ou l'infirmité déclarée du président.

Vers 16 heures, le général *Alexander* Haig, secrétaire d'Etat, apparut dans la salle de presse de la Maison Blanche pour expliquer : « *Constitutionnellement, messieurs, vous avez dans l'ordre, le président, le vice-président et le secrétaire d'Etat. J'ai donc, pour le moment, le contrôle...* »

Sur le coup, personne ne tiqua. *Puis, on découvrit que le secrétaire* d'Etat n'était que le cinquième de la liste, après le speaker de la Chambre des représentants et le président *pro tempore du Sénat. (Il s'agit d'un* sénateur, le vice-président étant, lui, président *ex officio* du Sénat.)

L'incident serait peut-être passé inaperçu si le général Haig n'avait *été quelques jours plus tôt* au centre d'une polémique sur les pouvoirs gouvernementaux. Ne revendiquait-il pas le poste de chef d'état-major de crise qui allait *être* attribué à M. Bush ?

On a mis le faux pas de lundi sur le compte de l'émotion générale. Il est vrai que, en s'adressant aux journalistes, le général Haig avait des larmes dans la voix. *Mais* sa position, *déjà* un peu ébranlée par la nomination de M. Bush, ne sort pas renforcée de ce nouvel incident. Il pourrait en subir les conséquences dans les semaines qui viennent.

Officiellement, M. Reagan continue à diriger les Etats-Unis. La Maison Blanche a quasiment maintenu le programme de la *journée* de mardi, avec *réunion* du cabinet et réception du premier ministre des Pays-Bas. Mais c'est *M. Bush qui jouera le rôle* du président. Et cela confortera un peu plus son image de meilleur candidat aux élections de 1984. Sans faire nécessairement *de l'ombre à M. Reagan, il s'est* attiré par ce drame un capital de sympathie tout à fait compréhensible.

ROBERT SOLÉ.

M. Brady : un spécialiste des relations publiques

De notre correspondant

Washington. — M. James Brady était l'un des visages les plus connus de la nouvelle administration américaine. Portant le titre de secrétaire de presse du président, il jouait depuis plus de deux mois le rôle de porte-parole de la Maison Blanche, et à ce titre, apparaissait souvent à la télévision. On reconnaissait *très vite cet homme joufflu,* respirant la santé, dont le surnom « *Bear* » (ours) *décrivait peut-être* bien sa silhouette, mais ne rendait nullement compte de ses dons de communication.

Spécialiste des relations publiques, James Brady l'était autant par tempérament que *par* formation. Ce fils *de cheminot de l'Illinois avait fait* des études de sciences politiques, de journalisme et de droit avant de travailler dans une agence de publicité de Chicago. De là, il passa à la politique pour servir successivement deux membres du gouvernement, un sénateur et deux candidats à l'élection présidentielle.

MM. Reagan et Brady ont eu une curieuse relation. Aucun n'était pour ainsi dire, le *premier* choix de l'autre. Le spécialiste des relations publiques fit d'abord campagne pour l'ancien gouverneur du Texas, M. John Connally, avant de se rallier à M. Reagan. Et celui-ci commença par sonder une demi-douzaine de *journalistes avant de désigner* M. Brady comme secrétaire le *6 janvier dernier. Apparemment, l'humour* caustique de « Jim » inquiétait un peu le président élu.

Contrairement à M. Jody Powell, qui était le confident du président Carter et participait aux décisions, le nouveau titulaire ne s'occupait *que des relations avec la* presse. Mais il le faisait fort bien, *donnant l'impression d'avoir un accès* direct au président. Celui-ci lui fit l'honneur, le 21 mars dernier, d'être présent à une *petite réception* donnée par ses amis dans un club de Washington, preuve que « Jim » était définitivement adopté. — R. S.

Un « remake » maudit

(Suite de la première page.)

La victoire de cet homme aux idées simples, jamais torturé par le doute, ne constituait-elle pas le signe clinique de la guérison ? Après s'être laissés aller à la mauvaise conscience, à la faiblesse, après *avoir connu l'humiliation intra muros* et *extra muros*, les Etats-Unis se *ressaisissaient enfin, réagissaient* sainement, revenaient à leurs vieilles valeurs fondamentales, à leurs certitudes.

C'est cette illusion que les balles de John Hinckley viennent de briser chez de nombreux Américains. *Certes, cette fois-ci, leur héros* n'a pas été abattu, et c'est en marchant *et en plaisantant avec les chirurgiens* qu'il est entré dans la salle d'opération. Il n'empêche : pendant quelques heures, toute l'Amérique a vécu le même « remake », celui-là qu'elle croyait pouvoir oublier en *chassant* l'inconstant Carter de la *Maison Blanche*, après avoir contraint Johnson à renoncer à solliciter un *nouveau mandat, après avoir licencié* Nixon comme on se sépare d'un collaborateur indélicat, après avoir congédié Gerald Ford, décidément pas à la hauteur du mythe.

Le crime de Dallas — qui ne devait jamais être complètement élucidé — n'a certes pas marqué l'apparition de la violence aux Etats-*Unis. Le recours à la force*, aussi bien collectivement qu'individuelle*ment, est une donnée de base de la* société américaine, qui s'est autant forgée dans la féroce *guerre* de Sécession que dans la conquête de *l'Ouest. Et trois présidents* sont *morts* assassinés avant Kennedy. Mais, au début des années 60, les prétentions aussi bien politiques que culturelles de l'Amérique sont à leur zénith ; on parle même de réparer enfin les outrages infligés pendant des siècles aux enfants des esclaves arrachés aux côtes de l'Afrique : on *songe, enfin, à enfreindre les sacro-saintes* lois du libéralisme au profit des déshérités et autres laissés pour compte de la société d'abondance.

C'est dans cette euphorie qu'éclate le drame de Dallas et c'est à l'aune de ces prétentions qu'il faut le juger. *Mais à peine l'Amérique orpheline* tente-t-elle de « digérer » sa peine *et sa honte, que d'autres drames* tout aussi sanglants, éclatent : les « ghettos » prennent feu, de Detroit à Chicago, de New-York à Los Angeles. Ces scènes apocalyptiques envahissent, grâce à la télévision, tous les foyers. Apparaissent bientôt, *en* surimpression, les images du drame vietnamien que Johnson n'a *pas su épargner à son pays et où* toute une génération d'Américains va s'accoutumer à la pire des violences. C'est dans ce contexte qu'intervient, le 4 avril 1968, le meurtre d'une autre figure mythique de la société américaine, Martin Luther King, qui était venu dans cette ville du Tennessee apporter son soutien *aux éboueurs en grève.*

Le cauchemar

La mort de cet apôtre de la non-violence va-t-elle permettre un sursaut ? L'élimination du prix Nobel de la paix va-t-elle au moins entraîner une prise de conscience ? Même *pas. Deux mois plus tard, le 5 juin,* c'est au tour de Robert Kennedy de périr sous les balles d'un de ces tueurs fous, illuminés ou manipulés dont l'histoire américaine est remplie et pour lesquels les historiens et les journalistes se passionnent sans jamais parvenir à percer leurs secrets, à supposer qu'ils en aient *un. Avec Robert Kennedy, victime* de Sirhan Sirhan, le Palestinien obsédé *par* la patrie perdue, meurent les derniers espoirs d'une certaine Amérique. Sa mort donne enfin à Hubert Humphrey la chance de sa vie, mais cet apparatchik à l'enthousiasme *aussi systématique que le* sourire, devra finalement s'incliner devant un autre *rescapé du passé :* l'heure de Nixon a sonné...

Inexorablement, le cauchemar va se poursuivre, de Watergate en révolution iranienne : l'Amérique, avec une avidité *rarement* vue, dévore, détruit ses *présidents*, elle croit enfin *avoir trouvé en Carter un saint* auquel se vouer mais constate vite, déçue, que ce *n'est qu'un prêcheur* baptiste dont elle possède déjà des légions. Avec Nixon, elle avait tenté d'en revenir aux années 50. Avec Ronald Reagan, c'est encore plus *loin dans son histoire qu'elle* tente de remonter. Comme si un peuple pouvait *espérer* échapper longtemps à la réalité...

Les paradis perdus ne se retrouvent jamais, surtout s'ils n'ont jamais existé. C'est la leçon du geste fou, mais tellement américain de John Hinckley, ce médiocre déséquilibré *qui a failli réécrire l'histoire* à sa manière. C'est la leçon que l'Amérique, *brusquement arrachée à son* rêve, va longtemps encore méditer. Puisse-t-elle au moins en tirer vite une conclusion pratique et se décider à se doter d'une législation un tant soit peu stricte sur la vente des armes à feu. Combien de ces assas*sinats, qui traumatisent toute une* société, auraient pu être évités si des *gens* comme John Hinckley ne pouvaient, comme il l'a fait il y a quelques semaines à Dallas, acheter deux revolvers de calibre 22 ?

JACQUES AMALRIC.

L'inquiétude et la honte

De notre correspondante

Santa-Fé (Nouveau-Mexique) — Santa-Fé, cinquante mille habitants, dont plus de la moitié d'origine latino-américaine, a passé l'après-midi devant ses postes de télévision. Les rues étaient vides comme les magasins, à l'exception de ceux qui avaient mis une TV *à la disposition* de clients plus préoccupés des *nouvelles* de Washington que d'emplettes.

Le sentiment général était l'inquiétude et la honte. Un scientifique allemand, arrivé aux Etats-Unis avant la guerre et ancien résident de Los Alamos, se *lamentait* : « *Qu'arrive-t-il à ce pays ? Quand nous sommes venus, ma femme et moi, en 1935, c'était les grandes espérances. Mais aujourd'hui, avec cette violence partout, l'impuissance de la police, ces armes qu'on peut acheter n'importe où, plus personne qui respecte la loi, tout va à vau-l'eau.* »

L'assassinat de John Kennedy est encore trop proche dans les mémoires pour que le rapprochement ne s'impose pas. Non que le président Reagan se soit acquis la popularité proche de l'idolâtrie qui entourait, en 1963, l'hôte de *la Maison* Blanche, mais la précision avec laquelle la télévision a rapporté l'attentat ne pouvait que réveiller dans les mémoires la tragédie de Dallas. De même que la personnalité encore mystérieuse de l'assassin que la police, craignant *pour lui* le sort subi par Lee Harvey Oswald, a tenu *soigneusement éloigné* des feux de l'actualité. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il appartient à une famille de la bonne bourgeoisie du Colorado et qu'il est ce que les Américains appellent un « *gun nut* » (un dingue des armes à feu), ce pourquoi il a *d'ailleurs déjà eu maille* à partir avec la police.

Chacun tente de comprendre pourquoi ce personnage falot, nommé Hinckley junior, a tiré sur le président. Les amateurs de prophéties s'en mêlent : « *Vous savez bien que tous les cinq mandats notre président est assassiné* », affirme un passant. Une jeune fille le contredit : « *Mais non, c'est seulement que tous les présidents qui sont entrés en fonction au début d'une nouvelle décennie sont morts à leur poste.* »

La politique occupe étonnamment peu de place dans les commentaires. Il y a peu ou pas d'allusion aux motifs idéologiques qui auraient pu armer le bras de l'assassin en puis*sance. Le Nouveau-Mexique* a voté Reagan en novembre dernier, mais son congrès est à peu près équitablement réparti entre républicains et démocrates, ces derniers en grande partie d'origine hispanique. Comme toutes les petites villes américaines, *Santa-Fé* est plus préoccupée par les affaires locales que par les luttes de *pouvoir dans la capitale* fédérale.

Le marchand de chaussures de la Piazza, un Latino-Américain né à Santa-Fé, laisse percer son inquiétude : celle de voir M. Haig accéder à la magistrature suprême. Il n'est *d'ailleurs pas fâché que le secrétaire* d'Etat se soit un peu trop hâté d'annoncer qu'il occupait le deuxième rang dans la ligne de succession éventuelle du président. « *Il a eu la langue trop longue et il a dit des bêtises* », dit-il avec satisfaction.

Plus tard, une jeune femme hispanique sortant de prison et apprenant la nouvelle lançait à son avocate : « *Je ne plains pas ce salaud, avec ce qu'il prépare pour les pauvres gens, ça devait lui arriver.* »

Sur la grand-place de Santa-Fé, un groupe d'étudiants du collège Saint-John discute ferme : « *Ce n'est tout de même pas de chance pour un président qui n'avait encore rien fait* », dit un garçon. Mais une jeune fille blonde rétorque : « *Moi, ce que je crains surtout, c'est que les Américains ne deviennent paranoïaques et que dans le climat actuel on s'achemine vers un Etat policier.* » Pour l'heure, on ne voit cependant guère comment un Etat policier pourrait naître : le F.B.I. a appris sans plaisir que Hinckley avait déjà été signalé comme un personnage dangereux... par plusieurs polices locales, qui s'étaient bien gardées d'en *avertir* le Bureau *fédéral* d'investigations (F.B.I.)

NICOLE BERNHEIM.

John Hinckley : un homme quelconque

Washington (*A.F.P.*) — John Hinckley, l'auteur de l'attentat contre M. Ronald Reagan, se trouvait à 3 ou 4 mètres du président quand il a fait feu, a *raconté un journaliste* d'une agence de presse américaine qui était présent lundi sur les lieux. « *L'homme était juste à ma gauche*, a précisé M. Walter Rodgers. *Ma première pensée a été qu'il s'agissait de pétards. Puis j'ai senti le bruit des détonations tout près de mon oreille et j'ai compris. Une incroyable mêlée a suivi, avec des cris : reculez, reculez.* »

M. Rodgers a vu les agents du service secret se précipiter sur le président, ramassé sur lui-même, et le pousser à l'intérieur de sa voiture. Puis, ajoute-t-il, « *les agents ont chargé droit sur moi. J'ai été jeté à terre avec le tireur et coincé contre le mur. Quand j'ai pu me dégager, j'ai vu Jim Brady, le porte-parole de la Maison Blanche, gisant face contre terre, une mare de sang autour de la tête. Autour de moi, tout le monde criait* ».

Selon M. Rogers, John Hinckley s'était mêlé aux journalistes qui attendaient la sortie du président Reagan, d'un grand hôtel de Washington, où il venait de *s'adresser à des* syndicalistes. « *Quand j'ai essayé de le pousser pour me placer près de la sortie, il a fait des remarques désagréables sur la presse* », a précisé M. Rogers.

« *Le président est sorti et a commencé à saluer la foule*, a poursuivi le journaliste. *Un reporter a crié : « Monsieur le président, monsieur le président » Au milieu des applaudissements les coups de feu ont retenti. Après, j'ai écouté la bande de mon magnétophone. Il y avait eu six coups de feu tirés en deux secondes* »

John Hinckley, qui a été officiellement inculpé lundi soir de tentative de meurtre sur la personne du président des *Etats-Unis*, avait récemment subi un traitement psychiatrique, ont annoncé ses parents dans une déclaration lue par un avocat de la famille, *M. Jim Robinson. Le F.B.I.* a d'autre part indiqué que Hinckley avait été arrêté en octobre dernier à Memphis (Tennessee), au moment de la visite du président Carter dans cette ville. Il avait été trouvé porteur d'armes à feu mais relâché. Quatre jours plus tard, le 9 octobre, il achetait deux revolvers de calibre 22 à Dallas.

Hinckley, âgé de vingt-cinq ans, est le fils d'un homme d'affaires du Colorado qui préside une firme pétrolière, la Vanderbilt Energy Corp, spécialisée dans les forages dans l'Ouest américain et au Canada, selon des renseignements fournis par la police de Washington. *Hinckley habitait chez ses* parents, à Evergreen (Colorado), une petite ville située à une trentaine de kilomètres de Denver. Il a appartenu un moment au Parti national-socialiste américain, un groupuscule néo-nazi, qu'il a quitté pendant l'été 1979.

Pour ses condisciples du lycée de Dallas, où il fait ses études, et de l'université technique du Texas, où il a été un moment inscrit sans obtenir de diplôme, *Hinckley a laissé peu de souvenirs.*

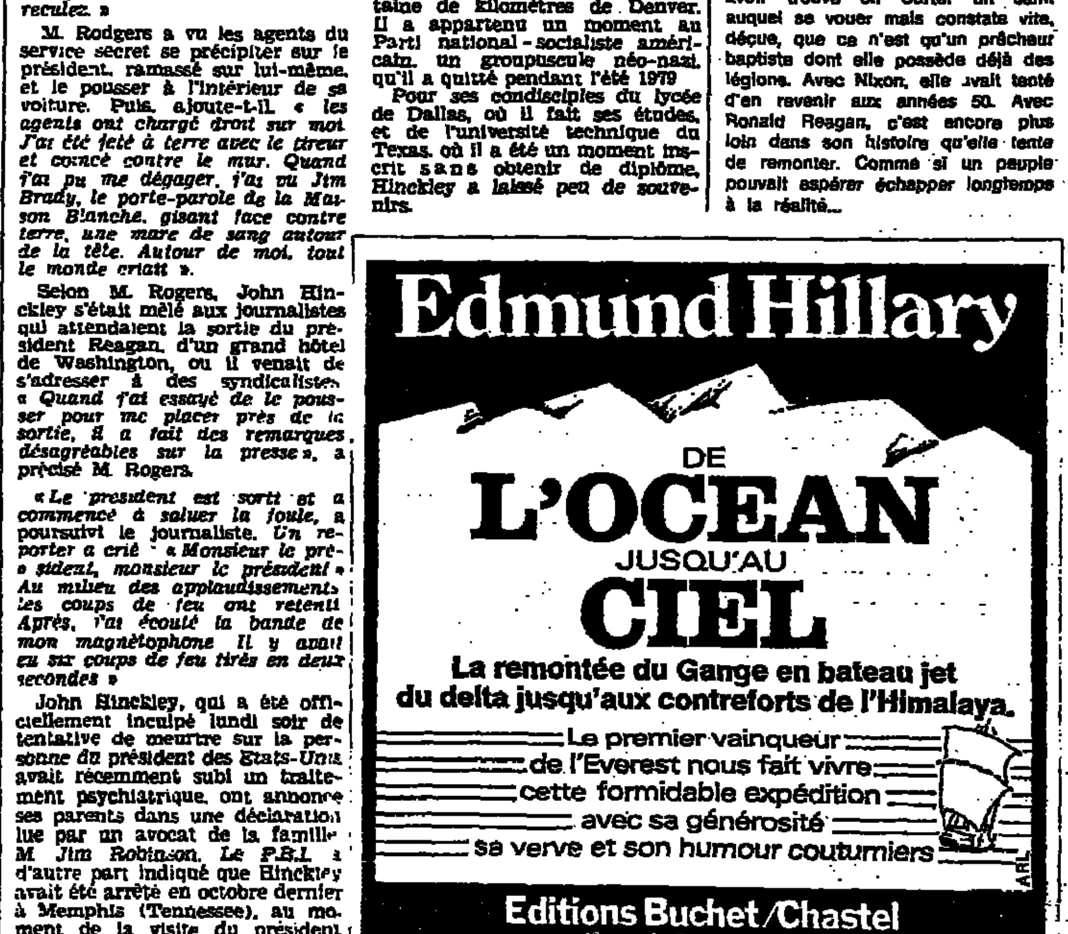
A la télévision

EN DIRECT OU PRESQUE

A 23 h 10, sur TF 1, Jean-Marie Cavada s'empare du micro et, sur le ton haletant, passionné du reportage radio, nous envoie immédiatement avec la nouvelle de l'attentat — déjà connue, Jean-Pierre Elkabbach l'ayant annoncée sur Antenne 2 au président candidat — les images que toute l'Amérique a pu suivre pratiquement en direct. Des images atterrantes. Elles donnaient une impression de pagaille, de déroute, de totale confusion, au point que, dans cet enchevêtrement de gens titubants de stupeur impuissante, on n'arrivait pas à distinguer Ronald Reagan de son entourage. Puis, très vite ces corps allongés sur le trottoir, la vue plongeante et prolongée sur l'attaché de presse de la Maison Blanche couché à plat ventre, la face contre l'asphalte.

Et pendant ce temps-là mêlées à un excellent commentaire en voix « off », des nouvelles seconde par seconde de l'identité, de l'arrestation du coupable, de la gravité des blessures infligées, de l'hospitalisation du président et de son opération.

Une excellente prestation. Je n'en dirai pas autant du dernier journal de la deuxième chaîne. Au lieu de braquer les projecteurs de l'actualité sur ce seul événement il s'est contenté de nous en montrer le déroulement filmé. — C. S.



AMÉRIQUES

L'attentat contre le président Reagan

Le « droit de détenir et de porter des armes »...

La tentative d'assassinat contre M. Reagan remet brutalement au premier plan de l'actualité la question du contrôle — ou plutôt de l'absence de contrôle — des armes à feu aux Etats-Unis. Le débat à ce sujet n'a pratiquement pas cessé depuis l'attentat qui a coûté la vie à Abraham Lincoln. Par bien des côtés, ce problème est vécu aux Etats-Unis comme l'était jadis en France, avant la loi votée à l'initiative de M. Pierre Mendès France en 1953, le privilège des bouilleurs de cru. De même que la société française a eu du mal à accepter l'idée que la distillation de l'alcool ne faisait plus désormais partie des droits transmissibles de génération en génération, du citoyen paysan, la société américaine, prisonnière du mythe du Far-West, n'a pas jusqu'ici admis la remise en cause de la liberté de porter des armes, qui fait partie de ses plus anciennes traditions.

Les défenseurs de cette pratique citent toujours le deuxième amendement à la Constitution qui proclame *« le droit du peuple à détenir et à porter des armes »*. En fait, il semble bien que dans l'esprit du législateur ce texte ne vise que la détention ou le port « public » d'armes par des citoyens connus de leur communauté, qui jouent en quelque sorte le rôle d'auxiliaires de police bénévoles. Les exégètes constitutionnels — ainsi que la jurisprudence accumulée depuis des décennies — affirment par exemple que l'amendement ne peut être invoqué dans le cas d'une arme volontairement dissimulée, tel qu'un fusil à canon scié.

La législation est cependant, dans l'ensemble, d'un incroyable laxisme qui frappe toujours d'étonnement les Européens. Il n'existe pas de permis de port d'armes fédéral. Certains Etats (notamment celui de New-York), sont plus stricts, mais il est aisé de tourner leurs lois en allant dans l'Etat voisin.

Sur la plus grande partie du territoire américain, les armes à feu sont en vente libre. Le petit épicier, dans les bourgs ruraux de l'Ouest, par exemple, vend des revolvers et des carabines à côté de ses *hot-dogs* et de ses crèmes glacées. La loi sur le contrôle des armes à feu (« Gun control Act »), dont l'intitulé excède la portée réelle, et qui a été votée en 1968, dans la foulée de l'émotion provoquée par l'assassinat, cette année-là, de Martin Luther King et de Robert Kennedy, fait seulement obligation au vendeur d'inscrire le nom de l'acheteur sur un registre. S'il omet cette formalité, le commerçant risque théoriquement des peines de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans. En fait, on ne poursuit vraiment que les armuriers professionnels dont on peut faire la preuve qu'ils ont partie liée avec des gangsters. Le petit gérant d'un drugstore rural, qui a enregistré sans sourciller un nom et une adresse fantaisistes (Mickey et Donald sont de grands acheteurs d'armes) ne risque guère d'être inquiété...

Une puissante organisation

La loi de 1968 interdit d'autre part la vente par correspondance, la vente aux mineurs de moins de dix-huit ans et aux citoyens qui ne résident pas dans l'Etat où elle a lieu. Même cette dernière mesure, qui devrait permettre par exemple d'éviter qu'un New-Yorkais puisse acquérir au Texas ce qu'il n'a pas le droit d'acheter chez lui, est susceptible de dérogations. En effet, il est possible au citoyen d'un Etat d'acquérir une arme à feu dans un autre à condition qu'il remplisse un formulaire très détaillé auprès d'un armurier de son Etat de résidence, à charge pour ce dernier d'opérer le transfert.

Paradoxalement, ces dernières années, on a assisté davantage à une attaque en règle contre la loi de 1968, jugé trop restrictive, qu'à un véritable effort pour limiter la prolifération des armes à feu. Une organisation très puissante, la National Rifle Association of America, qui affirme compter 1,8 million de membres et qui a pignon sur rue, se bat sans relâche pour adoucir les dispositions de la loi. Une visite à l'imposant immeuble moderne qui l'abrite, dans Rhode Island Avenue à Washington, est édifiante. Au rez-de-chaussée, on peut admirer une exposition permanente d'armes de tous les âges et de tous les calibres, y compris des armes allemandes de la seconde guerre mondiale, identifiées avec un luxe du détail.

Les responsables de l'association expliquaient volontiers, peu après l'élection de M. Reagan, qu'ils avaient le soutien total du nouveau président et qu'ils se réjouissaient de son arrivée au pouvoir. De fait, le candidat républicain s'était déclaré, pendant la campagne, opposé à une réglementation fédérale de la détention d'armes et s'était borné à recommander des peines plus sévères pour les crimes à main armée. L'attentat de lundi modifiera peut-être son attitude...

La National Rifle Association a en particulier vivement combattu la proposition de loi déposée conjointement en novembre 1979 par le sénateur Edward Kennedy et M. Peter Rodino, représentant démocrate du New-Jersey. Ce projet, qui n'a pas abouti et qui semblait enterré définitivement après la victoire républicaine au Sénat en novembre dernier, visait à réglementer une fois pour toute le commerce des armes à feu.

L'opinion américaine, qui s'était émue en 1963 et en 1968, puis s'était quelque peu assoupie, pourrait cette fois se réveiller. L'assassinat de John Lennon avait à nouveau provoqué un choc. La tentative de John Hinckley pourrait vaincre les dernières réticences. En effet, le jeune homme, qui avait des antécédents psychiatriques, a pu tranquillement acheter, le 9 octobre dernier, deux revolvers de calibre 22 dans un magasin de Dallas (Texas), la ville même où John Kennedy a été assassiné en 1963, et c'est avec l'un d'eux qu'il a tiré sur M. Reagan. Cette coïncidence devrait susciter une réaction salutaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE 22 LONG RIFLE

Le 22 L.R. (long rifle) est un calibre centenaire d'origine américaine très répandu aujourd'hui dans le monde et qui correspond à 5,6 millimètres de diamètre de balle (aux Etats-Unis, 22 centièmes de pouce, d'où son appellation). La munition, à percussion annulaire, qui se présente sous différentes puissances selon sa longueur et le soin mis par les marques à la fabriquer peut être utilisée, selon le chambrage des armes, tant dans des pistolets ou revolvers que dans des carabines. La vitesse initiale des projectiles n'excède pas — sauf pour la 22 magnum — les 500 mètres/seconde pour une énergie à la sortie du canon qui voisine les 20 kg/m. Le calibre 22 est essentiellement utilisé pour le tir à la cible, et si la portée à balle perdue se situe entre 1 300 et 1 600 mètres, sa précision n'excède guère les 75 mètres.

Ces caractéristiques sont néanmoins largement suffisantes pour tuer à courte distance un homme d'autant que la munition utilisable peut être expansive, ce qui provoque dans la partie vive touchée déchirure et hémorragie. Mais on considère que le 22 long rifle n'est pas un calibre de « tueur ».

En France, la carabine 22 L.R est en vente libre avec déclaration d'identité de l'acheteur. Pour les pistolet et revolver, la vente est soumise à autorisation préfectorale pour les armes à chargeur (plus d'une balle) et pour les armes à un coup dont le canon n'excède pas 35 cm

C. L.

Quatre présidents assassinés depuis 1776

Depuis que les Etats-Unis ont accédé à l'indépendance, en 1776, quatre de leurs présidents ont été assassinés, cinq autres ont fait l'objet d'attentats, et un candidat à l'investiture démocrate a été assassiné.

Abraham Lincoln, seizième président, qui avait dirigé le pays pendant la guerre de Sécession, fut tué le 14 avril 1865 devant un théâtre de Washington par un Sudiste, John Wiltres Booth.

James Abram Garfield, vingtième président, fut mortellement blessé dans une gare de Washington, en 1881, quatre mois après son accession au pouvoir. Son assassin, Charles Guiteau, voulait se venger de n'avoir pas obtenu de poste dans le gouvernement.

William McKinley (vingt-cinquième président), qui avait assumé les plus hautes fonctions à l'époque de la guerre avec l'Espagne, fut abattu le 6 septembre 1981, à Buffalo (Etat de New-York), par un anarchiste, Leon Czolgosz. Il mourut de ses blessures huit jours après l'attentat.

Enfin, John F. Kennedy, trente-cinquième président, a été assassiné à Dallas (Texas), le 22 novembre 1963.

Cinq présidents ont, d'autre part, fait l'objet d'attentats avant M. Reagan : Theodore Roosevelt, blessé de deux balles dans la poitrine, en 1912, à Milwaukee (Wisconsin) ; Franklin Delano Roosevelt, qui, en 1933, échappa de justesse aux coups d'un anarchiste, lesquels tuèrent le maire de Chicago ; Harry S. Truman, en 1950, sur lequel deux nationalistes porto-ricains, entrés à la résidence de Blair House, tirèrent sans l'atteindre ; le président Gerald Ford, pour sa part, fit l'objet de deux tentatives d'assassinat, en septembre 1975 : le 5, Lynne Alice Fromme, disciple de Charles Manson fut arrêtée à Sacramento (Californie), alors qu'elle pointait un revolver sur lui ; puis, le 22, une autre femme, Sara' Joan Moore, ouvrait le feu sur lui sans l'atteindre, à San Francisco (Californie).

Enfin, le sénateur Robert Kennedy, candidat à l'investiture démocrate, fut assassiné, le 5 juin 1968, à l'hôtel Ambassador de Los Angeles, par un Jordanien, Sirhan Bishara Sirhan.

Le rôle du vice-président

La Constitution des Etats-Unis dispose de son article 2, 1re section : « En cas d'éloignement (« *removal from office* ») ou de décès du président, de démission ou d'incapacité de celui-ci à remplir les devoirs de sa charge, ceux-ci reviendront au vice-président... »

Le cas le plus récent d'application de ce texte est l'accession à la charge suprême, en 1963, de Lyndon Johnson, après l'assassinat du président Kennedy.

En 1955, de façon moins dramatique, M. Richard Nixon a été amené, durant deux semaines, à « présider diverses réunions à la Maison Blanche, y compris les réunions régulières du conseil des ministres et du conseil national de sécurité », *lorsque le président Eisenhower eut un infarctus. Dans ses* Mémoires *(1), M. Nixon écrit :* « Je m'asseyais dans le fauteuil du vice-président, en face de celui du président, et prenais soin d'agir plutôt comme animateur que comme directeur de débats. Je signai plusieurs documents officiels « au nom du président » ; mais je continuai de travailler dans mon bureau du Capitole plutôt qu'à la Maison Blanche. » (2)

(1) Editions Stantié, 800 pages, 1978.

(2) Le vice-président est, de droit, président du Sénat, dont le siège est au Capitole, à Washington.

● FRANCE-INTER annonce pour le mardi 31 mars à 19 h. 15, une édition spéciale sur les Etats-Unis après l'attentat contre M. Reagan.

Le Monde
publiera demain

- IDÉES : Chômage et élection présidentielle (Pierre Drouin, Julien Schvartz, Bernard Boisson).
- ALSACE : Strasbourg, Colmar et Mulhouse au bord de la nouvelle autoroute (supplément de quatre pages).
- « LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES » : L'air de la chanson.

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE MADRID

Les neutres et non-alignés veulent donner à la détente une « portée universelle »

Madrid *(A.F.P.)*. — *Le projet de document final pour la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) élaboré par les neutres et les non-alignés pour tenter de concilier les vues de l'Est et de l'Ouest devait être présenté ce mardi 31 mars à Madrid. Selon ce projet,* les trente-cinq participants (l'Europe, moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada) décideraient de convoquer une conférence qui discuterait d'abord des mesures destinées à renforcer la confiance, puis du désarmement.

Ces mesures (qui consistent notamment dans la notification préalable des manœuvres militaires importantes) devraient être militairement significatives, obligatoires et vérifiables et porter sur l'ensemble du territoire européen de l'Atlantique à l'Oural et sur « *certaines zones maritimes et aériennes* ».

Les participants s'engageraient à « *développer la détente et à la transformer dans un processus continu, de portée universelle* ». Cette dernière précision vise l'U.R.S.S., qui, à Madrid, a rejeté toutes les critiques sur son intervention en Afghanistan, en affirmant que celle-ci ne concernait pas une conférence consacrée à l'Europe.

Le document condamne « *le terrorisme, qui met en danger ou détruit la vie d'innocents et compromet les droits de l'homme et les libertés fondamentales* ». Il propose « *l'adoption de mesures efficaces pour sa prévention et son élimination, tant à l'échelle nationale que par la coopération internationale* ». Les participants « *éviteront l'aide directe ou indirecte, l'appui ou la tolérance des activités terroristes ou subversives et de toute action destinée à renverser le régime d'un quelconque Etat participant par la violence* ».

Ce texte se heurtera vraisemblablement à l'opposition des pays de l'Est, réticents dans la perspective d'une condamnation du terrorisme qui ne fasse pas la distinction avec l'action armée des mouvements de libération nationale.

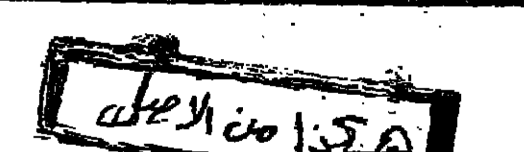
Le projet prévoit également une réaffirmation de « *la signification universelle des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » qui incluent, notamment, la reconnaissance des droits des minorités nationales et le droit des individus à pratiquer leur religion.

Les neutres et non-alignés proposent une série de mesures pour faciliter le développement de la coopération économique, scientifique et technologique, ainsi que la protection de l'environnement et des travailleurs émigrés. Ils demandent à nouveau des mesures pour faciliter la réunification des familles, les mariages mixtes, les rencontres entre jeunes, le travail des journalistes et l'accès aux sources d'information.

Ils proposent la réunion d'une nouvelle *C.S.C.E.* en *1983* et suggère la célébration, en 1985, du dixième anniversaire de l'acte d'Helsinki, par un nouveau sommet.

● *Les relations franco-finlandaises.* — M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a offert, lundi 30 mars, un déjeuner en l'honneur d'une délégation parlementaire finlandaise conduite par le président du Parlement, M. Virolainen, ancien premier ministre. Invitée par les ministères des affaires étrangères, de l'industrie et du commerce extérieur, la délégation, qui comprend quatorze membres des divers partis finlandais, s'intéresse particulièrement, au cours de sa visite, aux réalisations françaises dans les domaines des industries de pointe, notamment nucléaire et aéronautique.

● *Le comité consultatif de l'ONU* pour l'année internationale de la jeunesse, dont les travaux ont commencé le 30 mars à Vienne, a élu à sa présidence M. Nicu Ceausescu, fils du chef de l'Etat et du P.C. roumains, dirigeant des jeunesses communistes.



L'Australie, malade de sa richesse

II. — Le « boom » minier

L'Australie est, malgré ses richesses, en proie au doute, à l'inquiétude devant son avenir. Repliée dans son provincialisme, elle semble peu préparée à tirer profit du boom minier qui s'annonce (« le Monde » du 30 mars).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Morwell. — Il faut arriver à ses abords immédiats pour découvrir cette gigantesque mine de lignite à ciel ouvert dans la vallée de Latrobe, proche de Melbourne. Ici point de corons. Les arbres poussent tout près de ce trou qui produit seize millions de tonnes de minerai par an. Il alimente la centrale thermique voisine, qui fournit la majeure partie de l'énergie consommée par l'Etat de Victoria. Seule une fine brume blanchâtre flotte au-dessus de la vallée ; la terre déplacée a été transformée en collines boisées, un plan d'eau pour l'aviron jouxte la centrale. En Australie, la défense de l'environnement n'est pas un vain mot. Aucun projet minier ne peut voir le jour s'il n'est accompagné d'un plan de remise en état du site. *« Nous ne voulons pas être chassés de la communauté parce que nous sommes polluants »*, dit M. Brian Morley, d'Alcoa, le grand producteur américain d'aluminium.

A l'autre extrémité du pays, au nord du Tropique du capricorne, la mine de bauxite de Weipa — la plus grande du monde — est aussi un symbole de la lutte pour l'environnement et de la richesse d'un pays qui n'arrive plus à exploiter ses minerais au rythme des découvertes. Weipa appartient au consortium Colmalco (1) et a produit en 1980 près de dix millions de tonnes de bauxite ; ses réserves connues s'élèvent à 2,5 milliards de tonnes. La terre qui recouvre le minerai est enlevée et mise de côté, puis d'énormes pelleteuses déversent la bauxite dans des camions de 150 tonnes qui l'emportent vers les cargos minéraliers. Le sol d'origine est remis en place et replanté d'arbres ; en quinze ans, 2 125 hectares ont ainsi été réhabilités au coût de 3 000 dollars australiens l'hectare (2).

Après « l'explosion minière » des années 1960, l'Australie se trouve au seuil d'un nouveau *boom* à l'échelle de ce vaste continent. Il dépasse de loin les possibilités financières du pays. Les risques qu'il implique *« terrifient la classe moyenne »*, les Mr. et Mrs. Suburbia » (M. et Mme Banlieusard), affirme le journaliste économique du quotidien *The Age*, Ken Davidson. Enumérons, dans l'ordre alphabétique, les ressources minières du pays : antimoine, amiante, argent (cinquième exportateur occidental), bauxite (20 % des réserves, 29 % de la production et 18 % des exportations mondiales en 1978, ainsi que 48 % des exportations d'alumine), charbon (cinquième réserve du monde, premier exportateur en 1980 ; la mine à ciel ouvert de Blair Athol (Queensland) est une des merveilles du monde minéral, avec son filon de minerai affleurant le sol, d'une épaisseur de 30 mètres sur une superficie de 9 kilomètres-carrés.

En Nouvelle-Galles-du-Sud, on prospecte à faible profondeur et le long des voies ferrées) ; cadmium, cuivre (important gisement découvert à Roxby-Downs, Australie du Sud, étain (cinquième producteur), fer (deuxième producteur, premier exportateur), gaz naturel, manganèse, nickel (troisième exportateur avec 10 % du marché), or, pétrole (70 % de la consommation intérieure), plomb (deuxième producteur), phosphates, sables minéraux (80 % de la production mondiale), schistes bitumineux, sel (46 % des exportations mondiales), tungstène (8 % de la production mondiale), uranium (18 % des réserves occidentales), zinc (troisième producteur). Encore l'exploration systématique du sous-sol n'en est-elle qu'à ses débuts.

« L'effet Gregory »

Outre de grands projets miniers nécessitant chacun des investissements de plusieurs millions de dollars, le gros du *boom* concerne, essentiellement, la transformation de l'alumine en aluminium, en utilisant les inépuisables ressources énergétiques locales (charbon, gaz, uranium), d'où le terme de « boom *énergétique* », et la qualification d'« *énergie congelée* » ou « *en lingots* », appliqués à l'aluminium, énorme consommateur d'électricité. Des fonderies d'aluminium sont en construction ou déjà opérationnelles, comme celle de Gladstone (Queensland), la plus importante au monde, avec une très large participation des firmes internationales qui contrôlent le marché, dont Pechiney-Ugine Kuhlmann (PUK).

Mais à qui profitera ce *boom* ? Les profits iront-ils à l'étranger ou bénéficieront-ils à l'Australie ? Si oui, seront-ils équitablement distribués, dans ce pays où l'égalitarisme demeure très fort ? Cameron Forbes, journaliste au *Age*, parle d'un *« développement aux enchères »* et rappelle que les *royalties* touchées par les Etats sont infimes : un cent la tonne pour le charbon du Queensland. Ken Davidson demande pourquoi le charbon qui produit l'énergie de transformation de l'aluminium est si bon marché, et pourquoi on doit vendre cette électricité *« au prix coûtant »*, voire à un prix subventionné ? A cela il faut ajouter le coût de construction des centrales, qui se chiffre en milliards de dollars, et pour lequel il faut emprunter à l'étranger.

M. Gregory, un économiste de l'Université nationale (ANU) de Canberra a donné son nom à l'étude critique du *boom* ; on parle désormais de l'*« effet Gregory »*. Selon ce chercheur, le *boom* risque paradoxalement d'être générateur de chômage. L'industrie minière n'est guère créatrice d'emplois. D'autre part, le montant des investissements, estimé à 29 milliards de dollars, et le revenu en devises des mines sont source d'inflation (le taux annuel de hausse des prix approche désormais les deux chiffres). Pour y remédier, il existe deux possibilités également nuisibles à l'industrie locale fortement protégée par des barrières tarifaires et d'une production relative mais qui, *au dire d'un économiste*, *« a pour principale justification qu'elle fournit des centaines de milliers d'emplois »* : soit renforcer la valeur du dollar et rendre ainsi les exportations moins compétitives face aux producteurs asiatiques ; soit accroître considérablement les importations de produits manufacturés en réduisant les droits de douane, ce qui tuerait des secteurs entiers de l'industrie. Mais, ajoute M. Gregory, repris par son collègue de Melbourne, M. Peter Sheehan, ce *boom* n'est pas nécessairement une mauvaise chose s'il est accompagné des corrections adéquates ; sinon, et l'exemple de la Grande-Bretagne avec son pétrole est là pour le montrer, l'économie australienne souffrira ou, au mieux, *« se traînera au travers de la crise »*. *« Le moment est idéal pour entreprendre les réformes de structure indispensables et réveiller des syndicats et des patrons qui vivent encore dans le passé et qui sont alliés contre tout changement »*, ajoutent des chercheurs de l'Institut de recherche économique appliquée de Melbourne.

Jamais, depuis les années 30, le chômage n'a été aussi important : il a atteint, à la fin de 1980, le chiffre record de quatre cent quatre mille sans-emploi, soit plus de 6 % de la main-d'œuvre. Si le patronat et les conservateurs dénoncent les « tricheurs » qui s'inscrivent au chômage *« pour ne rien faire »*, M. Sheehan estime au contraire qu'il existe aussi un chômage invisible. Selon lui, plus de 10 % des Australiens seraient sans emploi. En 1975, un taux de 4,3 % avait été une des causes de la chute du gouvernement travailliste de M. Whitlam. Cette année-là, l'Australie se trouvait, dans le domaine du chômage comme dans celui de la croissance économique, dans une position plus favorable que la moyenne des pays de l'O.C.D.E. ; c'est le contraire aujourd'hui. Le niveau de vie a baissé tandis que les profits des sociétés augmentaient. Comme en Grande-Bretagne et en France, M. Fraser et ses conseillers — qui ne cachent pas leur admiration pour Mme Thatcher et M. Barre — ont privilégié la lutte contre l'inflation, dont le taux, qui était de 15,1 % en 1975, après être descendu jusqu'à 7,9 %, atteint à nouveau les 10 %. Les effets de cette politique sur l'emploi et la croissance ne sont guère concluants.



Un léger vent de nationalisme

Bien entendu le gouvernement n'est pas d'accord ; il affirme qu'il vend les ressources nationales à un *« prix juste et raisonnable »*. Même son de cloche dans les compagnies minières. Leurs dirigeants parlent de la valeur ajoutée que représente l'aluminium par rapport à la bauxite : une tonne de bauxite vaut 15 dollars, une tonne d'alumine 150 dollars, une tonne d'aluminium 1 600 dollars, explique M. Xavier Nosten, directeur de PUK-Australie. *« L'Australie est une montagne de richesse et le monde en a besoin »*, ajoute-t-il. *« Ce pays a le devoir de faire profiter le monde de ses richesses »*, nous dit un homme d'affaires. Tous minimisent les effets de ce *« prétendu boom »* sur l'industrie et pensent qu'ils manqueront même de main-d'œuvre qualifiée.

Un léger vent de nationalisme économique n'en commence pas moins de souffler sur le pays, inquiet que ses richesses ne lui échappent. Le Labour a repris, en 1980, un projet enterré par les libéraux d'un impôt sur l'utilisation des ressources naturelles. Critiqué par le gouvernement et certaines grandes sociétés, ce projet n'en est pas moins justifié par d'autres qui trouvent normal de taxer les superprofits. Un des plus prestigieux hommes d'affaires du pays, Sir Roderick Carnegie, P.-D.G. de C.R.A. (Conzinc Rio Tinto Australia), a déclaré : *« Je pense que nous devons nous assurer que notre argent n'est pas immobilisé dans les caisses d'épargne mais est bien mobilisé pour des projets à plus grande participation australienne (...). Les gens ne réalisent pas le coût des investissements miniers. »*

La règle selon laquelle il faut avoir au moins 50 % de contrôle australien dans les sociétés minières (70 % pour l'uranium) était jusqu'à présent appliquée avec beaucoup de souplesse. Des membres de la coalition conservatrice souhaitent plus de rigueur.

Cela n'empêchera pas l'économie d'être de plus en plus dépendante de l'étranger. *« Le charbon est contrôlé par les multinationales,* dit M. Geoff Davies, du Joint Coal Board de Nouvelle-Galles-du-Sud ; *plus de la moitié du charbon de l'Etat appartient à des sociétés étrangères. »* Le poids du Japon est de plus en plus lourd ; il est de loin le premier partenaire commercial (il achète le tiers des exportations australiennes). Il consomme 73 % du charbon exporté par l'Australie, 72 % du fer ; ses produits manufacturés menacent les produits australiens. Certains se satisfont pourtant de cette situation, tel M. Peter Duminy, de la firme B.H.P., qui nous déclare : *« La dépendance de l'Australie envers le client japonais augmente ; c'est une bonne chose. L'Australie fait partie du bassin Pacifique où réside son avenir. Il est trop tard pour se plaindre. L'industrie minière est totalement dépendante des Japonais. C'est un fait ! »*

Un nouveau Far-West

Passe encore de céder le contrôle de son patrimoine à des multinationales, si les Australiens en bénéficient. Mais le Labour affirme que l'évasion fiscale est devenue une sorte de *« sport national »* portant sur des centaines de millions de dollars et que le taux d'imposition des salariés ne cesse de croître. En même temps, la faible productivité d'une main-d'œuvre qui entend avant tout profiter de la bonne vie qu'offre le pays — ce qui implique une politique d'immigration malthusienne, alors qu'un afflux d'étrangers pourrait créer une masse de nouveaux consommateurs — ainsi que la fréquence des grèves obèrent la rentabilité de nombreuses entreprises (automobile, textile...). Le mouvement syndical, calqué sur le modèle britannique, est divisé en une multitude d'unions corporatistes.

Toujours pessimiste, cet observateur perspicace de son pays qu'est M. Maximilien Walsh, écrit, en conclusion de son livre : *« En conséquence* (de la politique de M. Fraser), *l'Australie sera lourdement handicapée pendant les années 80, en dépit de ses richesses naturelles. (...) Loin d'être le cœur d'une région prospère, elle sera un coin de province étriqué, avec, malgré tout, beaucoup des attributs du succès économique. Ce sera un pays où les riches deviendront plus riches, les pauvres plus nombreux et plus pauvres. Ce sera un pays au bord de perdre ses valeurs démocratiques. (...) Ce n'est pas une image agréable, et, heureusement, la plupart d'entre nous ne s'en rendront pas compte. En apparence, l'Australie continuera de se débrouiller, profitant de la bonne vie à sa manière, garantie par l'extraction des dons que lui a fait la nature. Nous sommes destinés à rester un pauvre petit pays riche ! »*

Cette vision de l'avenir est sans doute trop pessimiste. Mais l'apathie d'une population, qui préfère investir son argent dans son quart d'acre et sa maison, le dépenser en boissons ou en loisirs, ou le jouer, et aller emprunter pour se développer sur les places étrangères n'est pas encourageant. L'Australie ne risque-t-elle pas de devenir — cas unique parmi les pays développés de l'O.C.D.E. — un pays exportateur de matières premières brutes ou semi-transformées ?

Mais le tiers-monde campe déjà dans le *bush* australien avec les aborigènes qui représentent 1 % des 14 millions d'habitants et vivent comme des citoyens de seconde classe dans ce pays qui fut le leur, dans la misère souvent, alors que le sous-sol qu'ils foulent depuis des générations regorge de minerais de toutes sortes. Ce Far-West austral a aussi ses Indiens.

Prochain article :

COMMENT PEUT-ON ÊTRE ABORIGÈNE ?

(1) Comalco est un holding que se partagent deux multinationales de la bauxite : CRA (45 %) et Kayser Aluminium and Chemical Corp. of America (45 %) ; le reste des actions est dans le public.

(2) Un dollar australien vaut environ 5 F.

EUROPE

LA SUSPENSION DE L'ORDRE DE GRÈVE EN POLOGNE

Solidarité s'apprête à ratifier l'accord conclu par M. Walesa

(Suite de la première page.)

Et surtout qu'elle ne prenne pas des proportions trop inacceptables pour la communauté socialiste ; ensuite que le premier ministre et le premier secrétaire aient les mains suffisamment libres pour tenir les promesses implicites de l'accord de lundi.

Si ce n'était pas le cas, si les pressions dont ils sont l'objet ne se relâchaient pas et que ce compromis intelligent, ainsi que tant d'autres signés à chaud, n'était finalement qu'un faux-semblant, cela ouvrirait la porte à un débordement des dirigeants les plus réalistes du syndicat.

M. Walesa et les conseillers de Solidarité, qui ont joué un rôle fondamental dans les négociations, devront faire face ce mardi soir à Gdansk à une grogne et une amertume qui menaceraient très sérieusement leur autorité si l'esprit de responsabilité dont ils ont fait preuve était exploité comme une marque de faiblesse du syndicat. L'issue heureuse à laquelle la Pologne a su parvenir une nouvelle fois, en toute dernière extrémité, ne peut malheureusement pas faire oublier la dégradation profonde de la situation à laquelle conduit la politique du pire menée par des hommes dont la position n'a pas été affaiblie par le dernier plénum.

Les « regrets » du gouvernement

Dans sa première partie, consacrée aux événements de Bydgoszcz, l'accord indique que le premier ministre *« prendra des décisions sur l'attitude et le rôle des vice-voïvodes »* — après que le conseil régional aura pris position *« dans la première moitié d'avril »* sur ce problème. Solidarité aura, à une date indéterminée, la possibilité de faire connaître par la télévision sa version des faits. Il est dit que les forces de l'ordre avaient *« le devoir de garantir la sécurité et l'intégrité physique des personnes évacuées du bâtiment dont elles avaient pris le contrôle »* et que la responsabilité *pour* le sort de ces personnes leur incombe. *« En accord avec les revendications du M.K.Z. de Bydgoszcz »*, une enquête disciplinaire a donc été ouverte sur ceux des membres de la milice qui *« n'ont pas rempli leur devoir »* et qui seront suspendus de leurs fonctions en attendant. Au terme de cet accord, les auteurs des violences *« seront jugés conformément à la loi »* et le gouvernement exprime, en attendant, *« ses regrets »* pour les dommages dont ont été victimes les trois syndicalistes passés à tabac. *« Afin d'apaiser la tension sociale »*, toutes les unités spéciales de police ont été rappelées de la voïvodie de Bydgoszcz, et l'enquête « énergique » de la procurature de la ville sera enfin menée *« avec la participation de représentants de Solidarité »*.

« Le gouvernement, précise l'accord, dont le texte a été lu à la télévision lundi soir, *considère que la rigueur juridique est toujours nécessaire mais particulièrement dans les moments de tension sociale où les émotions et les réactions incontrôlables peuvent peser sur les actions »* des parties concernées. Une phrase de ce premier chapitre pourrait être lue comme une réponse indirecte au communiqué extrêmement alarmiste diffusé dimanche par Tass (*le Monde* du 31 mars) : *« Le gouvernement*, est-il dit, *est d'avis que les organisations sociales, y compris Solidarité, ne menacent pas la paix intérieure du pays par des activités non conformes à la loi, comme par exemple l'occupation de bâtiments publics. »*

Pour ce qui est des garanties à *donner* à l'exercice des libertés syndicales, il est indiqué que la nouvelle loi sur les syndicats sera présentée à la Diète avant la fin avril et que les deux parties s'engagent, en attendant, à recourir à des procédures de conciliation pour régler les conflits.

La question du *« droit d'association des agriculteurs individuels »* sera étudiée *« dans un délai rapide »* au sein de la commission parlementaire pour la réalisation des accords sociaux. Des négociations s'ouvriront avant le 5 avril avec les agriculteurs qui occupent le siège du parti paysan de Bydgoszcz et le gouvernement s'engage d'ici là à *« ne pas mettre en question la légalité »* de Solidarité rurale.

Le problème des poursuites judiciaires contre les opposants politiques sera étudié à la « prochaine réunion » de cette même commission de la Diète à laquelle un groupe de travail mixte gouvernement - syndicat présentera au plus tard le 10 avril des « propositions ».

Aussitôt que le conflit actuel aura été définitivement réglé, des négociations devraient enfin s'ouvrir entre le gouvernement et le syndicat, afin de définir un code de relations permettant d'éviter que d'éventuels nouveaux conflits ne prennent une importance nationale. Solidarité, pour sa part, déclare en conclusion que *« la réalisation rapide de toutes les obligations prises par le gouvernement créera les conditions nécessaires à l'unification de toutes les forces sociales, dans le but de faire sortir le pays de la crise socio-économique »*.

BERNARD GUETTA.

Tribune internationale

Un nouveau compromis qui n'assure pas l'avenir

par KRZYSZTOF POMIAN (*)

LE parti ouvrier unifié polonais (POUP) n'est que peu ouvrier et il est moins unifié que jamais. Il reste polonais cependant, jusqu'à preuve du contraire. Le fait de l'avoir confirmé, après une période où tout portait à ne plus y croire, constitue le véritable événement de ce très long dimanche au cours duquel le neuvième plénum du comité central du POUP s'est efforcé de définir la politique à suivre.

Cette confirmation, le point mérite d'être souligné, a été en grande partie imposée par les représentants des ouvriers au comité central qui ont rejeté le rôle de figurants silencieux qui leur était traditionnellement dévolu et qui ont su trouver le langage de la réalité. Ils n'étaient, certes, pas les seuls à le faire, mais tout permet de penser que leurs voix ont pesé dans la balance plus lourd que celles des autres.

Majoritairement opposé à une politique de confrontation avec Solidarité, c'est-à-dire avec la quasi-totalité des Polonais, le plénum a rendu possible un nouveau compromis entre les mandataires du syndicat et le gouvernement, signé in extremis dans la journée de lundi, et qui équivaut à une réaffirmation des accords de Gdansk. Or, ce sont précisément les accords de Gdansk et, partant, l'existence même de Solidarité, qui étaient le véritable enjeu du dernier conflit, bien que, du côté officiel, on ait toujours prétendu le contraire. Les déclarations des autorités ne pouvaient, en effet, inspirer la moindre confiance aussi longtemps que, sur les vingt et un points des accords de Gdansk, n'étaient toujours pas satisfaites la plupart des plus importantes revendications et qu'il y avait de bonnes raisons de penser que le pouvoir faisait traîner les choses en tablant sur la fatigue, les dissensions internes réelles ou supposées, la peur de l'intervention soviétique, le danger de famine.

DANS un tel climat, l'incident de Bydgoszcz, grave en soi, ne pouvait être perçu que comme le début d'une opération visant à détruire Solidarité. Et la réaction ne pouvait qu'être proportionnelle à la menace.

Le long communiqué signé conjointement par le gouvernement et les représentants de Solidarité et l'ajournement de la grève illimitée qui devait commencer le mardi mettaient fin à la crise la plus dangereuse que la Pologne ait traversée depuis le 31 août 1980. Jamais on n'était arrivé aussi près d'un affrontement ouvert susceptible de déboucher sur une effusion de sang, ce qui aurait entraîné, à terme, une intervention des Soviétiques. Mais cette crise, aboutissement d'une politique qui a accumulé pendant sept mois maladresses et provocations, laissera des séquelles difficiles à éliminer dans de brefs délais, car elle a provoqué une radicalisation manifeste de la base ouvrière.

Il est vrai que, pour passer des compromis, il faut être deux et que, malgré la volonté affichée par le gouvernement de faire en sorte que jamais plus un conflit ne puisse mener le pays au bord de l'abîme, on ne saurait s'attendre que, désormais, les seules difficultés de la Pologne soient d'ordre économique et qu'on s'applique à les surmonter d'un commun effort. Sans même parler de la menace soviétique toujours présente, la direction suprême du pays reste ce qu'elle était et, les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut craindre que les partisans d'une stratégie de tension ne se remettent à l'ouvrage. Il est trop tôt pour dire si le dernier plénum du POUP produira une modification durable du climat politique de la Pologne, ou s'il n'a fait que repousser l'échéance.

(*) Historien et philosophe polonais.

LES ENTRETIENS DE M. JAGIELSKI A PARIS

La France soutient une «entreprise de rénovation qui exprime les aspirations du peuple»

Le vice-premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Jagielski, a été reçu ce mardi 31 mars par M. Giscard d'Estaing. A sa sortie de l'Elysée, il a qualifié son entretien de *« trsè intéressant et très fructueux »* et affirmé qu'il avait confirmé *« encore une fois que la France reste un fidèle ami de la Pologne »*. De son côté, un porte-parole de la présidence, M. Jacques Blot, a précisé que M. Giscard d'Estaing avait indiqué à son interlocuteur qu'une *« procédure spéciale »* serait examinée afin de faire face aux demandes actuelles de fournitures de produits alimentaires.

M. Jagielski devait avoir dans l'après-midi un entretien avec M. Monory, ministre de l'économie, avant de partir mercredi pour Washington.

Lundi après-midi, M. Jagielski a rencontré pendant deux heures le ministre des affaires étrangères. *« M. François-Poncet s'est entretenu avec M. Jagielski des différents aspects politique, économique et financier de la situation de la Pologne »* a ensuite déclaré le porte-parole du quai d'Orsay. *« Il lui a indiqué que, dans la situation difficile qu'elle connaît, la Pologne continuera de trouver la France à ses côtés dans l'entreprise de rénovation qui exprime les aspirations du peuple polonais. »*

Au cours de l'émission « Cartes sur table », le président de la République a confirmé que *« notre attitude sera d'aider la Pologne »* à « réorganiser » son économie mais que cette réorganisation devait se faire « bien entendu » *« sans intervention* extérieure » et *« sans violence intérieure qui reviendrait sur les acquis du peuple polonais. »*

Cette dernière précision est une allusion à ce que l'on appelle parfois *l'« intervention indirecte »*, l'Union soviétique faisant agir une autorité *« fantoche »* à sa dévotion.

La déclaration du Quai d'Orsay indique que le gouvernement français considère que ce cas, s'il ne peut être exclu, n'est pas actuel. Il n'oppose pas les autorités de Varsovie et le mouvement syndical. Il a déjà aidé le gouvernement en place et « continuera » *de le faire* ; l'œuvre de « rénovation » entreprise par celui-ci exprime bien, à ses yeux, les « aspirations » légitimes du peuple polonais.

Les conversations franco-polonaises ne se limitent donc pas aux seules questions économiques, bien que celles-ci tiennent une place très importante. L'entretien François-Poncet-Jagielski a duré deux heures (le ministre polonais comprend mais ne parle pas le *français*). Il *s'est déroulé* — dit-on au Quai d'Orsay — *« dans un climat de sympathie et de compréhension amicale »*. Y ont pris part, M. Dufourcq, directeur d'Europe au Quai d'Orscay, et M. Haberer, directeur du Trésor, ainsi que l'ambassadeur de Pologne, M. Kaluga.

La Pologne est dans une situation économique dramatique, son endettement envers l'Occident étant de l'ordre de 25 milliards de dollars (125 millions de francs). Les paiements (remboursements et intérêts) que la Pologne devrait effectuer en 1981, faute d'accords *de refinancement* s'élèvent à quelques 10 milliards de dollars (50 milliards de francs).

Le président de la République a indiqué à la télévision que l'aide de la France à la Pologne en 1980 s'était élevée à 4 milliards de francs et qu'elle ferait un effort équivalent en 1981. Au conseil européen de Maastricht, la semaine dernière, l'Europe des *Dix* a décidé de fournir à la Pologne une nouvelle aide économique d'urgence. *La France a été* désignée comme « chef de file » par l'ensemble des créanciers occidentaux de la Pologne, selon l'expression de M. Giscard d'Estaing, le coordinateur étant M. Haberer.

Les créanciers privés de Varsovie (23 banques occidentales) doivent, d'autre part, se réunir ce mardi à Londres avec des représentants de la Banque centrale de Pologne. — M. D.

Allemagne fédérale

LE CHANCELIER SCHMIDT ASSISTE AUX CÉRÉMONIES DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DES SERVICES SECRETS

(De notre correspondant.)

Bonn. — M. Schmidt doit rendre hommage, mercredi 1er avril, au B.N.D., les services secrets ouest-allemands, qui fête à Pullach, dans la banlieue de Munich, leur vingt-cinquième anniversaire.

Par sa présence, le chancelier veut démontrer l'importance qu'attache le gouvernement fédéral au rôle des quelque sept mille « agents de l'ombre ». Le B.N.D., a acquis ses lettres de noblesse d'abord grâce à son fondateur, le général Reinhard Gehlen, mort en 1979, qui le dirigea pendant douze ans, de *1956 à 1968. Sous la direction* de « l'homme sans visage » — le *général* Gelhen a toujours refusé de se laisser photographier pendant ses fonctions — les services secrets avaient notamment informé la chancellerie en temps utile sur la construction du mur de Berlin en 1961, sur la guerre des *six* jours en *1967*, et sur l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie en 1968. De même, morceau de choix de ses activités : le B.N.D. aurait réussi à s'infiltrer jusqu'à de très hauts niveaux en R.D.A., comme en témoignent les opérations « Pâquerette » et « Orage d'automne » par lesquelles il s'attacha les *services* de la secrétaire d'un président du conseil est-allemand puis, un peu plus tard, ceux du président du conseil, Hermann Wilhelm Kastner lui-même. Pendant les années 50, le chef interprète de l'ambassade soviétique à Berlin-est rédigeait des traductions surtout pour le B.N.D.

Ce zèle du général Gehlen se heurta à de vives critiques lorsqu'il fut découvert que les services secrets se mêlaient de la politique intérieure de la R.F.A. Il lui fut surtout reproché d'avoir fait observer un groupe de députés sociaux-démocrates pendant qu'ils s'entretenaient à Rome avec des responsables communistes italiens et d'avoir fait écouter le siège du S.P.D.

A côté de ses succès, les bavures n'ont pas manqué. L'échec le plus grave du B.N.D. fut le « retournement » par l'U.R.S.S. de l'agent Heinz Felfe, qui vendit pendant dix ans à Moscou les principaux secrets occidentaux et les noms d'une centaine d'agents des services ouest-allemands.

(Intérim.)

Mme MARIE-FRANCE GARAUD : il est bien temps d'adresser des mises en garde.

Mme Marie-France Garaud a déclaré à propos de la Pologne : *« En signant, en 1975, les accords d'Helsinki, les pays occidentaux et la France de Valéry Giscard d'Estaing ont consacré juridiquement l'abandon d'une partie de l'Europe à la domination soviétique et, par là même, se sont liés les mains en s'interdisant, par avance, d'y défendre la liberté. Souvenez-vous, le général de Gaulle avait condamné Yalta. Georges Pompidou avait écarté le projet de ce qui est devenu les accords d'Helsinki. Valéry Giscard d'Estaing a accepté et signé ces accords, présentés comme une grande victoire, pour la détente alors qu'ils n'étaient qu'un leurre.*

» De ce fait, aujourd'hui, le monde libre ne peut plus empêcher les Soviétiques d'étouffer le grand élan du peuple polonais vers la liberté. Nous ne pouvons qu'admirer le sang-froid, le calme et la discipline de cette nation courageuse.

» Depuis des mois je dénonce l'hypocrisie et la lâcheté des positions de nos gouvernants. Il est bien temps d'adresser des mises en garde. Il est bien temps de craindre pour la Pologne. Après avoir toléré l'intolérable en Afghanistan, on s'apprête à supporter l'insupportable en Pologne. »

Moscou constate que ses pressions n'ont pas été efficaces

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a brièvement annoncé, sans commentaires, l'annulation du mot d'ordre de grève générale, tandis que la *Pravda* de ce mardi 31 mars publie de larges extraits du rapport de M. Barcikowski et de la résolution adoptée par le plénum du comité central polonais. Mais il manque dans ce compte rendu la phrase par laquelle le comité central *« confirme que la politique du parti reste inchangée et qu'elle tend à la normalisation de la vie, à la poursuite de la ligne d'entente et de dialogue, à la résolution des conflits par des moyens politiques, sur la voie des pourparlers et en tenant largement compte de l'opinion sociale »*.

Cet « oubli » témoigne de la perplexité des dirigeants soviétiques face aux résultats du huitième plénum du comité central du POUP, qui constituent indéniablement un échec pour Moscou. On peut même se demander si, avec l'annulation de la grève générale obtenue au prix de nouvelles concessions du pouvoir polonais, le remède n'est pas pire que le mal dans la conception du Kremlin.

Au cours des jours qui ont précédé le plénum, les Soviétiques n'avaient pourtant pas ménagé leurs efforts pour montrer le juste choix à leurs camarades polonais. Les conseils et les avertissements publics n'avaient pas manqué et on peut facilement imaginer ce qu'il en était dans les coulisses. *« En ces jours d'angoisse, l'opinion polonaise s'interroge : où les forces antisocialistes poussent-elles le pays »* ? écrivait l'agence Tass, qui suggérait des mesures énergiques pour mettre fin au « chaos » et à l'anarchie, à la persécution des bons communistes et des collaborateurs des services de sécurité. Sans nul doute, les Soviétiques s'attendaient à d'autres résultats. Il est difficile de dire s'ils souhaitaient des changements à la direction du parti polonais, mais il était clair qu'avec MM. Kania et Jaruzelski ou d'autres, le POUP devait enfin prendre les mesures indispensables au respect des engagements contractés lors du sommet de Moscou du 4 mars.

Le Kremlin n'était pas partisan de la politique du pire, de la confrontation à tout prix avec Solidarité, mais simplement de la fermeté, de la mise au pas des forces antisocialistes *« agissant sous le couvert »* du syndicat indépendant.

Au cours du week-end, les moyens d'information soviétiques avaient rassemblé *« des informations »* sur la situation pré-insurrectionnelle en Pologne et l'ingérence américaine, telles qu'elles pouvaient servir de justifications à une intervention directe de l'U.R.S.S. Les autres pays socialistes, excepté la Hongrie, qui continuait d'affirmer sa confiance dans la capacité des Polonais à résoudre eux-mêmes leurs problèmes, *parlaient* le même langage. Cette menace faisait aussi partie des pressions de toutes sortes exercées sur le plénum.

Or, force est bien pour les dirigeants soviétiques de constater que ni Solidarité, ni les modérés du parti polonais ne se sont laissé *intimider* par les menaces, les avertissements, ni même par les *manœuvres militaires*. Contre la ligne dure prônée par Moscou, la majorité du comité central du POUP s'est prononcée pour la négociation. Contre la reprise en main, il a demandé la poursuite du renouveau démocratique ; contre les atermoiements, il a fixé une échéance rapprochée *pour le congrès que les Soviétiques* voulaient voir se tenir le plus tard possible.

Le plus inquiétant pour Moscou est que le plénum a confirmé une évolution *« à la tchécoslovaque »* en Pologne. La crise n'est plus seulement provoquée par un affrontement entre la *« société »* et le parti, *mais, comme à Prague* en 1967-1968, le parti lui-même, ou une fraction majoritaire, aspire à prendre la tête du mouvement réformateur. Le congrès extraordinaire du POUP, s'il est effectivement préparé dans des *conditions* démocratiques, devrait consacrer cette ligne.

Le dilemme du Kremlin

Autre sujet de préoccupation pour les Soviétiques : les médias polonais, où les « libéraux » ne sont pas loin de donner le ton. *L'agence Tass a déjà critiqué discrètement* la télévision polonaise pour avoir fait état, la semaine dernière, des appels de Solidarité à la grève, tandis que la presse soviétique félicite bruyamment le journal de l'armée polonaise, où il n'y a pas de *« journalistes en désarroi, ne marchant plus au pa , devenus les sous-fifres de ceux qui veulent faire sauter l'unité de la société »*.

Dans ces conditions, que peut faire le Kremlin ? Les Soviétiques devraient mettre tout en œuvre pour empêcher que le congrès du POUP ne consacre l'engagement de la Pologne dans un voie incompatible avec l'orthodoxie marxiste-léniniste. Comment ? La question reste pour le moment sans réponse, mais il semble que le temps des avertissements verbaux *soit révolu* parce qu'ils ont déjà atteint un degré maximal et qu'ils ont fait la preuve de leur inefficacité.

L'U.R.S.S ne manque pourtant pas de moyens : il y a d'abord les manœuvres militaires, qui continuent et même s'élargissent. Non seulement elles constituent une menace potentielle, mais elles permettent aussi un encadrement serré, voire une paralysie de l'armée polonaise, dont *on ne sait toujours pas* quelle serait son attitude en cas de crie aiguë. *On constate* toutefois que les Soviétiques expriment à tout bout de champ leur confiance dans la fidélité de l'armée polonaise au socialisme et à l'amitié entre les deux pays.

Les Soviétiques pourraient ensuite accentuer leurs manœuvres de division au sein du parti. Ils *sont* trop fins tacticiens pour jouer simplement les « durs » contre les *« modérés »*, car les premiers n'ont guère le vent en poupe, alors que la popularité de MM. Kania et Jaruzelski reste grande. Mais derrière le rideau de fumée des attaques contre Solidarité qui ne vont pas cesser, c'est sur le parti que le Kremlin va faire porter l'essentiel *de ses efforts. C'est en effet* dans le parti que se joue l'issue de la crise. Les Soviétiques ne craignent plus tant la désagrégation du POUP sous la poussée de la « société » qu'un virage réformiste de sa majorité.

Tout cela se joue sur un fond économique catastrophique qui *peut* provoquer une mobilisation populaire spontanée, des débordements aussi *bien* de Solidarité que du parti et fournir des prétextes à une répression par les forces de sécurité polonaises ou à une intervention brutale et spectaculaire de l'U.R.S.S.

L'impression des observateurs à Moscou est que si cette évolution dramatique ne peut être exclue, l'intervention directe des Soviétiques dans la solution de la crise n'est *pas nécessaire* pour le moment. Tant que le Kremlin n'a pas *épuisé tous* les *moyens « intérieurs »*, il ne peut hésiter à franchir un *pas dont* le coût international apparaît de plus en plus élevé. On sait pertinemment à Moscou qu'une invasion de la Pologne ruinerait l'offensive diplomatique lancée par M. Brejnev au XXVIe congrès.

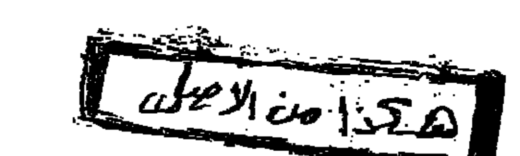
A ce propos, l'article de la *Pravda* signé Alexandrov paru la semaine dernière (*le Monde* du 26 mars) se prête à une double lecture ; il peut être aussi bien un appel pressant au dialogue, malgré le réquisitoire contre la politique extérieure américaine, qu'une dernière tentative de rejeter sur les Etats-Unis la responsabilité de la *détérioration* des relations internationales avec ou sans *intervention en* Pologne. L'analogie avec la campagne menée contre la politique américaine à la veille de l'intervention en Afghanistan vient tout de suite à l'esprit.

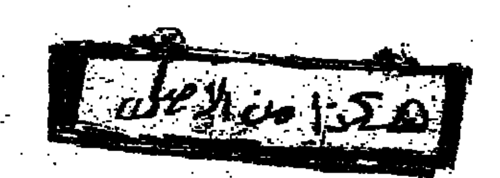
La cohésion du camp socialiste

Ce qui est en jeu pour Moscou, c'est aussi la cohésion du camp socialiste. Pas seulement la cohésion idéologique, car la question de la compatibilité du pluralisme *syndical* avec le *socialisme* est largement dépassée, mais sa *cohésion* politique *puisque* le pouvoir du parti communiste dans un système totalitaire est en cause. Il y va en outre de la crédibilité du Kremlin par rapport aux bureaucraties au pouvoir dans les pays alliés, qui pourraient *se sentir* en danger si les Soviétiques ne volaient pas au secours de leurs protégés. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler à ce propos la conclusion qu'un commentateur de l'agence Novosti donnait il y a douze ans à un article justifiant l'intervention soviétique à *Prague* : *« Cette « démonstration de force » du socialisme affermira le prestige de l'U.R.S.S. non seulement parmi ses amis*, écrivait-il, *mais aussi parmi ses ennemis qui ne respectent que la force et seulement la force. »*

DANIEL VERNET.







NOUVEAU VOL PARIS-NEW YORK :

L'Amérique gratuitement !

Pour l'Amérique, pensez à prendre Pan Am.
Et, la fois suivante, emmenez quelqu'un gratuitement avec vous. Voici comment faire :

Vous achetez un billet aller/retour en première ou en Clipper Class® pour New York. Utilisez-le entre le 2 avril et le 15 mai 1981.
Alors, vous recevrez un coupon à l'aller et un autre au retour. Ces deux coupons accompagnés du talon de votre billet *vous permettent*, et à vous seul, de recevoir un aller/retour gratuit Paris-New York, que vous offrirez à la personne de votre choix. Attention ni les coupons ni le talon du billet ne sont transmissibles.

Ce billet gratuit devra être utilisé lors d'un voyage avec vous. A la même date : entre le 16 mai et le 15 septembre 1981. Dans la même classe : en première ou en Clipper Class. Ainsi, votre invité voyagera gratuitement avec vous.

Notre opération "l'Amérique gratuitement" n'est valable qu'entre Paris-New York et pour 25 villes américaines que dessert Pan Am plus Guam et San Juan. La personne qui achète les billets doit être majeure.

Tout cela signifie que si vous allez souvent à New York, pour le plaisir ou pour affaires, la prochaine fois vous pourrez emmener quelqu'un avec vous gratuitement. Votre épouse, par exemple.

Ou si vous n'aviez projeté qu'un voyage aux USA cette année, voilà une excellente occasion d'en faire deux.

Pourquoi Pan Am offre-t-il "l'Amérique gratuitement" sur le second voyage? Simplement pour lancer son vol quotidien direct Paris-New York sur Tristar L1011. Pour plus d'informations, contactez votre agent de voyages, ou Pan Am : 266.45.45.

Mais appelez rapidement. Souvenez-vous que l'Amérique est gratuite en ce moment, et qu'une telle offre ne saurait durer longtemps.



PAN AM

Pan Am vous ouvre les bras.

PROCHE-ORIENT

Iran

La mission islamique de bons offices a repris ses travaux à Téhéran

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Les autorités iraniennes ont accueilli, lundi 30 mars, la mission islamique de bons offices — de retour à Téhéran avec de nouvelles propositions de paix — en s'affirmant déterminées à poursuivre la guerre tant que Bagdad ne se rendra pas aux conditions de Téhéran.

Aucun détail n'a filtré sur la teneur des propositions soumises par les médiateurs sur le conflit irano-irakien, qui est entré dans son septième mois. Le président Bani Sadr, principal interlocuteur du Comité des neuf en sa double qualité de président du conseil supérieur de défense et de commandant en chef des forces armées, avait toutefois clairement rappelé les trois exigences mises par l'Iran à toute paix, avant de recevoir dimanche soir M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., arrivé en éclaireur dans la capitale iranienne.

Ces conditions sont les suivantes : les troupes irakiennes doivent se retirer, simultanément avec l'instauration d'un cessez-le-feu, l'agresseur doit être identifié et châtié et les accords d'Alger (qui ont fait du Chatt-el-Arab la frontière entre les deux pays) d'avril 1975 ne sauraient être remis en question. Ces exigences de l'Iran, qui ne sont pas nouvelles, avaient déjà entraîné l'échec du premier plan de paix islamique, soumis le 4 mars dernier aux deux belligérants.

Alors que débutait la séance de travail au quartier général des forces armées, lHOdjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement iranien, déclarait au cours d'une conférence de presse que les nouvelles propositions de la délégation, bien que « *plus claires* », ne répondaient pas encore « *aux exigences de l'Iran* ».

Dans un rapport, publié par le journal *Mizan*, le président Bani Sadr a dressé un sombre bilan de l'économie iranienne, en proie, selon lui, à une grave récession caractérisée par une chute de la production et un accroissement inquiétant de la masse monétaire. Le chef de l'Etat a toutefois répété que l'Iran ne releverait pas le niveau de sa production pétrolière afin de financer son déficit budgétaire.

Le rapport chiffre à environ 27 % le taux d'inflation et estime que le P.N.B. a baissé de 9 % en 1978, de 13 % en 1979 et d'au moins 10 % en 1980. En même temps, la masse monétaire a gonflé de 800 milliards à 1 430 milliards de rials (11 à 20 milliards de dollars). L'agriculture, qui a connu en 1978 un taux de croissance de l'ordre de 6 %, a vu tomber ce taux à environ 2,5 % en 1979 et les prévisions les plus optimistes font état d'une croissance zéro dans ce secteur. Les réserves de devises, qui s'élevaient en mars 1980 à 10 milliards de dollars, ont diminué de mars à septembre 1980 et ne dépassaient pas, en février 1981, quelque 4 milliards de dollars (après le déblocage des avoirs iraniens aux Etats-Unis).

● *Vingt et une personnes* ont été fusillées, lundi 30 mars, à Téhéran, sous l'accusation de contrebande, de trafic de drogue et de prostitution. Les suppliciés, dont cinq femmes, avaient été reconnus coupables de « *faire la guerre à Dieu* ». — (Reuter.)

En Galilée et en Cisjordanie

Le « Jour de la terre » s'est déroulé sans incidents graves

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans un camp de réfugiés, près de Ramallah, en Cisjordanie, une jeune femme arabe a été blessée à la jambe par une balle lorsque des civils israéliens ont tiré des coups de feu pour disperser un groupe de manifestants qui avaient arrêté la circulation sur la route, de Jérusalem-Naplouse, et lancé des pierres sur des véhicules.

Il s'agit du principal incident qui, le 30 mars, a marqué la « journée de la terre », célébrée, tant par les Arabes d'Israël que par ceux des territoires occupés. C'était le cinquième anniversaire des violents affrontements au cours desquels, en 1976, six personnes avaient été tuées durant des manifestations organisées en Israël, dans les villages de Galilée, pour dénoncer la soudaine réquisition de centaines d'hectares au profit d'exploitations juives de la région. Cinq ans après, le « problème de la terre » reste d'actualité en Galilée et devient de plus en plus grave en Cisjordanie où le gouvernement de M. Begin a brusquement — avant les élections de juin — développé sa politique de colonisation, en agrandissant notamment la plupart des implantations créées au cours des dernières années.

Les dirigeants israéliens nourrissaient des appréhensions à la veille de cette journée de protestation car, cette année plus que jamais, les Arabes d'Israël et des territoires occupés avaient des raisons de se retrouver dans un même mouvement de résistance à propos de la possession du sol. En Cisjordanie, le comité d'orientation national a appelé la population à manifester. Le fait a été remarqué car c'était la première fois depuis le mois de mai 1980 que cette organisation, composée de personnalités très proches de l'O.L.P., prenait pareille initiative.

Drapeaux palestiniens sur les bâtiments publics

Ce comité avait pratiquement cessé d'exister depuis que l'administration militaire a considérablement accru la répression de toute activité politique dans les territoires occupés (deux des membres du comité, les maires de Hébron et de Khalkhoul, ont été expulsés et plusieurs autres assignés à résidence). Une partie des commerçants et des fonction- à Naplouse, Ramallah, Bethléem, naires municipaux ont fait grève ainsi qu'à Jérusalem-Est. En différents endroits, à proximité d'implantations israéliennes, des groupes de villageois sont venus symboliquement planter des arbres pour marquer leur propriété.

D'autre part, des drapeaux palestiniens ont été hissés sur des bâtiments publics. En Israël, des réunions ont été organisées dans les localités arabes, à Nazareth notamment, où près de quatre mille personnes se sont retrouvées dans un rassemblement organisé par le parti communiste Rakah.

FRANCIS CORNU.

Nouveau raid israélien au Sud-Liban

Un commando israélien a effectué, dans la nuit de lundi à mardi 31 mars, un raid limité contre des positions palestiniennes situées au nord du port de Tyr au Sud-Liban. Selon le commandement militaire israélien, un « très petit » nombre de soldats débarqués sur la côte libanaise, ont détruit plusieurs véhicules et tué un nombre indéterminé de fédayin sur la route nationale Tyr-Beyrouth avant de regagner indemnes leurs bases. La radio de Tel-Aviv souligne que cette méthode, qui a déjà été appliquée à plusieurs reprises, a déjà « fait ses preuves » et contribue à « perpétuer un sentiment d'insécurité et d'angoisse chez les terroristes palestiniens ».

L'agence d'information palestinienne a précisé que le raid israélien avait fait un tué et cinq blessés « à la suite de combats qui ont duré environ cinq heures et ont pris fin à l'aube ».

Le dernier raid israélien au Sud-Liban remonte au 23 février. Une base palestinienne, proche de Tyr, a été attaquée par l'aviation le 2 mars. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

ASIE

Thaïlande

L'ISSUE DU DÉTOURNEMENT D'AVION DE BANGKOK

Les cinq pirates de l'air indonésiens ont été tués durant l'assaut de l'appareil

Un commando de trente-neuf Indonésiens, soutenu par une cinquantaine de tireurs d'élite thaïlandais, a pris d'assaut, mardi 31 mars à 2 h. 40 du matin, heure locale (19 h. 40 G.M.T. lundi), l'avion de la compagnie Garuda immobilisé à Bangkok. Les cinq pirates de l'air ont été tués, dont deux alors qu'ils tentaient de prendre la fuite. Le commandant de bord et le lieutenant-colonel indonésien qui commandait l'opération ont été blessés.

Auparavant, Indonésiens et Thaïlandais avaient tenté de gagner du temps en fournissant aux pirates de l'air une liste des prisonniers dont ceux-ci exigeaient la libération, et en fixant une heure pour l'échange. Mais, dans cette partie du monde, où les détournements d'avion sont rares, les autorités n'ont pas pour habitude de plier devant les exigences des terroristes.

« Soldats de la guerre sainte »

Des raisons politiques seraient à l'origine du retard dans l'attaque de l'avion, que les Indonésiens voulaient prendre d'assaut eux-mêmes. En effet, la visite effectuée la semaine dernière à Bangkok par le chef de l'Etat indonésien, le général Suharto, s'était assez mal passée, son interlocuteur thaïlandais, le premier ministre, le général Prem Tinsulanond, ne partageant pas ses vues sur l'attitude à adopter face au Vietnam et au Cambodge. Bien que tous deux soient membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui a, jusqu'à présent, présenté un front commun face à Hanoï, Djakarta est très favorable à plus de souplesse envers le Vietnam, voire à un compromis, et reproche à Bangkok sa fermeté. Le général Prem aurait donc voulu, en retardant l'assaut de deux jours, montrer aux Indonésiens son mécontentement.

Ces cinq pirates de l'air « *islamiques* » auteurs de l'opération se disaient « *soldats de la guerre sainte* ». Certaines informations avaient laissé entendre qu'ils étaient originaires de Sumatra, où se trouvent d'importantes concentrations de musulmans fervents. D'autres affirment que ce sont des étudiants de Bandung, la métropole de Java de l'Ouest, appartenant à une organisation appelée « groupe Imran ». Ils avaient d'ailleurs demandé la libération de personnes ayant pris part à l'attaque d'un poste de police à Bandung. Cette attaque, sur laquelle la presse, censurée, avait fait le silence, aurait eu lieu dans la nuit du 19 au 20 mars et cinq policiers aurait été tués par les assaillants, qui voulaient libérer des détenus politiques.

Tripoli et les musulmans asiatiques

Au nord de Sumatra, il existe un mouvement séparatiste basé à Aceh (ou Atjeh), région farouchement musulmane, qui fut la première d'Asie du Sud-Est à être islamisée, il y a six siècles : il s'agit du Front national pour la libération d'Aceh-Sumatra (A.S.N.L.F.), fondé en 1976, par M. Hasan di Tiro, qui a longtemps résidé aux Etats-Unis. L'A.S.N.L.F. est responsable de plusieurs attentats, dont un en 1977 contre un gisement de gaz naturel à Arun, au cours duquel un Américain avait été tué. L'A.S.L.N.F. a été décimée par la répression et plusieurs de ses dirigeants ont été tués ; Djakarta a annoncé l'an dernier la mort de M. di Tiro ; celle-ci n'a cependant pas été confirmée.

Le courant activiste musulman est également puissant dans l'est de Java où de graves incidents ont eu lieu en janvier et février. Selon l'hebdomadaire *Tempo* — dont deux pages ont été censurées à cette occasion — quarante-cinq personnes ont été lynchées par la foule dans la région de Jember. Des parlementaires musulmans ont affirmé que, parmi les victimes, il y avait des personnalités islamiques et que les meurtres avaient eu lieu à l'instigation de la police. Déjà, lors des précédentes élections de 1972 et 1977, les musulmans avaient accusé les forces de l'ordre d'avoir tué un certain nombre d'opposants.

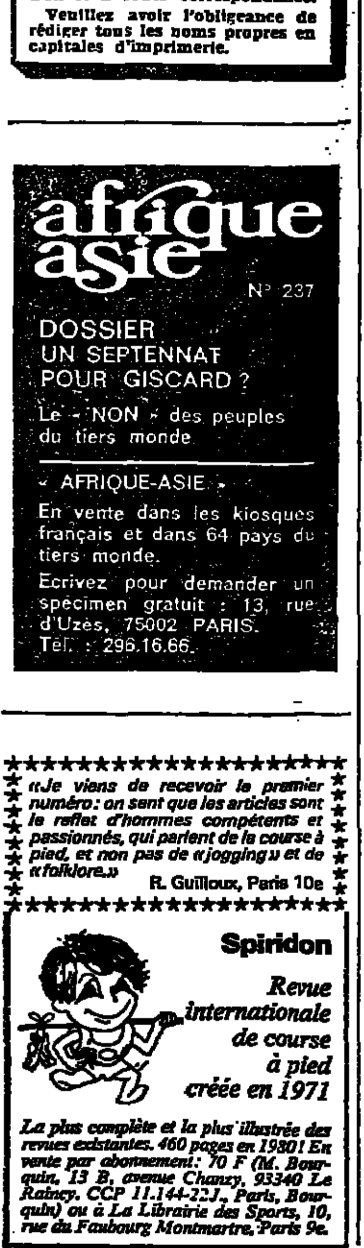
Les mouvements musulmans sont la principale force hostile au régime. L'opposition ouverte étant hors de question, on a assisté ces derniers temps à des manifestations anti-chinoises (Bandung, Sumatra, Ujang-Pandang Java central et de l'est), la communauté chinoise étant assimilée par certains extrémistes aux dirigeants militaires, très liés avec de riches Chinois qui leurs servent d'hommes d'affaires ou d'intermédiaires.

Dans un pays où, en général, l'Islam est relativement tolérant, le blocage politique ne peut qu'inciter à l'extrémisme. Djakarta refuse depuis des années la proposition de la Libye d'échanger des ambassadeurs, par crainte des visées du colonel Kadhafi dans la région. Ce dernier soutient les séparatistes musulmans du sud des Philippines (le M.N.L.F.), dont le chef, M. Nur Misuari, réside à Tripoli et a des contacts avec les séparatistes musulmans du sud de la Thaïlande. En liaison également avec certains extrémistes malais de Malaisie, la Libye entraînerait aussi, selon certaines sources bien informées, des Indonésiens sur son territoire et aurait des relations avec les nationalistes de l'A.S.N.L.F. Le fait que les pirates de l'air de Bangkok aient demandé l'expulsion des juifs et des Israéliens d'Indonésie — où ils seraient, il y en a, en nombre infime, laisserait à penser qu'ils étaient influencés par les idées du dirigeant libyen.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

● *La nécessité d'un développement de la coopération algéro-française* a été souligné dans le communiqué commun publié lundi 30 mars à Alger à l'issue de la visite de la délégation dirigée par M. Gaston Deferre, président du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale, à l'invitation du F.L.N. (Parti unique algérien). — (A.F.P.)



A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LE COLONEL LUIS ARCE GOMEZ A ETE RELEVE DE SES FONCTIONS dans les forces armées boliviennes (il était directeur de l'école militaire de La Paz), a annoncé le lundi 30 mars le général Garcia Meza. Le chef de l'Etat a déclaré que cette mesure avait été prise à la demande de l'intéressé, afin qu'il puisse assurer sa défense après les accusations formulées contre lui dans le trafic de cocaïne en Bolivie. Le 1er mars, une émission de la chaîne de télévision américaine N.B.C. l'avait mis en cause, en même temps que d'autres officiers. Ceux-ci, en particulier les colonels Ariel Coco, ex-ministre de l'éducation, Luis Echeverria, sous-secrétaire au ministère de la défense, et Norbert Salmon, attaché militaire à Caracas, devraient également quitter leur fonction, a précisé le général Garcia Meza. — (A.F.P.)

Bulgarie

● LE DOUZIEME CONGRES DU PARTI COMMUNISTE BULGARE s'est ouvert, ce mardi 31 mars, à Sofia. La délégation du P.C. soviétique est conduite par M. Vladimir Chtcherbitski, membre du bureau politique, et celle du parti ouvrier unifié polonais par M. Tadeusz Grabski, membre du bureau politique. Deux autres partis communistes d'Europe de l'Est doivent tenir prochainement leurs congrès : celui du P.C. tchécoslovaque commence le 6 avril et celui du parti socialiste unifié de R.D.A. le 11.

Chili

● LE DIRECTEUR DE THEATRE FERNANDO GALLARDO a été arrêté, a-t-on appris le lundi 30 mars à Santiago. Le domicile de l'acteur a été perquisitionné par des agents de la centrale nationale de renseignements (C.N.I.), organisme de sécurité du gouvernement. La dernière œuvre de Fernando Gallardo, *Carrascal 4000*, est actuellement le plus grand succès de théâtre à Santiago. — (A.F.P.)

El Salvador

● L'EVEQUE DE SAN-SALVADOR Mgr Arturo Rivera y Damas, préconise une solution politique pour sortir le pays de la guerre civile et a lancé, lundi 30 mars, un appel aux partis politiques ouest-allemands pour qu'ils poursuivent leurs efforts en ce sens. Il a précisé, au cours d'une conférence de presse à Bonn, que les partis social-démocrate (S.P.D.) et chrétien-démocrate (C.D.U.) devraient continuer à tenter de réunir en R.F.A. les représentants des camps opposés dans la guerre civile. Mgr Rivera a souligné que l'Eglise « *était au-dessus des partis* » et que le peuple salvadorien, rattaché dans sa majorité à l'Eglise catholique, « *ne s'était déclaré ni en faveur de la junte ni en faveur du Front démocratique révolutionnaire, mais qu'il optait pour une voie intermédiaire* ». « *Si les Salvadoriens avaient soutenu la guérilla*, a ajouté l'évêque, *l'offensive générale du mois de janvier aurait été un succès, alors qu'en réalité elle a été maîtrisée en trois jours.* » — (A.F.P.)

Espagne

● UNE RESSORTISSANTE FRANÇAISE, MLLE FRANÇOISE MARHUENDA, a été condamnée, lundi 30 mars, à Madrid, à dix-huit mois de prison pour collaboration avec l'ETA-politico-militaire. Membre de l'organisation séparatiste basque depuis 1978, Mlle Marhuenda avait participé en 1979 à « la guerre des vacances » déclenchée par l'ETA-politico-militaire pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il libère des prisonniers basques. Mlle Marhuenda était chargée, selon les autorités, de transmettre aux chefs de commandos les plans sur l'emplacement des explosifs déposés dans les lieux touristiques. — (A.F.P.)

Honduras

● TREIZE PRISONNIERS POLITIQUES SALVADORIENS, ainsi que deux détenus honduriens dont les auteurs du détournement d'un Boeing hondurien avaient réclamé la libération en échange de leurs otages, devaient être acheminés, ce mardi 31 mars, vers Panama, apprend-on de source officielle hondurienne. L'ambassadeur de Panama à Tegucigalpa devait accompagner les prisonniers libérés qui se rendront ultérieurement à Cuba. Aucune précision n'a été fournie sur le sort de M. Facundo Guardado, ancien secrétaire général du Bloc populaire révolutionnaire salvadorien (B.P.R.), dont la libération était aussi réclamée par les pirates de l'air. — (A.F.P.)

Irlande du Nord

● UN DETENU REPUBLICAIN CANDIDAT A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — M. Bobby Sand, qui purge une peine de quatorze ans de prison, pour détention d'armes à feu, à Long-Kesh, près de Belfast, et fait une grève de la faim depuis le 1er mars (*le Monde* daté 29-30 mars), sera le seul candidat pour la communauté catholique aux élections partielles du 9 avril prochain dans le comté de Fermanag-South-Tyrone. Il s'agit de pourvoir au siège occupé précédemment à la Chambre des Communes de Londres par Franck Maguirre, mort au début du mois. M. Bobby Sand affrontera, affrontera, dans cette circonscription à majorité catholique, un seul candidat unioniste, M. Harry West, ancien leader du parti unioniste officiel. — (A.F.P., U.P.I.)

Namibie

● HUIT MORTS AU COURS D'UNE FUSILLADE. — Huit personnes ont été tuées et douze grièvement blessées au cours d'une fusillade survenue à proximité de la frontière angolaise, a-t-on appris, lundi 30 mars, à Windhoek. Cinq des personnes tuées étaient des femmes, les trois autres des membres des forces de sécurité. Un soldat a été arrêté et une enquête de justice est en cours. — (Reuter.)

Ouganda

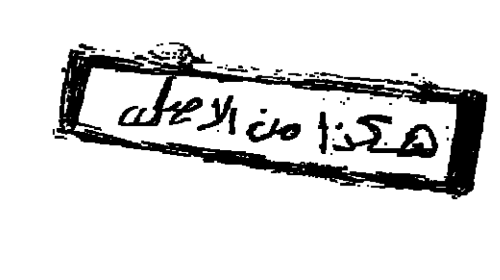
● DECOUVERTE DE CADAVRES. — Quatorze cadavres, dont ceux de deux écolières de quatorze ans, ont été découverts pendant le week-end dans la forêt de Namanve, à l'est de Kampala. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital Mulago, dans la capitale ougandaise. On ne connaît pas encore les causes de ces morts, mais on fait observer que la forêt de Namanve, où ils ont été découverts, servait de fosse publique avant la chute du maréchal Idi Amin, en avril 1979. (A.F.P.)

Rwanda

● REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le président rwandais, le général Habyarimana, a remanié, dimanche 29 mars, son gouvernement, qui comprend six nouveaux ministres. Le chef de l'État demeure chef du gouvernement et ministre de la défense. Les portefeuilles des finances, de l'éducation nationale, des affaires sociales et du mouvement coopératif changent de titulaires. Le cabinet compte désormais dix-huit membres : l'ancien ministère de l'éducation nationale est en effet divisé en deux ministères, celui de l'enseignement primaire et secondaire et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique — (A.F.P., Reuter.)

Zimbabwe

● VICTOIRE DE M. MUGABE AUX ELECTIONS MUNICIPALES. — La ZANU, parti du premier ministre, M. Mugabe, a emporté, dimanche 29 mars, les quarante-sept sièges du conseil municipal de Salisbury au cours des premières élections municipales dans la capitale du Zimbabwe depuis l'indépendance. Ses concurrents, le Front patriotique de M. Nkomo et l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa, se sont partagés moins de 20 % des suffrages. La ZANU contrôle tous les conseils municipaux du pays à l'exception de celui de Bulawayo, deuxième ville du pays et fief de M. Nkomo, où des élections ont été reportées en raison des incidents qui s'y sont produits, notamment depuis le début de l'année. — (U.P.I.).



Le Monde

politique

La campagne de M. Giscard d'Estaing

« La défense, la politique étrangère et l'emploi devraient échapper à l'affrontement des partis »

M. Valéry Giscard d'Estaing devait se rendre, mardi 31 mars, en fin d'après-midi, à Metz, et en début de soirée, à Nancy. Ces villes étaient les premières étapes de sa tournée en province : il prévoyait d'y présenter des propositions dans le domaine de l'emploi et, en particulier, de l'emploi lié à la situation de l'industrie sidérurgique.

Thème « central » de la campagne du président sortant, l'emploi a aussi tenu une large place, lundi soir 30 mars, sur Antenne 2, dans l'émission « Cartes sur table ». M. Giscard d'Estaing s'était donné pour objectifs au cours de cette émission, d'une part, d'apporter des précisions chiffrées à son plan de lutte contre le chômage et, d'autre part, de répondre aux critiques dont il est l'objet dans le domaine de la politique étrangère. Il s'est employé, aussi, à renforcer son image de président soucieux de l'unité nationale, de la sécurité et de la détente dans les relations politiques intérieures.

Les précisions techniques et les chiffres ont été donnés avec l'aisance, et même l'aplomb, habituels. N'a-t-on pas entendu M. Giscard d'Estaing octroyer à ses gouvernements la paternité de la politique électro-nucléaire lancée sous Georges Pompidou ? La confiance dans l'issue de négociations sur la réduction de la durée du travail est apparue inébranlable : c'était là le président de la République sûr de lui et décidé à faire prévaloir ses propositions sur celles de ses concurrents. Un carton et un stylo-feutre ont tenu le rôle jusque-là dévolu au tableau grand format : additions et multiplications devaient démontrer en gros plan que le « candidat socialiste » s'était trompé de « plus de 50 % » dans le « seul chiffre » figurant à son programme...

Quant aux réponses aux attaques sur la politique extérieure elles furent données avec vigueur ; avec ce ton plus tranchant, ce débit accéléré qui caractérisent les propos du chef de l'Etat quand il se sent personnellement mis en cause. C'était le président de la République pénétré de sa respectabilité qui disait son courroux d'avoir été traité de « petit télégraphiste », c'était l'homme d'Etat convaincu de son sang-froid et de sa fermeté qui laissait paraître son exaspération d'avoir été taxé de faiblesse et de laxisme. Les auteurs des attaques n'ont pas été cités, mais MM. Mitterrand et Chirac peuvent être désormais assurés que leurs offensives respectives avaient fait mouche.

Pourtant, quand il a fallu développer les arguments de la détente et de la concertation entre Français, les noms des candidats socialiste et gaulliste sont venus dans la conversation. Alors, M. Giscard d'Estaing s'est souvenu du nom de M. Mitterrand pour envisager une négociation éventuelle sur la durée du travail. Alors il s'est souvenu de celui de M. Chirac pour « partager le sentiment » de l'ancien président du R.P.R. sur la nécessité d'alléger les charges qui pèsent sur l'économie. Toutefois il s'est gardé de mentionner son ancien premier ministre quand il a évoqué les intentions de vote des ouvriers.

Volonté de renforcer l'unité du pays, détermination à susciter des attitudes non partisanes, désignation de trois sujets pouvant donner lieu à une concertation hors de l'affrontement des partis (la politique étrangère, la défense et l'emploi, c'est-à-dire ceux, justement, sur lesquels la polémique est la plus forte) : c'était le thème de la décrispation qui revenait. Un thème auquel M. Giscard d'Estaing tient par-dessus tout semble-t-il à associer son image puisqu'il s'est dit convaincu d'avoir en ce domaine déjà obtenu quelques succès, et puisqu'il s'est dit décidé à poursuivre dans cette voie ; sa décision de ne pas être candidat à un troisième mandat lui donnant l'avantage du désintéressement...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Valéry Giscard d'Estaing estime tout d'abord *« naturel »* le fait de briguer un second mandat. Il remarque que des villes comme Marseille et Strasbourg sont dirigées *« depuis plusieurs dizaines d'années »* par les mêmes maires (N.D.L.R. : MM. Pflimlin, U.D.F.-C.D.S., et Defferre, P.S.). Il rappelle : *« Je suis quelqu'un qui se présente pour la dernière fois devant le suffrage de ses compatriotes. Cela représente pour moi quelque chose d'important et de grave. (...) Lorsqu'on sait qu'on ne se représentera pas lorsque l'opinion le sait, certaines choses se présentent de manière différente : j'ai cherché à réaliser une certaine unité politique. (...) une certaine unité de la France (...). Si on sait que je ne me représenterai plus, je pense que les gestes que je continuerai, bien entendu, d'accomplir pour l'unité de la France seront compris par chacun comme désintéressés. »*

A propos des raisons qui le poussent à demander un nouveau mandat, le chef de l'Etat dit : *« C'est la vie, (...) et dans la vie on aperçoit parfois des actions nouvelles qu'il faut conduire. (...) Je prends volontiers l'exemple de la fusée : dans une fusée il y a des étages. De 1974 à 1981, j'ai eu à faire face à la crise mondiale. (...) Il semble que l'on veuille faire oublier aux Français qu'il y a une crise. Actuellement, je pense que, par une action collective, nous avons réuni les condition qui permettent de passer à une action plus offensive. C'est cette action offensive, centrée sur les problèmes de la jeunesse et de la France, que je compte proposer pour le septennat nouveau.*

» J'ai recherché des formes d'unité et dans une certaine mesure, j'y ai réussi. La preuve est que nous engageons cette élection dans le calme. Il n'y a de violence nulle part à propos de cette élection (...). L'année 1980 aura connu le plus petit nombre de jours de grève en France depuis seize ans. (...) Vous me direz que c'était dû à la menace de chômage, ce n'est pas exact : en 1975, la croissance avait été plus faible, il y avait eu beaucoup plus de conflits sociaux. En outre, vous avez vu qu'il y a un certain dialogue entre les dirigeants politiques de la France.

» La désunion de la France, je l'ai bien vu maintenant, est en réalité culturelle. Elle est idéologique. (...) L'action pour l'unité, qui sera une des actions fondamentale de mon septennat nouveau, doit avoir un aspect politique mais aussi culturel. L'éducation a un rôle essentiel à jouer pour la reconstitution d'une certaine unité française (...).

» On veut faire croire qu'il y a des candidats qui représentent plus spécialement tel ou tel groupe social. (...) A l'heure actuelle, parmi les ouvriers — catégorie recensée comme telle par l'INSEE, — trois candidats sont à égalité : M. Marchais, M. Mitterrand et moi-même. Dans les sondages les plus précis à l'heure actuelle, il apparaît qu'il y a autant d'ouvriers, de membres de la classe ouvrière, qui sont aujourd'hui décidés à m'apporter leur bulletin de vote qu'il y en a disposés à voter pour M. Marchais ou M. Mitterrand (1). *Donc, pas de modification abusive de la société française.*

» Les disputes vont-elles en profondeur ? En province, la campagne électorale n'est pas une campagne de division des Français. Ce qui m'apparaît le plus important, c'est le scepticisme. J'ai peur que devant la crise, devant l'excès des promesses, il y ait un certain scepticisme des Français (...), y compris à mon égard. C'est pourquoi je m'efforcerai de centrer mon action sur quelques engagements précis, vérifiables. »

Interrogé sur les raisons d'une attitude jugée parfois distante, M. Giscard d'Estaing répond : *« C'est la fonction. Il y a là un dilemme, d'une part la charge de président : (...) on ne peut pas se soustraire à des obligations de dignité ; d'autre part il y a l'individu (...) qui souhaite garder avec ses compatriotes le contact le plus direct possible. Ma règle, si je suis réélu, sera de bien faire comprendre à l'opinion qu'il y a ces deux nécessités : dignité dans la fonction et la plus grande simplicité possible dans les rapports personnels avec les Français. »*

A propos de l'alternance, le chef de l'Etat souligne *« Il ne faut pas confondre ; l'alternance ce n'est pas dire aux Français : « Malgré votre avis vous allez changer de majorité. » C'est dire : si les Français veulent changer d'avis, il faut qu'ils puissent le faire. Or, je crois qu'à l'heure actuelles les Français doivent choisir la ligne d'action que leur propose la majorité. Je suis pour la possibilité de l'altrenance, mais je suis pour le choix par les Français d'une ligne politique qui est celle que leur propose la majorité. »*

Le plan pour l'emploi

Le président de la République traite ensuite du chômage : *« En matière économique et sociale, il ne faut pas comparer une situation à ce que serait une situation parfaite, (...) mais à ce qu'aurait été la situation si on avait fait une autre politique.*

» Face à la crise, la question est de savoir : avons-nous agi à temps ? Et ma réponse est oui. Les mesures qui ont été prises étaient-elles celles qui convenaient à la France ? Et ma réponse est oui. »

A propos des actions lancées auparavant, il affirme : *« Il ne faut jamais oublier que l'emploi et l'économie, ça marche ensemble. (...) La première direction est l'indépendance énergétique de la France. (...) Qui a pris la décision ? Qui l'a conduite à son terme ? Ce sont bien, du temps de mon septennat, les deux gouvernements successifs. L'industrie nucléaire française est maintenant totalement indépendante. »* Les deux autres directions indiquées par M. Giscard d'Estaing sont la compétitivité des entreprises et l'effort en faveur de la recherche.

Le chef de l'Etat rappelle son engagement : *« Tout jeune devra avoir un emploi ou une formation. »* Il indique ensuite que l'effort engagé pour améliorer le sort des personnes âgées a représenté 50 milliards de francs et pour 1980, une dépense de 12 milliards de francs. *« Les propositions que je fais pour l'emploi sont d'un ordre de grandeur inférieur à ce que nous avons fait — collectivement — pendant le premier septennat. (...) Le gouvernement a aussi engagé, pour le septennat, deux autres actions de dépense : l'une en faveur des handicapés — et la dépense supplémentaire en sept ans en ce domaine a été de 24 milliards de francs, et 8 milliards de francs supplémentaires en 1980 — l'autre pour les familles, où la dépense a été du même ordre de grandeur : 23 milliards de francs pendant le septennat.*

» Donc les Français ont pu faire, pour les personnes âgées, les handicapés et les familles, un effort de rétablissement de situation qu'ils peuvent faire actuellement pour les personnes à la recherche d'un emploi. »

A propos de l'incitation au départ des travailleurs immigrés, le chef de l'Etat rappelle qu'il souhaite la mise sur pied d'une formule prévoyant des *« contrats retour-recrutement »* passés entre le gouvernement et les entreprises (*le Monde* du 31 mars). Il précise le nombre de postes qui pourront être concernés : sur un million et demi de travailleurs immigrés en France, sept cent mille peuvent être concernés par *« la possibilité du retour »*. *« De 1980 à 1985,* note-t-il, *nous devons viser un ordre de grandeur de deux cent cinquante mille départs. »*

Après avoir précisé les mesures prévues pour l'avancement éventuel de l'âge de la préretraite, M. Giscard d'Estaing affirme : *« En tout cas, si l'opposition veut s'associer au vote de ces dispositions, tant mieux : j'ai dit qu'il devait y avoir une approche non partisane du problème de l'emploi (...). Pourquoi ne pas voter les mesures que nous proposons ? Mon calendried est très précis : négociation patronat-syndicats aboutissant avant l'été sur le problème de la durée et de l'aménagement du temps de travail et dépôt immédiat de projets de loi permettant la préretraite dans le secteur public. »*

Le président de la République évoque ensuite — sans citer les noms de MM. Mitterrand ou Marchais — la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures. Il indique : *« La question est de savoir si le salaire sera un salaire de quarante heures ou un salaire de trente-cinq heures. Les Français, j'en suis convaincu, n'accepteront pas une réduction de leur pouvoir d'achat. Je ne le leur proposerai pas. Or je note que lorsqu'on parle des trente-cinq heures on ne parle pas des rémnuérations alors que c'est la seule question. (...) »*

M. Giscard d'Estaing en vient au *« seul chiffre qui soit cité dans le programme du candidat socialiste : il faut créer cent cinquante mille emplois de fonctionnaires auxquels s'ajouteraient soixante mille emplois* [divers] *: total deux cent dix mille emplois. Le candidat socialiste dit que cela coûterait 12 milliards de francs par an. »*

Alors nous allons faire le calcul. Le président sortant prend alors un stylo-feutre et un grand carton et pose la multiplication. Il aboutit, à raison de 100 000 F par fonctionnaire et de 80 000 F par agent au résultat de 19,8 milliards. *« Le seul chiffre cité dans le programme* [du candidat socialiste] *est un chiffre qui est faux de plus de 50 %. »*

Le président de la République déclare aussi partager *« le sentiment de M. Chirac »*, selon lequel il faut *« freiner l'augmentation des charges qui pèsent sur l'économie française ». « D'autre part vou me dites,* ajoute-t-il, *que M Mitterrand est favorable une négociation concertée sur la réduction de la durée du travail : si tel est le cas, je m'en réjouis. Nous devons rechercher les situations raisonnables partout où elle sont. Si je suis président je proposerai trois sujets pour une politique non partisane (c'est-à-dire une politique conduite par des méthode qui entrent ou qui réduisent l'affrontement des partis). Ces sujets seront : la défense — la période est tellement dangereuse qu'il faudrait que la défense nationale de la France soit soutenue par l'ensemble des partis politiques, ce qui n'est pas le cas, — la politique étrangère (...) et l'emploi.*

Le président sortant traite ensuite du sort des agriculteurs. Il déclare : *« Actuellement, les agriculteurs sont mecontents, car leurs charges ont augmenté plus vite que leurs revenus. En 1980, nous avons garanti leurs revenus. A l'heure actuelle, notre politique est d'obtenir des prix rémunérateurs à Bruxelles en 1981. Il faut que, désormais, les prix de ce qu'ils vendent évoluent au même rythme que ceux des produits qu'ils achètent. »*

A propos des cadres moyens, il souligne : *« Ils ont le sentiment d'avoir été ignorés durant ces dernières années. Il faut que cette catégorie soit traitée avec justice. Par exemple, il faudra l'année prochaine élargir les tranches du barème de l'impôt sur le revenu. Il faudra également revoir les plafonnements qui excluent les cadres de certaines mesures sociales. »*

Le chef de l'Etat évoque alors sa rencontre de Varsovie avec M. Brejnev, et précise, que le compte rendu de l'entretiens a été déposé, par ses soins, aux archives nationales. *« On connaîtra donc le détail, de cette conversation et à ce moment là, bien des engagements apparaîtront à la fois légers et injustes ».* M. Giscard d'Estaing relève, ensuite, les propos tenus par M. Mitterrand pour qualifier sa politique extérieure (4). *« Il y a un langage qu'on ne doit pas tenir vis-à-vis du président de la République, même si ce langage amuse, car il amuse aux dépends de la réputation de la France à l'extérieur. »*

Interrogé sur l'attitude que devraient observer la France et les pays occidentaux en cas d'affrontements internes en Pologne, M. Giscard d'Estaing déclare : *« Notre attitude sera d'aider la Pologne. La France a aidé la Pologne dès 1980 pour des montants considérables. Notre aide a représenté quatre milliards de francs en 1980. Notre aide en 1981 représentera un montant du même ordre (...) Cette aide est destinée à permettre aux Polonais de réorganiser leur économie, bien bien entendu sans interventions extérieures, sans violences exxtérieures qui reviendraient sur les acquis du peuple polonais ».*

Tirant les leçons des conflits mondiaux dans lesquels la France a été impliquée, M. Giscard d'Estaing explique l'effort entrepris pour assurer la sécurité de notre pays et ajoute : *« Je n'ai pas voulu refaire les erreurs historiques du passé, c'est-à-dire ne pas conduire un dialogue avec les autres puissances. » « On doit connaître les intentions des autres puissances et Iles doivent connaître les nôtres. Par exemple, sur l'attitude de l'Union soviétique à l'heure actuelle, je suis convaincu que ce qui leur a été dit par le chancelier Schmidt et par moi-même est certainement un élément qui pèse dans ses décisions. Jusqu'à quand et jusqu'à quel point ? Je ne peux pas le dire, mais c'est certainement un élément important (...) Quand j'entends reprocher au président de la République d'avoir poursuivi un dialogue pour la paix et quand je pense aux attitudes qu'ont été prises depuis quinze ans en ce qui concerne notre défense nationale, les moyens de cette défense nationale, je dis là qu'il y a un haut degré d'irresponsabilité. »*

« Un haut degré d'irresponsabilité »

Interrogé sur les relations Est-Ouest et, notamment, sur le reproche que lui font ses concurrents d'être « trop mou » à l'égard de l'Union soviétique, M. Giscard d'Estaing répond : *« Je ne viens pas ici en posture d'accusé. »* Il fait état d'une *« espèce de petite brochure éditée à grands frais »*, qui circule dans Paris et qui *« prétend que le président de la République est un agent des Soviétiques »*. M. Giscard d'Estaing considère que le traiter, dans le même temps, de *« monarque »* et d' *« agent des Soviétiques »* constitue un *« outrage à l'égard des Français ». « Cette brochure,* ajoute-t-il, *je voudrais bien savoir qui la paie. »*

M. Giscard d'Estaing relève qu'*« on a dit que l'invasion de l'Afghanistan avait suivi mon voyage officiel en Inde ». « Or* remarque-t-il, *le premier événement remonte au 27 décembre 1979, alors que mon voyage en Inde a eu lieu le 25 janvier 1980* (2) *». « On a dit qu'il y avait eu* (après l'invasion de l'Afghanistan) *des réacttions, d'une extrême rapidité, sauf les miennes». « Le 28 décembre, il y a eu une réactions des affaires étrangères françaises ; le 30 décembre, une réunion, à Londres, des principales puissances occidentales, le 2 janvier, j'ai écrit un elettre aux dirigeants des partis politiques, notamment M Marchais et Mitterrand, qui n'avaient pas, jusque là, réagi (...). La première déclaration qui a été faite sur l'Afghanistan comparait, pour la condamner, l'entrée des forces soviétiques aux actions, décidées par la France en Afrique. Voilà, en effet, un beau sentiment national !* (3) *».*

M. Giscard d'Estaing remarque ensuite : *« On me reproche de n epas m'entendre très bien avec le colonel Kadhafi ; j'accepte cette critique. »* Il répond ensuite au reproche qui lui avait été fait d'avoir regardé Israël avec des jumelles depuis la Jordanie (5). *« J'ai refusé,* dit-il, *que ce geste ait une valeur de symbole. Je suis parti d'Amman pour aller voir le Jourdain et nous nous sommes posés en hélicoptère sur une hauteur d'où on voyait, en face, le territoire d'Israël. Il y avait des installation, militaires. J'ai dit que je n'acceptais pas que l'on me photographiât dans un emplacement de cette nature. J'ai dit : Je ne veux pas qu'il y ait une image représentant le président de la République française regardant Israël avec une paire de jumelles. Il n'y a jamais eu cette image. »*

M. Giscard d'Estaing revient à la politique intérieure et relève que toute élection démocratique, dans le monde, se joue *« à cinquante cinquante »*. Tout dépend, ajoute-t-il, de l'attitude qu'adopteront les élus au lendemain du scrutin. *« Ils peuvent prendre une attitude d'écrasement de l'adversaire ou ils peuvent prendre une attitude de conduite démocratique des affaires du pays. Elu, je prendrai l'attitude de la conduite démocratique des affaires de la France. (...) Il serait illégitime de dissoudre l'Assemblée. » « Si je suis élu,* conclut M. Giscard d'Estaing, *je dédierai mon septennat nouveau à la jeunesse parce que c'est elle qui apportera le souffle, la nouveauté, l'ardeur dans les affaires de la France. »*

---

(1) 48 % des ouvriers (profession du chef de famille) interrogés par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur* (*le Monde* daté 29-30 mars) se déclarent à gauche, 26 % se déclarent à droite, 18 % refusent de se classer et 8 % ne savent pas.

Selon le sondage réalisé par l'IFOP pour *le Point* (*le Monde* du 24 mars), on peut, à partir de la composition de l'électorat des principaux candidats, reconstituer les intentions de vote des ouvriers (profession du chef de famille). MM. Giscard d'Estaing et Marchais obtiennent 27 % de voix dans cette catégorie contre 38 % à M. Mitterrand et 8 % à M. Chirac.

En avril 1978, *le Nouvel Observateur* avait publié une enquête post-électorale de la SOFRES d'où il ressortait que 36 % des ouvriers avaient voté pour des candidats du P.C., au premier tour, 27 % pour le P.S., 16 % pour l'U.D.F., 14 % pour le R.P.R., 4 % pour l'extrême gauche, 2 % pour des « divers opposition » et 1 % pour des « divers majorité et divers droite ».

(2) M. Giscard d'Estaing fait sans doute allusion aux propos tenus par M. Chirac le 17 février, lors de l'émission « le Grand Débat » sur TF 1. Celui-ci avait en effet déclaré : *« En moins de dix-huit mois, nous avons appris par un communiqué au sommet franco-allemand que, dans la conjoncture actuelle, compte tenu du comportement soviétique, il fallait resserrer les liens de solidité avec les pays occidentaux. Quelques semaines après, nous apprenions par un communiqué au sommet diffusé à New-Delhi (...) que la France et l'Inde étaient — je vous le donne en mille — à la tête des pays non alignés. Quelque temps après, hélas ! l'Afghanistan est envahi (...). »*

(3) Le bureau exécutif du parti socialiste avait publié un communiqué, mercredi 2 janvier 1980, dans lequel il était notamment indiqué : *« Le P.S., opposé à toute ingérence d'un Etat dans les affaires d'un autre Etat, condamne cette intervention* [de l'U.R.S.S en Afghanistan] *comme il a condamné les interventions américaines en Asie du Sud-Est et en Amérique latine ou les interventions du gouvernement français en Afrique (...). »*

(4) Le lundi 16 mars, lors de l'émission « Cartes sur table » sur Antenne 2, M. François Mitterrand avait critiqué le voyage effectué à Varsovie par M. Giscard d'Estaing. Il avait ajouté, à propos de l'article de la *Pravda* qui dressait un bilan plutôt favorable de l'action du président sortant : *« Il fallait bien que le voyage à Varsovie puisse recevoir un salaire. »*

(5) Le 17 février, lors du « Grand débat », M. Chirac avait déclaré : *« Tantôt l'on condamne le processus des accords de Camp David, tantôt l'on se remet d'accord afec le président Sadate après avoir été jeter un coup d'œil à la jumelle d'un territoire arabe sur le pays d'Israël (...) »* C'est les 8 et 9 mars 1980 (*le Monde* du 11 mars) que M. Giscard d'Estaing s'était rendu en Jordanie. A Oum-Qeis, promontoire qui surplombe les points de rencontre des frontières d'Israël et de la Syrie occupée, le président de la République avait refusé de descendre de son hélicoptère, au motif suivant : *« Le président ne peut pas se laisser photographier sur des installations militaires à l'étranger. »* On avait dit à l'époque que M. Giscard d'Estaing avait observé le territoire d'Israël à la jumelle ; ce qu'il a confirmé lundi soir à « Cartes sur table ».

VU

Monsieur Giscard d'Estaing

Il n'y en a que pour le candidat-président depuis trois jours à l'écran. Le plan anti-chômage, la réunion de Pantin, ont occupé pendant tout le week-end une place démesurée dans nos journaux télévisés. Un véritable matraquage. Ce n'est donc pas un mince mérite que d'avoir réussi à capter et à retenir pendant près de quatre-vingt-dix minutes notre attention.

Le cadre de l'émission y était pour beaucoup : la présence du public autorisé cette fois à suivre « de visu » le débat, un public muet comme une carpe à vrai dire, pétrifié par le respect, la table ronde rapprochant les interlocuteurs ; la façon de s'adresser avec une familiarité toute démocratique à M Giscard d'Estaing en l'appelant par son nom au lieu de lui donner sans cesse du « monsieur le président » à l'instar de Jean-Marie Cavada, la semaine dernière sur TF 1 : la décontraction d'Alain Duhamel — Jean-Pierre Elkabbach avait l'air plus crispé ; enfin l'absence de questions d'ordre personnel du genre diamants, passion de la chasse, goût du protocole, tout a contribué à l'unité de ton et à la vivacité enjouée de la discussion.

Deux remarques cependant. D'abord l'impression que M. Giscard d'Estaing se moque un peu du monde quand il accuse les médias de nuire, en le suivant de trop près, en le harcelant — arrêtez les flashes ! — à la simplicité de ses rapports avec les Français. Il ne faut tout de même pas oublier que c'est à la demande, forcément, comment pourrait-il en être autrement, que même ses repas d'anniversaire dans l'intimité familiale sont l'objet de reportages et de photos. Ensuite, la force même de sa démonstration sur sa capacité à créer un million d'emplois dans les années qui viennent — pour le gros du troupeau électoral ça paraissait très simple, très facile, en effet, — donnait du coup l'impression désagréable d'une espèce de chantage : j'aurais pu le faire, je peux le faire et le ferai, à condition que vous me signiez un nouveau bail à l'Elysée.

CLAUDE SARRAUTE.

Réactions et commentaires après les déclarations de

Trop, c'est trop

nous déclare M. Edmond Maire

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., nous a déclaré en complément de son article de politique générale (lire page 13) :

« Lundi soir, à « Cartes sur table », la désinvolture de Giscard d'Estaing a atteint des sommets. Parfaitement satisfait de ce qu'il a fait depuis sept ans, il n'a rien renié ; le président sortant, souriant et assuré, a montré son extraordinaire faculté de faire prendre des vessies pour des lanternes. Mais trop, c'est trop.

Des milliers de jeunes téléspectateurs, angoissés par le chômage, ont certainement ressenti comme un camouflet l'envolée finale appelant à l'enthousiasme de la jeunesse. Quand on est sans travail, on ne s'enthousiasme pas pour le vide, on y sombre. Involontairement sans nul doute, le président sortant a montré ce qu'il en était réellement de son *fameux plan pour l'emploi* : c'est un plan nul. D'abord, comme il l'a dit lui-même, il s'inscrit dans la continuité de la politique menée depuis sept ans, une continuité accablante qui nous mène tout droit aux deux millions cinq cent mille chômeurs prévus par le huitième plan pour 1985. Ensuite, et *a contrario*, parce qu'il coûtera très peu, selon les dires mêmes du candidat puisque, pour l'essentiel, il ne consiste qu'en une mise en valeur de décisions déjà prises.

M. Giscard d'Estaing continue de s'opposer au partage de l'emploi, et plus précisément à la réduction de la durée du travail vers les trente-cinq heures. Il prend prétexte de la volonté légitime des salariés de défendre leur *pouvoir d'achat pour refuser de* s'engager dans cette voie. Il n'envisage même pas d'issue positive pour une réduction de la durée du travail qui s'accompagnerait d'un resserrement de l'éventail des revenus, d'un autre partage des gains de productivité à venir, d'une meilleure utilisation des équipements, et il renvoie à de nouvelles discussions syndicats-patronat en ayant le front de prétendre que la négociation dans l'impasse a été abandonnée pour des raisons électorales !

Alors que c'est la faiblesse des positions patronales, conformément à la politique gouvernementale, qui a conduit à l'échec ! Alors qu'il est patent qu'on ne pourra créer de nouveaux emplois qu'en réduisant la durée du travail à la fois au plan national interprofessionnel et au plan des branches et des entreprises. La reprise des négociations — car nous entendons bien qu'en tout état de cause au lendemain de l'élection présidentielle, l'action impose de nouvelles négociations — devra nécessairement être articulée entre les différents centres de décision.

Le président sortant confirme sa volonté de renforcer les inégalités en matière d'emploi : il réserve le temps partiel au femmes qui cherchent un emploi, y compris celles, les plus nombreuses, qui veulent travailler à plein temps. Il veut prolonger la formation-parking pour les jeunes qui ne trouvent pas un premier emploi au lieu de lancer en grand une politique économique de création d'emplois. Il entend supprimer les allocations de chômage aux chômeurs immigrés en leur faisant miroiter les sommes ainsi mises de côté comme pécule possible s'ils se résignent à partir. Cette remise en cause d'un droit social égalitaire entraînerait une grave discrimination et constituerait un moyen de pression aussi *honteux* qu'*inadmissible*. Et pendant ce temps-là les privilèges et les inégalités criantes continueront de fleurir, la cohésion de la société française s'émiettera davantage, les marginaux se multiplieront tout en étant toujours plus étroitement contrôlés par les contraintes administratives et étatiques.

Reste le dernier argument du président : c'est grâce à lui que les grèves ont été aussi peu nombreuses en 1980. Oui, l'on peut ainsi jouer avec le feu un moment, compter sur le chômage et l'angoisse du lendemain pour contenir un temps la pression sociale. La recette n'est pas nouvelle. Mais l'histoire de notre pays et de notre continent a montré les risques énormes pris par ceux qui jouent ainsi les apprentis sorciers. La désinvolture ne peut faire oublier que, au fond, ce que propose Giscard c'est d'entrer dans l'avenir à reculons. »

M. FABIUS (P.S.) : une bonne dose d'ennui...

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S. : « *La fusée Giscard à trois étages est maintenant connue : au premier étage l'emploi, au deuxième les inégalités, au troisième étage le chômage avec la dose habituelle de marketing, en direction cette fois des personnes âgées, des handicapés, des ouvriers, des artisans, des employés, des cadres moyens, des agriculteurs, des fonctionnaires, des militaires et des P.M.E. Au total, Valéry Giscard d'Estaing s'est montré égal à lui-même avec en plus une bonne dose d'ennui.* »

M. HERNU (P.S.) : pas question de cautionner la politique de défense.

Responsable de la défense au parti socialiste et membre du conseil politique de M. François Mitterrand, M. Charles Hernu, député (P.S.) du Rhône, nous a déclaré mardi matin 31 mars :

« *S'il est un domaine qui intéresse tous les Français, c'est bien celui de la défense. Sur ce point, le candidat sortant oublie sa propre pratique. Pendant sept ans, il a décidé de trancher seul, en la matière, en conseil de défense, méprisant le Parlement et même sa propre majorité. Par l'accent mis sur les forces nucléaires tactiques, la doctrine de dissuasion s'est infléchie sans débat. L'accroissement des forces d'intervention pose aussi un problème : au service de quelle politique étrangère ? Il ne saurait être question de cautionner en quoi que ce soit de telles inflexions majeures.* »

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : dédoublement de personnalité.

M. Michel Crépeau, candidat du M.R.G. à l'élection présidentielle : « *L'invention du président-candidat consiste pour le président à se prévaloir des intentions du candidat et, pour le candidat, à se féliciter de l'autorité du président. Qu'un autre candidat le critique et Valéry Giscard d'Estaing s'insurge au nom du président. Qu'on évoque le chômage et Valéry Giscard d'Estaing promet au nom du candidat. Etrange dédoublement de personnalité ou l'habileté verbale du candidat vient au secours des insuffisances du président.* »

« L'HUMANITÉ » : un numéro de démagogie.

René Andrieu, directeur-adjoint de *l'Humanité*, écrit, mardi 31 mars, dans le quotidien du P.C.F., que M. Giscard d'Estaing a fait, lundi, à la télévision, un « *numéro de démagogie* ».

« *Comment pourrait-on nourrir la moindre illusion sur le nouveau plan que le président sort de son chapeau à un mois de la consultation ?*, demande-t-il. *N'avait-il pas promis dès 1974 de vaincre l'hydre du chômage ? N'avait-il pas choisi d'abord pour mettre en œuvre cette politique un premier ministre dont il louait les exceptionnelles vertus (il s'appelait M. Chirac) puis un autre qu'il nous présenta comme le meilleur économiste du royaume et* « le maréchal Joffre » *du redressement français ? Résultat : plus de deux millions de chômeurs. A croire qu'à la place de ce calculateur un danseur n'eût pas fait pire.* »

René Andrieu souligne que ce bilan résulte d'une « *volonté politique mûrement réfléchie* ». Relevant que, selon M. Mitterrand, cinq des sept mesures contre le chômage proposées par M. Giscard d'Estaing rejoignent le programme du P.S., il écrit : « *A l'évidence, le candidat socialiste a manié dangereusement la gaffe en mettant lui-même l'accent sur l'étrange ressemblance qui existe entre ses propres options et le plan de M. Giscard d'Estaing.* »

M. BARIANI (parti radical) : le mérite de l'opportunité.

M. Didier Bariani, président du parti radical : « *Le plan pour l'emploi a d'abord le mérite de l'opportunité. Venant à son heure, c'est-à-dire une fois assurées et confortées les bases de l'indépendance énergétique et d'une compétitivité des entreprises indispensables à la santé du tissu de notre économie, ce plan présente la particularité unique dans cette campagne de s'attacher aux réalités de la décennie qui s'ouvre et non à celle qui s'est achevée.*

» *En outre, ce plan est le seul qui comporte des éléments chiffrés sérieux. Enfin, ce plan est pleinement national.* »

LA C.G.C. : scepticisme.

Les dirigeants de la C.G.C. ont critiqué, lundi 30 mars, le plan de lutte contre le chômage proposé par M. Giscard-d'Estaing. Ces propositions, a déclaré M. Menu, président de la C.G.C. « *nous laissent sceptiques, rêveurs. On peut s'interroger sur des mesures utiles comme la formation et se demander pourquoi elles n'ont pas été prises avant. On peut s'interroger sur d'autres mesures : la réduction du nombre de travailleurs immigrés n'entraîne pas* ipso facto *des emplois pour tous les Français* ».

Quant à l'avancement de l'âge de la préretraite de soixante à cinquante-huit ans, elle a été jugée « *paradoxale* » par M. Menu qui a fait état à la fois des charges supplémentaires qu'elle entraînerait et de la prolongation de la durée de la vie. « *Nous ne pouvons pas admettre que le plein emploi soit réglé par une inactivité de plus en plus précoce des salariés* », a ajouté M. Menu, qui, faisant allusion à certains accords prévoyant la préretraite dès cinquante-cinq ans, a affirmé que cette solution était « *insupportable* ». Et M. Menu a conclu, sur ce point : « *Nous attendons du candidat Giscard d'Estaing des déclarations crédibles* », la C.G.C. estimant que « *la solution est le redéploiement économique et la création dynamique d'emplois* ».

Deux logiques

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

La célèbre définition d'André Siegfried, selon laquelle l'homme de gauche est un optimiste, l'homme de droite un pessimiste, trouve une remarquable illustration dans les propositions des deux principaux candidats en matière de chômage.

M. Mitterrand, et c'est ce qui fait son charme, est fondamentalement optimiste. Pour lui, le souhaitable et le possible ont légèrement tendance à se confondre : lutter contre le chômage, c'est tout simplement donner du travail à tous ceux qui souhaitent travailler. Comment ? *Notamment par la création d'emplois* d'utilité collective d'une part, le partage du travail disponible d'autre part : c'est le thème, ou le mythe, de la semaine de trente-cinq heures. Peut-on concevoir thème plus séduisant ? L'allègement des uns permettra l'accès des autres à un emploi...

Malheureusement, le leader socialiste ne nous a pas encore dit de façon suffisamment précise comment il croit pouvoir parvenir à un tel résultat : l'espoir mis en des négociations futures est bien aléatoire ; la référence à la législation de 1936, dont on sait quels furent les résultats, bien imprudente.

M. Giscard d'Estaing, lui, n'a pas la *même* foi : c'est *un* pessimiste, il ne croit pas une seule seconde que les intéressés accepteraient, avec la réduction de leurs horaires de travail, une réduction signifiante de leurs rémunérations, et dès lors ce serait comme en Belgique, l'échec complet : renchérissement des prix et du chômage...

Seulement, il n'y a pas trente-six solutions. Si, à tort ou à raison, on écarte comme irréaliste la perspective d'un partage du travail disponible, il ne reste qu'une voie et une seule : le retrait de certaines catégories sociales, mises à l'écart pour que les autres puissent conserver ou obtenir un emploi à plein temps. On paiera donc, au prix fort s'il le faut, un billet de retour aux immigrés ; on achètera, dès cinquante-huit ans, le départ des travailleurs les plus âgés ; et, en marge, on canalisera les femmes sur des emplois à temps partiel. T : sont les points essentiels du programme du « candidat sortant », qui reste ainsi — c'est le contraire qui serait étonnant et même choquant — dans le droit fil des grandes options antérieures (1). Même si, sur quelques points plus secondaires, on enregistre quelques heureuses nouveautés qui, proposées par Robert Boulin en juillet 1978, avaient été jugées ineptes — la « cinquième équipe » dans le travail posté, par exemple — par M. Raymond Barre...

Les propositions présidentielles permettront-elles d'enrayer l'aggravation de la situation de l'emploi ? Même si un million d'emplois étaient effectivement libérés, il serait permis d'être réservé. Or ce chiffre paraît bien théorique ! Quoi qu'il en soit, la position de M. Giscard d'Estaing a le mérite de poser très clairement les termes du problème : « *Le partage du travail disponible est possible ou il ne l'est pas. S'il l'est, que mon adversaire en fasse la démonstration ; à défaut d'une telle démonstration, force est de radicaliser les solutions déjà retenues, pour la simple raison qu'il n'y en a pas d'autres.* » Et le président pourrait ajouter que si cette radicalisation devait se révéler insuffisante, il n'y aurait de toute façon d'autre possibilité que de renvoyer de plus larges contingents d'immigrés, d'abaisser d'un nouveau cran l'âge de la retraite, de canaliser les femmes dans d'autres emplois marginaux. La force des choses, en somme.

Ce débat, dans lequel s'affrontent deux convictions inconciliables, devrait s'approfondir dans les prochaines semaines. Mais si passionnant soit-il, il resterait infiniment médiocre si toute la lumière n'était pas faite, parallèlement, sur ses aspects financiers : sur qui, exactement, retombera le poids des mesures envisagées ?

En poussant à l'extrême les deux logiques en présence, on pourrait dire que, pour M. Mitterrand, *c'est* là un faux problème puisqu'il compte *fournir du travail à tout le monde...*, *mais que pour M. Giscard d'Estaing* cette question, au contraire, est cruciale puisque sa démarche consiste, notamment, à mettre beaucoup plus d'inactifs complets à la charge des actifs.

Qui paiera ?

La *question* est d'autant plus grave *qu'au regard de la répartition* de ses prélèvements obligatoires — prélèvement fiscal et prélèvement social — la France a été maintenue dans un état d'arriération profonde. La part de l'impôt sur le revenu, impôt progressif comme chacun sait, reste fixée à un niveau ridicule au regard de ce qui se passe dans les autres pays ; 13,2 % des prélèvements obligatoires chez nous en 1978 ; 29,4 % pour l'ensemble des pays de la Communauté européenne ; 32,2 % pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. Et forcément pour les cotisations sociales qui, elles, ne sont pas progressives mais largement plafonnées, donc dégressives, c'est exactement l'inverse : 42 % de nos prélèvements obligatoires ; 27,3 % pour l'ensemble des pays de la Communauté, 29,7 % pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

Les structures de nos prélèvements sociaux atteignent un tel degré d'aberration, aussi bien du point de vue de l'équité que d'un point de vue économique, que si les Français étaient mieux informés, ils seraient pris de stupeur. Là sont bien, en réalité, les données fondamentales sur lesquelles la campagne présidentielle aurait dû porter en tout premier lieu, si l'on prenait les Français pour des citoyens à part entière.

Sans doute, et ce sera bien grand dommage, ces données dont tout dépend, seront-elles occultées. Espérons néanmoins qu'une question simple et précise ne sera pas éludée : ces dépenses nouvelles seront-elles, comme à l'habitude, financées par de nouvelles cotisations, au risque de voir nos entreprises étouffer littéralement sous le poids de l'imposition sociale ? Ou par l'impôt ? Et par quel impôt exactement ? Tout de même, on aimerait bien savoir !

(1) Le président compte que la grande négociation sur l'excellent rapport Giraudet, négociation qui aurait réussi si les pouvoirs publics l'avaient tant soit peu encouragée, aboutira en 1981. C'est possible, mais elle n'aura aucun effet sur l'emploi.

L'embauche de deux cent dix mille fonctionnaires

Le P.S. maintient et explique ses chiffres

Le P.S. a échafaudé plusieurs hypothèses, relatives à la création d'emplois dans le secteur public. Celle qui a sa préférence est la suivante : il s'agit de créer 210 000 emplois de titulaires, « *uniquement des emplois d'Etat* », ventilés dans les trois premières catégories de fonctionnaires (A, B et C).

Deux salaires moyens bruts, rémunérations de « début de carrière » puisqu'il s'agit d'embaucher des jeunes, ont été calculés : 3 643 F par mois dans « l'hypotèse basse » — plus de fonctionnaires C que A — ; 4 107 F selon « l'hypothèse haute » — plus d'agents de l'Etat A ou B que C.

A ces salaires s'ajoute toute une série de charges : indemnité de résidence, primes, prestations sociales. On aboutit alors, dans le premier cas, à un salaire mensuel moyen brut de 5 330 F. Soit une rémunération annuelle de près de 64 000 F, qui, multipliés par 210 000, donne une somme d'environ 13,5 milliards de francs. Dans le deuxième cas, on parvient à un montant total de l'ordre de 14 milliards. Si ces totaux dépassent un peu les 12 milliards annoncés précédemment par M. Mitterrand, c'est qu'ils ont été rajustés et calculés au 1er juillet 1981. Ces 12 milliards, arrêtés au 1er janvier dernier, englobaient aussi des emplois non titulaires, selon une autre hypothèse du P.S.

Pourquoi, dès lors, le *président* sortant a-t-il, crayon feutre à l'appui, parlé de 20 milliards de francs ? Le *P.S. fournit l'explication suivante* : le candidat Valéry Giscard d'Estaing a, comme l'a fait aussi la C.G.T. — ce qui ne manque pas d'être symptomatique, dit-on au parti socialiste, — pris en considération, dans ses calculs, non seulement le salaire médian et les charges sociales, mais aussi toutes les *dépenses* relatives au poste de travail : achat du *matériel de bureau*, investissements dans les services (et certains sont très onéreux, comme ceux des laboratoires) etc. On arrive alors à une somme moyenne annuelle de près de 100 000 francs, ce qui donne effectivement, multiplié par 210 000, le chiffre de 20 milliards de francs — 19,8 milliards de francs exactement, — avancé par le président sortant. Mais, *commente-t-on au P.S.*, est-ce honnête de calculer ainsi ?

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, partisan de M. Michel Debré, estime que M. Mendès France lors du « Club de la presse » d'Europe 1 « *n'a proposé rien d'autre que le retour, grâce à la façon dont M. François Mitterrand interpréterait la Constitution, au régime néfaste d'autrefois* ».

M. Giscard d'Estaing à l'émission « Cartes sur table »

La poudre aux yeux des chiffres

Le vœu du président de la République, ou plutôt du citoyen-candidat qu'il était, lundi soir 30 mars, à l'émission « Cartes sur table », était qu'en l'écoutant ses auditeurs en tireraient l'impression du sérieux de son plan, dans l'absolu bien sûr et encore plus en comparaison avec ceux de ses « concurrents ».

Dans l'interview qu'il avait donnée à *l'Express* et dont ses propos télévisés constituaient en quelque sorte un commentaire, M. Giscard d'Estaing déclarait : « *Une société industrielle digne de notre temps ne peut avoir d'autre objectif que le plein emploi. Le seul objectif possible c'est de tendre vers le plein-emploi.* » En d'autres temps — il était encore ministre des finances, — M. Giscard d'Estaing avait pareillement proclamé qu'en matière d'inflation le seul degré acceptable était le degré zéro. Sans doute s'est-il efforcé depuis lors de se rapprocher de cet état idéal. L'expérience a prouvé que l'on n'a pas cessé de s'en éloigner.

Incorrigible technocrate

On dispose toutefois d'un document qui permet d'assurer qu'au moment où les Français l'ont élu président de la République, M. Giscard d'Estaing se faisait de l'inflation une idée qui le rendait incapable de concevoir une politique propre à réduire si peu que ce soit, sinon temporairement, et comme par hasard, la virulence du mal. Dans un article publié en janvier 1974 dans *l'Expansion*, M. Giscard d'Estaing analysait ce qu'il appelait « les quatre inflations » — l'inflation par excès de la demande de biens, l'inflation par la hausse des coûts des matières premières, l'inflation par contagion des pays voisins, l'auto-inflation des prix et des salaires — sans jamais, une seule fois, s'aviser que le phénomène pourrait avoir pour origine un vice de fonctionnement des circuits monétaires et des modes de financement (endettement excessif).

Dans ces conditions, on ne doit pas s'étonner qu'aucune réforme n'ait été entreprise pendant le septennat, de nature à réduire sérieusement les pressions inflationnistes en France. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le président qui sollicite un mandat nouveau est aujourd'hui mieux préparé à résoudre le problème du chômage qu'il ne l'était sept ans auparavant à aborder celui de l'inflation, sans compter que la tâche qui s'ouvre devant lui sera double, puisque ce dernier problème n'a toujours pas été résolu et que, sans guérison de l'inflation, il est vain d'espérer de se rapprocher de l'objectif du plein-emploi. Les taux d'intérêts élevés qui accompagnent l'inflation finissent nécessairement par déclencher un processus de « désindustrialisation » comme on le voit en Grande-Bretagne, en Italie et aux Etats-Unis. La France est menacée par le même phénomène.

A ses concurrents, M. Giscard d'Estaing reproche de proposer des remèdes artificiels et qui se sont révélés tels à l'expérience quand ils ont été mis en application dans d'autres pays. De son aptitude à en concevoir de meilleurs dépendra, s'il est réélu, le sort de centaines de milliers de jeunes et de moins jeunes (on a oublié dans le feu de la campagne le chômage pourtant cruel des quadragénaires et des quinquagénaires).

Le propre du raisonnement technocratique est qu'il n'est un raisonnement qu'en apparence. Il expose des statistiques qu'il rapproche les unes des autres en pensant qu'il en sortira une explication. Attribuer (voir l'article de *l'Expansion* cité plus haut) la hausse des prix à la hausse des salaires sans jamais se demander si les deux phénomènes ne sont pas autre chose que la double manifestation d'un dérèglement monétaire, c'est raisonner de la même façon que rendre compte du chômage par une analyse de la situation démographique et du nombre des immigrés travaillant encore en France. C'est en quelque sorte l'image du monde réel comme on la perçoit du poste d'observation d'un cabinet ministériel. Parce qu'on peut agir sur telle ou telle variable (ici, par exemple, l'âge du départ en préretraite ou le nombre des autorisations de travail délivrées aux étrangers), on croit que leur maniement constitue la clef du problème.

C'est pourquoi le technocrate a beau faire maintes objections à la thèse selon laquelle on combat le chômage en réduisant la durée du travail, l'idée du partage du travail, ou, si l'on préfère du partage du chômage, ne lui est pas fondamentalement étrangère dans la mesure où, elle aussi, s'appuie sur une argumentation statistique des plus simplistes.

De cette connivence, M. Giscard d'Estaing donne un exemple dans l'interview à *l'Express*, où il déclare : « *Je disais à l'instant qu'il suffirait — apparemment — de réduire de 7 %* (1) *les horaires de travail sans compensation de revenus : nous ne sommes pas prêts collectivement à le faire aujourd'hui. Mais il suffirait que nous fassions chaque année une partie du chemin pour que cette action étant ajoutée à toutes les autres, le problème du chômage soit fondamentalement changé.* »

Cette pseudo-argumentation tiendrait à la rigueur si on imaginait un processus instantané (l'embauche des chômeurs venant immédiatement compenser la réduction des horaires sans augmenter les charges globales de main-d'œuvre), mais il n'y a aucune chance de réaliser cette simultanéité. La diminution des horaires aurait pour premier effet de restreindre (à productivité constante) le volume des biens en services échangés, autrement dit de contracter les débouchés, et, par conséquent, de réduire encore un peu plus les offres d'emploi présentées par les employeurs. Tel est le sens de l'évolution la plus probable qu'indique un raisonnement économique fondé sur l'offre (application pratique de la loi dite des débouchés).

Supposons un instant que demain la France soit obligée d'accueillir dix millions de réfugiés, disposant d'une bonne formation professionnelle, ce qui augmenterait d'un tiers la population active.

Faudrait-il en conclure, à supposer résolus les multiples problèmes d'adaptation qu'une telle immigration poserait, qu'il suffirait de réduire d'environ treize heures la durée du travail pour assurer au moins théoriquement le maintien de la situation actuelle de l'emploi dans le pays ? Avancer cette hypothèse suffit à montrer l'absurdité d'une analyse purement statistique du chômage.

L'économie de l'offre est devenue depuis l'élection de M. Reagan un thème à la mode. Cela n'est pas une raison pour ne pas prendre au sérieux le renversement de perspectives que proposent ses théoriciens. Dans la plupart de ses raisonnements, M. Giscard d'Estaing tourne superbement le dos à cette petite révolution intellectuelle. Le mérite de la nouvelle école est de rappeler que le moteur de l'activité économique, c'est la production offerte sur le marché dans des conditions de rentabilité normales.

Dans son principe, l'arrivée à l'âge de travailler de générations nombreuses devrait être considérée comme un gage de prospérité et de création accrue de biens et de services. S'il en est autrement, c'est que, globalement, le fonctionnement de la machine économique est entravé. M. Chirac a incontestablement marqué un point en axant son propre programme (d'autre part fort imprécis) sur ce thème mobilisateur, ce que M. Giscard d'Estaing a dû reconnaître dans son émission télévisée (quand il s'est agi de la diminution des charges pesant sur les entreprises).

Les mesures que préconise le président sortant auront, elles aussi, pour résultat d'accroître les charges pesant sur l'appareil productif du pays. Est-il possible d'en chiffrer précisément le coût comme il l'a fait ? Il ne suffit pas de tenir compte de l'augmentation des dépenses budgétaires, il faudrait prendre en considération l'effet, par nature impossible à chiffrer, de l'aggravation des coûts sur le dynamisme des entreprises. Pousser à la préretraite les fonctionnaires pour les remplacer par des jeunes, n'est-ce pas indirectement appliquer le programme qu'on reproche à M. Mitterrand, c'est-à-dire créer des postes administratifs ? On voudrait encourager l'extension du travail noir, concurrençant les P.M.E., qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

M. Giscard d'Estaing a montré qu'il savait aussi être à l'école de M. Raymond Barre (dans ce qu'elle a de bon) quand il a cité comme condition de la lutte contre le chômage la compétitivité des entreprises, ce qui en langage clair signifie que pour défendre l'emploi il faut pratiquer une politique modérée des salaires. Mais quels que soient les mérites propres du programme d'indépendance énergétique, on ne voit pas très bien quelle est la responsabilité de ce dernier dans la lutte contre le chômage.

C'est pourtant là un argument que M. Giscard d'Estaing a repris devant les téléspectateurs après avoir affirmé à *l'Express* que, économisant 1 % de leur consommation d'énergie, les Français créent quarante mille emplois. Précision absolument invérifiable et faux argument auquel on pourrait répondre par un autre sophisme : si elle importait davantage de pétrole, la France serait obligée d'exporter encore davantage, ce qui la conduirait à créer des emplois dans les industries travaillant pour les marchés étrangers ! La France continuera à s'enfoncer dans ses difficultés tant que la poudre aux yeux des chiffres servira de substitut à une politique économique « *digne de notre temps* ».

PAUL FABRA.

(1) Parce qu'il y a 7 % de chômeurs en France.

POINT DE VUE

Ne pas prendre les jeunes pour de grands enfants

par GUY BÈCHE (*)

DANS le concert de discours spécialement destinés « à la jeunesse » prononcés par les candidats la semaine passée, une absence a été remarquée, celle de François Mitterrand.

Ce n'est pas que ce dernier n'ait rien à proposer qui intéresse plus particulièrement les jeunes : la création d'une indemnité à verser rapidement aux jeunes à la recherche d'un premier emploi, l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de l'éligibilité aux mandats publics (à seize ans pour les délégués du personnel et les membres de comité d'entreprise), la réduction de la durée du service national, l'amélioration de sa compensation financière, de ses conditions matérielles et de son contenu militaire, la suppression des obstacles opposés bureaucratiquement à l'objection de conscience, la démocratisation de la gestion et du contenu du service public d'éducation, la diffusion de l'information en matière contraceptive et orthogénique, l'acceptation précautionneuse du recours au nucléaire, la suppression de la vignette moto : autant de points — et j'en oublie — qui auraient pu donner lieu à des manifestations « jeunes » du plus bel effet télévisuel.

Seulement voilà : de semblables manifestations n'ont qu'un objet, faire passer les jeunes pour une catégorie à part de la population, dont les problèmes seraient différents de ceux des autres catégories. Or il n'est rien de plus fondamentalement faux. Même quand ils revêtent des *formes* particulières, les problèmes auxquels se heurte notre jeunesse sont le produit d'une politique qui frappe tous les Français : chômage massif, débâcle économique dans des secteurs entiers, recul de la démocratie et des libertés de base, diffusion de l'obscurantisme intellectuel : tout cela se tient et n'est susceptible que d'un traitement global. Les jeunes le savent bien.

Il y a plus. Que de démagogie, en vérité, dans ces rassemblements « spontanés » de jeunes amenés à grands frais, par cars entiers, des quatre coins du pays, appâtés par le faible coût du voyage et telle ou telle vedette, pour servir de décor « naturel » à une prestation dont leur présence ne fournit que le prétexte. Que de démagogie dans ces flatteries à l'égard de la jeunesse qui, du seul fait de son âge, serait parée de toutes les vertus.

Est-ce ainsi que l'on parle à des citoyens responsables ? Est-ce ainsi que l'on s'adresse à des adultes ? N'est-ce pas prendre pour de grands enfants un auditoire de jeunes que de le traiter de cette façon ? N'est-ce pas là un exemple supplémentaire de cette très générale capacité du candidat sortant à avoir un langage par interlocuteur, quitte à se contredire ? N'est-il pas temps, enfin, de mettre ordre à tout cela ?

Les jeunes sont des citoyens comme les autres. Les inégalités, les incroyables injustices de notre société se retrouvent chez eux, autant qu'ailleurs et peut-être plus. Il n'y a donc pas lieu de les « prendre à part » et de leur tenir un discours spécial. C'est ce qu'a compris François Mitterrand. C'est donc ce qu'il dit. Et ce qu'il fait.

(*) Secrétaire national du parti socialiste, député du Doubs.

● *A Beauvais (Oise)*, M. Alain Dely (M.R.G.), conseiller municipal, a demandé à M. Pierre Bracque de se démettre de son mandat municipal en raison de sa présence sur la liste des membres du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing. Elu en mars 1977, sur la liste d'union de la gauche, M. Bracque s'était présenté, sans succès, aux législatives de mars 1978, dans la cinquième circonscription de l'Oise, avec le soutien du P.S. Exclu du M.R.G. en novembre 1978, M. Bracque est actuellement directeur du cabinet de M. Robert Fabre, médiateur.

Le candidat du Kremlin ?

(Suite de la première page.)

Grâce à l'interprète de Gomulka, Erwin Weit, qu'on a déjà eu l'occasion de citer dans ces colonnes, on sait maintenant ce que M. Brejnev pensait, au fond du cœur, du général. Weit dans le livre qu'il a publié après avoir choisi la liberté reproduit, en effet, l'essentiel d'une conversation qui s'est déroulée, le 22 avril 1967, en marge du septième congrès du SED, le parti communiste est-allemand, entre le secrétaire général du P.C.U.S., Gomulka, Ulbricht, alors secrétaire général du SED et son actuel successeur, M. Honecker : « *De Gaulle*, déclara M. Brejnev, *est notre ennemi et nous le savons. Le P.C. français, étroit dans ses conceptions et qui ne voit que ses propres intérêts, a cherché à nous monter contre de Gaulle. Et, cependant, qu'avons-nous obtenu ? Un affaiblissement de la position des Américains en Europe. Et ce n'est pas fini. De Gaulle est un rusé renard. Lui-même veut s'assurer l'hégémonie en Europe et cela, bien entendu, contre nous. Mais là, nous devons agir avec souplesse. De toute façon, les conceptions européennes de de Gaulle n'ont aucune chance d'aboutir parce qu'il y a en Europe des pays occidentaux trop puissants qui ne l'admettraient jamais. Mais le bilan, camarades, quel est-il ? N'est-il pas favorable ?* » (1).

(1) Erwin Weit, *Dans l'ombre de Gomulka*. Paris, R. Laffont, 1971, 188 pages.

Lorsque, l'année suivante, éclata le mai parisien, les Soviétiques ne firent pas mystère de leur désir de voir le général rester au pouvoir. Nous ne sommes pas seul à avoir entendu M. Zorine, qui représentait alors à Paris la patrie de la révolution d'Octobre, déclarer, le 30 mai 1968 : « *L'essentiel, c'est que tout se passe dans la légalité.* » L'année suivante, le Kremlin fit des vœux pour Georges Pompidou, qui représentait l'héritage gaulliste, contre Alain Poher, coupable d'euro-atlantisme militant. En 1974, bien que le P.C.F. soutînt François Mitterrand, l'ambassade soviétique commença par parier, là encore, sur le candidat gaulliste : M. Jacques Chaban-Delmas. Puis ce fut, entre les deux tours, la visite inattendue à M. Giscard d'Estaing de l'ambassadeur Tchervonenko qui provoqua, on s'en souvient, une vive protestation de *l'Humanité*.

Le P.C.F., à l'époque, restait sourd aux conseils des « partis frères » de l'Est qui ne cessaient de le mettre en garde contre les risques inhérents à l'alliance avec un parti socialiste plus que jamais suspect d'atlantisme, d'européisme et de sionisme et dont le premier secrétaire n'avait pas hésité à déclarer à Vienne, au lendemain de la conclusion de l'accord sur le programme commun en 1972 : « *Notre objectif fondamental c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le P.C. lui-même, afin de faire la démonstration que, sur les cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste. C'est la raison de cet accord.* »

Georges Marchais devait tenir ce propos pour simple rodomontade. En léniniste conséquent il ne pouvait certes ignorer qu'il n'y a pas place pour deux caïmans mâles dans le même marigot, mais sans doute était-il convaincu que le seul caïman mâle, c'était lui. Il fallut la désagréable leçon des législatives partielles de l'automne de cette même année 1974, dont le P.C.F. fit les frais, pour qu'il commence à se poser sérieusement des questions non pas tant sur les intentions du P.S. que sur sa force.

Les Soviétiques devaient manifester par la suite une faveur grandissante à M. Giscard d'Estaing. Nous l'avons entendu porter aux nues à l'été 1975, à Moscou, par M. Kirilline, avec lequel il avait partagé pendant des années la coprésidence de la commission franco-soviétique et qui savait à ce titre le rôle considérable joué par lui dans le développement des échanges économiques entre les deux pays. Comme nous demandions au vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. ce que les communistes français penseraient s'ils l'entendaient parler ainsi, il eut un geste qui signifiait qu'il s'en souciait comme d'une guigne. Il faut dire que les rapports des deux partis étaient à l'époque fort mauvais. M. Marchais est resté longtemps sans rencontrer M. Brejnev et il n'a pas hésité à déclarer devant lui, en juillet 1976, à Berlin-Est au cours de la conférence européenne des P.C. réunie à la demande insistante de Moscou que celle-ci n'avait aucun intérêt et qu'il ne fallait pas compter sur ses camarades et sur lui-même pour prendre part à une nouvelle réunion de ce genre.

Quel attrait les Soviétiques trouvaient-ils et trouvent-ils encore à l'actuel président de la République, dont les origines, la fortune et l'électorat auraient dû pourtant faire, à tous égards, le prototype à leurs yeux de l'ennemi de classe ? Tout d'abord évidemment qu'il a persévéré, pour l'essentiel, dans la ligne d'indépendance définie par de Gaulle : l'ambassadeur Tchervonenko devait le féliciter en toutes lettres le 20 mai 1980 après la fameuse entrevue de Varsovie, devant la presse diplomatique, de « *suivre le chemin tracé par le général de Gaulle et par Georges Pompidou* » et de « *déployer tous ses efforts dans le sens d'un relâchement de la tension* ». Manière de répondre aux gaullistes qui allaient répétant que si le général avait été là, il ne se serait sûrement pas laissé embarquer sur cette galère. Compte tenu du fait que M. Giscard d'Estaing avait critiqué, en 1967, la politique française à l'égard d'Israël et adhéré au comité Monnet pour les Etats-Unis d'Europe. Il n'était pas fatal en effet, à première vue, qu'il reprenne, à propos de l'OTAN, des Etats-Unis ou de la Grande-Bretagne, ou du Proche-Orient, les positions de l'homme du 18 juin.

A vrai dire, il est allé plus loin. Ainsi à propos de l'Allemagne. Le général avait déclaré en privé à Kossyguine, en décembre 1966 : « *En ce qui concerne la réunification de l'Allemagne, nous ne sommes ni très ardents ni très pressés* », mais il avait dit aussi, et répété à Willy Brandt, qu'il fallait « *laisser au peuple allemand un espoir de réunification* ». A ses interlocuteurs soviétiques, l'actuel président de la République a toujours indiqué qu'il considérait la division de l'Allemagne comme un fait sur lequel il n'y avait pas à revenir.

Même jeu à propos du Proche-Orient : M. Giscard d'Estaing a pris ses distances par rapport à l'accord de Camp David, il n'a pas hésité à demander qu'on reconnaisse l'O.L.P. comme un interlocuteur valable, et à faire campagne auprès des chefs de gouvernement de l'Europe communautaire pour qu'elle se rallie à cette position : aussi bien ne peut-on pas dire que les relations franco-israéliennes soient meilleures aujourd'hui qu'à la fin du règne de de Gaulle. Quant au renforcement de l'axe Paris-Bonn, qui faisait froncer les sourcils aux Soviétiques à ce temps du général, ils n'y voient aujourd'hui qu'avantage dans la mesure où M. Helmut Schmidt se démarque des Américains et apparaît de plus en plus comme le symbole même de la fidélité à la « détente ».

La détente

La « détente », M. Giscard d'Estaing n'a eu que ce mot à la bouche depuis son arrivée à l'Elysée. Il a cherché à la sauver, même après l'occupation de l'Afghanistan, pourtant déclarée « inacceptable », le *5 février 1980, par M. Helmut Schmidt et par lui-même*, et c'est dans ce but qu'il a eu avec M. Brejnev, en juin dernier à Varsovie, un entretien dont l'utilité reste à démontrer. Aujourd'hui encore, il appelle tout un chacun, y compris le peuple polonais, à faire preuve de « retenue » et fait du retour à la détente l'objectif de sa politique étrangère.

L'expression correspond à sa philosophie : celle d'un homme qui se veut un sage et qui croit pouvoir parvenir par un discours apaisant — anesthésiant, disent ses adversaires — à calmer les passions humaines, celle de ses compatriotes, à l'intérieur, comme celle des nations.

Curieusement, la fréquentation des autres affecte peu la conviction profonde de l'homme d'orgueil, de celui que la réussite de ses entreprises a confirmé dans la conviction de la supériorité de son intelligence et de son intuition : le même Staline était une sorte de grand-père débonnaire pour Roosevelt, un ogre pour Truman. Nourri de Shakespeare et de Chateaubriand, de Gaulle n'a rencontré, au « Club des Grands », que des renards assoiffés d'ambition. M. Giscard d'Estaing paraît avoir fait sien à ce point le mot de Talleyrand selon lequel ce qui est excessif est sans importance, qu'il a quelque peine à imaginer derrière le langage volontiers brutal des Soviétiques — et aujourd'hui des Américains — l'appétit et la ruse des grands fauves. Déterminé à être courtois avec tout le monde, il ne voit pas pourquoi il ne le serait pas aussi avec les héritiers de Lénine. Et puis il est trop marqué par sa formation d'économiste pour ne pas croire avec son ami Samuel Pisar que le développement des échanges commerciaux est le meilleur moyen de percer le mur des méfiances et des idéologies. Personne n'a d'ailleurs encore définitivement prouvé qu'ils aient tort l'un et l'autre. Et surtout personne n'a encore formulé de stratégie de rechange, sauf à se faire à l'idée de la guerre inévitable. Le tout est évidemment de ne pas se payer de mots comme certains y sont trop prêts, et de ne pas se faire d'illusions excessives sur l'efficacité de sa propre gentillesse.

De tout cet ensemble de considérations, il résulte à l'évidence que les Soviétiques n'ont pas de raison majeure, même s'il lui est arrivé de contrecarrer leurs initiatives, notamment en Afrique, de souhaiter la défaite du président de la République. D'autant plus que M. Mitterrand, outre qu'il appartient à la catégorie *a priori* suspecte des social-démocrates, a tenu sur leur comportement en Afghanistan des propos qui lui ont valu l'approbation de Mme Garaud, laquelle ne fait pas mystère de son antisoviétisme. Pis encore, il dispose d'amitiés solides en Israël.

Ce n'est pas en jouant les Reagan ou les Thatcher que M. Jacques Chirac peut s'attendre, de son côté, à s'attirer les faveurs des Soviétiques, aux yeux desquels il ne peut, de toute façon, figurer au second tour. Quant à Georges Marchais, l'U.R.S.S. ne peut suivre ses efforts qu'avec sympathie, puisqu'il soutient sur presque tous les plans sa politique étrangère et s'emploie du mieux qu'il peut à contrecarrer les sombres desseins qu'il prête à M. Mitterrand. Mais, enfin, il n'a, à vues humaines, aucune chance de venir en tête le 10 mai !

Dans ces conditions, et compte tenu du fait qu'en tout état de cause — l'âge de ses dirigeants suffit à le prouver — l'U.R.S.S. a une sainte horreur du changement, il ne fait guère de doute que c'est le candidat de la continuité qui a aujourd'hui sa faveur. Mais il serait malhonnête d'oublier qu'elle est, en l'occurrence, en bonne compagnie. Dès 1974, M. Helmut Schmidt, bien que social-démocrate, votait ouvertement Giscard. Il n'a pas changé d'avis, même si M. Willy Brandt penche, lui, pour M. Mitterrand. MM. Reagan et Haig, pour qui tout socialiste est *a priori* une sorte de bolchevik, n'auraient pas été de leur côté aussi aimables avec M. François-Poncet, lors de sa récente visite à Washington, s'ils ne souhaitaient pas la réélection du président de la République. Il est douteux qu'ils agiraient de la sorte s'ils étaient aussi convaincus que les auteurs de la brochure anonyme citée au début de cet article que la France est, dès maintenant, grâce à M. Giscard d'Estaing, « *finlandisée* ».

ANDRÉ FONTAINE.

POLITIQUE

L'élection

Deux réactions aux déclarations du président de la République

M. Mitterrand : le « président finissant » propose le « partage du chômage »

M. François Mitterrand a sévèrement critiqué lundi soir 30 mars, à Reims (Marne), devant quelque cinq mille personnes, le plan pour l'emploi proposé par M. Giscard d'Estaing. Après avoir qualifié ce dernier de « *président finissant* », M. Mitterrand a indiqué : « *Je démontrerai pendant toute cette campagne, chiffres à l'appui, que c'est précisément le candidat de la gauche au second tour et le candidat socialiste au premier tour qui est le plus à même de mettre en œuvre une politique sociale sur la base d'une politique économique de relance.* »

Le candidat du P.S. a démenti qu'il puisse exister une similitude entre ses propres propositions en matière économique et celles de M. Giscard d'Estaing : « *C'est*, a-t-il dit, *une sorte de décalcomanie, une imitation dans la forme et une trahison sur le fond. Moi, je propose le partage du travail, lui, le partage du chômage.* »

La veille, à Strasbourg, M. Mitterrand avait dénoncé les « *petites promesses* » du président sortant, ajoutant notamment : « *Lorsque j'ai lu les sept mesures du candidat sortant je me suis dit que cinq sur sept d'entre elles sont tirées de mon programme.* » Cette dernière phrase a provoqué une vive réaction de M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., puis de René Andrieu dans *l'Humanité*.

A Reims, le candidat socialiste a également rappelé qu'il fait de l'emploi la priorité de sa campagne et de ses propositions. « *Tout le reste passe après* », a-t-il dit. Puis il s'est étonné que le président sortant n'ait pas songé à améliorer la formation professionnelle plus tôt.

Evoquant les « *divisions de la gauche* », le candidat socialiste a déclaré : « *J'observe, parfois avec peine, parfois avec amusement, les entrechats des uns et des autres, les paroles verbales, la compétition du premier tour, mais, au-dessus de tout cela, il y a l'existence de tout un peuple qui ne veut plus recommencer pour sept ans. (...) Ceux que j'ai eu l'honneur d'incarner dans de grandes circonstances nationales restent mes amis et mes frères* », a-t-il conclu.

M. Laurent : il faut au P.C.F. une influence accrue

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré à la presse, lundi 30 mars, que la semaine passée avait été « *importante et positive pour le candidat du parti* », du fait de l'écho rencontré par les déclarations de M. Georges Marchais le 23 mars à la télévision. M. Laurent a indiqué que les déclarations faites par M. François Mitterrand pendant le week-end confirment les « *dangers graves* » que recèlent les orientations du candidat socialiste. Il a reproché à M. Mitterrand d'avoir dit que « *cinq mesures sur sept* » du plan de M. Giscard d'Estaing pour l'emploi « *rejoignent ses propres idées* ».

« *A Strasbourg*, a ajouté M. Laurent, *François Mitterrand a répété sa volonté d'affaiblir le parti communiste, d'attaquer son candidat et sa direction. Enfin, il y a le soutien de M. Mendès-France, qui a dit : « Pour continuer la politique de Giscard, comme celui-ci est usé, il faut mettre quelqu'un d'autre à sa place.* »

M. Laurent a expliqué que, à la différence de ce qu'il avait fait avant les élections législatives de mars 1978, le P.C.F. ne formulera pas d'objectif chiffré pour le nombre de voix qu'il souhaite recueillir au premier tour. « *Il faut une influence accrue : cela dit bien ce que cela veut dire* », a-t-il déclaré. Il a ajouté : « *Si nous gagnons des forces, ce sera un élément capital, quelle que soit la disposition des autres forces.* »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a indiqué, pour sa part, que beaucoup dépendra « *de la disposition d'ensemble des forces au premier tour* ». Il a ajouté : « *Il y a une possibilité de gagner.* » M. Juquin a indiqué, d'autre part, que le groupe communiste de l'Assemblée nationale ne déposera pas de motion de censure à l'ouverture de la session parlementaire, le 2 avril.

M. Chirac : M. Giscard d'Estaing n'apporte aucune idée nouvelle

Invité, lundi 30 mars, de trois associations de journalistes politiques (presse présidentielle, parlementaire et ministérielle), M. Jacques Chirac, intervenant entre deux prestations de M. Giscard d'Estaing, le meeting de la porte de Pantin et l'émission « Cartes sur table », a surtout voulu contester le « prétendu plan » du président sortant sur l'emploi. Celui-ci mérite, selon lui, une réfutation absolue pour quatre raisons : il n'apporte aucune idée nouvelle, il « répartit la pénurie d'emplois existants », il implique une intervention croissante de l'Etat, comme toute politique de rationnement, enfin il sera « fort coûteux ». Le leader gaulliste a repoussé de façon tout aussi catégorique les propositions socialistes et communistes, affirmant que seul son propre plan est « cohérent » et a d'ailleurs, de ce fait, « changé les données du débat politique ».

Méthode « Coué », espoir, conviction ou certitude, le maire de Paris aime à répéter qu'il sera élu au second tour. « Si M. Mitterrand est en face de moi, je le battrai. Si c'est M. Giscard d'Estaing, eh bien ! je serai élu », a-t-il prédit après avoir souligné qu'il est le seul candidat à progresser régulièrement dans les sondages.

M. Chirac aspire toujours à briser la « dialectique du second tour » que le candidat socialiste comme le « citoyen-candidat » entendent dès maintenant pratiquer. — A. P.

M. Chirac a déclaré tout d'abord :

« *Chacun comprend aujourd'hui que les Français ne se sont pas laissé enfermer dans le choix qu'on prétendait leur imposer. Ils savent qu'il y a trois candidats, et non pas deux, qui sont susceptibles d'être présents au second tour. J'ai la conviction d'être l'un de ceux-là. Vous observerez d'ailleurs que je suis, depuis deux mois, le seul candidat qui progresse régulièrement dans les sondages. Cette situation tient au fait que je suis le seul à proposer aux Français une politique nouvelle susceptible de leur rendre la confiance et l'espoir.*

» *M. Giscard d'Estaing vient en effet de nous démontrer, par ses propositions relatives à l'emploi, que, pour lui, l'avenir ressemblait au passé. M. Mitterrand nous expose toujours le même et dangereux programme dans le cadre des mêmes et dangereuses alliances.* »

M. Chirac a ensuite énuméré les quatre caractéristiques des propositions de M. Giscard d'Estaing sur l'emploi :

« *1) Ce prétendu « plan » n'apporte aucune idée vraiment nouvelle ; c'est très exactement la continuation de la politique menée au cours des dernières années, avec les résultats que l'on sait. Il n'y a aucune raison pour que ce qui n'a pas réussi hier, réussisse demain.*

» *Quelques-unes des mesures énumérées par M. Giscard d'Estaing peuvent, sans doute, avoir un utile effet d'accompagnement, mais elles ne constituent certainement pas un plan de redressement de l'emploi.*

» *2) L'objectif de M. Giscard d'Estaing n'est visiblement pas de promouvoir la création d'emplois nouveaux. Il se borne à rechercher une autre répartition de la pénurie d'emplois existants.*

» *Tout repose finalement, dans son esprit, sur l'augmentation du nombre des retraités qui devraient laisser la place aux jeunes.*

» *Rien ne garantit qu'un emploi libéré par un actif partant à la retraite soit effectivement disponible pour un jeune.*

» *En effet, pousser à la retraite des hommes qui sont encore dans la force de l'âge, c'est inciter au travail noir ou au deuxième emploi.*

» *Comment notre population active paiera-t-elle les pensions des retraités qui cesseront de produire de plus en plus de jeunes ? Il y a un risque de destruction de tout notre système de protection sociale.*

» *3) Comme toute politique de rationnement, le « plan » de M. Giscard d'Estaing implique une intervention croissante de l'Etat. Alors qu'il est impératif de diminuer les contraintes qui pèsent sur chacun d'entre nous et notamment sur les entreprises, l'on envisage de les alourdir. Ce n'est pas ainsi qu'on stimulera l'initiative, la responsabilité, la création et la liberté.*

» *4) Ce qui est sûr, c'est que ces mesures, si elles doivent avoir un sens, seront forts coûteuses. Comment trouvera-t-on l'argent ? Est-ce en renonçant à d'autres actions en cours ? Est-ce en augmentant les impôts ou les cotisations sociales ?*

» *Désormais, nous avons au moins une certitude : en matière d'emploi, un éventuel second septennat ne serait sûrement pas un septennat nouveau.*

» *Du côté de M. Mitterrand, on ne voit se profiler que le spectre de la faillite économique et de l'aventure politique.*

» *Il devient de plus en plus clair que seule la nouvelle politique économique que je propose est de nature à créer de nouveaux emplois et à augmenter la population active. C'est une politique de stimulation de la production, de recherche d'une croissance forte, par la diminution des réglementations et des charges abusives, par la confiance et l'initiative rendues aux citoyens et aux entreprises.*

» *La cohérence de mon plan est telle qu'il a frappé l'opinion publique et changé les données politiques.* »

M. Chirac aurait-il mieux résisté que M. Giscard d'Estaing aux entreprises soviétiques ? « *Oui*, répond-il, *sans aucun doute, c'est une question de tempérament* ».

M. Barre est-il le meilleur économiste de France ? M. Chirac répond : « *Il y a beaucoup de bons économistes en France, mais il y a aussi un vieux proverbe qui dit qu'il ne faut jamais confier le ministère de la marine à un amiral.* »

LE MAIRE DE PARIS HOSTILE A UN RÉFÉRENDUM SUR LE CUMUL DES MANDATS

(De notre correspondant.)

Grenoble. — L'une des faiblesses du septennat est d'avoir observé le besoin de concertation et de ne pas l'avoir entreprise », a affirmé, lundi 30 mars, devant le Club de la presse de Grenoble, M. Jacques Chirac. Le candidat s'est ensuite élevé contre le principe d'un référendum sur la question du cumul des mandats proposés par M. Giscard d'Estaing. « C'est un sujet bien modeste pour un référendum », a-t-il souligné. « Vouloir dicter sa loi aux électeurs est une attitude anti-démocratique. C'est à l'électeur de choisir de limiter les mandats de ceux qui se présentent devant eux. »

LE CANDIDAT R.P.R. DÉNONCE « LA MAINMISE DE L'ÉTAT » SUR LES CHAINES DE TÉLÉVISION

M. Chirac a évoqué, lundi 30 mars, devant la presse présidentielle, le comportement des chaînes de télévision : « *Je constate une fois encore*, a-t-il dit, *la mainmise lourde et pesante de l'Etat qui crée entre les candidats des conditions de concurrence qui ne sont pas conformes aux règles de la morale et de la démocratie. Certes les journalistes font un effort pour s'y opposer. Mais c'est le système qui n'est pas bon. Il faut maintenir le monopole de l'Etat pour la diffusion, mais il faut abandonner le monopole de la programmation. Le rôle de la presse écrite est éminent. Toute baisse de son rôle au profit de l'audiovisuel est une perte pour la langue et la culture. Il faudra aussi organiser une concertation entre l'Etat et la presse écrite.* »

M. Claude Labbé, membre de l'état-major de M. Chirac, a protesté, lundi matin, contre la façon dont les trois chaînes de télévision ont « traité » les candidats entre le 20 et le 27 mars.

Selon ses pointages : « *M. Jacques Chirac est intervenu pendant 15 minutes et a fait l'objet de 14 minutes de « commentaires ». M. Valéry Giscard d'Estaing a bénéficié de 29 minutes de temps de passage et de 28 minutes de « commentaires ». A cela, il faut ajouter 30 minutes accordées à M. Peyrefitte et 30 minutes à M. Soisson dans l'émission de Danièle Gilbert. M. François Mitterrand a bénéficié de 11 minutes et 8 minutes et 45 secondes de « commentaires » et M. Georges Marchais de 27 minutes de temps de passage et 7 minutes et 5 secondes de « commentaires » ; plus une émission de la série « Le grand débat » sur TF 1.* »

CORRESPONDANCE

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Jean Meadmore, directeur des Français à l'étranger au ministère des affaires étrangères, nous écrit :

La lettre de M. Guy Penne, délégué national pour les Français de l'étranger du parti socialiste, publiée dans *le Monde* du 24 mars, appelle certaines précisions.

Il est d'abord utile de rappeler que si des contestations ont été soulevées en 1978 à propos du vote des Français de l'étranger, 85 % des suffrages qui ont été contestés devant les tribunaux ont été validés par ceux-ci. Les élections européennes de 1979 n'ont, quant à elles, donné lieu à aucun recours.

M. Penne s'étonne d'autre part que lors de ces mêmes élections, trente-sept procurations ont été établies en faveur de membres du consulat de France de Tananarive. Les vérifications faites ont permis de constater qu'une notable partie de ces procurations (dont le nombre exact est de vingt-trois) avait été donnée par des collègues ou des membres de la famille de ces agents qui se trouvaient absents au moment du scrutin. Le rapprochement entre ces vingt-trois procurations et le nombre d'inscrits à Tananarive en 1979 (1 288) se passe de commentaire.

Par ailleurs, l'établissement d'une procuration suppose la comparution personnelle du mandataire devant l'autorité consulaire, règle qui ne souffre pas de dérogation ; c'est la raison pour laquelle les consuls ont été invités, notamment dans les circonscriptions les plus étendues où des colonies françaises se trouvent situées loin du poste consulaire, en particulier dans des chantiers, à se mettre à la disposition de ceux de ces Français qui souhaitaient s'inscrire ou établir une procuration. Voir dans une telle procédure un quelconque démarchage revient à méconnaître les réalités et à tenter sciemment de jeter un doute sur l'honnêteté du corps consulaire.

Enfin, je précise que les conditions d'établissement des procurations ont fait l'objet d'une instruction en date du 16 septembre 1980, qui a été publiée au Bulletin officiel n° 1 du ministère des affaires étrangères. Une circulaire a également rappelé aux chefs de postes diplomatiques et consulaires l'obligation de stricte neutralité qui s'impose à eux au cours de la campagne électorale.

A Marseille

DES MILITANTS F.O. APPELLENT A VOTER POUR LE CANDIDAT OUVRIER AU SECOND TOUR

(De notre correspondant.)

Marseille. — Après l'appel lancé par des militants C.G.T. le 19 février dernier, huit militants F.O., dont plusieurs responsables syndicaux d'entreprises, se sont, à leur tour adressés publiquement au comité confédéral national de leur centrale, à Marseille, le 27 mars (1).

Cet appel a été signé par quelque cent quarante militants des Bouches-du-Rhône (P.T.T., services communaux, E.D.F., Douanes, Assistance publique et Société des eaux de Marseille), ainsi que par des militants de la caisse primaire centrale d'assurance-maladie parisienne.

Ces syndicalistes réclament une discussion au sein de leur confédération au sujet de l'attitude prise par leurs dirigeants sur l'élection présidentielle.

Ils estiment que les positions prises par le comité confédéral le 21 décembre, en rappelant les revendications prioritaires, énoncent « *les méfaits de sept ans de présence du président Giscard d'Estaing au pouvoir* ». C'est pourquoi les signataires demandent à leur confédération « *d'appeler à un vote de classe contre Giscard* ». Ils ajoutent : « *Pas une voix pour les candidats des partis gouvernementaux en place. Pas une voix ne doit manquer au candidat ouvrier qui restera face à Giscard au second tour.* »

Contre le reproche de « *politisation syndicale* » qui leur est fait, ces militants rappellent que F.O. fut en 1969, la première confédération à appeler à voter non au référendum.

(1) Correspondance à adresser à M. Gilbert Louvet, B.P. 36, 93220 Gagny.

● *Sud-Ouest*, daté du 31 mars, publie un sondage sur l'attitude des Français à l'égard du chômage, réalisé par la SOFRES entre les 20 et 24 mars auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Pour 29 % des personnes interrogées, M. Mitterrand serait « *le plus capable de réduire le chômage* » ; 14 % estiment que ce serait M. Marchais, 12 % M. Giscard d'Estaing, 10 % M. Chirac et 2 % M. Debré.

Parmi les mesures jugées les plus efficaces pour réduire le chômage, 63 % des personnes interrogées choisissent notamment l'interdiction de cumuler un emploi et une retraite, 56 % l'abaissement de l'âge de la retraite, 49 % l'encouragement de la présence de la femme à la maison par exemple en lui donnant un salaire, 41 % l'aide aux entreprises en diminuant leurs charges et 34 % le renvoi des travailleurs immigrés dans leur pays.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 31 MARS

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire national du P.S.U., et candidate à l'élection présidentielle, est l'invitée de l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1 à 19 heures.

M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat », sur TF 1, à 20 h. 30.

MERCREDI 1er AVRIL

Mme Marie-France Garaud, candidate à l'élection présidentielle est l'invitée de l'émission « Face au public », sur France Inter, à 19 h. 15.

LES AUTRES CANDIDATS

M. DEBRÉ : le refus du risque est une attitude grave.

Dans une interview publiée, mardi 31 mars, par *les Echos*, M. Michel Debré déclare, notamment, à propos de son programme économique :

« *Je veux insister sur ce refus du risque qui est un aspect d'une attitude grave : le refus de vouloir le succès. D'ailleurs voyons le résultat : 14 % de hausse de prix, une fois de plus, et tout autant pour l'année en cours ; deux millions de chômeurs à l'horizon de l'an prochain ; un déficit grave de nos échanges avec les pays industriels ; une économie souterraine en train d'altérer la vie nationale ; une monnaie artificiellement soutenue...*

» *Est-ce le chemin du redressement national et de la paix sociale ? Le laisser-faire, en temps de guerre économique, est le contraire d'une politique...* »

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : il faut donner aux cadres des pouvoirs nouveaux.

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, lundi 30 mars, que « *la lutte contre le chômage et le lancement d'une croissance économique différente ne réussiront que si les salariés reçoivent, au sein de l'entreprise, des moyens d'information et des pouvoirs nouveaux* ». « *Les cadres ont, de ce point de vue*, a-t-il ajouté, *un rôle d'initiateurs à jouer : le tandem Giscard-Barre a voulu leur donner une image flatteuse, mais en réalité leur a refusé le partage des pouvoirs dans l'entreprise et n'a cessé de remettre en cause leur pouvoir d'achat et même leurs emplois.* »

« *Il faut changer cela et leur donner, au contraire, les moyens de l'action. C'est pourquoi j'ai déjà déposé une proposition de loi donnant aux cadres et autres salariés accès aux conseils d'administration ou de surveillance des entreprises. En outre, je proposerai que soit organisée une table ronde avec les représentants des cadres, préparant des mesures générales portant sur l'emploi, la formation continue et le statut des cadres.* »

Mme Garaud : je crains que cette élection ne serve à rien

Besançon. — Mme Marie-France Garaud a confirmé, lundi 30 mars, à Besançon (Doubs), à l'occasion d'un dîner-débat qu'elle dispose des cinq cents parrainages nécessaires à sa candidature. « *Il n'y a*, a-t-elle dit, *aucune ambiguïté quant à l'origine des signatures. Si on retire les quelque vingt signatures des membres du P.S., les quelque vingt signatures du R.P.R., et vingt autres de l'U.D.F., on verra que les parrainages sont dus à ma seule action et que je ne dois rien à personne. Il me paraît plus important de voir progresser des idées que d'obtenir le soutien de notables qui sont des gens prudents.* »

Mme Garaud a précisé que ses parrainages proviennent tous d'élus de petites communes, notamment de maires de localités de moins de mille habitants, qui ne sont pas « *des hommes de parti* ». La candidate a estimé avoir fait école en abordant les problèmes de politique étrangère.

Insistant sur l'importance de l'échéance présidentielle Mme Garaud a déclaré : « *Je crains que cette élection ne serve à rien ; ce sera une élection de rejet et de combinaisons. On choisira le plus petit dénominateur commun ; c'est une super-élection cantonale et le débat ne me paraît pas de nature à donner au président de la République toute la force politique que lui conférerait l'adhésion de la nation. La force des choix sera très atténuée et les problèmes resteront les mêmes après l'élection. Je crains que les hommes investis n'aient pas la vigueur suffisante pour les résoudre.* » Mme Garaud, qui a précisé qu'elle ne se sent pas la vocation de devenir ministre, ni même parlementaire, a indiqué qu'elle rendra public son choix pour le second tour. — C. F.

Mme Laguiller (lutte ouvrière) : les travailleurs devront sans doute lutter quel que soit le résultat de l'élection

Mme Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotskiste) à l'élection présidentielle, était, lundi 30 mars, sur TF 1, la première invitée d'une série de « Grands débats » programmés le lundi à 19 h. 15 et destinés aux « petits candidats ». Interrogée sur la raison de cette seconde candidature à l'élection présidentielle (elle avait recueilli 2,32 % des voix le 5 mai 1974), Mme Laguiller a déclaré qu'elle veut faire « *la même chose qu'en 1974, c'est-à-dire permettre aux électeurs qui ne se reconnaissent dans aucun des quatre grands partis de ne pas être obligés de les cautionner au premier tour* [et] *de leur permettre* [ainsi] *de renforcer le monopole de la vie politique qu'ils ont déjà suffisamment* ». Elle a ajouté :

« *Ces élections présidentielles ne vont pas changer la société, bien évidemment. Elles serviront, tout au plus, à changer les acteurs qui vont être sur le devant de la scène, qui vont jouer les premiers rôles, mais, justement, pour masquer que la réalité du pouvoir n'est pas là. Elle est entre les mains des puissances d'argent, entre les mains des grandes familles, entre les mains des monopoles nationaux et internationaux.* »

Mme Laguiller a expliqué que le P.S.U. et la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) « *sont surtout implantés dans les milieux intellectuels* », tandis que Lutte ouvrière a « *des préoccupations plus proches des gens du peuple, des ouvriers, des gens des campagnes* ». C'est, a-t-elle dit, la raison pour laquelle elle a pu franchir le « *barrage* » des cinq cents signatures d'élus.

Interrogée sur les événements de Pologne, la candidate de Lutte ouvrière a déclaré : « *Dans ce pays de dictature, où il n'y avait ni liberté syndicale ni liberté de presse, il a suffi que les travailleurs disent « non » pour que ça change et pour que la Pologne soit aujourd'hui un des pays les plus démocratiques du monde. Vous savez pourquoi ? Parce que pas un seul policier ne peut toucher aux grévistes sans que toute la classe ouvrière lui tombe sur le dos. Alors, les ouvriers polonais se sont donné comme dirigeant Walesa, qui n'est pas quelqu'un dont je partage les opinions religieuses — chacun sait que Walesa est catholique et pas moi — et puis qui est peut-être trop nationaliste à mon goût, mais moi, entre les chars russes et Walesa, je choisis Walesa, parce que, lui, au moins, pour le moment, il est dans le camp des ouvriers, et c'est ça qui est important.* »

Mme Laguiller a déclaré, d'autre part, au sujet des propos de M. Georges Marchais sur le mouvement de grève qui suivrait l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République : « *Si Marchais a vraiment les moyens de déclencher la grève générale, alors pourquoi pas tout de suite ? Pourquoi pas, aujourd'hui, la grève générale contre le chômage et l'austérité ?* » Elle a ajouté : « *Les travailleurs auront sans doute à lutter, que Giscard soit réélu ou que Mitterrand soit élu, et même s'il y a des ministres communistes.* »



L'enjeu réel

(Suite de la première page.)

Mme Thatcher gagne et plonge l'économie, le peuple britannique dans la tourmente. M. Reagan gagne et d'emblée s'attaque aux mécanismes de lutte contre la pauvreté, relègue à l'arrière-plan les droits de l'homme.

Et la France ? Que nous propose le libéralisme, dans quel état a-t-il d'ores et déjà plongé la société française ? « France, ta société fout le camp », pourraient s'écrier, avec la C.F.D.T., des millions de travailleurs et de citoyens. Car le résultat est là devant nos yeux et les perspectives proposées par les forces conservatrices pour l'élection présidentielle ne peuvent conduire qu'à son aggravation : l'industrie s'affaisse et les régions périclitent. Le chômage grandit sans cesse et chacun se demande quand, à quel moment, comment, l'insupportable étant atteint, le basculement dans l'inconnu interviendra.

Car aucune société ne peut impunément s'enfoncer dans l'assistance et l'individualisation, perdre son sens du « vivre ensemble », sans engendrer inévitablement un jour ou l'autre des bouleversements sociaux et politiques. Déjà la cohésion de la société française est en danger. L'éclatement des statuts entre travailleurs garantis et non garantis, voulu par les stratèges de la « société duale », dissocie les solidarités ouvrières, creuse le fossé des inégalités, marginalise massivement les jeunes, accroît la surexploitation des travailleuses en une époque où, au contraire, l'aspiration des femmes à l'autonomie, à l'égalité des droits et à l'emploi prend une force irrépressible.

Fermant les yeux devant cette situation, sacrifiant comme jamais l'avenir à son profit à court terme, le patronat danse autour du veau d'or. Le mouvement ouvrier est en difficulté devant la dissociation de la diversification de la classe ouvrière ? « Profitons-en au maximum. Prenons notre revanche. Contournons les syndicats. Imposons unilatéralement notre politique « sociale ». Plus que jamais, maintenons la monarchie dans l'entreprise, même s'il faut, car nous sommes en 1981, lui donner un visage éclairé. »

Et voilà que se dessine l'image d'une société en voie de perdition. L'assistance refoule le droit et engendre un contrôle social grandissant sur les marginalités et les déviances. L'individualisme des forts va de pair avec l'exclusion des faibles. Les contraintes étatiques, législatives et policières précèdent et nourrissent les violences de ceux qui se révoltent, faute d'espérance. La pression pour faire partir les étrangers dont on a moins besoin se conjugue avec l'aveuglement volontaire face au drame de la faim et du sous-développement d'une bonne moitié de l'humanité.

Voilà la pente sur laquelle nous sommes entraînés et la démocratie avec nous. Et que l'on ne vienne pas nous dire qu'aucun autre choix n'existe sous le prétexte que quelques dirigeants communistes n'ont rien trouvé de mieux à opposer à cette pente désastreuse qu'une autre version, nationaliste et xénophobe, de domination autoritaire et étatique sur la société.

La dynamique autogestionnaire

Un tout autre choix est possible, celui que propose la C.F.D.T. Avec elle, des millions d'hommes et de femmes de notre pays peuvent s'y reconnaître ou, plus exactement, y prendre place. Ce choix ne repose pas sur l'illusion ; il ne promet donc pas de tout régler demain, du simple fait d'une victoire électorale et d'un programme détaillé sensé résoudre les problèmes de la société française et mondiale. Mais il repose sur une orientation simple et solide : seuls les travailleurs dans leurs entreprises et leurs secteurs d'activité, seuls les citoyens dans leurs collectivités locales, régionales et nationales, s'ils se rassemblent dans la lucidité et la conscience de leurs responsabilités, s'ils se mobilisent pour des objectifs précis répondant aux problèmes majeurs qui nous sont posés, peuvent stopper la dégradation de la société française et construire un avenir correspondant à leurs aspirations. Vous l'avez reconnue : il s'agit bien de la dynamique autogestionnaire, matrice du socialisme démocratique.

Nous l'affirmons. Aucun pouvoir politique, fût-il de gauche et animé des meilleures intentions, ne peut résoudre à lui seul, d'en haut, bon nombre des problèmes-clés auxquels nous sommes affrontés. Par exemple, l'informatique se met en place, partout, dans les entreprises et la société, sans débat collectif, en aggravant le chômage et en recommançant les erreurs du taylorisme : parcellisation et déqualification du travail. S'y ajoute une autre dimension : le projet technocratique de l'atomisation de certaines unités de production, où les salariés travailleront à domicile et seront simplement reliés à un ordinateur central ! Ce serait le fin du fin de l'individualisation du travail et de l'éclatement des collectivités de base... Sans l'action du mouvement ouvrier organisé, il n'est au pouvoir de personne d'imposer une autre logique d'utilisation de l'informatique permettant une requalification du travail, la construction de nouvelles solidarités dans des entreprises à taille humaine et plus proches du domicile.

Par exemple, aussi, la répartition du travail dans notre société confine à l'absurde. D'un côté : deux millions de chômeurs ; trois millions au moins de femmes qui aspirent à travailler mais ne le peuvent pas dans les conditions actuelles ; des salariés contraints à partir en préretraite, contre leur gré, parfois dès cinquante ans ; des millions de jeunes errant pendant des années au sortir de l'école, entre les contrats à durée déterminée, le chômage, l'intérim, avant de trouver un emploi stable ; un travail clandestin en extension. De l'autre : des horaires abusivement longs ; des cadences éreintantes ; une intensification du travail liée à la course à la productivité ; des millions de femmes surchargées car contraintes d'assurer après un temps de travail salarié excessif les charges ménagères et d'éducation. Quand on prend la mesure de cette réalité, on ne peut que conclure à l'urgence d'une véritable révolution culturelle pour remettre à plat l'ensemble de la répartition du travail — et des revenus — dans notre société. Qui peut y conduire ? Sinon d'abord un mouvement d'en bas, mûri par des actions multiples, provoquant les changements indispensables, dans les mentalités, dans les choix des entreprises, dans les équipements collectifs.

Par exemple encore, réduire massivement les inégalités de revenus est une réponse fondamentale au type de croissance inégalitaire que connaît notre pays. Mais quand on sait la résistance des groupes sociaux à la modification relative de leur place dans l'échelle des revenus, on voit les limites d'une action gouvernementale. D'en haut, on peut et on doit s'attaquer aux privilèges et revenus exorbitants. Mais si la mobilisation sociale autour d'un projet solidaire ne se développe pas pour faire accepter à toutes les couches sociales intermédiaires une égalisation progressive vers le haut des salaires et des revenus, une nouvelle répartition du pouvoir et du savoir, la tâche est impossible.

Des exemples

Par exemple, enfin, la réponse au sous-développement du tiers-monde suppose à la fois un nouvel essor et une mutation de l'industrie des pays développés, car les besoins sont énormes dans le monde en biens d'équipement, en infrastructures. Pour impulser cet essor, pour faire prendre conscience de la nécessité de ces mutations, les rendre positives aux yeux des salariés, l'action gouvernementale est bien insuffisante. C'est au cœur de la société française elle-même et par un mouvement solidaire des forces populaires d'Europe que doit monter le grand élan capable de transformer les rapports de domination entre les Etats en rapports de coopération entre les peuples.

Voilà le grand dessein des hommes et des femmes de notre temps. Voilà l'enjeu des luttes sociales au cœur de la crise. C'est dans cette optique-là, et dans cette optique seulement, qu'apparaît l'importance et la portée de l'élection présidentielle.

Si le mouvement social à l'œuvre dans la société est décisif pour construire de nouvelles solidarités, pour avancer vers une égalité qui rejette l'uniformité mais s'enrichisse des différences de chaque groupe comme de chacun, pour redonner la sécurité aux travailleurs et aux citoyens par la maîtrise qu'ils conquerront sur les changements et les mutations indispensables, le pouvoir politique, pour sa part, peut et doit jouer un rôle irremplaçable pour aider et accélérer cette évolution. Un plan démocratique, la socialisation des activités économiques dominantes n'a de sens qu'au service d'une telle dynamique portant en elle les promesses d'un nouveau type de développement et de nouveaux rapports sociaux. Mais, pour avancer dans cette direction et face à la situation de notre pays aujourd'hui, rien n'est plus déterminant que d'élargir les espaces de liberté, de construire une société de débat et de négociation afin de permettre à la conscience populaire de se développer, aux forces sociales de jouer tout leur rôle.

Ce que nous attendons du futur élu

Un président de la République, s'il le veut, peut enclencher une telle dynamique ; il en a le pouvoir. Dès son élection, il peut passer aux actes sans retard, sans pouvoir se réfugier derrière les contraintes économiques et les tensions internationales pour remettre à plus tard les échéances. Par son action, la société française doit être pleinement informée des problèmes qu'elle a à résoudre. Elle doit savoir que leur solution appelle une intervention massive et consciente des travailleurs et des citoyens. Les grands problèmes de la société doivent donner lieu à des débats publics approfondis. La négociation des grands problèmes sociaux, des choix économiques, des mutations technologiques et industrielles doit être imposée aux forces sociales et économiques dominantes.

Et pas seulement à l'échelon national. C'est dans chaque entreprise qu'il faut, enfin, faire entrer l'obligation de négocier les données essentielles du contrat de travail, des conditions de travail, du contenu du travail, du produit du travail. Créer un tissu social est la clé de voûte de la construction d'une société libre, forte et démocratique. Alors que trois millions de travailleurs ne sont encore couverts par aucune convention collective, que les hors statut prolifèrent, que les inégalités entre salariés travaillant sur un même lieu de travail atteignent un niveau sans précédent, la reconstruction d'un tissu contractuel, par des négociations articulées — accord d'entreprise, convention collective de branche, accord national interprofessionnel, — est la tâche la plus urgente. A la fois pour réduire les inégalités salariales, diminuer progressivement mais massivement la durée du travail, améliorer les garanties collectives.

Elargir les espaces de libertés, dans la vie politique, économique et sociale, décentraliser et régionaliser les pouvoirs, créer une dynamique de négociation avec tous les centres de décision sur les problèmes majeurs de notre société — emploi, revenus, place des femmes, énergie, nouvelles technologies..., — voilà ce que nous attendons d'abord du futur président de la République. Un président de gauche répondant à ces objectifs serait un élément important pour les changements indispensables. Il faut changer de politique, mettre un nouveau cap, instaurer de tout autres méthodes. C'est urgent. Pour les travailleurs, pour la population, pour la démocratie.

EDMOND MAIRE.

société

Trois ministres et un secrétaire d'État ont réuni les déléguées régionales à la condition féminine

Trois ministres, un secrétaire d'État (1), le vice-chancelier des universités et différents membres de cabinets : elles ont été choyées ces déléguées régionales et chargées de mission départementales à la condition féminine réunies à Paris le 30 mars par *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre de la famille et de la condition féminine — depuis le départ de Mme Monique Pelletier, — et toujours ministre des universités. A la fin de la journée, plus d'une avait la tête lourde de cette succession de discours, exposés, menés tambour battant et truffés de chiffres. Au moins avaient-elles pu voir ces ministres dont elles dépendent : santé, éducation, emploi, famille..

Il n'y eut guère de temps pour les questions, mais était-ce pour cela qu'on les avait réunies ? Les intervenants ont longuement rappelé, chacun dans son domaine, les actions gouvernementales de ces sept dernières années, puis esquissé les projets d'avenir.

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Jacques Barrot, mettant l'accent sur la garde des enfants âgés de trois ans et moins, a demandé aux déléguées et chargées de mission de signaler toutes les expériences de parents dans ce domaine de façon à leur obtenir éventuellement un agrément. Le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, a, quant à lui, promis de *« développer l'information professionnelle pour lutter contre la facilité de la plus grande pente traditionnelle qui mène les jeunes filles dans des secteurs sans débouchés »* et de *« revoir le contenu des formations dans les secteurs traditionnels pour mieux armer les jeunes femmes face à la révolution technologique »*.

C'est à Mme Alice Saunier-Seïté qu'il revient de définir l'action des déléguées et chargées de mission pour les années à venir : *« La période des grandes réformes législatives ou réglementaires approche de son terme. (...) L'essentiel des dispositions législatives et réglementaires aura été adopté quand aura été voté le projet de loi sur l'égalité de traitements. (...) L'avenir est davantage dans les esprits que dans les textes, dans la conviction et dans la persuasion plus que dans la contrainte. »* Comme le prouvent les sondages, les textes, même s'ils sont indispensables, ne suffisent pas pour changer les mentalités. Les déléguées et chargées de mission, dont la tâche est de diffuser les informations, peuvent donc avoir un rôle important.

Satisfaites de cette journée ? *« On n'a pas à l'être »*, répondit l'une d'elles. *« Un peu panoramique »*, conclut une autre.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, ministre de la famille et de la condition féminine ; M. Christian Beullac, ministre de l'éducation ; M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale : Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin.

L'ESPAGNE DEMANDE L'EXTRADITION DE SIX BASQUES DÉTENUS A BAYONNE

Les autorités espagnoles viennent de demander à la France l'extradition de huit de leurs ressortissants basques, dont six sont détenus à Bayonne depuis le 13 février. Ces derniers, membres présumés d'un « commando autonome anticapitaliste », avaient été arrêtés et écroués sous l'inculpation d'association de malfaiteurs ainsi que huit autres de leurs camarades qui ne sont pas visés par la demande. La police les avait appréhendés à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) en possession d'armes et de documents faisant état du paiement d'un « impôt révolutionnaire » par des industriels basques espagnols.

La demande d'extradition, qui est soumise à l'examen du ministère de la justice français, survient au moment où les détenus de Bayonne ont entrepris depuis lundi 30 mars une grève de la faim pour obtenir le bénéfice du statut de détenus politiques.

LA C.G.T. ORGANISE UNE GRÈVE DES POMPIERS LE 1er AVRIL

(De notre correspondant.)

Montpellier. — L'union syndicale C.G.T. des sapeurs-pompiers a appelé ses adhérents à observer une grève de vingt-quatre heures le mercredi 1er avril, pour protester *« contre les menaces de sanction »* pesant sur l'adjudant-chef Roger Taffine, de la brigade de Montpellier.

Le 7 mars dernier, aux alentours de minuit, six engins explosaient dans le centre de Montpellier. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (P.S.), qui s'était rendu sur les lieux, avait estimé que M. Taffine, de garde à la caserne au moment des faits, n'avait pas accompli convenablement sa mission en ne maintenant pas sur place un effectif de surveillance. Peu après, M. Taffine apprenait qu'il devrait comparaître, le 1er avril, devant un conseil de discipline.

Le parti communiste, et notamment ceux de ses membres élus du conseil municipal, ont pris fait et cause pour M. Taffine, jugeant *« ignoble et scandaleuse »* sa comparution. L'union C.G.T. a demandé *« l'envoi massif de fortes délégations de sapeurs-pompiers représentant tous les corps de France le 1er avril à Montpellier »*, où un rassemblement de pompiers en tenue civile est prévu à 15 heures. — R. B.

● *Une dizaine de handicapés ont manifesté*, lundi 30 mars vers 23 heures, à la poste centrale de la rue du Louvre, à Paris-2e, avec le soutien de M. Jean-Luc Hériben et de Mme Huguette Bouchardeau, candidats à la présidence de la République. Leur revendication : l'aménagement de plans inclinés qui permettent aux personnes handicapées d'accéder à tous les édifices publics.

Témoignage

UN « TABASSAGE »

M. Noureddine Mezoughi, assistant d'art médiéval à l'université de Paris-I, nous écrit :

Vendredi 20 mars, peu avant 14 heures, à la sortie du jardin du Luxembourg rue d'Assas, un jeune homme distribuait des tracts dont la teneur générale était dirigée contre les travailleurs immigrés. L'ayant lu, je l'ai jeté dans une poubelle et ai exprimé mon désaccord en quelques mots polis. Trois ou quatre jeunes, sortis soudainement de je ne sais où, se sont alors « occupés » de moi : coups de pieds, de poings, lunettes piétinées, bref, le jeu habituel.

Heureusement, l'intervention de quelques passants m'a évité le pire. je n'ai que quelques marques superficielles. Mais une énorme blessure intérieure, car mes parents sont d'origine étrangère, car ce sont des étudiants d'Assas, connus, répertoriés, agissant en toute impunité, car ce sont des jeunes qui pourraient être mes étudiants, car une cinquantaine d'entre eux, en face, applaudissaient, bien, très bien organisés, car ainsi un paisible citoyen ne peut exprimer ses idées, car c'est ainsi que, avant 1939, des groupes « minoritaires » allemands ont préparé ce que l'on sait.

JUSTICE

ACCUSÉ D'ESPIONNAGE

Un scientifique roumain est détenu en France depuis vingt mois

De notre correspondant

Grenoble — Un docteur-ingénieur, ressortissant roumain, est inculpé et écroué depuis près de deux ans pour espionnage, apprend-on seulement aujourd'hui. M. Traian Muntean a été inculpé, le 23 juillet 1979, par la Cour de sûreté de l'Etat. Ce scientifique est accusé d'avoir entretenu « avec les agents d'une puissance étrangère des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France, ou à ses intérêts économiques essentiels ». On indique, au parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat, que l'instruction du dossier est close et que l'affaire devrait être prochainement jugée.

M. Muntean est arrivé en France en 1969 avec plusieurs autres étudiants roumains. Inscrit à l'université de Grenoble comme étudiant en informatique, il devait par la suite effectuer des recherches au laboratoire de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG). Boursier du gouvernement roumain jusqu'en 1975, M. Muntean, comme plusieurs de ses camarades, avait alors décidé de rester en France et de demander la nationalité française. Sa demande de naturalisation, établie en 1976, était sur le point d'aboutir lorsqu'il fut arrêté par les agents de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), le 17 juillet 1979 à Calais, alors qu'il revenait d'une mission scientifique de plusieurs mois dans un laboratoire de recherches britannique.

Les policiers ont établi que M. Muntean avait rencontré à plusieurs reprises depuis 1969 l'attaché culturel de l'ambassade de Roumanie à Paris. Le chercheur grenoblois explique ces entrevues par le fait qu'il était étudiant boursier du gouvernement roumain. Il est également reproché à M. Muntean d'avoir transmis des pièces scientifiques à ses collègues de l'université roumaine de Cluj. *« Ces documents, thèses, publications, rapports sont du domaine public et n'ont aucun caractère confidentiel »*, précise un chercheur de l'IMAG. *« De plus, la libre circulation des idées et des connaissances est un des aspects fondamentaux du fonctionnement de la recherche et de la réputation d'un laboratoire. »*

Des scientifiques et des universitaires grenoblois se sont émus de la détention de M. Muntean, et se sont constitués en comité de soutien. L'un d'eux, qui travaille à l'IMAG, indique que l'universitaire roumain n'avait pas accès aux domaines de recherche les plus sophistiqués de ce laboratoire. L'accusation, pour sa part, considère que les « intelligences » avec échange de documents, sont dûment établies.

CLAUDE FRANCILLON.

Faits et jugements

Un policier inculpé d'homicide involontaire

M. Jean-Jacques Gandrey, juge d'instruction à Grenoble, a inculpé, lundi 30 mars, d'homicide involontaire M. Bernard Malavera, le gardien de la paix grenoblois qui avait tué, le mercredi 25 mars dans la soirée, un jeune automobiliste qu'il poursuivait (*le Monde* du 28 mars).

Détaché à la sûreté urbaine, M. Malavera regagnait son domicile au volant de sa voiture lorsqu'il avait croisé, dans le centre de la ville, une voiture de police donnant la chasse à une B.M.W. Le policier s'était spontanément joint à ses collègues en prenant part à la poursuite, et lorsque ces derniers avaient été distancés par le fuyard, avait continué seul. C'est au moment où les deux véhicules s'engageaient dans une rue en impasse que le policier — il avait dégainé son arme et conduisait d'une seule main — avait fait feu « accidentellement », selon ses déclarations. L'automobiliste, M. Christian Tar, vingt et un ans, ferrailleur, avait pris la fuite à la vue de la voiture de patrouille parce qu'il ne possédait pas de permis de conduire.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire et candidat à l'élection présidentielle, doit être entendu le 3 avril par un juge d'instruction de Lille pour avoir participé, le 30 janvier, à une émission de « Radio libre 80 ». Cette station émet depuis juin 1970 à partir de la « *Maison de la nature et de l'environnement* », propriété de la municipalité de Lille.

Les suites judiciaires des incidents de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

M. Christian Doublet, âgé de trente-six ans, conducteur de travaux, et troisième adjoint au maire de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), condamné le 23 janvier par le tribunal correctionnel de Valence (*le Monde* daté 25-26 janvier) à dix-huit mois de prison dont six mois avec sursis pour violences et voies de fait envers de jeunes immigrés, a vu sa peine ramenée à un an de prison dont six mois avec sursis par la cour d'appel de Grenoble.

En septembre 1980, M. Doublet conduisait une voiture qui avait pris en chasse trois jeunes gens à la fin d'un bal. Plusieurs coups de feu avaient été tirés par le passager qui se trouvait avec M. Doublet.

● *Trois médecins de Villeurbanne* (Rhône), les docteurs Bensoussan, Prudhomme et Rumeau, ont été inculpés, vendredi 27 mars, d'homicide par imprudence par M. Gérard Lambrey, juge d'instruction au tribunal de Lyon, à la suite du décès, survenu le 12 février, de Mme Chantal Steiner. Celle-ci, âgée de trente ans, avait succombé à une absorption excessive de palfium qu'elle avait pu se procurer, grâce à des *ordonnances établies* par les médecins en cause. *(Corresp.)*

POLICE

LES POLICIERS « MODÉRÉS » DURCISSENT LE TON

Les trois syndicats de policiers en tenue membres de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (U.S.C.P.), celui des gradés de la police nationale (S.G.P.N.), celui des commandants et officiers (S.C.O.) et le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) ont fait part, lundi 30 mars, lors d'une conférence de presse, de leur profond mécontentement quant à la situation de la police.

MM. Ferdinand Le Dain, Paul Laurentz et Rémy Halbwax, respectivement secrétaires généraux du S.G.P.N., du S.C.O. et du S.I.P.N., ont dénoncé « l'échec de la politique d'un pouvoir qui n'agit pas comme il le devrait en faveur de la sécurité des Français » et qui « masque aux yeux du public une grave carence, n'aborde pas les vrais problèmes et se refuse à mettre en place une police correspondant aux réels besoins des citoyens ».

Aux yeux de ces formations syndicales, *considérées pourtant comme* « modérées », sinon proches du pouvoir, « le programme de Blois, qui prévoyait une augmentation des effectifs, n'était qu'un leurre ». Aussi, ces syndicats se refusent-ils « à accorder leur confiance à ceux qui ont gouverné pendant sept ans » et laissent-ils entendre qu'ils pourraient prochainement adopter « une attitude plus offensive » dans la lutte pour leurs droits et pour « une police service public au service du public ».



ÉDUCATION

UN LIVRE DE M. RENÉ HABY

« Combat pour les jeunes français »

C'est avec une sincérité presque naïve que M. René Haby, ancien ministre de l'éducation, raconte son *« combat pour les jeunes Français »*. Le combat d'un technicien (*« Je suis probablement un des Français qui connaît le mieux « de l'intérieur » tous les problèmes de l'éducation »*), le combat personnel aussi d'un homme qui doit tout à l'école. Après la mort de son père victime d'un accident du travail (*« on nous ramena de l'usine son corps sur une charrette à bras »*) René Haby est élevé par sa mère, ouvrière dans un atelier de lingerie.

Il gravit un à un les échelons du *« petit cours complémentaire »* où il est élevé au rang de proviseur, en passant, bien sûr, par l'Ecole normale. L'irrésistible ascension le mène, ensuite dans des cabinets ministériels et jusqu'au grade d'inspecteur général, puis de recteur à Clermont-Ferrand. C'est là que le futur président de la République, alors ministre de l'économie, le remarquera et, pour la première fois, comprendra *« quelque chose à certaines problèmes d'éducation »*. Vient alors la promotion suprême. Il est choisi pour être ministre de l'éducation.

C'est sans doute cette distinction, plus que la communauté d'idées, qui explique sa fidélité inébranlable au président. Quelle émotion lorsque le fils d'ouvrier — qui vient de se faire couper les cheveux et d'acheter une pochette blanche — fait ses premiers pas dans la vie ministérielle *« sous les ors fanés »* de l'Elysée !

Après avoir planté le décor personnel qui tantôt émeut, tantôt fait sourire, M. René Haby s'emploie à expliquer les raisons de la *« déstabilisation de l'école »* depuis une vingtaine d'années : l'explosion scolaire, le bouillonnement pédagogique, le procès de l'école par les sociologues, la révolte de 1968, les tentatives pour résorber l'échec scolaire et leur... échec, le poids des habitudes... L'héritage est lourd. M. René Haby ne veut pas se « borner » à le « gérer ».

La réforme, qui porte aujourd'hui son nom — et qui lui vaut autant d'inimitiés à gauche que dans la majorité, — est bien modeste par rapport aux réflexions, aux propositions qu'il met en chantier. Sans doute est-il allé plus vite et plus loin qu'on ne le lui demandait surtout en période électorale. *« Il est certain en tout cas qu'une telle agitation ne peut laisser indifférent un président dont le souhait est, au contraire, d'aller au-devant d'une large adhésion de sa politique sociale. »* Celui-ci le soutient, néanmoins, lors du vote de la loi de 1975. Mais les deux hommes ne doivent pas avoir la même conception de ce que doit être *« une formation de base pour tous »*. M. René Haby n'a de toute manière pas atteint cet objectif.

Le ministre isolé

Mais c'est sans doute pour d'autres raisons qu'au lendemain des élections législatives il est remercié sans autre forme. *« Le chef de cabinet de Christian Beullac est déjà venu voir la disposition des bureaux et les modifications que, bien entendu, il va falloir y apporter (...) Je passe quelques heures à mettre en caisses archives et affaires personnelles (...) J'entasse le tout dans ma vieille voiture (...) Heureusement, tout cela se passe dans une petite cour discrète (...) A 17 heures, je démarre (...) J'avance le capot de deux mètres dans la rue... Et je cale ! Il n'y a plus d'essence dans le réservoir. Je descends et entreprends de pousser la voiture pour la rentrer dans la cour (...) Tandis que transpirant, j'ahane pour terminer l'opération, je vois passer un des directeurs que j'ai nommés quelque temps auparavant, très digne derrière son chauffeur, dans sa voiture de fonction ; bien entendu, il ne me reconnaît pas »*.

Quel symbole pour celui qui a, durant ses fonctions ministérielles, toujours été tenu dans l'isolement : par les syndicats d'enseignants de gauche, par les partis de la majorité, et, plus encore aujourd'hui, par des tenants de la « nouvelle droite » pourtant proches de la majorité, comme lui, et qui reprochent au ministre d'avoir *« sacrifié une génération »*.

La « classe » politique a sans doute gardé pour lui bien des mystères, comme en garde pour nous son propre engagement.

CATHERINE ARDITTI.

★ Editions Julliard, 314 pages, avec en annexe les textes d'organisation de l'enseignement. 45 F environ.

LA C.G.T. SOUHAITE « UNE AUTRE POLITIQUE » POUR CHANGER L'ÉCOLE

« Le changement véritable pour l'école passe nécessairement par une autre politique », a déclaré M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T. au cours d'une conférence de presse, lundi 30 mars à Paris. La confédération ouvrière estime que, « au cours du septennat giscardien, [l'école] a été enfoncée profondément dans la crise et la dégradation quantitative et qualitative du système éducatif s'est accrue ».

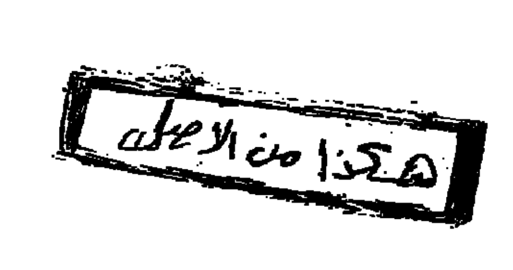
En même temps que des améliorations quantitatives « indispensables mais insuffisantes », la C.G.T. réclame une transformation du rôle de l'école. Une conception autre des apprentissages devrait prévaloir, « qui intègre la richesse de toutes les pratiques sociales et principalement celles de la classe ouvrière ». Enfin, il faut « des moyens pour les familles » et « des aides sociales conséquentes pour que l'argent ne soit pas un facteur dissuasif de l'engagement et de la poursuite d'études ».

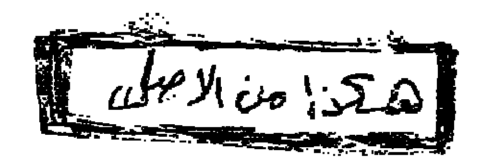
NOUVELLES PLAINTES APRÈS LA PUBLICATION DE PHOTOS SUR LE « RACKET LYCÉEN »

La publication par la revue *« Parents »* d'un reportage photographique sur le « racket » au lycée François-Villon, qui est en fait le résultat d'une mise en scène (*le Monde* daté 29-30 mars), provoque de nouvelles plaintes. Après le proviseur de l'établissement et les parents d'un élève qui avait accepté de jouer le rôle d'un agresseur, c'est le directeur des services académiques d'éducation de Paris qui a porté plainte *« pour abus de confiance et diffamation »*. Il demande aussi à bénéficier du droit de réponse dans le prochain numéro de la revue.

La direction de la publication *Parents* a, de son côté, porté plainte contre les deux reporters auxquels elle avait acheté les photos. La direction de *Parents* déclare, dans un communiqué, avoir *« acquis maintenant la preuve que ces photos résultaient d'une mise en scène. Elle porte plainte contre les auteurs de ce faux qui avaient certifié par écrit l'authenticité de leurs photographies ainsi que contre tous ceux qui s'y sont volontairement associés »*.

Les syndicats de journalistes C.F.D.T., S.N.J., C.G.T. et C.G.C. du groupe Edi-Sept (auquel appartient *Parents*), dénoncent *« cette pseudo enquête confiée par la rédaction en chef à des non-journalistes et conduite en dehors de toutes les règles professionnelles. Ils s'insurgent contre les pratiques abusives de la direction de Parents qui portent atteinte à la crédibilité de ce magazine, à sa rédaction et à l'ensemble de la profession »*.





Le Monde

MÉDECINE

LE CŒUR ARTIFICIEL : DÉFI TECHNOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'implantation d'un cœur artificiel destiné à remplacer provisoirement la fonction du cœur humain défaillant sera retardée à l'hôpital de Salt Lake City qui dépend de la faculté de médecine d'Utah aux États-Unis. La commission éthique et scientifique de cette université avait approuvé ce projet en février dernier, mais l'autorité nationale de contrôle (Food and Drug Administration) vient d'en demander le report, aux fins d'études plus approfondies.

L'intervention ainsi projetée devait être pratiquée par un jeune chirurgien, le docteur William de Vries, qui travaille au sein de l'équipe de recherche dirigée par le docteur Kolff, l'homme qui a conçu, il y a trente ans, le premier rein artificiel.

Le cœur américain, qui a été mis au point par un spécialiste de la biomécanique, le docteur Robert Jarvik, a fait ses preuves chez divers animaux, dont un veau nommé Tennyson qui vit depuis trois cents jours avec cette prothèse. L'appareil, qui a la dimension d'un cœur normal, ne dispose pas encore de source d'énergie autorisant la pleine autonomie du malade. Ce dernier serait relié par deux tubes de 2 mètres à un compresseur électrique placé dans sa chambre, ce qui implique une servitude importante, ainsi qu'un risque d'infection non moins important et explique le caractère, pour l'instant temporaire, de relais de la prothèse en question qui doit permettre le maintien en vie jusqu'au moment d'une transplantation ou d'une intervention cardiaque.

Ainsi, treize ans après la première greffe de cœur pratiquée en Afrique du Sud par Christian Barnard, en décembre 1967 ; onze ans après un lamentable essai de prothèse artificielle sur l'homme, qui provoqua aux États-Unis, le 17 mai 1969, un immense scandale et valut à ses auteurs, célèbres cardiologues de Houston, de sévères sanctions : dix ans après que la France eut renoncé (comme les autres pays d'ailleurs), à lancer un programme national de recherches à source d'énergie nucléaire dont le coût de lancement dépassait 26 millions de francs de l'époque, il ne paraît pas douteux que, en dépit des réserves d'ordre éthique ou économique exprimées par les responsables mondiaux, le coup d'envoi du cœur artificiel « implantable » n'est que retardé et que rien ne pourra empêcher, « qu'on le veuille ou non, qu'il entre, dans les dix prochaines années, dans l'arsenal thérapeutique », comme le souligne le professeur Alain Carpentier (Paris).

De multiples perfectionnements techniques devront être développés durant ce délai, afin que la prothèse en question permette une autonomie complète et que sa source d'énergie soit donc portative, comme le montre le schéma qu'ont préparé les docteurs Lapeyre et Carpentier, auxquels nous avons demandé de faire pour les lecteurs du « Monde » le point de la situation internationale et des travaux français.

Le cœur artificiel soulève de manière exemplaire, presque caricaturale, le problème économique et social inhérent à l'avènement des techniques médicales d'exception. Ce problème se pose au moment même où les États-Unis constatent que les cinquante mille Américains qui survivent grâce au rein artificiel ont coûté à la communauté plus d'un milliard de dollars en 1980 (5 milliards de francs), que ce coût aura triplé en 1984 et que plus de la moitié des malades ainsi maintenus en vie sont handicapés au point qu'ils ne peuvent travailler.

C'est dans ce contexte que le congrès international sur les organes artificiels, qui aura lieu à Paris, en juillet prochain, a prévu un débat spécifique sur la portée éthique, financière et sociale de ces recherches et que ses organisateurs ont, d'ores et déjà, lancé une enquête à ce sujet auprès des responsables de toutes les nations industrielles concernées.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Une prothèse française

par DIDIER LAPEYRE (*) et ALAIN CARPENTIER (**)

« Combien il est de choses qu'on juge impossibles jusqu'au jour où elles se trouvent faites. »

Pline, Hist. Nat. VII, 1.

EN matière de pathologie cardio-vasculaire, la prévention couvre un grand vide puisque nous sommes dans l'ignorance profonde des mécanismes biologiques fondamentaux qui commandent le vieillissement. Or plus de cinq cent mille personnes meurent chaque année dans les pays occidentaux d'infarctus du myocarde, et, globalement, la dégénérescence du système cardio-circulatoire est, de loin, la première cause de mortalité, bien avant le cancer. Dans la lutte contre des lésions constituées de longue date, c'est le chirurgien, et non pas le fondamentaliste ou l'hygiéniste, qui est en première ligne. Il ne semble pas qu'il puisse s'effacer avant longtemps. *« La chirurgie est un acte d'autorité sur le destin »*, disait René Leriche. L'histoire de la chirurgie cardiaque en est une preuve manifeste.

Depuis 1960, onze équipes dans le monde continuent leurs travaux sur le cœur artificiel, quatre aux États-Unis, deux au Japon, deux dans les pays de l'Est, et trois en Europe occidentale, dont la nôtre. Bien entendu, dans ce domaine comme dans les autres, les subventions provenant de l'État sont devenues rares. La raison, cependant, n'est pas seulement d'ordre économique : récemment le chef du département responsable de cette recherche à Washington rappelait fort justement que la cause principale était l'absence d'idée nouvelle depuis dix ans.

Sans entrer dans des considérations techniques, nous dirons seulement : 1) qu'une prothèse cardiaque doit obéir à des contraintes d'encombrement ; 2) qu'elle doit avoir des performances comparables à celles d'un cœur sain ; 3) que les phénomènes de coagulation sur les surfaces mises en contact avec le sang doivent être contrôlés par l'utilisation de matériaux neutres, dit « hémocompatibles » ; 4) que le système d'activation doit permettre une parfaite autonomie ; 5) enfin, qu'elle doit pouvoir, sinon se faire totalement oublier, du moins n'entraîner qu'un minimum de contraintes pendant plusieurs années.

Les problèmes à résoudre sont donc, dans l'ordre, anatomiques, physiologiques, biologiques et technologiques. Il s'agit d'une recherche intersectorielle. Le chirurgien en est le maître d'œuvre. Il doit par conséquent se familiariser avec des disciplines fort éloignées de ses préoccupations traditionnelles.

Vingt années de recherches et plusieurs milliers d'expérimentations sur l'animal ont conduit à des « survies » qui dépassent maintenant huit mois.

Malheureusement, les animaux ainsi appareillés présentent de nombreux symptômes qui rappellent ceux que les cardiologues ont l'habitude d'observer sur les malades en défaillance cardiaque. Les animaux sont incapables de soutenir un effort continu. Pour améliorer les performances des prothèses, leur conception a fait l'objet de très nombreuses retouches. Bien qu'il en existe différents modèles, toutes sont inspirées du même principe : deux ventricules sensiblement identiques, mais séparés et activés de façon indépendante pompent le sang, d'abord dans les poumons, puis dans tous les autres organes. Dans le cœur naturel, ces deux ventricules forment au contraire une entité musculaire unique dans laquelle chacun d'eux possède une forme spécifique très exactement adaptée à sa fonction particulière.

Le système à deux ventricules séparés peut conduire vers une impasse, car il existe une certaine antinomie entre les contraintes d'encombrement et les performances requises. Il est de plus peu pratique. C'est la raison pour laquelle l'un de nous a proposé en 1974 un concept nouveau basé sur la reproduction plus simple et plus fidèle de l'anatomie et du mode de fonctionnement du cœur naturel.

Une prothèse cardiaque de conception française est donc actuellement en construction par l'industrie (1), avec l'aide de la D.G.R.S.T (Délégation générale à la recherche scientifique et technique)

Quoi qu'il en soit, ces problèmes anatomiques et physiologiques n'étant pas résolus définitivement, les problèmes technologiques de la miniaturisation du système d'activation ne pouvaient pas être abordés de manière rigoureuse. L'activation des deux ventricules artificiels utilisés en laboratoire sur l'animal par tous les expérimentateurs reste, comme aux premiers jours en 1960, de type pneumatique, extra-corporel, encombrant et bruyant. L'animal est relié à ce distributeur de pression par deux tubes de gros diamètre qui traversent la paroi thoracique, dans lesquels circule de l'air comprimé. Ces tubes constituent une porte d'entrée septique et l'infection est difficile à contrôler

Dans ces conditions, la seule application sur l'homme qui peut être raisonnablement envisagée actuellement est une utilisation *temporaire* de quelques semaines seulement, qui permettrait à un malade en état de détresse d'attendre une transplantation cardiaque ajournée faute de donneur ; c'est ce que prépare l'équipe de Salt-Lake-City.

Voyons maintenant un autre aspect du problème, celui du prix que pourrait coûter une prothèse cardiaque opérationnelle répondant aux conditions requises. On a pu lire que ce prix serait exorbitant et limiterait l'application du cœur artificiel à quelques privilégiés, ce qui, pour des raisons d'éthique élémentaire, condamnerait définitivement la méthode.

Effectivement, dans le début des années 1970, à l'époque des premières conquêtes spatiales, un programme « cœur artificiel » très ambitieux fut mis en place par le gouvernement américain, qui devait réaliser une prothèse cardiaque *totalement implantable*, comportant un module cardiaque, un convertisseur d'énergie miniaturisé, une source d'énergie isotopique (plutonium 231) et un dispositif électronique complexe assurant la régulation de débit des deux pompes. Un tel programme nécessita un engagement financier très lourd. En raison de l'absence d'un cahier des charges précis concernant poids, encombrement, performances requises et possibilités de dissipation de chaleur par l'organisme, ce programme suscita les plus grandes réserves parmi les initiés. Néanmoins, le concept d'« étapes parallèles » utilisé à cette époque dans la technologie spatiale prévalut contre le bons sens traditionnel qui veut que chaque problème soit traité par étapes successives.

180 867 FRANCS

Le coût d'implantation d'une prothèse cardiaque totale peut s'évaluer ainsi :

		F
Hospitalisation	30 jours × 2.566 F	76.980
Opération	Equipe chirurgicale (K 670)	1.380
	Anesthésiologistes (K 300)	618
	Electroencéphalogramme	145
	Circulation extra-corporelle	144
Examens de laboratoire		1.100
Radiographies		500
Prothèse		100.000
		180.867

Une solution plus simple

Aucun animal ne devait survivre plus de trois jours avec un tel appareillage. Le programme fut annulé en 1976. L'idée fortement enracinée dans les esprits du prix exorbitant du cœur artificiel (le Concorde de la chirurgie cardiaque) provient sans doute de cette expérience malheureuse.

En effet, l'idée d'une source d'énergie implantée utilisant plusieurs dizaines de grammes de plutonium radio-actif est universellement abandonnée. On met en œuvre une solution plus simple, moins dangereuse et moins coûteuse, celle d'un convertisseur d'énergie miniaturisé, implanté dans le thorax, activant le module cardiaque, mais alimenté par une source d'énergie électrique externe. Un dispositif d'accès miniaturisé, fixé en permanence à travers la peau, est déjà utilisé en clinique humaine pour d'autres applications. Il permettrait l'alimentation du convertisseur grâce à une batterie rechargeable d'un poids très réduit, et donc facilement portable. Les contraintes pour le malade seraient considérablement moins lourdes que celles de la dialyse rénale (rein artificiel).

Or le coût de cet appareillage et de sa pose ne dépasserait pas 20 millions de francs anciens. Si on se reporte maintenant au chiffre annuel de cinq cent mille décès en Occident par infarctus du myocarde, et si on admet (hypothèse pessimiste) que 80 % de ces décès sont des décès « légitimes », soit du fait de l'âge avancé, soit du fait de graves maladies associées, il reste un nombre de candidats potentiels de l'ordre de cent mille. Pour la France, le nombre estimé de candidats est de quinze mille chaque année, ce qui représenterait pour la Sécurité sociale une charge à peu près comparable à celle de la dialyse rénale. On comprend les appréhensions des économistes et des responsables politiques. Cependant, en freinant l'innovation dans ce domaine, comme certains semblent le souhaiter, on prend aussi le risque considérable de provoquer des difficultés économiques encore plus graves.

En effet, en l'absence d'une réglementation internationale précise interdisant cette recherche, on peut craindre que tel ou tel pays ne prenne une avance technologique déterminante, et ne se taille un monopole mondial. Il ne fait aucun doute que lorsque le chirurgien disposera d'une prothèse cardiaque simple et pratique, permettant à un malade de vivre confortablement, il n'hésitera pas à l'utiliser. On voit mal que cela lui soit interdit, ou même que la Sécurité sociale refuse le remboursement. Si le procédé existe, et qu'il est fiable, on se trouverait alors tout simplement confronté de manière spectaculaire au problème de l'euthanasie...

Serait-il, d'autre part, concevable de voir quelques privilégiés partir à l'étranger pour se faire appareiller ? Il faudrait donc, une fois encore, importer ce matériel. En réalité, dans la compétition internationale, le pays qui parviendra à conquérir le marché sera certainement le moins perdant. Le Japon, bien sûr, est sur les rangs, et fait un effort exceptionnel pour le développement du génie biologique et médical (2). Les retards accumulés chez nous dans ce domaine ne sont pas le fait des industriels français. Ils proviennent plutôt du manque d'imagination prospective et d'esprit pratique des responsables scientifiques enclins à considérer la recherche médicale appliquée comme un genre mineur et négligeable, cela malgré les efforts d'incitation de la D.G.R.S.T.

La question du cœur artificiel mérite donc un examen approfondi, pour les pays industrialisés qui possèdent un haut niveau de technologie, et, dans ce domaine, la France est particulièrement bien placée.

Existe-t-il, en effet, d'autres choix et d'autres moyens pour s'opposer aux conséquences fatales de la maladie coronarienne athéromateuse lorsqu'elle est parvenue au stade ultime et que les possibilités de réparation directe par la chirurgie coronarienne conventionnelle sont dépassées ?

Certes, il est possible de retarder sensiblement cette issue et, en matière de prévention, nous ne sommes pas totalement démunis.

Il reste aussi comme alternative la transplantation cardiaque. Le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, nous promet des découvertes décisives dans les dix prochaines années qui permettraient de contrôler le rejet immunologique des greffes d'origine humaine.

Même dans cette hypothèse, le nombre toujours très limité des donneurs d'organes ne suffirait pas à répondre à la demande. Il faudrait donc que ces progrès concernent également l'acceptation par l'organisme de greffes d'origine animale. Abstractions faites des réticences subjectives prévisibles, il n'est pas certain que cette solution soit moins coûteuse que le cœur artificiel, et tout semble indiquer que celui-ci sera depuis longtemps opérationnel avant qu'un tel choix puisse se poser.

On voit donc que le cœur artificiel n'est pas un mythe ni une utopie. Les problèmes sont pour le moins dégrossis. L'équipe de W. Kolff, de Salt-Lake-City, vient de demander aux services de santé gouvernementaux américains l'homologation de sa prothèse cardiaque pour une application temporaire sur l'homme. Sous cette forme (pilotage pneumatique extra-corporel conventionnel), cette application peut certes être discutée. Elle a cependant déjà reçu l'agrément du comité de l'éthique du collège de médecine de l'université de Utah. Ici comme ailleurs, la compétition existe. Notre pays n'est pas absent. Le cœur artificiel est pour la France un défi économique et un défi technologique. Saura-t-elle à temps le relever ?

MODULE CARDIAQUE

CONVERTISSEUR D'ÉNERGIE IMPLANTÉ ACTIVANT LE MODULE CARDIAQUE

DISPOSITIF PERCUTANÉ IMPLANTÉ (PYROLITE DE CARBONE)

AUTOTEST PERMANENT DE L'APPAREILLAGE.

BATTERIE RECHARGEABLE AUTONOMIE : ENVIRON QUATRE HEURES.

-MOLOCH - 81-

(*) Ancien interne des hôpitaux de Lyon, ingénieur au C.N.R.S.

(**) Professeur à l'université Paris-VI - Hôpital Broussais, directeur du laboratoire d'études des greffes et prothèses cardiaques du C.N.R.S.

(1) Hutchinson-Mapa, 124, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

(2) *Les Technologies biomédicales au Japon*. Rapport J.-C. Bisconte. D.G.R.S.T. La documentation française. Oct. 1980.

LES MORTS ILLÉGITIMES

M. Paul T..., quarante-trois ans, mécanicien-rectifieur, septième enfant d'une famille de neuf, tous en bonne santé. Parents toujours en vie. Pas d'antécédents cardio-vasculaires dans la famille. Pas d'obésité, pas d'hypertension artérielle, pas de diabète, pas d'hyperlipémie. Ne fume pas. Le 18 janvier 1981, M. Paul T... est admis en urgence dans l'unité de soins intensifs du service de cardiologie de l'hôpital B... pour détresse cardio-circulatoire : infarctus massif circonférentiel. Echec des tentatives de réanimation. Décès quarante-huit heures plus tard.

Les cardiologues français sont confrontés à une situation analogue environ sept à huit mille fois par an. La mort peut être considérée comme illégitime car le malade est indemne de toutes autres lésions. La pathologie coronarienne responsable n'est pas univoque : athérome précoce certes, le plus souvent, mais aussi thrombose aiguë sur spasme, qui n'est pas l'apanage du sexe masculin. A ses candidats-types pour le cœur artificiel, il faut ajouter certaines cardiomyopathies juvéniles graves.

Le cœur artificiel ne saurait être utilisé comme moyen thérapeutique chez un malade de toute évidence condamné par d'autres lésions viscérales associées. Ici comme ailleurs, les indications chirurgicales tiendront compte du contexte dans son intégralité. La qualité du moyen thérapeutique proposé est notamment essentielle : sa fiabilité (M.T.B.F.) (1) doit être au minimum de deux ans (bien entendu renouvelable), et les conditions de vie du malade appareillé, tant sur le plan somatique que sur le plan psycho-social, doivent être parfaitement acceptables. Le réalisme, la mesure et la compassion sont des caractéristiques peu contestées de la tradition médicale française. L'ivresse technologique et l'acharnement thérapeutique n'ont pas de place dans une médecine digne de ce nom.

(1) M.T.B.F. : *Middle time between failures*, moitié de l'intervalle de temps qui sépare statistiquement deux pannes.

Statistiques en campagne

SONDAGES ÉLECTORAUX, INCERTITUDES ET ERREURS

Aux yeux des profanes, il paraît toujours mystérieux que l'on puisse, en interrogeant mille personnes, indiquer comment voteront 30 millions d'électeurs ou — plus précisément — comment ils voteraient, car le sondage évalue le résultat d'une *élection hypothétique à la date de sa réalisation* : il ne peut évidemment tenir compte des évolutions futures de l'électorat. Aux yeux de ceux qui se sont un peu plongés dans les arcanes de la statistique, ce mystère n'en est pas un, mais les profanes ont finalement raison sur le point essentiel : les sondages sont bien incapables de prédire quel sera le prochain président de la République, ou même de donner une indication sérieuse dans un sens ou dans un autre. Et ce qu'on sait de la géographie électorale française fonde justement cette incapacité.

POUR d'assez mauvaises raisons, les instituts de sondage publient des pourcentages sans indiquer de quelle incertitude ils sont affectés (1) — ou, pour employer un langage plus correct, quelle signification on peut accorder aux chiffres. Cela suggère au profane que si un sondage donne 51 % de voix au candidat X..., au second tour de l'élection présidentielle, puis qu'un second sondage lui en donne 52 %, d'une part, le candidat X... devance son adversaire, d'autre part, l'écart s'est accru. *Or ces deux conclusions* sont fausses. Au pied de la lettre, tout ce qu'on a appris est que, dans un premier temps, sur mille électeurs — c'est en général le nombre de personnes interrogées — cinq cent dix envisagent de voter pour X... L'autre sondage indique ensuite que cinq cent vingt autres électeurs sont favorables à ce même X... Si les électeurs interrogés lors du second sondage l'avaient été pour le premier, et vice versa, les résultats auraient très bien pu être inversés — ils l'auraient été dans le cas où les opinions n'ont pas évolué. Et en interrogeant d'autres échantillons « représentatifs » de mille électeurs, on en aurait facilement trouvé qui donnent moins de 50 % des suffrages au candidat X...

Bien évidemment, ce n'est pas le chiffre brut du sondage, le nombre de supporters de X... parmi mille électeurs choisis plus ou moins au hasard, qui intéresse le commanditaire du sondage. C'est l'extrapolation qui peut en être faite au corps électoral tout entier : or celle-ci n'est possible qu'avec une incertitude de plusieurs pour cents — elle-même difficile à évaluer précisément. Compte tenu de cette incertitude, les deux sondages ne donnent pas des résultats différents, et ne permettent en aucun cas de conclure que le candidat X... gagnerait l'élection. De ce fait, ils n'ont pas grand intérêt, du moins si l'on s'intéresse à cette seule question — il y en a en général d'autres, avec des réponses plus nettes. Et c'est pour ne pas mettre en évidence cette absence de signification des sondages que l'on glisse toujours pudiquement sur *l'évaluation des incertitudes. Or* elle est pourtant fondamentale ; si l'exemple que l'on a commenté est fictif, le tableau ci-joint montre que le problème est réel.

Pour l'aborder il faut savoir comment sont faits les sondages, et qu'il y a une méthode théorique et une méthode pratique.

La méthode théorique est celle du sondage aléatoire : on prend une liste de tous les électeurs français et on tire au hasard les personnes à interroger. Si les questions sont formulées de manière claire et sans ambiguïté, si les réponses sont parfaitement sincères, si..., il est alors possible d'évaluer, par un calcul simple, l'erreur que l'on commet en extrapolant le résultat brut du sondage à l'ensemble du corps électoral. Si ces conditions sont réunies et qu'un sondage aléatoire, portant sur mille individus, donne 53 % des suffrages à X... et 47 % à Y..., on n'a que trois *chances sur cent de se tromper* en pronostiquant la victoire de X... Si le résultat est 52-48, la victoire de X... reste probable : le risque d'erreur n'est encore que de 10 %.

Mais ce risque statistique d'erreur n'est qu'un des éléments à prendre en compte, car la pratique est bien éloignée de la théorie. Pour toutes sortes de raisons, à commencer par l'inexistence d'une liste complète et facile à consulter de tous les électeurs, les instituts de sondage emploient généralement la *méthode des quotas : ils envoient* leurs enquêteurs interroger qui ils veulent, à charge pour eux de respecter certains quotas, tant de femmes et tant d'hommes, tant de jeunes et tant de personnes âgées ; outre le sexe et l'âge, les conditions imposées portent habituellement sur la catégorie socio-professionnelle, l'habitat (urbain, rural), la région de résidence. *L'idée est de constituer* ainsi des échantillons « représentatifs », où les proportions de femmes et d'hommes, de jeunes et de vieux... seront identiques à celles de la population française — en ne considérant évidemment que les personnes de plus de dix-huit ans s'il s'agit d'un sondage électoral. On assure ainsi une dispersion des enquêtes qui compense en partie le fait que les « sondés » sont choisis par les enquêteurs, ce qui réduit à peu de chose le risque d'une énorme erreur entraînée par de mauvais choix.

L'expérience prouve cependant qu'il n'est pas facile de respecter les quotas, surtout si le découpage de l'échantillon en catégories et sous-catégories est fait de manière fine, par exemple : artisans de moins de trente-cinq ans et de sexe masculin, habitant de petites villes du nord de la France. On peut, dans une *certaine mesure, respecter les quotas* après coup. Ainsi, en imaginant qu'on ait interrogé deux fois moins d'agriculteurs qu'on aurait dû le faire, on peut compter deux fois la réponse de chaque agriculteur. Bien entendu, un institut de sondage sérieux ne viole pas les quotas de manière aussi grossière, mais il doit souvent apporter quelques corrections aux résultats bruts du sondage pour améliorer la représentativité de l'échantillon. Pour ce qui est de l'erreur, cela revient en gros à ne pas donner à tous *les individus la* même chance d'être interrogé, donc à augmenter un peu l'erreur statistique.

Beaucoup plus important est le fait que les « sondés » ne sont pas tirés au sort, mais choisis par l'enquêteur ; celui-ci a une forte tendance à interroger des gens d'accès facile — plus de femmes au foyer que de représentants de commerce, plus de ruraux habitant le long d'une route nationale que de ruraux vivant dans une ferme isolée... Il cherchera évidemment à réduire ses déplacements, ce qui peut introduire des effets de concentration géographique. S'il a été accueilli par quelqu'un au cours d'une enquête précédente, il ira volontiers interroger à nouveau la même personne, surtout si l'objet du sondage est complètement différent. On considère qu'un enquêteur qui choisit les personnes qu'il interroge peut réaliser en une journée deux fois plus d'enquêtes que ne le fait un enquêteur à qui on a donné la liste des personnes à interroger. C'est un incontestable avantage économique pour la méthode des quotas, mais cela montre que *l'échantillon interrogé* diffère nettement d'un échantillon tiré au hasard. D'où un risque de biais systématique dans les réponses qui peut induire une différence importante entre le résultat du sondage et la réalité.

Une autre cause d'erreur est le manque de sincérité des réponses. Il est bien connu qu'il y a une minimisation du vote *communiste, certains* sympathisants de ce parti estimant qu'il peut être dangereux pour leur situation professionnelle de faire connaître leurs opinions. Les organismes de sondage utilisent leur expérience pour corriger, en partie, mais en partie seulement, ce genre de distorsion.

Il est plus difficile de prendre en compte un autre manque de sincérité, celui des gens qui n'ont pas d'opinion, mais ne veulent pas le dire, et répondent n'importe quoi. Ce phénomène est important pour les sondages électoraux qui sont réalisés longtemps avant l'élection. Le « Français-qui-ne-fait-pas-de-politique » est une espèce très répandue. Pourtant, les Français participent massivement aux consultations importantes, à l'élection présidentielle en premier lieu. La contradiction apparente tient à ce que beaucoup d'électeurs ne se décident que peu avant le vote — si ce n'était pas le cas, il serait inutile de faire campagne. Mais, comme ils *répugnent à se déclarer* sans opinion, ils ont tendance à s'en inventer une. Et il n'y a aucune raison pour que la distribution entre les candidats de ces réponses inventées en face de l'enquêteur reproduise celle des réponses sérieuses. Le « vote Coluche » des sondages pourrait ainsi être très exagéré.

La dérive des opinions

Toutes ces causes d'erreur ne sont pas aisément quantifiables, contrairement au simple effet statistique. Mais il est à peu près certain qu'elles sont plus importantes que lui. C'est d'ailleurs une justification parfois donnée au choix d'une très petite taille de l'échantillon, mille personnes en général. Prendre un échantillon quatre fois plus grand diviserait par deux l'erreur statistique, mais cela n'a guère d'intérêt si les autres causes d'erreur sont dominantes.

Dans un *ouvrage* parfois considéré comme une « bible » des sondages, M. Desable écrit que la méthode des quotas donne « *en général des résultats approchés à moins de 10 %* » (2). Il cite une étude anglaise où l'on a comparé, avec un grand luxe de précautions, un sondage sur échantillon tiré au sort et un sondage par les quotas ; les écarts sont souvent supérieurs à trois points de pourcentage.

Trois points d'écart entre le résultat du sondage et la valeur vraie — celle qu'on obtiendrait si on interrogeait tous les électeurs — semblent bien n'avoir rien d'exceptionnel. Les deux derniers sondages faits dans la semaine qui précéda le premier tour de l'élection de 1974 attribuaient 30 % des voix à M. Giscard d'Estaing. Il en obtint 33 % (en métropole). Dans le tableau ci-joint, il y a quatre points d'écart entre deux sondages faits aux mêmes dates par le même organisme (Indice Opinion, 24 février-2 mars), mais ces questionnaires étaient différents.

Comme il faut, en plus, tenir compte de la dérive des opinions entre le sondage et l'élection lorsque le premier précède notablement la seconde, il est clair que les sondages rassemblés dans le tableau ci-joint ne permettent aucun pronostic. Et M. Raymond Barre — qui a sans doute quelques raisons personnelles de ne pas apprécier les sondages — n'a pas tort de les qualifier de « *pièges à gogos* ».

MAURICE ARVONNY.

(1) Public S.A. a plusieurs fois diffusé des marges d'erreur. Pour mille personnes et un résultat proche de 50-50, la marge est de plus ou moins 3.1 points de pourcentage.

(2) *Théorie et pratique des sondages*, par J. Desable, Dunod, édit.

VINGT ET UNE CONSULTATIONS

Indice Opinion	« le Quotidien de Paris »	18-24 décembre	49-51
IFOP	« le Point »	18 décembre-2 janvier	54-46
Public S.A.	« Paris-Match »	8-10 janvier	50-50
SOFRES	« le Figaro »	9-15 janvier	51-49
Louis Harris France	« l'Express »	12-16 janvier	51-49
Indice Opinion	« le Quotidien de Paris »	13-18 janvier	52-48
Publimétrie	« Minute »	29-31 janvier	51-49
Public S.A.	« Paris-Match »	29-31 janvier	50-50
IFOP	« le Point »	17 janvier-2 février	53-47
Public S.A.	« Paris-Match »	11-12 février	51-49
SOFRES	« le Figaro »	6-12 février	48-52
Louis Harris France	« l'Express »	9-14 février	50-50
Indice Opinion	« le Quotidien de Paris »	14-18 février	49-51
Public S.A.	« Paris-Match »	25-27 février	52-48
Indice Opinion	« le Méridional »	24 février-2 mars	47-53
Indice Opinion	« *le Quotidien de Paris* »	25 *février-2 mars*	*51-49*
Indice Opinion	« le Quotidien de Paris »	5-9 mars	50-50
SOFRES	« le Figaro »	7-10 mars	50-50
Louis Harris France	« l'Express »	9-13 mars	52-48
IFOP	« le Point »	16-18 mars	51-49
SOFRES	« le Figaro »	20-24 mars	50-50

Le tableau ci-dessus recense, sauf omission, ceux des sondages publiés depuis le début de 1981 où il était demandé aux électeurs quel serait leur choix au second tour, dans l'hypothèse où les candidats seraient MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. Il indique l'organisme qui a fait le sondage, le commanditaire, la date des enquêtes, et les pourcentages attribués, dans l'ordre, au président sortant et à son adversaire socialiste. Tous ces sondages ont porté sur mille à mille cent personnes, sauf ceux de l'IFOP dont l'échantillon comprenait environ trois mille personnes lors des deux premiers sondages, mille sept cents lors du dernier.

CORRESPONDANCE

LES FRANÇAIS ET LA SCIENCE

Les quelques lignes de critique que nous avions adressées à l'analyse du sondage « Les Français et la science » qu'a publié la revue la Recherche *dans son numéro de mars* (le Monde *du 24 février) nous ont valu une longue lettre de M. Frédéric Bon, maître de recherches au C.N.R.S., qui est l'un des auteurs de cette analyse. Nous en donnons ci-dessous l'essentiel.*

« M. Arvonny met en cause la présentation et l'analyse que Daniel Boy et moi-même avons faites des résultats de cette enquête. Il nous est reproché notamment d'avoir commenté un recul des opinions négatives concernant la recherche spatiale *(elles passent de 46 % en 1972* à 43 % en 1980), alors que cette différence se situe « *au-dessous du seuil de signification pour une enquête portant sur mille personnes* ».

» Cette critique est injustifiée sur le plan technique et l'argument invoqué est erroné. Si l'on admet que les règles probabilistes s'appliquent aux échantillons par quotas, le test du khi deux calculé sur la distribution des opinions négatives (les seules que nous avons commentées) est significatif au seuil de 0,17 (17 chances sur 100 de se tromper). Certes, une telle incertitude paraîtrait scandaleuse dans des disciplines qui, comme la physique, disposent d'un appareillage sophistiqué, héritage de plusieurs siècles d'activité scientifique. Les sciences humaines sont malheureusement plus mal loties. Elles sont parfois obligées d'accepter des observations plus incertaines. Dans bien des domaines, elles souhaiteraient pouvoir atteindre le seuil de 0,17, même si elles ne sauraient s'en satisfaire. A condition de formuler la conclusion avec prudence — et je ne pense pas que nous en ayons manqué, — je persiste à croire qu'il était légitime de commenter cette différence. »

M. Bon défend ensuite l'initiative prise par la Recherche *de réaliser cette enquête ainsi que les conditions dans lesquelles elle a été faite. Il poursuit :*

« J'aurais pu demander à *la Recherche* de publier l'appareil statistique concernant non pas les marges d'erreur, comme semble le penser votre collaborateur, mais le seuil de signification des différences observées entre les deux enquêtes : en effet, l'étude est exclusivement comparative. *Je ne l'ai pas fait pour deux* raisons. La première est circonstancielle : *la Recherche* a publié au mois de janvier un long entretien que je lui avais accordé sur le problème des sondages. Je pensais donc ses lecteurs avertis des possibilités et des limites des techniques d'enquête d'opinion.

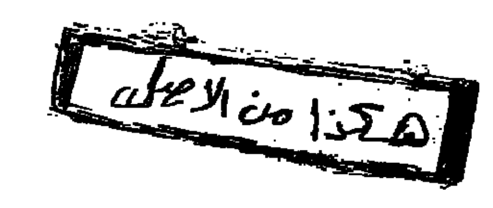
» La seconde est plus fondamentale. Les sondages sont réalisés en France par la méthode des quotas. Les calculs fondés sur la théorie probabiliste des échantillons ne leur sont pas en théorie applicables. L'expérience que j'ai tirée d'une longue pratique de cette méthode me conduit à une double conclusion paradoxale : d'un côté, les échantillons obtenus peuvent présenter des biais systématiques que les instituts de sondages s'efforcent de corriger ; de l'autre, la précision obtenue, une fois ces biais corrigés, est supérieure à celle que prévoit la théorie probabiliste. Dans ces conditions, les tests statistiques risquent d'être plus souvent un alibi que la manifestation d'une véritable rigueur.

» En l'état actuel de la technique, les informations les plus fiables que l'on puisse tirer des sondages sont obtenues en mesurant des évolutions : c'est-à-dire en faisant poser, lorsque c'est possible, les mêmes questions par le même institut de *sondages et* en utilisant le même type de plan d'échantillonnage.

» Ces conditions étaient réunies dans l'enquête réalisée pour *la Recherche*. Il est dommage de ne pas l'avoir souligné. »

[Nous avions écrit que reprendre les questions posées en 1972 était « une bonne idée ». La remarque finale de M. Bon n'est donc guère justifiée. Les autres ne le sont pas plus. Quand on commente un résultat avec dix-sept chances sur cent de se tromper, il vaut mieux le préciser. D'autant que ce pourcentage est obtenu en ne tenant compte que des seules fluctuations statistiques. Il y a bien d'autres causes d'erreur, et qu'elles ne soient pas précisément mesurables n'autorise pas à les oublier. Si on admet que leur effet n'est pas plus grand que celui des fluctuations statistiques — ce qui paraît un minimum, — la variance est doublée et le khi deux réduit de moitié. Le risque de se tromper monte à trente-quatre chances sur cent, soit une sur trois.

Nous maintenons que donner un résultat chiffré sans aucune indication sur l'erreur qu'on peut commettre n'est pas une démarche scientifique. L'interview que M. Bon a donnée à « la Recherche » en janvier, s'il indiquait des causes d'erreur possibles, ne disait rien sur leur importance. Et l'affirmation que la précision de la méthode des quotas « est supérieure à celle que prévoit la théorie probabiliste » nous paraît surprenante. Elle est difficile à justifier théoriquement, et elle sous-entend que M. Bon dispose d'un moyen pour mesurer la précision des sondages.]



Le Monde

culture

THÉATRE

« L'AMOUR DE L'AMOUR » AU ROND-POINT

(Suite de la première page.)

Il faut reconnaître que le roman qu'a écrit La Fontaine d'après le texte d'Apulée, si beau et passionnant soit-il, est une petite chose, très petite, en comparaison de l'original. La Fontaine le savait. Il le dit, dans sa préface, et ce n'est pas fausse modestie. Il y a, dans la *Psyché* d'Apulée, des choses, comme le dit La Fontaine, « *effroyables* ». Il y a aussi des vues insondables. La Fontaine a eu peur. Il dit que son but était de plaire, et qu'il a « *considéré* », à cette fin, « *le goût du siècle* ». Il dit : « *Il a fallu badiner depuis le commencement jusqu'à la fin ; il a fallu chercher du galant et de la plaisanterie.* » Or tout cela était absent de la légende d'Apulée, dont les événements inhabituels, surprenants, provoquent, plutôt que plaisir, méditation et vertige.

Il en va de même de la pièce écrite par Corneille et Molière, belle et passionnante elle aussi, et souvent d'une sonorité de poésie singulière, plus immatérielle que Racine, et dont le seul équivalent serait plutôt telle ou telle page de Mozart. Mais Corneille et Molière ont fait basculer la légende universelle d'Apulée, son génie, sa divination de vecteurs philosophiques, médicaux, scientifiques, qui ne devaient être découverts que bien plus tard, oui Corneille et Molière ont fait basculer ce « monstre » fabuleux vers la comédie de caractère, d'intrigue, et vers une psychologie de bourgeois gentilshommes, qui n'est que de la roupie de sansonnet à côté des *Métamorphoses*.

Le spectacle que présente Jean-Louis Barrault s'appuie beaucoup plus sur nos trois gaillards du dix-septième siècle que sur l'écrivain carthaginois (qui vivait au deuxième siècle), et c'est dire ses limites. Il y a, dans le spectacle de Barrault, de beaux costumes, des musiques pas bêtes, de jolies séquences cinématographiques sous-marines, quelques danses, et l'on est touché de voir Barrault mimer une fourmi, un cheval, un lézard de la grande espèce. Et rien n'est ici bête, ni vulgaire. On assiste à une *fête*, à un divertissement plein de charme. Mais c'est tout. Barrault, comme La Fontaine, a voulu plaire. Il a « *badiné depuis le commencement jusqu'à la fin* », et même ce qu'il y avait d'étrange dans la poésie de Corneille est donné ici, par les comédiens, sur un ton de récitation plutôt niaise. Pas une seconde cette mise en théâtre de *Psyché* ne se propose d'inventer par d'autre moyens des échos ou des reprises du conte immense d'Apulée.

Ce n'était pas là le projet de Barrault. C'est dans sa petite salle qu'aux Champs-Elysées, comme au Quai d'Orsay, il prendra des risques. Dans sa grande salle du rond-point, il n'a voulu que divertir certains publics qu'il connaît bien, et que des réjouissances de cette nature divertissent en effet, alors qu'elles plongent dans un ennui courtois et dans une certaine tristesse d'autres spectateurs qui se prennent alors à rêver au théâtre que tel ou tel magicien contemporain ferait, à partir du conte de Psyché.

Bon, cela n'est pas un drame. Ce spectacle fera des heureux. Applaudissons comme tout le monde. La Compagnie Renaud-Barrault est de retour, elle va faire du beau travail. Et puisque Madeleine Renaud est absente de cette Psyché, de cet *Amour de l'amour*, ajoutons une chose : nous regretterons toujours que cette grande actrice n'ait pas eu l'occasion de *tout* jouer, par modestie, ou à cause de préjugés qui existent encore sur *l'emploi*. On pense à des reines de Racine, de Shakespeare, à des personnages de Goethe, des Grecs, des romantiques allemands. Madeleine Renaud pouvait tout jouer. Et du fait qu'elle n'ait pas tout joué, qu'elle n'ait pas pris sur elle, en elle, comme elle le fait pour Beckett, telles et telles pages de grands poètes, il restera des choses que ces poètes tenaient à dire, qui jamais ne nous parviendront.

MICHEL COURNOT.

« Cirano di Bergerac » à Chaillot

Le Théâtre national de Chaillot accueille pour quelques jours un Cirano di Bergerac italien, traduit d'Edmond Rostand, dépouillé de ses fioritures. La théâtralité nerveuse des comédiens porte en elle-même le panache nécessaire. A l'exception de Cirano (Pino Micol, charmeur tendrement ironique) tout vêtu de noir, les personnages habillés d'ocre composent une imagerie en camaïeu, semblent des poupées faites du même bois que le plancher incliné, nu, décor unique d'un *style* vilarien.

La grâce des gestes précis dit l'histoire linéaire et naïve du vilain canard, amoureux exagérément timide, du brave soldat plein de faconde. Mais il n'est pas si vilain, le canard, pas si timide le soldat qui lutte orgueilleusement pour la liberté de rêver, il n'est pas si simple cet amour qui utilise le très joli Christian.

La mise en scène de Maurizio Scaparro, rapide et nette, efficace ne s'attarde ni sur la naïveté, ni sur les ambiguïtés, elle les indique, comme ça, en passant, avec élégance, elle entraîne dans son mouvement une grande chaleur, des sourires, quelques égratignures.

C. G.

★ Chaillot, grande salle : 20 h 30 jusqu'au 4 avril.

■ A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, célébrée le 27 mars, un groupe de comédiens turcs a diffusé un communiqué, signé par Ayse Emel Mesci (interprète du film « le Troupeau ») Mahmut Gökgöz, Ragip Yavuz, Semah Gökgöz dans lequel ils appellent à la solidarité envers les artistes empêchés de travailler dans leur pays et obligés à l'exil.

« En souffrance » à Strasbourg

Le corps des hommes

Au centre d'un demi-cercle d'arbustes entassés sur le balcon du Théâtre de Strasbourg, Michèle Foucher parle de la souffrance des hommes. Le public est sur scène, des planches cachent les fauteuils d'orchestre. Il y a des trous, avec des lattes jetées dessus, comme des ponts provisoires. Parmi les buissons, apparaît le capot d'une voiture ; Michèle Foucher parle de la manière dont les êtres de sexe masculin réagissent aux maux qui entament leur force, l'intégrité de leur corps. Elle en a interviewé des douzaines, les a amenés à se souvenir, à formuler les liens terriblement mystérieux et embrouillés qu'ils ont — que l'on a — avec la chair, les nerfs, avec la chimie de la douleur et du plaisir — cette machine à produire le désir — avec la recherche jamais morte de sensations fuyantes.

Michèle Foucher s'empare de la parole des hommes, comme elle s'était emparé de celle des femmes dans son précédent spectacle *la Table* en 1978. La table, autel des tâches nourricières, havre de convivialité, le royaume de la ménagère. Cette fois, le théâtre est davantage présent, parce qu'il n'y a pas d'identification possible. Michèle Foucher ne « joue » pas l'homme, elle est une comédienne prenant en charge un texte, attentive à ne pas le trahir, à lui faire dire ce qui cache. Elle est absolument féminine, et c'est pourquoi, peut-être, l'écoute du langage que fait entendre le corps semble ne pas tenir compte du sexe — à part la frustration de ne pas pouvoir porter un enfant en soi.

Michèle Foucher, mise en scène par Denise Peron, interprète les mots dictés, elle les fait voir avec des images de théâtre, avec son sourire lumineux, sa générosité, si bien que cet exposé de souffrances raconte la vie. Il choque, c'est-à-dire que les nerfs et la mémoire répondent à la sollicitation des mots, mais il est le contraire de morbide, n'est jamais dégoûté, méprisant moqueur, même quand il s'agit de cet homme qui ne supporte pas de voir sa femme dormir alors que son otite le taraude, ou de l'alcoolique, ou du bravache qui rage de se sentir diminué et refuse de le reconnaître, ou quand il s'agit de cette souffrance envahissante et dévoreuse, incontrôlable, intolérable, indispensable peut-être : la jalousie. Un texte superbement grave et lucide, comme désincarné et encore brûlant, qui termine le spectacle et fait mal.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Strasbourg. Jusqu'au 4 avril.

DANSE

« CAMILLE » PAR LE BALLET DU RHIN

Peu convaincant

Ruth Page, longtemps directrice du Chicago Ballet, est restée dans le souvenir du public comme une chorégraphe originale, danseuse classique chez Anna Pavlova, adepte de la danse expressionniste de Krutzberg en 1932, et auteur de *Frankie and Johnny*, ballet burlesque contant les démêlés d'une prostituée et d'un souteneur dans l'Amérique au temps de la prohibition. On était donc curieux de voir cette *Camille* qu'elle est venue monter pour le ballet du Rhin.

Très vite on doit déchanter. Son adaptation de *la Dame aux camélias* se développe comme un roman-photo. Les personnages sont sans épaisseur. Une Marguerite pliée en deux par la toux, un Armand fallot et le vilain père empêcheur de danser en rond, s'expriment en un vocabulaire chorégraphique conventionnel, avec prédilection pour les temps sautés qui confèrent au ballet un côté bal de cotillon. Il suffirait d'un léger clin d'œil pour que tout bascule dans la charge et déclenche le rire. L'épisode où Marguerite jette son jupon par-dessus les moulins et apparaît en petite culotte est des plus réjouissant. Sabine Salle, l'héroïne, dotée d'une santé plantureuse, paraît difficile à manier dans des séries de ports ambitieux. C'est du pur style pompier. Et le musicien Isaac van Grove a tout bonnement passé *la Traviata*, de Verdi, à la moulinette.

En seconde partie, Jean Sarelli présente ses *Fantasmes*, qu'il a placés dans le livret sous le signe de Leonor Fini, Verlaine et Paul Eluard. Il est un maître de ballet expérimenté, il a dessiné pour quatre danseurs une suite de pas de deux d'un gestuel heurté assez flamboyant. L'affrontement entre les deux garçons (Georges Canata - Jean-Paul Gravier), soutenus par la musique sidérale de Bruckner rappelle *Gemini*, de Vincente Abade, mais sans son aura poétique.

Jean Sarelli, chorégraphe, est moins convaincant, son ballet manque de structure. L'ensemble fait penser à une bande dessinée avec un décor de galaxie aux lueurs violentes. Cela se laisse regarder, mais on l'oublie à peine sorti.

On s'interroge : pourquoi le choix de cette *Camille* plutôt que le chef-d'œuvre de Neumeier sur le même sujet, où chaque scène, chaque personnage se justifient dramatiquement, où la danse s'épanouit à chaque instant ?

Le ballet du Rhin possède une troupe jeune, mais techniquement en perte de vitesse, à force de danser des œuvres médiocres. Strasbourg est malgré tout une capitale européenne. Pendant cette soirée, on avait l'impression de se retrouver, il y a trente ans, dans un théâtre du fin fond de la province.

MARCELLE MICHEL.

★ Prochaines représentations : à Strasbourg, les 1, 2, 3, 4, 5 avril ; à Mulhouse : 10, 11, 12, 14, 15 avril.

PETITES NOUVELLES

■ « Le Sommeil », un tableau de Salvador Dali, a atteint le prix record (pour ce peintre) de 360 000 livres à la vente aux enchères du lundi 30 mars chez Christie's à Londres. Il a été acheté par M. Iolas, marchand d'art moderne et collectionneur. Lors de la même vente, « la Baigneuse debout », de Renoir, a atteint, elle, la somme de 820 000 livres et « le Jeune Garçon au chat », du même peintre, 230 000 livres.

■ Les artistes expulsés de l'ancienne menuiserie de l'avenue Jean-Moulin (le Monde des 18 et 24 mars), soutenus par de nombreux syndicats et associations d'artistes, de jeunes créateurs, par le Syndicat de la presse artistique française, organisent une manifestation au siège de la Délégation à la création, aux métiers artistiques, aux manufactures, 11, rue Berryer (où ils campent depuis dix jours dans la salle de réunion), le mercredi 1er avril, à 18 heures.

■ Trois artistes français ont été envoyés en Chine par l'Association française d'action artistique : Pierre Sancan et Jean Mouillère, pour travailler avec des pianistes et des violonistes chinois en vue du prochain concours M. Long-J. Thibaud, et Jean Périsson pour un stage de formation auprès de l'Orchestre de Shangaï.



PHOTO

AU MUSÉE DE LA MARINE

LES PÊCHEURS DE SUTCLIFFE

Pour accéder aux photos de Frank Meadow Sutcliffe, abritées au Musée de la marine, il faut d'abord traverser des tempêtes, des naufrages, des nuits polaires, des torpillages et des abordages, ne pas craindre de heurter quelques fantômes de pirates ou de scaphandriers jamais remontés. Les photos apparaissent au bout de voiles gonflées par les vents, elles portent elles-mêmes des voiles, mais à l'accalmie, et un peu teintées par le temps qui est passé, le grain sépia du temps. la Lune est trouée à la main dans le négatif.

Quand Sutcliffe arrive à Whitby, petit port de pêche sur la côte du Yorkshire, il a vingt-trois ans, il veut être photographe professionnel, et il vient d'essuyer un échec dans la ville d'eaux de Tunbridge-Wells, trop mondaine pour lui et trop pleine de concurrence. A Whitby, il est le seul et il ouvre son studio de photographe portraitiste, il tire les photos format carte de visite. Il exerce un art très classique du portrait, on peut en voir quelques exemples : enfants naïfs et vieux sages rusés, femmes câlines, une série d'archétypes. Les affaires marchent, et Sutcliffe prend femme. Plusieurs enfants, Kathy, Horace, Irène, Zoe et Lulu vont bientôt entrer dans le portrait de famille. Mais à ses heures de loisir, le photographe sort son appareil de sa bonbonnière, et photographie pour son plaisir. C'est cette photo sans profit qui va devenir, après sa mort, en 1941, et sans qu'il l'ait soupçonné, une véritable œuvre, qui mêle une qualité de composition, de texture et d'humanité. Quel est le sujet ? On est en 1876. Les chantiers navals de Whitby se convertissent à la construction des bateaux à vapeur. Sutcliffe enregistre les derniers jours des grands bateaux à voile, somptueux avec leurs machineries d'écoutilles, de manilles, de haubans, leurs figures de proue et leurs trappes d'opéra. On appelle les pêcheurs les Vikings de Whitby, mais sur terre, devant l'objectif, ils ont plutôt l'air de capitaines fatigués.

Le patron du bateau de sauvetage s'exhibe fièrement bardé dans ses bouées de liège. On vient se raconter des histoires de pirates dans le canot échoué. Un vieux marin fait la leçon aux enfants sur le quai. Ils sont pieds nus, les chevilles maigres et sales, ils portent des salopettes et des casquettes, ils vont se baigner nus dans le port et on les appelle les rats d'eau. Les filles retroussent leurs robes pour collecter le goémon.

Dans les terres, à la campagne, Sutcliffe poursuit ses portraits de groupe, qui exaltent un rapport harmonieux au temps, au passage des savoirs d'une génération à l'autre. Près d'un siècle plus tard, ses photos sentent encore, très légèrement, l'iode, la paille et l'air frisquet.

HERVÉ GUIBERT.

★ Palais de Chaillot, Paris-16e. Jusqu'au 27 avril.

NOTES

Cinéma

Films des années 40 au Studio 43

Le studio 43, après son hommage à René Clair, présente un cycle de films tournés en France de 1940 à 1944, jusqu'au 13 avril, à l'occasion de la sortie du livre de Jacques Siclier, « la France de Pétain et son cinéma », avec le soutien de la Fondation Philip-Morris.

La soirée d'ouverture a lieu ce mardi 31 mars, à 20 h 30, avec « Carmen », de Christian-Jaque et un film surprise, en présence de Suzy Delair. Des soirées-débats suivront, à 20 heures le 1er avril (« Douce », avec Claude Autant-Lara et Odette Joyeux), le 3 avril (« Félicie Nanteuil », de Marc Allégret, avec Micheline Presle), et le 4 avril (« Adieu Léonard », de Pierre Prévert, avec le réalisateur).

La rétrospective fait une large place, aux côtés de films de cinéastes célèbres, à des œuvres rares et méconnues, aussi bien qu'à des films dédaignés par les historiens, et qui sont, aujourd'hui des curiosités.

★ Studio 43, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 770-63-40.

Galeries

Bernadette Bour : de fil en aiguille

Le fil a cassé, ou bien la canette était vide et la machine a continué à piquer, glissant en lisière. Les petits trous d'aiguille n'habitent que des coins de tissu et de carton déchirés, rapiécés, coupés aux ciseaux, effilochés, épinglés aux murs. Ne sent-on pas comme une exaspération d'être, ou d'avoir été, sous le pied de biche, un besoin d'échapper, et comme une jubilation silencieuse de la peinture passée et repassée, gratouillée ? La patience aurait-elle des limites ? S'il y a de la tricoteuse ou de la dentellière derrière le travail de Bernadette Bour, les éclats d'ombre et de lumière tendues incitent la couleur à la révolte et quelques problèmes concrets de peinture à se discuter doucement sur les cimaises. La création au féminin peut toujours se discuter.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives. Jusqu'au 18 avril.

Disques

Michel Berger

Sous la forme d'un double album, quelques souvenirs du récital-concert de juin dernier au théâtre des Champs-Elysées où Michel Berger éclata de plaisir avec son style bien à lui, cette manière personnelle de balancer la musique, d'imaginer des chansons sensibles et lyriques sur des mondes fragiles. Ce disque est la reproduction d'une fête où le chanteur, après le compositeur, s'affirma à son tour (33 t. W.E.A. Filipacchi Music, 66 696).

Musique traditionnelle du Haut-Poitou

Dans sa précieuse série consacrée à l'anthologie de la musique traditionnelle française, Le Chant du monde présente la musique du Haut-Poitou : un ensemble de chants et de musiques jouées au violon, à la flûte et à l'accordéon diatonique par quelques-uns de ceux qui ont su, dans leurs villages du Poitou, continuer et préserver une tradition ancestrale. Des documents iconographiques et des textes prolongent utilement les documents sonores (33 t., Le Chant du monde, LDX 74 726).

C. F.

■ Montserrat Caballé remplacera Jessye Norman pour les concerts de l'Orchestre de Paris consacrés au troisième acte du « Crépuscule des dieux », sous la direction de Zubin Mehta, les 9 et 11 avril, au Palais des Congrès.

Musique

Festival international à Reims

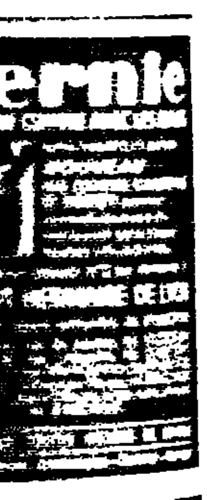
Un festival international des musiques nouvelles rassemble à Reims, du 1er au 5 avril, une trentaine d'artistes et d'ensembles divers issus du rock, du jazz et de la musique expérimentale. Des noms connus tels que Marquis de Sade, Tamia, Jacques Thollot (France), Michael Nyman (Angleterre), et des moins connus, tels que Massacre (E.-U.), Mécano (Hollande), et le groupe de Suédoises Mögel. Une multiplicité de tendances que réunit un même souci de sortir des sentiers battus.

★ Du 1er au 5 avril, Maison de la culture André-Malraux à Reims, tél. (26) 40-28-26.

Rock français et artistes du Maghreb

Pour prouver que l'on peut aimer à la fois le rock français et la musique arabe, un concert-manifeste réunira le 4 avril, aux côtés de Jacques Higelin et du groupe français Mistral, des artistes populaires parmi les plus représentatifs du Maghreb : d'Algérie, le spécialiste du « Chaabi », Abdelkader Chaou, la chanteuse Noura et le jeune Kabyle Akli Belkhir ; de Tunisie, Scharif Alaoui et la chanteuse Soulef ; du Maroc, la troupe traditionnelle de Marrakech de Hamid Zahr, et les artisans d'un renouveau : l'ensemble Lemchaheb.

★ Le 4 avril, de 17 heures à minuit, à l'Hippodrome de la porte de Pantin.







SPECTACLES

théâtres

La Môme vert de gris : La Roquette (805-78-51), 20 h. 30.
Cyrano de Bergerac : Chaillot (727-81-15) 20 h. 30 (en italien).
L'Amour de l'amour : Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30.
Schweick dans la Deuxième Guerre mondiale : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h.
Séance de bronzage sur les rives du Maubué, Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Grand Macabre.
Comédie-Française (296-10-20, 20 h. : *les Plaisirs de l'île enchantée.*
Chaillot (727-81-15), Salle Gémier, 20 h. 30 : les Pieds dans le plat.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon (325-70-32) 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Peter Waschinsky.
Carré Silvia Montfort (531-28-34), 21 h. : Petit déjeuner chez Desdémone.
Théâtre de la Ville (274-11-34), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-43-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cinq Diamants (588-01-00) 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Galerie, 20 h. 30 : Visitation de l'Inde.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.

Mardi 31 mars

Croq'Diamants (272-20-06), 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta ; 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. · Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis-Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T. A. I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou ; 19 h. : Saison en enfer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl ; 21 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frite ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : A. Reverend ; 21 h. 15 : la Grande Shirley ; 22 h. 15 : B. Deraime.
Café de la Gare (278-52-11), 19 h. 15 : le Cracheur de phrases ; 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand-Ecart ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : Duo S. Ferry.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 23 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : *Y'a des grillons dans le foyer* ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin, J.-Y. Lacombe.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

American Center (321-42-25), 21 h. : D. Frank, D. Riley.
Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h., Riou, P. Pouchain.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lemarque.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : B. Wooton ; 22 h. 30 : Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on ice.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

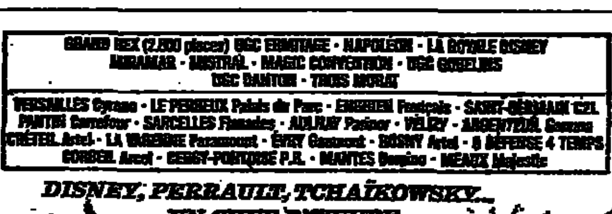
Lucernaire, 19 h. : V. Patti, Harountoumian ; 21 h. : J.-M. Chrétien, J. Ponticelli, M. Prouvost, F. Bouche (Mozart).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 30 : Orchestre des Cadets d'Asnières, Ensemble vocal Saint-Germain (Arnold, Chabrier, Katchatourian, Tchaïkovski).
Salle Gaveau, 21 h. : T. Santos (Bach, Sor, Albeniz, Villa-Lobos, Granados).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30, E. Hashimoto (Dandrieu, Haendel, Bach, Scarlatti).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A.-M. Miranda, N. Nozawa, Ensemble d'archets français (Vivaldi).
Cité internationale universitaire, 21 h. : G. Pludermacher (L. van Beethoven, F. Chopin).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre des concerts Pasdeloup (Berlioz).
Eglise Saint-Sulpice, 20 h. 45 : J.-J. Grünewald (Dupré).
Ranelagh, 20 h. 30 : D. Cadé (L. van Beethoven, Liszt, Boulez, Wagner).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : R. Hardy (Couperin, Milano).
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : M. Paris (Bartok, Bach, Chostakovitch, Liszt).
Eglise des Billettes, 20 h. 30 : M.-Cl. Girod (Brahms, Schumann, Scriabine, Rachmaninov).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 25 : Kirpiel Toulai Kremski (Kremski).

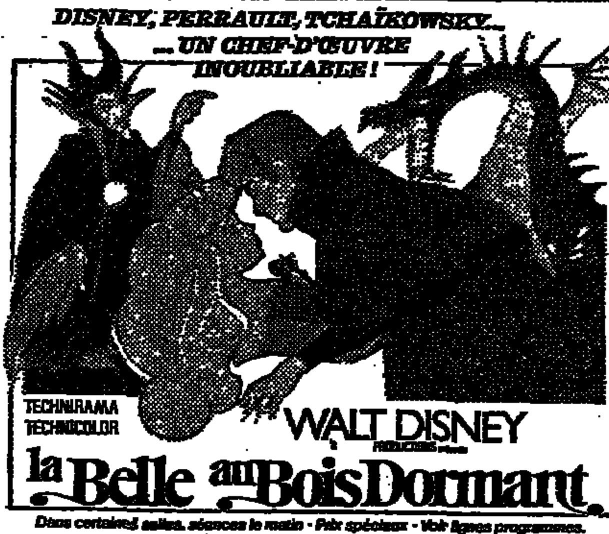
Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : O. Franc, J. Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : M. Portal, Workshop de Lyon ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Walter Davis Junior, P. Michelot, K. Clarke.
Dunlos (584-72-00), 21 h. : Fred Frith.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Gutura.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Dixie Jazz Group.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Xoro Roxo.
Show Club (233-84-30), 21 h. 30 : les Haricots rouges.

Dans la région parisienne

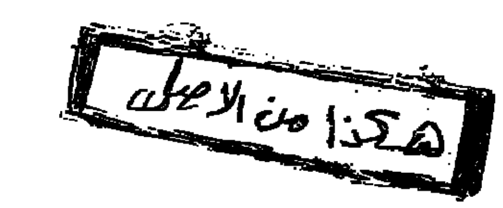
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 45 : l'Illusion comique.
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : la Nuit des rois.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : Maxime Le Forestier.
Colombes, M.J.C. (782-42-70), 20 h. 30 : Dimitri, clown.
Corbeil-Essonnes, M.J.C. (496-27-69), 21 h. : Molocaustum ou le borgne.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux (899-90-50), 20 h. 30 : Morte à Yonville.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. Scweyk dans la deuxième guerre mondiale.
Pontoise, Théâtre des Louvrais (030-46-01), 21 h. : Rufus.
Sarcelles, Forum des Cholettes (990-30-94), 21 h. : Mi-amour.
Les Ulis (907-48-04), 21 h. : Sliwa.

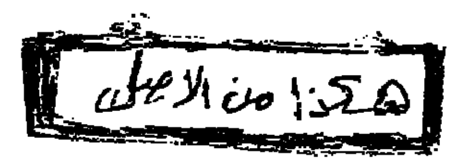




MERCREDI







SPECTACLES

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-34) : 15 h., Homunculus, de O. Rippert ; 19 h., Toute une vie, de G. Ucicky ; 21 h., le Testament du docteur Mabuse, de F. Lang.
Beaubourg (278-35-57) : Relâche.

Les exclusivités

ACCROCHE - TOI, J'ARRIVE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Capri, 2e (508 - 11 - 69) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56 - 70) ; Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11). — V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
ÇA PLANE, LES FILLES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA DAME AUX CAMELIAS (*) (Fr.-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Murat, 16e (651-99-75), Athéna, 12e (343-00-65), Wepler, 18e (380-70-00).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Forum-Cité, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
DYNASTY (Chin.-Taïwan, v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94)
EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).
FAME (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LA FIANCEE DE L'EVEQUE (It., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62)
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) H. Sp., Athéna, 12e (343-00-65) H. Sp.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
GLORIA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45)
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) Epée de Bois, 5e (337-57-47)
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Convention St-Charles, 15e (579-33-00)
HURLEMENTS (A., v.f.) (*) : Ciné Ac Italiens, 2e (296-80-27).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43)
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches - St-Germain, 6e (633-10-82).
LE MONSTRE QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) (*) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).
LES MOTOS SAUVAGES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
PALERMO (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15). Epée de Bois, 5e (337-57-47).
PSY (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52).
RAGING BULL (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23) UGC Marbeuf, 8e (225-18-45), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
RECHERCHE (Iran), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85)
RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint - André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), Balzac - Olympic, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
SHINING (A.) (**), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34)
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
THE ROSE (A.), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44)
UNE SALE AFFAIRE (Fr.), U G C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Caméo, 9e (246-66-44), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
UN MAUVAIS FILS (Fr.), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
VENDREDI 13 (A.) (**), v.f : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-57-34), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA VA COGNER, film américain de Buddy Van Horne. — V.O : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720 - 76 - 23) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) — V.F : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206 - 71 - 33) ; Passy, 16e (288-62-34).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? film français de Georges Lautner - Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE DOS AU MUR, film français de Jean-Pierre Thorn. - Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'INFIRMIERE A LE BISTOURI FACILE, film italien de Michel Massimo Tarantini. — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE PRODIGUE, film français de Jacques Doillon - Berlitz, 2e (742-60-33) ; U G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U G C Rotonde, 6e (633-08-22) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
JAM DOWN, film français d'Emmanuel Bonn. - Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES PARENTS DU DIMANCHE, film hongrois de Janos Rozsa — V O : Forum - Halles, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
POINT FINAL A LA LIGNE, film français de Jean-François Gallotte et Irène Sohm. - Marais, 4e (278-47-86)
PSYCHOTRONIC MAN, film américain de Jack M Sell - Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) : Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
UN PETIT CERCLE D'AMIS, film américain de Rob Cohen - V.O : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
VIVRE VITE, film espagnol de Carlos Saura. - V.O. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359 - 92 - 82) - V.F : St-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUVRIER 80, reportage collectif polonais (à partir de vendredi). - V.O. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59). — V.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Grand-Pavois, 15e 554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.) v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) Olympic, 14e (542-67-42)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (All.) v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A.) (*), v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354 - 47 - 62) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
FANTASIA (A., v.f) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60)
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
QUAND LA VILLE DORT (Asphalt Jungle) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325 - 85 - 78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50)
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LA RUE SANS JOIE (All.) (F. Muet), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All.), v.o : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LES SEPT SAMOURAIS (Jap.), v.o. : studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA STRADA (It.), v.o. : studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOMMY (A.), v.o. : studio Médicis, 5e (633-25-97).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A.), (*). v.o : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. Fr. : Rio-Opéra, 2e (742-83-54) ; U G.C gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 31 mars au 7 avril.)

SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (531-28-34), le mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs - Elysées, square Marigny, les mer., sam. et dim., à partir de 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.
Marionnettes du Luxembourg, les mer. et dim., à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; le sam., 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon Rouge.
Théâtre d'animation, Vincennes, les mer., sam. et dim., à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Mille et Une Fables.
Cartoucherie, Vincennes (328-97-04), les mer. et dim., à 15 h. : le Chien magique.

CIRQUE

Cirque d'Hiver-Bouglione (700-13-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, porte de Champerret (756-80-04), mer., sam. et dim., à 15 h.
Stars Circus (543-81-87), ts les mer., sam. et dim., à 15 h.

THEATRE

Blancs - Manteaux (363-51-37), sam. et dim., 16 h. ; mer., à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif. — II : Gabilolo et le bonhomme de neige.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., à 14 h. et 16 h. : sam., à 15 h. et 16 h. 30 : Maschera.
Coupe-Chou (272-01-73), mer. et sam. à 15 h. : Magie.
Comédie de Paris (281-00-11), ts les mer., à 14 h. 30 : Henri des ; à 15 h. 30 : le Journal intime de Caroline Petard.
Croq' Diamants (363-51-37), ts les mer., jeudis, ven., à 14 h. 15, et 13 h. 30 ; sam. et dim., 16 h. : Monsieur Gabilolo se met au vert.
Dix-Heures (520-36-81), ts les mer. et sam., à 15 h. : le Sicilien ou l'Amour peintre.
Fontaine (950-13-42), ts les jeudis, ven., mar., à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
Palais des Glaces (607-49-93), ts les jours, sauf dim. et lun., à 14 h. 30 : Page à page.
Palais des Sports (828-40-90) D. soir, L.), 21 h. ; mer. 15 h. ; sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
Salle A. S. C. A. (707-94-58), ts les mer., sam. et dim., à 15 h. : l'Acrobate-pâtissier et sa brioche magique.
Studio Bertrand (783-64-66), mer. à 15 h. : Un soir Mac Tralala, Mac Tralalère.
Théâtre Astral (588-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté - Montparnasse (533-42-21), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Théâtre de Paris (281-48-40), ts les jours à 14 h. 20, sauf mer., sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin ; ts les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Malade imaginaire.
Théâtre Présent (203-02-55), les mer., à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les mer., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr. Petoche ; les mer. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.

DANS LA REGION PARISIENNE

Ris-Orangis (914-33-51), le 31 mars et les 1er, 2 et 3 avril, à 10 h. et 15 h. : Entre... et ferme la page.
Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), sam., à 16 h. ; dim., à 14 h. 30 : l'Arbre fleuri.







CULTURE

LE MARCHÉ DES CASSETTES CLANDESTINES

Un milliard de dollars pour les pirates du son

De notre correspondante

Genève. — Un colloque mondial sur la piraterie des enregistrements sonores et audiovisuels, qui a eu lieu du 25 au 27 mars au siège de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), à Genève, a mis l'accent à la fois sur l'étendue du fléau, sur l'ampleur du préjudice subi par les créateurs, les interprètes et l'industrie et sur l'insuffisance de la lutte contre la reproduction et le commerce illicites des cassettes, des vidéo-cassettes et des vidéo-films. La réunion n'a étudié que la reproduction à des fins commerciales, et il n'a été nullement question des copies réalisées par des particuliers.

La Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéo-cassettes, invitée au colloque, définit comme suit les trois formes que revêt la piraterie des enregistrements sonores :

1) Produits pirates proprement dits : *« copies non autorisées d'un enregistrement sonore dont l'emballage est différent du produit légitime »* ;

2) Contrefaçons : *« copies non autorisées d'un enregistrement sonore dont l'emballage est aussi copie de façon à ressembler le plus possible au produit original »* ;

3) Repiquages : *« support incorporant un enregistrement en direct non autorisé d'une exécution publique »*.

On a pu apprendre entre autres, au cours du colloque, que la piraterie des enregistrements sonores a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 1,100 milliard de dollars. La proportion des enregistrements pirates s'élève à plus de 80 % des cassettes vendues dans certains pays : Arabie Saoudite, Corée du Sud, Emirats arabes unis, Inde, Indonésie, Koweït, Maroc, Syrie, Thaïlande, Tunisie et Turquie. Elle se situe entre 50 et 80 % en Grèce, au Portugal et à Taïwan.

Au nom du Bureau international du travail (B.I.T.), Mlle Sally Vornwell a mis en évidence les répercussions néfastes sur les professions artistiques de ce trafic.

L'industrie de l'enregistrement, qui emploie dans les seuls pays de la C.E.E. plus de cent mille personnes, subit naturellement les contrecoups de la piraterie.

Les représentants des pays du tiers-monde ont déclaré que, faute des moyens financiers nécessaires, ils se sentaient impuissants devant le déferlement à leurs frontières et sur leur marché de productions pirates qui, entre autres inconvénients, découragent la créativité de leurs propres réalisateurs, compositeurs et interprètes. Ces pays ne sont pas les seuls à avoir reconnu qu'ils étaient incapables de lutter contre ce fléau mondial. Seuls vingt-trois pays, sur les quelque cent quarante Etats membres des Nations unies, ont ratifié l'unique instrument de protection des artistes, la Convention de Rome d'octobre 1961. D'autre part, les contrefaçons réalisées dans des laboratoires ultra-modernes et grâce à l'ingéniosité des trafiquants atteignent, si l'on peut dire, des sommets de perfection tels que la répression se heurte à des difficultés quasi insurmontables.

Le colloque, s'il n'a pas apporté de solution pratique au problème de la piraterie, a eu au moins l'avantage de sensibiliser les gouvernements et les organismes intéressés sur la gravité du problème. Il a mis en lumière la nécessité de renforcer les législations nationales et les avantages d'une coopération entre autorités fiscales, douanières et policières des divers pays.

ISABELLE VICHNIAC.

PRESSE

A l'initiative d'Havas

ACCORD DE PUBLICITÉ ENTRE LE « JOURNAL DU DIMANCHE » ET DES JOURNAUX DE PROVINCE.

A l'initiative de l'Agence Havas, une alliance publicitaire entre *le Journal du Dimanche* et certains journaux dominicaux de province pourrait être réalisée à court terme. Pour M. Etienne Mougeotte, nouveau directeur de la rédaction du *Journal du Dimanche* — désormais installé au 25, rue François-1er — *« cet accord publicitaire constitue une innovation importante »*.

Une société de régie doit être créée, qui pourrait prendre le nom de « Media-7 ». Elle sera contôlée à 51 % par Havas. Pour le reste, l'essentiel ira à Régie-Presse. « Pilote » de l'opération, Havas a déjà acquis une expérience dans ce domaine après avoir regroupé sur le plan publicitaire les journaux du « Grand Ouest », de la Normandie aux Pyrénées, à travers la société « Régions-communication ». La publicité commerciale du *Journal du Dimanche* était, jusqu'ici, réalisée par ses propres moyens, Régie-Presse assurant simplement la régie des petites annonces.

RADIO-TÉLÉVISION

Les débuts de Radio K

II. — Les atouts juridiques

De notre envoyée spéciale

La guerre contre les radios « libres » ou « privées » continue. Après un week-end d'accalmie, des brouillages ont perturbé à nouveau, ici et là, lundi, les émissions de Radio K. Celles-ci ont été rendues inaudibles à Monaco (toute la journée) et à Toulon (à partir de 13 heures). Le brouillage est cependant local et il n'est pas constant. Radio K signale, par ailleurs, qu'il suffit souvent de déplacer légèrement le poste, l'antenne ou la fréquence (vers 102 MHz) pour échapper au fameux signal sonore.

San-Remo. — *« Nous ne sommes en infraction avec aucune loi européenne, internationale, française ou italienne »*, répètent les responsables de cette radio toute nouvelle, indépendante, libre de ton (*le Monde* du 31 mars). En émettant à partir de l'Italie, Radio K bénéficie d'une situation juridique extraordinairement complexe et qui présente pour elle des avantages. Il est certain que les autorités françaises et T.D.F. cherchent de leur côté des arguments. Une sérieuse partie d'échecs en perspective...

Sans perdre de vue le vrai problème qui se pose aujourd'hui — le monopole est-il encode moralement défendable quand 63 % des Français avouent être favorables aux radios libres et que la loi est constamment bafouée — on peut essayer de voir un peu plus clair sur le terrain du droit dans cette forêt d'articles, de lois, d'accords, de conventions (certains contradictoires, d'autres en révision) qui touchent à la situation spécifique de cette radio non pas libre mais périphérique, et qui est aussi, c'est important, une entreprise commerciale.

Radio K est-elle légale ? Que peut faire le gouvernement ? Le dossier juridique se situe en gros sur trois plans : français, italien et international.

Sur le plan national d'abord : *« Nous ne relevons pas de la législation française »*, affirme Bernard Laine, l'un des fondateurs avec Pierre Crisol et Frédéric Laurent du projet Radio K. Ne voulant pas, *a priori*, aller contre les lois, ceux-ci ont cherché des références et demandé à T.D.F. et aux P.T.T. de leur fournir les documents administratifs qui auraient permis à huit radios dites périphériques d'obtenir des dérogations au monopole.

Les P.T.T. n'ont pas donné de réponse à ce jour, mais la direction des affaires financières, juridiques et immobilières de T.D.F., par une lettre datée du 23 février, leur a répondu que R.T.L., R.M.C., Europe n° 1, Sud Radio et Radio Andorre avaient été créées *« avant que n'existe T.D.F. qui n'a pu par conséquent être en possession des pièces de leur dossier »*, qu'*« en ce qui concerne Radio Adour, Radio-Midi, Azur 102, il s'agit de stations de radiodiffusion dont les émetteurs sont situés en pays étranger »*. *« Pour cette raison*, est-il ajouté, *leur existence ne relève pas de la législation française sur la radiodiffusion et la télévision et notre établissement n'avait pas à être saisi de demande de dérogation au monopole. »*

L'esprit du monopole

On objectera peut-être qu'il y a une violation de l'esprit du monopole, mais au regard du droit pénal français, fera-t-on remarquer du côté de la défense, seules les émissions à partir du territoire français constituent un délit. Le monopole est exclusivement de diffusion, il n'est pas de réception. L'acte incriminé pénalement (selon l'article 33, loi de 1978) est l'acte de diffusion ou d'émission (on emploie indifféremment les deux termes), et si l'on se reporte à la loi de 1974, comme à celle de 1972, on constate que le monopole concerne *« tout les territoires de la République »*, *une émission* (ou diffusion) réalisée en territoire étranger ne peut donc constituer un délit pour la loi française.

« Avec les Italiens, nous ne sommes à aucun moment en infraction puisqu'il existe une totale liberté en ce domaine », dit encore Bernard Laine. Pour les Italiens, Radio K se trouve être dans la même situation juridique que les radios privées, avec ceci de particulier que la juridiction italienne en matière de radiodiffusion, mise à part la R.A.I., n'est pas encore définitivement établie.

Le monopole en Italie est tombé en 1976. Le Conseil constitutionnel a interdit le monopole de la R.A.I. sur la base de l'article 21 de la Constitution italienne qui stipule que tout le monde a le droit de manifester librement ses opinions, et de la convention européenne des droits de l'homme ratifiée par l'Italie.

Un jugement de la Cour constitutionnelle (28 juillet 1976, n° 202) a stipulé que la technique ou plus exactement l'évolution de la technique, permettait la coexistence du service public et des canaux particuliers (situation qui va changer encore avec les satellites), que chacun peut manifester sa pensée par le moyen de la radio à condition que l'émission soit localisée à une aire très déterminée du territoire national : mais la Cour n'a pas exactement défini ce qu'on entend par service local, laissant ce soin au Parlement.

En attendant, elle a abrogé l'article 195 qui pénalisait ceux qui émettaient sans autorisation. C'est ainsi que tout le monde a commencé d'émettre en Italie, de l'étranger vers l'Italie, de l'Italie vers l'étranger et vers la France.

Sur le plan international, l'article 10 de la convention européenne signée par les Etats membres du Conseil de l'Europe, dont l'Italie, la France, la Suisse, stipule que *« toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière »*. Il est vrai qu'il ajoute aussi : *« Le présent article n'empêche pas les Etats de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisation. »* C'est cet article qui a permis à Radio-24 de reprendre ses émissions. Radio-24, qui émet de l'Italie sur la Suisse alémanique (protégée par un monopole), s'était vue interdite par l'administration des P.T.T. italiens à la suite d'une demande des autorités suisses. Radio-24 avait fait appel une première fois auprès du tribunal administratif de Milan, qui l'avait rejeté, une seconde fois auprès du Conseil d'Etat, qui a suspendu l'interdiction d'émettre en fonction de la convention européenne (mais en attendant le jugement sur le fond). Radio-Corse International a connu la même aventure. Selon la loi italienne, la décision judiciaire prise dans une instance supérieure fait jurisprudence. En cas de problème, Radio K se situe dans le même schéma.

Une convention internationale pourrait-elle empêcher Radio K d'émettre ? Le gouvernement a déclaré qu'il saisirait l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.). L'Italie commettrait, selon lui, une violation de la convention internationale. L'article 7 (alinéa 423) du règlement international de l'U.I.T. dit ceci : *« En principe la puissance des stations de radiodiffusion qui utilisent des fréquences inférieures à 50-60 KHz ou supérieures à 41 MHz* (ce qui est le cas de Radio K) *ne doit pas dépasser — excepté dans la bande 3 900 — 400 KHz la valeur nécessaire pour assurer économiquement un service national de bonne qualité à l'intérieur des frontières du pays considéré. »*

Outre que ce règlement n'a jamais été publié au journal officiel italien (les Italiens ne seraient pas tenus de l'observer), celui-ci ne peut empêcher d'émettre : ce *sont les services de radio* et de télévision nationaux qui sont concernés par l'article et non les privés, en d'autres termes c'est la RAI et non Radio K.

La défense fera aussi probablement observer l'esprit général de l'U.I.T., qui est un esprit d'entente et non d'empêchement. L'U.I.T. a pour but de rechercher et d'établir des accords entre les administrations pour avoir le meilleur fonctionnement possible au niveau mondial et bientôt extra-terrestre. Il n'a pas pour but d'empêcher d'émettre, mais d'aménager la communication. S'il y a conflit sur les fréquences choisies, c'est simplement un problème technique (fréquence déjà utilisée par d'autres).

La convention de l'U.I.T. a adopté, à Malaga-Torre-Molinos (en 1973), un texte dont la recommandation n° 1 (p. 251) est la suivante : *« La conférence des plénipotentiaires de l'U.I.T., vu : a) la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale des nations unies, le 10 décembre 1948 ; b) les articles 18, 19 et 20 de la convention internationale des télécommunications, considérant le noble principe de la transmission des informations, recommande aux membres de l'Union de faciliter la libre transmission des informations par les services de télécommunications. »* Ce texte a été signé par l'Italie et la France.

Une attente favorable

Savantes disputes, dira-t-on. Les accords internationaux sont caducs de toute évidence. A la dernière conférence mondiale, qui s'est tenue à Genève en 1979, les Etats membres se sont mis d'accord sur la nécessité de reviser entièrement les accords pour la radiodiffusion en modulation de fréquence et se sont donné rendez-vous pour 1983. On se trouve donc dans une situation d'attente — qui favorise Radio K — mais qui ne doit pas laisser perdre de vue le vrai débat — philosophique celui-là — qui tourne autour du monopole, des radios libres, du droit à l'expression. Est-il pensable qu'au nom de textes législatifs on puisse arrêter une des radios les plus originales qu'on ait vues depuis des années se créer ? Radio K a des appuis sérieux. Dans une pétition qu'il devrait rendre publique d'ici quelques jours, il a rassemblé déjà pour sa défense de nombreuses signatures, dont celles de Pierre Charpy, Joël le Tac, R. Triboulet, J.-C. Servan-Schreiber, A. Astoux, M. Grimaud, des gaullistes, des socialistes, des radicaux de gauche et même... tout le bureau du secrétariat général de la police.

CATHERINE HUMBLOT.

FIN

Mardi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le Grand Débat : François Mitterrand.
M. François Mitterrand, secrétaire général du P.S., candidat à l'élection présidentielle, avec Patrice Duhamel, Jean-Claude Bourret, Jean Lefebvre et Yves Mourousi.

21 h 40 Caméra une première : Square X.
De Michel Le Bihan ; avec D. Doll, D. Emilfork, P. Préjean ; réal. J. Kerchbron.
Un homme paisible vient chaque jour rêver sur un banc. Son amour naissant pour une clocharde intrigue un « étranger », qui va tout saccager. Univers onirique autour d'un square.

22 h 40 Variétés : Etoiles sur glace.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)
Les musées



20 h 40 Les dossiers de l'écran : « On aura tout vu ».
Film français de G. Lautner (1976), avec P. Richard, Miou-Miou, J.-P. Marielle, R. Saint-Cyr, H. Guybet, G. Jugnot, S. Azéma.
Un jeune cinéaste débutant accepte de transformer en film « porno » le scénario romanesque qu'il avait écrit avec un ami. Sa compagne ne supporte pas qu'il s'abaisse à cela, elle s'ingénie à faire échouer le projet.
Une comédie burlesque écrite par Francis Veber. La mise en scène, habile, soignée, évite la grivoiserie et s'attache aux querelles d'un couple d'amoureux.

22 h Débat : Le cinéma pornographique.
Avec le docteur Tordjman (sexologue), MM. J. Benazéraf (producteur et réalisateur de films pornographiques), A. Halimi, P. Chalais (journalistes et écrivains), J.-P. Théry (président de la commission de contrôle) et P. Claudon (producteur), D. Irissou et Mlle S. Bourbon (comédiens), Mme B. Sabran (écrivain).

23 h 30 Journal.



TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Sissi face à son destin ».
Film autrichien d'E. Marischka (1957), avec R. Schneider, K. Böhm, M. Schneider, G. Knuth, V. Degischer. (Rediffusion.)



Après un séjour en Hongrie, Sissi, atteinte de tuberculose, doit aller se soigner au soleil de Madère et de Corfou.
Le dernier film de la série, le plus spectaculaire, colle davantage à la vérité historique et comporte quelques séquences réalisées avec brio.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : L'image et la parole, avec J. Ellul et A. Dumas.
21 h 15, Musique de notre temps : M. Philippot.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Renouveau de la musique ancienne en Dauphiné. Théâtre de Grenoble, 9-10-1980) : Œuvres de C. Jannequin-Marot, C. Jannequin-Ronsard, E. du Caurroy, Praetorius, par l'Ensemble Per Cantar e sonar, dir. St. Cailliat, et le Quatuor de violes de gambe M.-F. Bloch ; 22 h, Cycle acousmatique : autour de Luc Ferrari.
23 h, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Allemagne).

Mercredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Attention aux métiers mirages.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
17 h 25 Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : A nous de jouer.
D'après la pièce de F. Marceau ; réal. A. Flederick ; avec J. Piat, J. Magre, A. Blancheteau...
Un « Monsieur tout le monde » plongé d'un seul coup dans un océan de possibilités grâce à la télévision.
22 h 5 Musique en fête.
Symphonie n° 4 dite « la Surprise » (Haydn), Concerto populaire (F. Reizenstein), par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., sous la direction de L. Léonard, avec J. Covelli, piano.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui, madame.
16 h 10 Série : Bonanza.
16 h 10 Récré A 2.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron et ses invités : Annie Cordy, Patrick Juvet, Herbert Léonard, Yves Simon...
22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie : l'homme et la mer.
Par P. Desgraupes.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

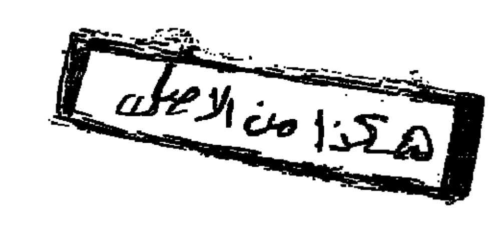
18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Un paquebot dans la tête ».
Téléfilm de P. Condroyer, avec M. Lonsdale, C. Prot, J. Millis, J. Denis, etc.
Un romancier, un saxophoniste, un docteur, des artistes dans une villa. Tout cela finira curieusement.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : Poteaux d'angle, d'H. Michaux.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h 2, Points d'interrogation : Le phénomène européen.
16 h 20, Actualité : *Ecologie : spiritualité.*
16 h 50, Départementale : à Lausanne.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les civilisations extra-terrestres.
20 h, La musique et les hommes : Les grotesques de la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Microcosmes : Les études à l'étude (Schumann) ; Kaléidoscope (Debussy, Ravel, Fauré, Roussel) ; Jeu des énigmes ; Galerie de portraits : Gilles Binchois, 1400-1460 ; chants de village ; Feuilleton : Haute infidélité (R. Grippe) ; 17 h 30, Le royaume de la musique (Concert européen de La Courneuve, 16-1-1980) : Œuvres de Beethoven et Mozart par l'Orchestre de Jeunes du Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve.
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : « Senales » de Carlos Roque-Alsina, par l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik (La Rochelle, 3-7-1977) ; 18 h 45, Concert en direct de l'Auditorium 106 : Œuvres de Massenet, Brahms et Rossini, par le Lieder Quartet, avec A.-M. Miranda, soprano, C. Wirz, contralto, J.-C. Orliac, ténor, D. Reinemann, baryton, et N. Lee, piano ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert symphonique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 2 en ut mineur », de G. Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Inbal, avec B. Finnila et J. Chamonin.
23 h, Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique : le Groupe des Six (Milhaud, Poulenc, Honegger, Tailleferre, Durey, Auric).



CARNET

Naissances

— M. Jacques-Robert Moulinet et Mme, née Béatrice David, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Éric.

Paris,
le 17 mars 1981.

Décès

— M. Claude André et ses enfants, Isabelle et Nicolas, font part du décès de

Mme Claude ANDRÉ,
née Jeannine Loulefert,
docteur ès sciences,

survenu à Paris, le 26 mars 1981, dans sa soixante et unième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 1er avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ecouché (Orne), vers 11 h. 45.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

184, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

— Le conseil d'administration et les collaborateurs de la Société d'expertises comptables du centre de la France (S.E.C.C.F.), ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Bernard BARTHELEMY,

leur dévoué et fidèle collaborateur et collègue.

La levée de corps se fera le mercredi 1er avril, à 9 h. 15, au funérarium de l'hôpital de Villepinte, et sera suivie des obsèques, à 10 h. 30, au colombarium du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e.

— MM. Claude et Francis Bayer,
Ses petits-enfants,
M. Henry Pinatel, son beau-frère,
M. Roger et Mlles Jacqueline et Christiane Pinatel,
Ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymond BAYER,
née Yvonne Bréhier,

survenu, le 28 mars 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er avril 1981, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

52, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— M. et Mme Maurice Cau,
Agnès et Denis,
Mlle Suzanne Cau,
Mlle Jacqueline Cau,
M. et Mme Georges-Alexandre Cau,
M. Maurice Grézaud,
Mlle Suzanne Grézaud,
M. et Mme Georges Grézaud et leurs enfants,
M. et Mme André Grézaud et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, beau-frère, nièce et neveux, et tous ceux qui l'ont connue et aimée, ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 28 mars 1981, de

Mme René CAU,
née Josée Marty,
veuve du colonel René Cau,

munie des sacrements de l'Église, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques seront célébrées en la basilique Saint-Sernin, à Toulouse, le jeudi 2 avril 1981, à 10 heures, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse.

Une messe sera célébrée à Paris, le vendredi 3 avril 1981, à 18 h. 45, à la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 bis, rue de Vaugirard, Paris-6e.

16, rue Jean-Ferrandi,
75006 Paris.

— Mme Pierre Martin et ses enfants,
Mme Paul Delage et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Delage et leurs enfants,
M. Jean Cassou-Nogues et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Émile DELAGE,
officier de la Légion d'honneur,
recteur d'Académie honoraire.

Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Seurin, à Bordeaux, le jeudi 2 avril 1981, à 10 heures. L'inhumation aura lieu, le vendredi 3 avril, au cimetière de Saint-Mandé.

— Le Père Provincial,
La communauté des Carmes de Lille,
Le Père Clovis-Michel Florent, O.P.,
Les familles Florent et Van Boxsom,
vous font part du décès du

Père Lucien FLORENT
(Lucien-Marie de Saint-Joseph)

survenu le samedi 28 mars.

La liturgie des funérailles sera célébrée au couvent des Carmes de Lille, 39, rue des Stations, le jeudi 2 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marcel Frybourg,
M. et Mme Pierre Frybourg et leurs enfants,
M. et Mme Michel Frybourg et leurs enfants,
ont la douleur d'informer du décès de

M. Marcel FRYBOURG,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, dans sa quatre vingt neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

137-145, avenue du Roule,
92200 Neuilly.

— Le président-directeur général et le personnel des laboratoires Smith Kline et French ont la douleur de faire part du décès de

Philippe GOSSELIN,
Directeur de Division
(Afrique et Territoires d'outre-mer),

survenu subitement à l'âge de quarante-trois ans, le samedi 28 mars 1981.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux, le mardi 31 mars 1981, à 11 heures.

Laboratoires Smith Kline et French,
15, rue Jean-Jaurès,
92807 Puteaux.

— Mme Paul Haas,
M. et Mme Jean Blech,
Le docteur et Mme Jacques Bernheim, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HAAS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

dans sa quatre vingt neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 27 mars 1981.

24, rue du Mail,
75002 Paris.

— Mme Lucette Halpern,
M. et Mme Roger Halpern et leurs enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel HALPERN,
née Renée Baron,

survenu le 29 mars 1981, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, le mercredi 1er avril 1981, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue Nicolo,
75016 Paris.

— On nous prie de faire part du service religieux de

M. Nino MASCITTI,
chevalier du Mérite national,
croix du chevalier Promerito,
Melitensis de l'ordre de Malte,
président du Souvenir français
du canton de Villers-Cotterêts,

décédé, muni des sacrements de l'Église, le 27 mars 1981, dans sa soixante-septième année, qui aura lieu le mardi 31 mars 1981, à 16 h., en l'église Saint-Charles de Villers-Cotterêts.

Réunion à l'église à 15 h. 45.

De Profundis

De la part de :
Mme Mauricette Mascitti, son épouse,
M. et Mme Michel Gauchy et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Mascitti et leurs enfants,
M. et Mme Alain Mascitti et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Léon Mascitti et leurs enfants,
M. Mario Mascitti et ses enfants,
Mme Hermine Mascitti et ses enfants,
Mme Maria Mascitti,
M. et Mme Domenico Silvestri et leurs enfants,
ses frères, sœurs, neveux et nièces.
De la famille Ternisien, ses neveux et nièces, cousins et cousines,
De toute la famille,
Et de tous ses nombreux amis.

112, rue du Général-Leclerc,
02600 Villers-Cotterêts.

— Le médecin général et Mme Jacques Voelckel et leurs enfants,
M. et Mme René Moureton, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Moureton et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Lieutenant-colonel
Albert MOURETON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 26 mars 1981, à Marseille, dans sa quatre vingt neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Annonay (Ardèche).

« Celui qui marche dans une voie intègre sera mon serviteur »
(Psaume 101, 6)

« L'Éternel est mon soutien »
(Psaume 3, 8).

I.M.T.S.S.A.,
Parc du Pharo,
13007 Marseille.
La Blache-Tresclèoux,
05700,
10, rue Saint-Marc,
45000 Orléans.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mascara, Alger, Grenoble, La Crau.*

M. Auguste Demas et Mme, née Gabrielle Muselli,
M. Charles Demas et Mme, née Arlette Pugliese,
Catherine et Valérie Demas,
Mme Yvonne Selbe, née Blanc,
Et tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Pascal MUSELLI,
née Denise Blanc,
officier du Mérite social,
médaille de vermeil
de l'Œuvre de l'orphelinat
des médaillés militaires,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 30 mars 1981 à Grenoble.

62, boulevard Maréchal-Foch,
38000 Grenoble.
Résidence les Vignes,
83260 La Crau.

Tunis, Paris.

— M. et Mme Bebert Nizard,
M. et Mme Roger Baron,
M. et Mme Lulu Nizard,
M. et Mme René Sitbon,
M. et Mme Charles Nizard,
M. et Mme Richard Nizard,
M. et Mme Max Nizard,
M. et Mme Charly Sitbon,
leurs enfants et petits-enfants, les familles Mme veuve Meyer Nizard et enfants, Nizard, Sarfati, Journo, Slama, Assous, Cohen, Kabla, Bensaïd, Baron, Attal, Sitbon, Chicheportiche, Mimouni, Koskas, Haddad, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

M. Joseph NIZARD,

fondateur des Ets Couscous Bébert, survenu, le 30 mars 1981, à l'âge de soixante et onze ans.

La levée du corps se fera en son domicile, 49, rue des Petites-Écuries, Paris-10e, le mercredi 1er avril 1981, à *10 h. 30*, suivie de l'inhumation au cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Isabelle Gilbert Philippon, sa fille,
Mme Roger Bouyssou,
Mme Francis Labrousse,
M. et Mme Bertrand Philippon,
ses frère, sœurs et belle-sœur,
ses neveux et nièces,
toute sa famille,
et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri PHILIPPON,

survenu à Paris, le 25 mars 1981.

Un service religieux sera célébré, le vendredi 3 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain des Prés, à Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Le Centre d'orientation sociale, profondément touché des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son directeur,

l'abbé Alexandre GLASBERG

prie toutes les personnes qui se sont associées à son deuil de trouver ici l'expression de ses vifs remerciements.

Lyon.

— Mme Bernard Schandalow,
M. et Mme Roger Schandalow,
Le docteur et Mme Pierre Fourchtein et leurs enfants, ainsi que toute leur famille, parents et alliés, remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs présence, message et envois de fleurs, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. Bernard SCHANDALOW.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-II, mercredi 1er avril à 14 h. 15, salle des commissions, M. Fadel Nasserallah : « L'application de la loi pénale dans l'espace au Koweït. Le principe de la territorialité de la loi pénale et l'extradition ».

— Université de Paris-IV, samedi 4 avril à 14 h., amphi Quinet, M. Pierre Faucon : « Être et savoir. Étude du fondement de l'intelligibilité dans la pensée médiévale ».

— Université de Paris-IV, samedi 4 avril à 14 h., amphi Guizot, Mlle Marguerite Haillant : « Culture et imagination dans les œuvres pédagogiques de Fénelon « Ad usum Delphini ».

— Université de Lille-II, lundi 6 avril à 15 h., Faculté de droit, salle des actes, M. Alain Prothais : « *Tentative et attentat* ».

RELIGION

JEAN-PAUL II INVITE LES REPRÉSENTANTS DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES A VENIR A ROME POUR LA PENTECOTE

Dans une lettre aux évêques en date du 25 mars, Jean-Paul II invite toutes les conférences épiscopales ainsi que celles des Églises orientales catholiques à participer, à Rome, le 7 juin, jour de la Pentecôte, à une double célébration du mille six centième anniversaire du premier concile de Constantinople et du mille cinq cent cinquantième anniversaire du concile d'Éphèse.

Dans ce document d'une vingtaine de pages, le pape met en lumière l'apport théologique déterminant de ces conciles qui furent respectivement le deuxième et le troisième de l'histoire de l'Église : le Credo ; la doctrine de l'Esprit-Saint ; le mystère de Dieu trinitaire ; les deux natures du Christ ; Marie, mère de Dieu, etc. Jean-Paul II souligne l'actualité renouvelée de ce travail doctrinal, et son importance pour l'œcuménisme.

A propos de Vatican II, il affirme : « *Tout le travail de renouveau de l'Église que ce concile a si providentiellement proposé et commencé — renouveau qui doit être à la fois « aggiornamento » et raffermissement de ce qui est éternel et constitutif pour la mission de l'Église — ne peut se réaliser que dans l'Esprit-Saint, c'est-à-dire avec l'aide de sa lumière et de sa puissance. Cela est important, très important.* (...)

» *Puisse ce travail se réaliser de manière mûrie et ordonnée dans toutes les Églises, dans toutes les communautés chrétienne ! Puisse-t-il s'accomplir avant tout dans l'âme des hommes, car un véritable renouvellement n'est pas possible sans une conversion continuelle à Dieu.* »

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Les malheurs du prêt-à-porter

Le quarante et unième Salon international du prêt-à-porter féminin est organisé, du 4 au 8 avril, au Palais des expositions de la porte de Versailles, à Paris. *Mille trois cents fabricants venus du monde entier, dont quatre cents* étrangers y présenteront leurs modèles pour l'automne et l'hiver prochain. Cette présentation est exclusivement réservée aux professionnels qui doivent passer commande dès maintenant pour des vêtements qui seront en vente à partir de juillet.

Les détaillants se sont souvent plaints de la date trop tardive des présentations parisiennes. Les fabricants allemands ont pu montrer leurs modèles d'automne à Düsseldorf dès le mois de février dernier. Leurs concurrents français ont donc beaucoup moins de temps pour réaliser les commandes qui seront passées au Salon de la porte de Versailles.

C'est pour répondre à ces critiques que la Fédération du prêt-à-porter vient de décider de proposer d'avancer, en partie, la présentation des modèles du printemps 1982 en organisant, du 5 au 8 septembre prochain, « Mode première », qui sera en réalité une sorte d'avant-première du Salon de printemps, traditionnellement programmé du 17 au 21 octobre. Ce sera une manifestation exclusivement nationale réunissant cent vedettes de la mode française.

De telles initiatives ne peuvent être qu'encouragées au moment où l'on constate une nouvelle dégradation de la situation de l'industrie française de l'habillement.

Le chiffre d'affaires de cette industrie a été en 1980 en augmentation de 7 %, pendant que les prix augmentaient de 8 %. En même temps, les exportations s'accroissaient de 13 % en 1979, mais les importations de 15 %. Ces dernières, il est vrai, portent surtout sur les modèles de premiers prix, ce qui laisse une balance excédentaire de 1 milliard 700 millions de francs. La baisse de la consommation intérieure s'est traduit par la fermeture de deux cents maisons et quatre mille cinq cents licenciements, dit M. William Lauriol, président-délégué de la Fédération, qui réunit mille entreprises, employant autour de quatre-vingt-deux mille cinq cents personnes. Les grandes entreprises devront se regrouper, estime toujours M. Lauriol, pour offrir des panoplies complètes en tissus et couleurs. Quant aux petites entreprises, elles devront jouer sur la qualité de leur production. Il faudrait, notamment, mettre sur pied une vraie organisation des façonniers et des sous-traitants travaillant dans le « *domaine du luxe, dont nous avons très besoin*. » M. Lauriol imagine ainsi la multiplication de petites unités de production, sur le tracé des autoroutes ou aux arrêts des bons trains, à deux heures de la capitale. Cholet, par exemple, Châteauroux, Angers, Blois, Tours, Poitiers, Niort, où l'on trouve, en outre, une main-d'œuvre très qualifiée.

Distribution à la petite semaine

Le progrès de ces sous-traitants est indispensable au développement des griffes du prêt-à-porter de prestige. Mis à part le groupe *Mendès* qui réalise *Saint-Laurent Rive Gauche, Gaston Jaunet* pour *Guy Laroche*, entre autres, les maisons de style sont en effet obligées de se tourner vers l'Italie pour honorer à temps les contrats de plus en plus contraignants qu'elles passent lorsqu'elles multiplient les boutiques en gestion directe ou en franchise. *Chloé*, et *Christian Dior* parmi les anciens, *Charles Jourdan, Hermès, Muriel, Grateau* et bientôt *Révillon* pour les nouveaux sont dans ce cas.

La responsabilité du marasme de l'industrie de l'habillement vient aussi de la situation de la distribution. Les grands magasins français jouent à court terme, préférant atomiser leurs achats en louant des stands aux marques. Ils n'ont pas de politique d'ensemble comparable à celle de leurs concurrents britanniques ou américains, sont obligés à d'incessants démarquages et risquent d'être débordés par la dynamique de la vente par correspondance et celle des hypermarchés ou par les distributeurs étrangers comme C & A ou Marks & Spencer.

Pierre Bergé, directeur général d'*Yves Saint-Laurent* préside la commission de créativité du textile et du vêtement, réunissant une quarantaine d'experts autour de M. Giraud, ministre de l'industrie. Pour lui, la créativité a déserté le pays par suite de l'industrialisation trop poussée, notamment chez les fabricants de tissus lyonnais, forçant ainsi les créateurs à s'approvisionner en Suisse et en Italie. Il déplore aussi que la formation professionnelle dans le domaine de la couture soit « insignifiante ».

Saint-Laurent Rive Gauche, lancé en 1966, comprend maintenant un réseau de « deux cents boutiques captives ». Aussi Pierre Bergé envisage-t-il maintenant — c'est une nouveauté — d'arrêter les dispendieuses présentations « spectacles » de prêt-à-porter, ce ballet de mannequins — idoles filiformes de plus de 1,75 mètres et dont le genre de beauté n'a plus rien à voir avec celle des femmes qui s'habillent chez lui. Il préférerait, dit-il, quatre petites collections par an, présentées dans les salons de la maison, sans fla-fla..., mais ne donne pas de dates pour ce qui serait une petite révélation dans le monde de la mode. Côté distribution, Pierre Bergé vient de signer un contrat avec C. & A., en Allemagne, pour des collections de prêt-à-porter masculines et féminines.

Présentations « cirque »

En attendant, les présentations « cirques » continuent, notamment celles des couturiers et créateurs, dont Pierre Bergé préside aussi la chambre syndicale. Le chiffre d'affaires de ce groupe pour 1980 s'est élevé à 4 226 500 000 francs, dont 35,50 % dans le prêt-à-porter féminin et 600 163 000 F à l'exportation. Trente-quatre membres adhérents y ont coopté huit participants. Douze d'entre eux présentent sur rendez-vous à la presse et aux acheteurs, amorçant une politique plus réaliste sur le plan commercial. Louis Féraud est de ceux-là. Il a préféré une campagne publicitaire dans la presse nationale et régionale pour se faire connaître du grand public. Ses deux cent quarante modèles sont réalisés en France et en Allemagne, à raison de quatre collections par an, pour un marché international. Mais il offre aussi de la lingerie, de la fourrure, des tricots, des foulards et des collants. Ses tissus sont exclusivement français, sur les dessins de son très dynamique studio. Il est hostile, lui aussi, aux présentations gigantesques, trouvant qu'« *elles éloignent les médias de la réalité et donnent une image fausse de la santé de l'industrie* »...

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 mars à 0 heure et le mercredi 1er avril à 24 heures :

Mercredi 1er avril, le temps sera médiocre sur la majeure partie de la France. Les pluies orageuses, nombreuses et assez fortes, affecteront surtout la moitié est du pays. Sur la moitié ouest, le ciel sera plus variable. Il sera nuageux et localement brumeux le matin. Des éclaircies et des averses alterneront l'après-midi. Les vents modérés et irréguliers avec des rafales accompagnant les orages, viendront de ce secteur sud, de la Corse aux Alpes et aux régions du Nord-Est, et ils souffleront du secteur nord ailleurs. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Le mardi 31 mars, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 10 et 9 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 16 et 10 ; Grenoble, 16 et 9 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 17 et 11 ; Nancy, 16 et 10 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice, 14 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 9 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 18 et 11 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 15 et 10 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 17 et 5 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 20 et 11 ; îles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, 10 et 3 ; Genève, 11 et 8 ; Jérusalem, 15 et 7 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 14 et 6 ; Moscou, 2 et —5 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 24 et 19.

TEMPS PROBABLE DU JEUDI 2 AVRIL AU DIMANCHE 5 AVRIL

Jeudi 2 avril. — Une zone de temps instable avec des pluies orageuses persistera de la Corse aux Alpes, avec une légère amélioration en soirée. Ailleurs, le temps sera brumeux le matin et variable l'après-midi, avec des passages nuageux. Ces nuages seront plus abondants du Finistère au Nord et au Pas-de-Calais. La température variera peu, les maximums s'élèveront un peu dans le Sud-Ouest.

Vendredi 3 avril. — Amélioration sur les régions méditerranéennes avec encore quelques averses. Ailleurs, après une matinée plus fraîche et brumeuse, le temps sera assez ensoleillé. Le ciel se couvrira le soir sur la Bretagne, la Normandie, le Pas-de-Calais, avec un peu de pluie.

Samedi 4 avril. — L'amélioration se poursuivra sur les régions méditerranéennes. Le temps sera assez beau sur la moitié sud. En revanche, sur la moitié nord, arrivée de nuages avec averses et retour à un temps plus frais, avec des maximums ne dépassant pas 13 à 14 degrés.

Dimanche 5 avril. — Evolution vers la généralisation du vent du nord avec un temps plus frais et instable et des rafales assez fortes sur les côtes.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

LE CALENDRIER DE BISON FUTÉ

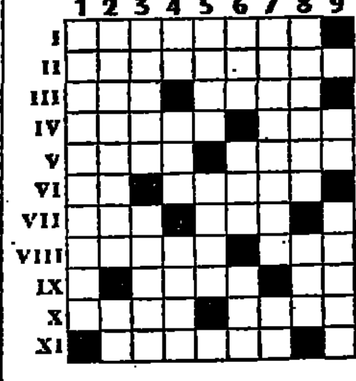
Dans le cadre de la campagne que mène le ministère des transports pour un meilleur étalement des départs et retours des congés, un calendrier Bison futé vient d'être édité, présentant les difficultés de circulation routière prévisibles jusqu'en septembre 1981.

Les prévisions font apparaître que, cette année, quatre jours sont prévus avec des niveaux de circulation exceptionnellement difficiles ; le lundi 20 et le mardi 21 avril, correspondant à la fin des congés scolaires de printemps dans de nombreuses académies et au retour du week-end pascal. Les samedis 11 juillet et 1er août, correspondant aux deux grandes vagues de départs en vacances.

★ Ce calendrier est disponible à la Direction des routes et de la circulation routière du ministère des transports, 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris et dans les centres régionaux d'information et de coordination routière.

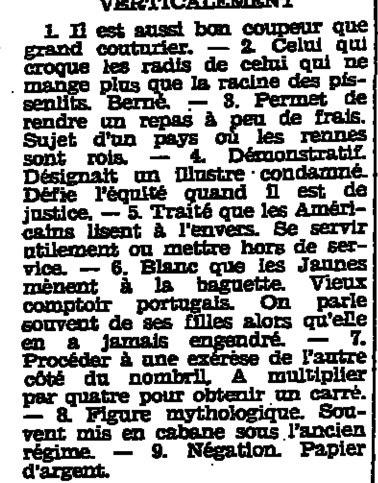
MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2898



HORIZONTALEMENT

I. Son rôle n'est pas toujours goûté dans le café qu'on sert. — II. Ardent partisan du régime de Vichy. — III. Etat dans lequel, jadis, on entrait sans contrôle. Celles qui s'y promènent sont souvent nues. — IV. Une huile qui peut obliger à faire vinaigre. Homme de robe et dame de cour. — V. Une étoile parmi cinquante. Joué par d'*habiles comédiens*. — VI. Eté radieux. Légion d'honneur pour notabilités. — VII. Plus d'un tremble à son apparition. Mouille en bûchant sec. — VIII. Il entrait dans le ressort du divan. Des as dans les atouts de la reine d'Angleterre. — IX. Saint à Rome et dans l'Yonne. A de la branche ou de la bouteille. — X. A l'origine du succès de bien des tubes. La fleur de lis lui confère un caractère de noblesse. — XI. Aboutissent à la division quand elles se multiplient.



VERTICALEMENT

1. Il est aussi bon coupeur que grand couturier. — 2. Celui qui croque les radis de celui qui ne mange plus que la racine des pissenlits. Berné. — 3. Permet de rendre un repas à peu de frais. Sujet d'un pays où les rennes sont rois. — 4. Démonstratif. Désignait un illustre condamné. Défie l'équité quand il est de justice. — 5. Traité que les Américains lisent à l'envers. Se servir utilement ou mettre hors de service. — 6. Blanc que les Jaunes mènent à la baguette. Vieux comptoir portugais. On parle souvent de ses filles alors qu'elle en a jamais engendré. — 7. Procéder à une exérèse de l'autre côté du nombril. A multiplier par quatre pour obtenir un carré. — 8. Figure mythologique. Souvent mis en cabane sous l'ancien régime. — 9. Négation. Papier d'argent.

Solution du problème n° 2897

Horizontalement

I. Géophages. — II. Auto-école. — III. Et. Camp. — IV. Dur. Délit. — V. En. Vis. — VI. Marins. Et. — VII. Analgie. — VIII. Lit. Oblat. — IX. Amer. Lime. — X. Dé. Acérée. — XI. Esus. Sens.

Verticalement

1. Garde-malade. — 2. Eu. Unanimes. — 3. Oter. Rate. — 4. Pot. Vil. Ras. — 5. Hé. Dingo. — 6. Accessibles. — 7. Goal. Elire. — 8. Elmire. Amen ! — 9. Sept. Tétées.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITE

JEUDI 2 AVRIL

« Crypte de Notre-Dame », 12 h 30, portail central, Mme Guillier.

« Eglise Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle », 15 h, devant l'église, métro Bonne-Nouvelle, Mme Allaz.

« Le Panthéon », 15 h, entrée, Mme Meyniel.

« Pissarro », 15 h, Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h, 12, rue Daru, Mme Hager.

« Le mobilier Napoléon III », 14 h 30, 107, rue de Rivoli.

« Rites et rituels de la synagogue », 15 h, 44, rue de la Victoire (Paris et son histoire).

« Montmartre », 14 h 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite)

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Résurrection du passé)

« Fouquet et son temps », 15 h, musée du Louvre, porte Jaujard (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« Pissarro », 15 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, M. M. Lasset : « L'électroformage en tant que technique d'art ».

15 h, 62, rue Madame : « Seigneurs et chevaliers au Moyen Age » (Arcus).

18 h, 4 bis, avenue Hoche, M. Luis José de Almeida : « L'Angola d'aujourd'hui ».

17 h et 20 h 45, 9 bis, avenue d'Iéna, Mme S. Rousseau et J.-L. Mercé ; « Venise » (Projection).

18 h 30 et 20 h 45, salle Chopin-Pleyel, 252, Faubourg-Saint-Honoré : « San Francisco » (Projection).

19 h 30, 26, rue Bergère, Mme C. Lestain : « L'anti-gymnastique » (L'Homme et la Connaissance).

19 h 30, 92, rue d'Assas : « Le phénomène humain » (Université populaire de Paris).

20 h, 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « La symbolique des labyrinthes » (Nouvelle Acropole).

SPORTS

HALTEROPHILIE. — *Sept records nationaux ont été améliorés les 28 et 29 mars à Villefranche-sur-Saône à l'occasion de la Coupe de France des Clubs. Chez les mi-lourds (moins de 82,5 kilos), Pascal Sénet a porté le record de l'épaulé-jeté à 180,5 kilos, puis Didier Leroux est monté à 182,5 kilos, élevant successivement le record du total à 320 et 325 kilos. Dans la catégorie des lourds légers (moins de 100 kilos), Pierre Gourrier a arraché 153 kilos, épaulé-jeté 203 kilos et totalise 355 kilos.*

RUGBY. — *En dépit des efforts du gouvernement de Dublin pour dissuader les responsables de la Fédération irlandaise de rugby d'organiser une tournée en Afrique du Sud du 9 mai au 6 juin, un porte-parole de la Fédération a indiqué que cette tournée sera maintenue. Le ministre des affaires étrangères irlandais, M. LeNihan, qui s'est déclaré « profondément déçu » par cette décision, a précisé, néanmoins, que le gouvernement ne retirerait pas les passeports des joueurs et des officiels se rendant en Afrique du Sud.*

TENNIS. — *Comptant pour le Grand Prix et doté de 50 000 dollars, le tournoi de San-José (Costa-Rica), qui devait être disputé du 30 mars au 5 avril, a été annulé par les organisateurs qui ont invoqué le forfait de treize joueurs inscrits dans le tableau final, notamment celui de l'Américain Jimmy Connors pour justifier leur décision. Il semblerait néanmoins que ces forfaits aient été justifiés par le manque de garantie offert par les organisateurs qui avaient fait des difficultés pour verser au Grand Prix leur quote-part (bonus).*

BREF

EXPOSITION

LA MER A SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. — La municipalité de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) organise du 2 au 23 avril, salle Gérard-Philipe, une exposition intitulée « Cent ans de transport maritime en France et dans le monde ». En outre, cinq conférences auront lieu, notamment sur les paquebots, les 4, 5, 14, 18 et 23 avril.

★ Ouvert tous les jours de 14 h. à 19 h. ; les samedis et dimanches de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

FORMATION PERMANENTE

L'EUROPE DES PECHES EN AUDIOVISUEL. — Le Centre régional d'études et de promotion ouvrière (CREPO), à Lorient, vient de réaliser un montage audiovisuel sur les problèmes de la pêche, notamment les négociations européennes, les enjeux économiques, l'enseignement et le statut social du marin. Cet organisme de formation dispose aussi de dix-huit montages de diapositives et six films en vidéo-cassettes sur la pêche.

★ CREPO, B.P. 345, 53, rue du Port, 56105 Lorient Cedex. Tél. : (97) 21-23-65.

LOISIRS

LE ROUERGUE MERIDIONAL. — Du 6 au 11 avril, Connaissance du Rouergue méridional propose une semaine de circuit-découverte en Sud-Aveyron, animée par une historienne de l'art.

★ Vabres-l'Abbaye, 12400 Saint-Affrique. Tél. (65) 49-16-93.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 30 et 31 mars 1981 :

DES DECRETS

● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve;

● Ajoutant le département du Tarn-et-Garonne à la liste des départements énumérés dans le décret du 24 octobre 1967 relatif à la rénovation de certaines zones à économie rurale dominante ;

● Modifiant le décret du 25 juillet 1964 relatif à l'organisation du ministère de la justice;

● Etendant aux investissements publics dans les territoires d'outre-mer la compétence de la commission interministérielle de coordination instituée par le décret du 5 novembre 1970.

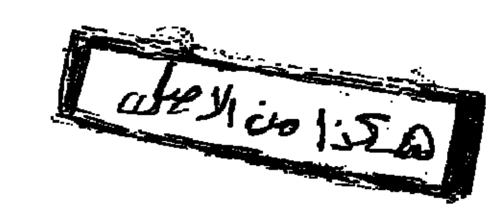
UN ARRETE

● Relatif à l'encadrement de la consommation du fuel-oil domestique.









ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX.	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

ESSO
recherche
POUR SES ACTIVITES D'EXPLORATION et PRODUCTION
AU
MOYEN-ORIENT

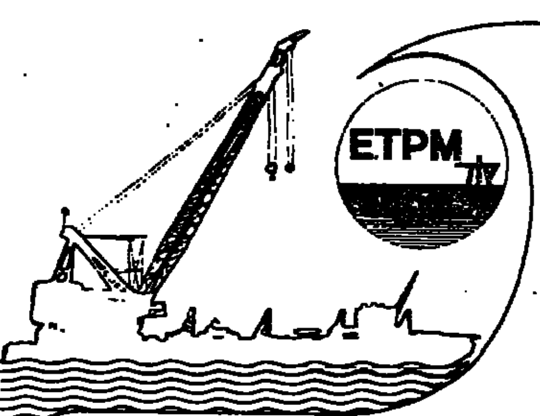
GEOLOGUES

INGENIEURS
FORAGE - PRODUCTION - RESERVOIR

GEOPHYSICIENS
INTERPRETATION - TRAITEMENT

INGENIEURS - INFORMATICIENS

Ce seront des CADRES expérimentés, possédant une expérience de 3 à 4 ans minimum.
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.
Expatriation avec famille. Le contrat initial est de 3 ans renouvelable.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
ESSO REP - Service Relations Sociales - B.P. 150 - 33321 BEGLES CEDEX



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
Oscar à l'exportation
C.A.: 1,7 milliard de FF

recherche pour l'etranger

CADRES ADMINISTRATIFS Expérimentés

LE POSTE A POURVOIR :
Après une brève période de formation au Siège Social à PARIS, vous serez affectés dans l'une de nos regions d'activite (Moyen-Orient, Extrême-Orient, Nigeria etc...).

Vous prendrez en charge, sous l'autorite du responsable administratif de la Region, l'ensemble des questions ayant trait à la comptabilite, la tresorerie, les assurances, les douanes, les relations avec les autorites locales... liees à la realisation d'importants chantiers.

On pourra vous confier, à terme, l'organisation et la gestion administrative directe de nouvelles implantations decentralisees dans une autre Region du Monde ou de filiales du groupe.

Ces postes à l'etranger comportent un statut d'expatriation particulièrement attractif.

LE PROFIL :
- Ou bien vous avez 28 ans minimum, possedez une formation HEC, ESSEC, SUP de CO, SCIENCES PO. + DECS ou equivalent, et avez acquis une première experience confirmee de gestion administrative de chantiers ou de succursales à l'etranger.
- Ou bien vous avez un niveau DECS complete par une très solide expérience de terrain T.P.

La pratique courante de la langue anglaise ecrite et parlee est imperative.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous reference 1257 à Pierre LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a large and successful international chemical company. We operate 60 sales offices and 27 manufacturing sites through-out Europe, Africa and the Middle East. Our product mix ranges from plastics, base and specialty chemicals to agricultural and pharmaceutical goods.

Our Technical Service and Development Center in Horgen near Zurich, Switzerland, has an opening for a

CHEMIST/CHEMICAL ENGINEER
IN THE FIELD OF POLYURETHANES

You will be responsible for product and application development as well as for customer service to the European Polyurethane industry. To support the rapid growth of the Polyurethane chemicals business, you can apply creativity in solving technical problems and work in close liaison with other functions such as research, manufacturing, sales and marketing.

We require :
- a degree in Chemistry or Chemical Engineering,
- a minimum of two years of industrial experience in the field of Polyurethanes,
- age between 25 and 35 years,
- knowledge of English, other major European languages are an asset,
- willingness to travel,
- creative, dynamic personality.

We offer :
- training on the job,
- career opportunities based on your performance,
- attractive employment conditions,
- a stimulating working environment in a young team.

If you are interested in this challenging job, please call or write us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
Mrs. J. Kurath
Bachtobelstrasse 3
CH-8810 Horgen/Switzerland
Tel. 01/728-21-11.

Au pair et domestiques :
HOMEMPLOYMENT AGENCY
35, Moor Lane, Maidenhead
Berks, Angleterre (UK Permis).

DAF FRANCE
recherche
POUR LA FILIALE DE DAF TRUCKS
à ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

LE RESPONSABLE PIECES DE RECHANGE

Diplômé d'Etudes Supérieures - Facultés ou Ecoles
Expérience minimum 5 ans dans le domaine pièces.
Connaissance du monde du transport et/ou de la distribution de produits finis industriels appréciée.
Expérience en Afrique souhaitable.
Adresser CV détaillé, photo, prétentions à :
DAF France - Service du Personnel - Survilliers
B.P. 4 - 95470 FOSSES

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale au MAROC (unité de 130 personnes) à CASABLANCA

directeur technique

Candidat de plus de 30 ans, dynamique et créatif, organisateur et animateur, ayant formation supérieure d'ingénieur chimiste ou mécanicien et des connaissances en gestion.
Capable d'être un homme de terrain, sa polyvalence doit lui permettre d'être performant dans les domaines suivants : production, qualité, productivité, achats, prix de revient, coûts opérationnels et gestion des ressources humaines.
Il saura proposer et respecter les budgets, son sens de la rentabilité sera développé. Sa faculté d'analyse lui permettra de prévoir et de hiérarchiser les priorités. Il saura prendre des décisions et s'adapter aux situations nouvelles.
Sa personnalité et ses compétences lui permettront de s'imposer.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. HOND (mention. sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIERES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

Très important groupe français de Bâtiment et Travaux Publics, mondialement connu, propose pour sa

DIRECTION VENEZUELA

Une exceptionnelle opportunité à un

INGENIEUR Grande Ecole
(X, ECP, PC, MINES).

De 32 ans minimum, les candidats auront acquis, en Entreprise, l'expérience d'une direction de travaux importants exercée, pour partie, a l'étranger.
Ils devront posséder des qualités déterminantes d'animation, d'organisation et de contacts.
Rémunération exceptionnelle pour un Ingénieur de grande valeur.
Discrétion totale assurée.
Adresser lettre manuscrite, CV. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 3917 à P. LICHAU SA - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



emplois régionaux



CRÉDIT AGRICOLE REIMS
recherche

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES-COMMUNICATIONS

MISSION : Il (elle) sera chargé(e)
- de la conception de projets information communication
- de la réalisation d'outils écrits, visuels, et audio-visuels liés à ces projets.

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure économique, ayant une bonne expérience de l'audio-visuel, le sens de la pédagogie et « l'esprit journaliste ».

Merci d'envoyer C.V. et photo à :
CRCA REIMS - B.P. 2710 - 51100 REIMS.

Importante Société minière et de traitement de minerais, employant environ 1600 personnes (personnel local et expatrié) recherche pour

NIAMEY (NIGER)

CHEF DE DEPARTEMENT RELATIONS HUMAINES

Il sera chargé, en étroite collaboration avec la Direction des Exploitations, de promouvoir et d'animer une politique dynamique du personnel incluant tous les aspects de la fonction et notamment la gestion individuelle et prévisionnelle du personnel (Plans de formation - Recrutements - Africanisation).
Ce poste directement rattaché au Secrétaire Général conviendrait à un cadre de haut niveau justifiant à la fois d'une formation supérieure (juridique de préférence) et d'une expérience probante acquise depuis plusieurs années dans un poste similaire.
Les conditions d'expatriation sont celles qui conviennent à un cadre supérieur expatrié (logement de fonction, voiture de services, congés 2 mois/10 mois, transfert sans limite d'épargne).

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous No 93002,
CONTESSE & CIE,
20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

L'Université de Lausanne ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ASSOCIÉ
à temps partiel (trois heures hebdomadaires d'enseignement) d'histoire de l'art comportant l'enseignement de la muséologie et de l'art contemporain.
Titre exigé : docteur ès lettres.
Entrée en fonct. : 1er sept. 1981.
Les intéressés sont priés de présenter leur candidature avec C.V. et liste de publication avant le 1er mai 1981 au

Décanat de la Faculté des lettres, rue Cité-Devant 2, 1005 Lausanne (Suisse).

Rens. complémentaires : même adr. Tél. 021 - 44-32-39.

COMPLEXE MINIER NIGER
recherche

PROFESS. DE LANGUES
chargé de l'application des programm. CNTE (1er cycle sec.)

- Maîtrise allemand ou anglais ;
- Très bonne connaissance de l'autre langue impérative ;
- Quelques années d'expérience de l'enseign. en secondaire ;
- Avantages expatriés ;
- Contrat à durée indéterm. ;
- Trois mois de congé pour neuf mois de séjour.

Ecrire avec C.V. explicite sous référ. CK/PL à CETAGEP 30, av. de l'Amiral-Lemonnier 78160 MARLY-LE-ROI.

IMPORTANT GROUPE COMMERCIAL
à vocation internationale
recherche pour ses filiales en
AFRIQUE NOIRE

INSPECTEUR COMPTABLE

D.E.C.S. complet et 5 ans d'expérience en cabinet expertise comptable sont impérativement requis.

Résidence à Paris. Inspections en Afrique noire pouvant représenter deux tiers de l'activité.

Pratique courante de l'anglais indispensable pour les missions en pays anglophones.

Rémunération élevée tenant compte des déplacements + frais de missions.



Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae sous référence n° 92.592
4, r. Amiral-Courbet,
75116 Paris.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ETUDES ET FABRICATION DOWELL SCHLUMBERGER

Compagnie de Services dans l'industrie pétrolière crée dans le cadre de l'expansion de son établissement de Saint Etienne le poste de

CHEF COMPTABLE

De formation DECS ou équivalent, le candidat retenu justifiera d'une expérience identique de 3 à 5 ans, si possible dans une unité de production.

Rapportant directement au Contrôleur Financier, il sera entièrement autonome dans sa fonction.

Il devra plus particulièrement :
- connaître parfaitement la fiscalité française
- maîtriser les problèmes de douane (importation, exportation)
- participer à l'élaboration des budgets
- gérer les investissements
- mener à bien l'élaboration du bilan et des comptes d'exploitation.

Une expérience dans l'utilisation de l'outil informatique sera appréciée. LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS (LU, PARLE, ECRIT) EST INDISPENSABLE.

Envoyez lettre + CV, photo et prétentions à
DOWELL SCHLUMBERGER
Service du Personnel
Z.I. Molina La Chazotte B.P. 90
42003 SAINT ETIENNE CEDEX.

DOWELL Schlumberger

rsCg carrières

RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE - QUALITE

INGENIEUR AM OU EQUIVALENT

Premier constructeur de matériels aérospatiaux, nous produisons Airbus, Ariane, Concorde . . . Nous recherchons pour notre principale unité de production de pièces mécaniques, à Toulouse, l'homme capable de prendre, à court terme, la responsabilité de son Service Contrôle - Qualité.

C'est un ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent, ayant quelques années d'expérience professionnelle dans le domaine des machines-outils ou celui de la fabrication des pièces mécaniques. Il possède l'esprit de décision et le solide sens des responsabilités qu'implique ce poste opérationnel.

Si la connaissance de la langue anglaise n'est pas exigée dans un premier temps, elle est, cependant, tout à fait souhaitable.

Les candidatures devront être adressées à Madame A.M. Vazzoler - Chef du Service Relations Sociales - AEROSPATIALE - 316, Route de Bayonne 31060 TOULOUSE CEDEX 03.

aerospatiale TOULOUSE

Ingénieur mécanicien - Lyon

Notre département études, implanté à Lyon, a pour rôle de définir des équipements de haute technologie. Dans le cadre de son développement, il recherche un ingénieur:
- de formation grande école (AM, IDN, ECL ...):
- *ayant 1 ou 2 années d'expérience industrielle dans le domaine de la* **mécanique vibratoire** et de la **résistance des matériaux.**

Il participera à la conception des équipements et à leur suivi d'essais, en utilisant et développant de nouveaux moyens de calculs. **Ces domaines font appel à l'informatique.**

La pratique de l'anglais serait appréciée.

Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, est à adresser sous référence 71301 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



Chef Service Informatique

Près Ville Universitaire Rhône-Alpes

Nous sommes une entreprise leader en France dans son créneau : les meubles de style.

Notre croissance (environ 30 % par an depuis 5 ans), le C.A. prévu en 1981, 180 MF, nous amènent à mettre en place un nouveau plan informatique, consolidant les applications existantes en temps réel (commercial, gestion) et implantant celles liées à la gestion de production.

Pour mener à bien cette maintenance et ce développement des applications informatiques en liaison *étroite avec tous les services utilisateurs, notre équipe de direction recherche* un CHEF SERVICE INFORMATIQUE.

De formation supérieure, âgé d'au moins 30 ans, il justifie d'une expérience de réalisation complète de systèmes de gestion (y compris en production), depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'exploitation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81805 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

jeune directeur PME

« Vous avez une formation supérieure commerciale et de gestion type ESC et vous avez déjà une première expérience de la gestion d'*un centre de distribution. Vous voulez* élargir vos responsabilités. Nous vous proposons de vous former à notre métier. Nous sommes un groupe français d'industrie alimentaire à l'échelon national. Nous vous confierons la responsabilité complète d'une affaire de "grossiste indépendant". Vous serez jugé selon vos résultats. Des postes sont à pourvoir après formation dans l'OUEST, le NORD, le SUD-EST. Des possibilités de carrière existent dans notre Groupe. Ecrire avec prétentions sous référence 3734-M à »

Mamrègies

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS
qui transmettra

hutchinson-mapa

recherche pour son Usine de MONTARGIS un

Chef du bureau d'études

Animateur d'une équipe d'une quinzaine de personnes, il assure le suivi de la réalisation des investissements, matériels et bâtiments de l'Usine, ainsi que les relations avec les fournisseurs et les administrations concernées.

C'est un Ingénieur Mécanicien, ayant une première expérience professionnelle, si possible dans un poste similaire où il aura fait preuve des qualités d'animateur d'une équipe.

De bonnes connaissances en Electricité, Automatismes et la pratique de la langue anglaise sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à HUTCHINSON-MAPA - sous réf. M 31 Direction du Personnel - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

rsCg carrières



directeur commercial de division

TISSUS ROUDIERE leader européen de la Draperie "Homme" recherche le Directeur commercial de sa Division "SPORTSWEAR".

Ses responsabilités, d'abord centrées sur la réalisation et la mise en oeuvre d'une stratégie Marketing/Vente pour la France et l'Europe, seront à moyen terme étendues à la prise en charge du secteur "EXPORT" pour la division "Draperie" de la société, qui possède plusieurs usines en France.

Le candidat (âge optimum 30/40 ans) apporte une excellente connaissance du secteur Textile et maîtrise les aspects essentiels d'une activité EXPORT.

Le poste nécessite des déplacements à partir du Siège Social du Groupe ROUDIERE, sis à Lavelanet (Ariège).

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 1304 T

78, ALLÉES JEAN-JAURÈS 31000 TOULOUSE



FRANCE MARKETING

Nous sommes l'un des plus importants organismes de **contrôle** et **prévention** à implantation nationale (13 centres régionaux).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons

2 Ingénieurs

en Bâtiment et Génie Civil NANTES et ORLEANS

Chacun de ces postes s'adresse à un Ingénieur diplômé ayant acquis une expérience professionnelle d'au moins 10 ans en Bureau d'Études et/ou de Contrôle.

Dans sa région, chaque Ingénieur aura pour mission, en étroite collaboration avec le Responsable de cette activité à Paris, d'effectuer les contrôles de plans, notes de calculs et de travaux d'ouvrages divers (bâtiments industriels, habitations, bureaux...) et de développer dans son secteur l'activité de Contrôle Construction.

Nous comptons sur le dynamisme et le professionnalisme de chacun de ces Ingénieurs, pour être l'élément moteur du développement régional de notre activité de Contrôle Construction qui offrira de réelles perspectives d'avenir à des candidats de valeur.

Si vous avez le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à **Madame MARGOT Chef du Personnel** qui étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.

aif services

10, rue de Calais
75441 Paris Cedex 09.

directeur Mammouth-Illkirch

Société Alsacienne de Supermarchés.

Notre groupe de 4500 personnes couvrant tous les secteurs de la distribution (Supermarchés, Hypermarchés, Cash, Entrepôts de Gros, Fabrications Industrielles, etc.) implanté en Alsace, en Lorraine et en région parisienne, recherche

Le Directeur du Mammouth d'Illkirch

proche banlieue de Strasbourg

(10000 m² + garden + bâti + centre auto, 500 Millions de Francs de CA).

Les axes de notre politique de développement sont **l'innovation et la création.**

Nous affirmons que ces deux facteurs sont essentiels:
- aux entreprises de distribution pour assurer leur expansion;
- et aux hommes qui y travaillent pour assurer leur développement.

Notre volonté est d'établir avec notre personnel des relations privilégiées par un dialogue permanent.

Le Directeur retenu aura:
- une expérience similaire nécessairement réussie dans la grande distribution;
- la capacité de diriger un établissement dont l'effectif n'est pas inférieur à 500 personnes.

Veuillez nous envoyer votre dossier sous réf. M 854 à Monsieur Dominique BALLOT

S.A.S.M.

117, route des Romains - 67200 STRASBOURG.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE - PRODUITS DE DÉCORATION INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
recherche

DIRECTEUR

ENTREPOTS ET LIVRAISONS

Il devra :
- prendre la Direction de l'ENTREPOT CENTRAL et *des ENTREPOTS secondaires répartis à travers la* France ;
- assurer, à partir de ces entrepôts, la livraison des produits du groupe ;
- centraliser les commandes et les traiter par moyens informatiques pour l'ordonnancement, la préparation et la livraison ;
- gérer les stocks ;
- résider dans une importante ville de l'EST où se trouve le dépôt central, près des installations industrielles ;

Il aura :
- une bonne formation supérieure de base en matière de gestion ;
- une solide expérience concrète dans l'une ou plusieurs des activités confiées, de préférence en matière de livraisons ;
- une disponibilité suffisante pour assurer les déplacements nécessaires ;

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR pour qui réussira à ce poste.

comes

Env. C.V. détaillé, lettre manuscr., photo récente et prétent. au Département Recrutem. du COMES, 19, rue de la Paix 75002 PARIS (sous référence 2356) DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(480 personnes, C.A. 100 MF)
partenaire d'un groupe industriel international.

Dans le cadre de l'expansion de son
AGENCE DE LILLE
recherche

Ingénieurs - Informaticiens

- connaissant informatique industrielle, systèmes temps réel, conduite de procédés
- expérimentés sur SOLAR 16, PDP 11, HP 1000
- lieu de travail : région Nord Picardie.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
ERIA - ECA AUTOMATION
Service du Personnel - 315, bureaux de la Colline
92213 Saint Cloud Cedex

MURET près de Toulouse
SOCIETE en expansion
270 Personnes
Recrute pour son BUREAU D'ETUDES

UN CHEF de PROJET

Diplôme A et M ou equivalent - 30 ans minimum il justifie d'une experience dans le secteur AERONAUTIQUE ou ARMEMENT.
Responsable d'opérations importantes, il est chargé de mettre en place les moyens necessaires à la mise au point des nouveaux produits - de suivre le lancement des prototypes et les essais.
Connaissances en informatique demandées. Anglais apprécie. Deplacements de courte duree prevus.
Merci de faire parvenir un CV detaille avec photo et rémuneration souhaitee sous n° 81014 M à :

Marie Françoise LAUTREC LEPY conseil d'entreprise
22, rue Sainte Marthe 31000 TOULOUSE
qui recevra avec son Client les personnes selectionnees pour le premier entretien. Discretion absolue

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
— DIRECTION DE LA PRODUCTION —
recherche pour sa sous-direction Maintenance, Exploitation, Gestion, Assistance à la Télématique, localisée à RENNES

des Cadres Supérieurs

- Fonctionnement et contrôle de qualité de service de l'annuaire électronique.
- Gestion technique des matériels et logiciels de l'annuaire électronique.

Une expérience professionnelle de 5 ans minimum serait fortement souhaitée.

Adresser demande manuscrite, CV et rémunération sous référence 6801 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
de la CHARENTE-MARITIME à SAINTES
recherche

UN ADJOINT

AU CHEF DE DÉPARTEMENT « ORGANISATION ET INFORMATIQUE »

- formation : ingénieur ou niveau ;
- 4 à 5 années d'expérience en organisation et informatique (conception et réalisation de systèmes) ;
- sens des relations humaines ;
- connaissances et pratiques I.C.L. 2972 (VME/B), MERISE et PAC 700 appréciées.

Adresser candidatures avec curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à M. le directeur de la Caisse régionale de CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de la Charente-Maritime, B.P. 42, 17102 SAINTES Cedex.

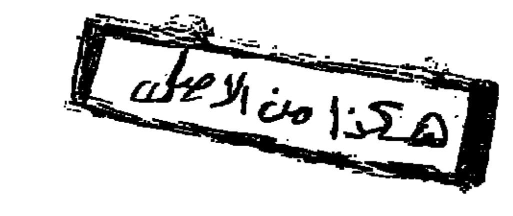
Les Fromageries Lutin
recherchent

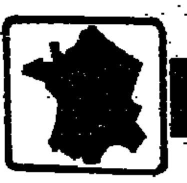
un assistant exportation

Rattaché à la direction des ventes, le candidat retenu assurera la recherche de débouchés et la promotion de produits de haut de gamme auprès de nos clients étrangers.

Ce poste basé dans une ville de l'Ouest - 200km Paris - pourrait convenir à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience parlant l'anglais et l'allemand.

Adresser curriculum vitaë
à Monsieur de Lafforest
S.A. LES FROMAGERIES LUTIN
12, rue des Lavandières 72007 Le Mans Cedex





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Pour élargir les équipes chargées de développer ses ventes

SPERRY UNIVAC

Division Ordinateurs de grande diffusion

recherche

pour son Agence de **LYON**

des ingénieurs commerciaux
moyens systèmes

Le candidat aura :
• une expérience réussie dans la Région RHONE-ALPES et en connaitra donc le potentiel • tempérament agressif et réalisateur • rémunération très importante selon résultats • entrée en Mai 81 souhaitée • formation assurée sur notre matériel • langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. détaillé avec photo en précisant la référence M. 92.876 au Service du Personnel
3, rue Bellini - 92806 PUTEAUX.
Discrétion assurée.

GRENOBLE

Notre division européenne d'informatique industrielle recrute des :

ingénieurs électroniciens
et
informaticiens hardware

L'essentiel de la fonction consiste à assurer la formation hardware des ingénieurs de maintenance HEWLETT-PACKARD Europe, sur unités centrales, périphériques et systèmes mini-informatiques de notre centre technique européen de Grenoble.

Ces fonctions conviendraient à des ingénieurs expérimentés, ou à des débutants dont nous assurerons la formation.

Ces postes offrent des possibilités d'évolution rapide et variée soit à l'intérieur du groupe, soit vers d'autres services (Marketing, Production, Laboratoire de recherche, etc...).

Il est nécessaire de parler l'anglais de manière très courante, et d'être motivé à la fois par l'aspect technique et pédagogique du travail.

Si vous souhaitez présenter votre candidature, téléphonez (jusqu'au 10 avril) à Pierre OLLIVIER (76) 25.81.41 ou écrivez sous référence CT 03 à Claire BACHELARD, Service du Personnel, HEWLETT-PACKARD, 5 Avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.

hp HEWLETT PACKARD

AIX EN PROVENCE

COMMERCIAL GESTIONNAIRE...

Votre personnalité, votre pratique du tissu socio-économique régional, une formation supérieure, font de vous un homme de terrain et de marketing doublé d'un profil de Manager.
Vous avez 35 ans environ et désormais, votre ambition vous pousse à créer et développer une entité locale autonome, pour promouvoir auprès des salariés et de leurs employeurs, une politique de logement social adapté (financement, construction).
Votre dynamisme et votre expérience, associés à notre équipe de généralistes de l'habitat, vous permettent d'assumer les fonctions de...

...DIRECTEUR

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence 6200 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

DIRECTEUR DES VENTES PRODUITS LAITIERS

Coopérative Agricole Ouest

Rémunération élevée

Une des principales coopératives agricoles françaises (C.A. : 1,8 milliard) aux activités polyvalentes recherche le DIRECTEUR DES VENTES de son département PRODUITS LAITIERS. Sous l'autorité du Directeur de ce département, il assurera la commercialisation de l'ensemble des produits laitiers beurre et fromages avec définition de la politique des ventes à appliquer, recherche de nouveaux débouchés et négociations avec les centrales d'achats des groupes de la grande distribution. Il définira une politique de prix et il la fera appliquer par une équipe de vente dont il définira, animera et contrôlera les activités. Il aura comme objectif prioritaire de développer une gamme complète de produits fromagers et d'en assurer le lancement sur toute la France et à l'exportation, de même qu'il aura à découvrir de nouveaux axes de pénétration et valorisation des produits existants afin d'augmenter très rapidement les ventes du secteur fromager et de s'imposer sur ce marché. Pour atteindre cet objectif, il disposera d'un bon support technique. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation H.E.C., ESSEC, B.S.C.P... possédera impérativement une expérience professionnelle de plusieurs années de la grande distribution et de la négociation avec les centrales d'achats, celle du lancement de nouveaux produits (à caractère fromager ou laitier) est vivement souhaitée. Ecrire sous réf. 422/M, à

G.R.H. Conseils,
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Discrétion assurée.

---

acheteur produits carnés

Société Alsacienne de Supermarchés

Groupe de 4500 personnes couvrant tous les secteurs de la distribution (Supermarchés, Hypermarchés, Cash, Entrepôts de Gros, Fabrications Industrielles, etc.), implanté en Alsace, en Lorraine et en région parisienne,

recherche

Acheteur Produits Carnés

Ce cadre de haut niveau sera responsable de l'ensemble de l'approvisionnement du groupe en viande, charcuterie, volaille et triperie. Il devra donc négocier les conditions d'achat et être l'interlocuteur des services publics et administratifs.

Le candidat recherché, compte tenu de ces responsabilités, sera un spécialiste de la viande (achat et vente) ayant exercé:
— soit dans une grande entreprise bouchère;
— soit dans un service boucherie d'une société de distribution.

La connaissance du marché national et international sera un atout supplémentaire.

Veuillez adresser votre dossier sous référence M853 à M. Dominique Ballot

S.A.S.M.

117, route des Romains - 67200 STRASBOURG
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Gestion du Personnel
Etablissement Financier - Région Nord

Le Directeur des Relations Humaines d'un important Etablissement financier du Nord en forte croissance (effectif : environ 1 000 personnes) renforce son équipe en intégrant :

Une Jeune Psychologue Diplômée

Elle mènera intégralement des actions de recrutement employés et cadres, jouera un rôle moteur dans l'amélioration des conditions de travail.
De formation psycho-prat. ou maîtrise, elle a 2-3 ans d'expérience industrielle (référence : 81608 M).

Un Responsable Gestion du Personnel

Il prendra en charge sur les plans études, contacts, réalisations, la plupart des problèmes de gestion quotidienne et prévisionnelle des salariés du siège et des agences.
Ce poste évolutif intéresse un diplômé de l'Enseignement supérieur long. 28 ans minimum, ayant impérativement déjà exercé des responsabilités dans la fonction (référence : 81609 M).
Merci d'adresser votre candidature sous référence choisie à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

Responsable Administratif à Caen

C'est le poste évolutif que nous vous proposons au sein de notre Groupe International constructeur de biens d'équipement.

Il s'agit de veiller à l'enregistrement comptable des opérations, faire vivre le contrôle de gestion et assurer l'administration du personnel de cette succursale de 70 personnes.

Après une bonne formation comptable vous avez réussi l'expérience du management d'une unité administrative et souhaitez la développer dans le cadre de responsabilités plus larges.

Votre C.V. accompagné d'une photo récente et de vos prétentions, nous sera transmis sous référence 92286 par
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
et traité avec toute la discrétion voulue.

CHEF DU DEPARTEMENT ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

recherché par une des plus importantes entreprises industrielles du littoral méditerranéen français.

Ingénieur diplômé d'une grande école, disposant d'un passé éloquent dans la fonction, ce candidat aura à animer une équipe d'administration d'achats et de magasins de près de 50 personnes et il réalisera un C.A. de plus de 500 millions.

Il devra parler couramment l'anglais et posséder une solide expérience des applications informatiques.

Le poste est à pourvoir rapidement.
Il se situe à l'un des plus hauts niveaux de la structure hiérarchique de la Société.

Adr. lettre de candidature et C.V. à nº 3572
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Centre Technique Régional des Caisses d'Epargne (traitement informatique)

AIX - EN - PROVENCE

crée un nouveau poste de contact et recherche un

INGENIEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Agé de 30 ans *environ*, il aura une formation «Grande Ecole» option informatique, une expérience de la conduite de projets Informatique ou Organisation liée à l'Informatique.
La connaissance du secteur bancaire serait un atout supplémentaire.

Il assistera les utilisateurs dans la formulation des objectifs ou orientations à donner aux développements informatiques et dans l'organisation du travail qu'ils impliquent. Il pourra prendre en charge certaines missions *d'organisation annexes.*

Adresser C.V. détaillé (photo + prétentions) *sous* réf. 3947 à M.A BORDES

GAMMA Sélection
3, Place de Valois - 75001 PARIS

Henkel France

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens, nous recherchons notre

RESPONSABLE DES TRAVAUX NEUFS ET DE L'INGÉNIERIE

Il sera responsable de la préparation, de l'étude et de l'exécution des projets d'investissements, ainsi que des achats de matériels et fournitures techniques pour l'ensemble de nos usines.
Ces usines, situées en province, fabriquent des détergents, des colles et adhésifs, et des cosmétiques.

Il sera rattaché directement au Directeur Technique, membre du Comité de Direction de la Société.

Il est diplômé Ingénieur d'une grande école (Centrale, A et M, ICAM...), il a une expérience d'environ 10 ans dans une société d'ingénierie ou un service travaux neufs d'une grande entreprise et parle couramment allemand.

Lieu de résidence: CHÂLONS-SUR-MARNE.

Écrire HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines, BP 111 - 94250 GENTILLY, sous référence 2064

HAVAS CONTACT

Gretag-CX France, filiale française d'un groupe suisse de première importance, crée dans le cadre de son expansion une antenne de service technique à Lyon.

Elle recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

qui devra assurer la maintenance et les réparations d'un matériel de pointe auprès d'une clientèle de laboratoires photographiques.

Le candidat devra posséder des connaissances en mécanique (micro-mécanique), logique - digitale - commande numérique et micro-processeur. Des connaissances en photofinishing sont souhaitées. Il est demandé une expérience d'au moins 3 ans.

Ce poste étant à pourvoir (rapidement) dans la région de Lyon, il est demandé : esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Adresser C.V., rémunération à S.A. GRETAG-CX
Att. : Mme COULON,
8, rue Lionel-Terray,
92500 RUEIL-MALMAISON.

SOCIÉTÉ SECTEUR

AGRO-ALIMENTAIRE IMPLANTÉE SUR TOUTE LA FRANCE

recherche
POUR RÉGIONS :
RHONE-ALPES
CHAMPAGNE-LORRAINE
PROVENCE-LANGUEDOC
CENTRE

4 RESPONSABLES RÉGIONAUX

CONNAISSANT

LA COLLECTIVITÉ

pour développement et suivi clientèle existante.

VOUS ÊTES des hommes d'action et vous voulez le prouver.
NOUS VOUS OFFRONS cette chance SI VOUS AVEZ :
— l'exp. des COLLECTIVITÉS,
— un bon sens commercial,
— et la maîtrise de la GESTION.
Ecrire avec C.V. photo et prét. s/nº 4.373 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

AUDIT

Cabinet international d'audit et d'expertise comptable et financière, propose pour son **BUREAU DE LYON** plusieurs postes

Permettant de bénéficier :

- d'une **FORMATION** permanente approfondie,
- d'un **PLAN DE CARRIERE** fondé sur une évolution rapide des responsabilités et de la rémunération.

Ces postes impliquent une aptitude à *intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau*, le sens du contact et du travail en équipe. Connaissance de l'anglais souhaitée.
Déplacements fréquents dans le Sud-Est.

Ils s'adressent à des candidats à fort potentiel ayant une **FORMATION DE GRANDE ECOLE** et possédant une expérience préalable d'une ou deux années dans le domaine de l'expertise comptable ou de l'audit.

Adresser CV manuscrit détaillé avec photo, sous référence 3008 à INTER PA BP 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

MÉTALLURGISTE

Entreprise française d'ingénierie, installée dans la **région Rhône-Alpes**, nous concevons et réalisons des équipements de haute technologie destinés à l'industrie nucléaire. Nous recrutons un **ingénieur** métallurgiste spécialiste des matériaux.

***Diplômé d'une grande école ou de l'université (doctorat)**, il a acquis, dans* un centre de recherche ou une grande entreprise industrielle, une première expérience professionnelle dans le domaine de la fabrication. Il maîtrise par ailleurs l'anglais.

Responsable des programmes d'essais concernant les matériaux, il disposera d'un important budget au sein du département.

Son rôle d'expert «matériaux» pour l'ensemble des fabrications lui ouvrira des perspectives d'évolution dans l'entreprise et le groupe dont elle fait partie.

Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, est à adresser sous référence 71297 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

NICE Groupe important *matériaux de construction* recherche

UN DIRECTEUR

administratif et financier (HEC, ESSEC ou équivalent) ayant plusieurs années d'expérience, sérieuses références indispensables.
Ecrire avec C.V. manuscrit, Havas, B.P. 346, 06072 Nice, Cedex référence 0679.

Recherche PROGRAMMEUR IUT ou BTS expérience DOS/VES/CICS/GAP. connaiss. IBM appréciée.
Ecr. SAIE, 85, rue Jean-Perrin, Z.I. d'AIX-EN-PROVENCE, 13763 LES MILLES.

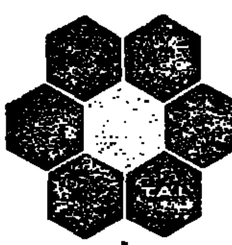
Déplacements étranger

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

exp. montage et essai tuyauterie nucléaire.
PROVINCE

A.T.P.

supervision et montage tuyauterie. Expérience nucléaire indispensable.
C.V. à ESSAIR
129, rue du Fg-Poissonnière,
75009 PARIS.



Au premier rang européen des sociétés d'études et de réalisation de systèmes d'automatisation «clés en main» utilisant la mini et micro informatique

SODETEG T.A.I.
Transmissions . Automatique . Informatique

filiale de SODETEG - GROUPE THOMSON, recrute pour renforcer ou constituer ses équipes de conception, des

INGENIEURS-ANALYSTES

Ingénieurs diplômé(e)s, Universitaires à fort potentiel de développement, ayant une bonne pratique professionnelle (certains peuvent être débutants) en informatique temps réel sur des applications industrielles ou scientifiques utilisant des mini-calculateurs (SOLAR, MITRA, PDP, VAX,...).

Spécialiste de la conception sur mesure de systèmes spécifiques complets (matériels et logiciels), T.A.I. offre :
- une activité passionnante, à la pointe de la technique,
- une excellente ambiance de travail au sein de petites équipes responsables par projet,
- une participation complète à un projet, du démarrage des études à la mise en exploitation,
- la possibilité d'installer des systèmes dans la plupart des pays industrialisés ou en voie de développement industriel,
- quelques stages pouvant déboucher sur un emploi sont également offerts.

Implantation «au vert» en proche banlieue sud.

Candidatures à adresser sous référence 7106 à SODETEG T.A.I. - M. V. GUIU - 283, rue de la Minière Boite Postale 11 - 78530 BUC. Téléphone (3) 956.80.60.

LE TEMPS REEL

VOUS ÊTES *Ingénieur*
VOUS AVEZ CINQ A DIX ANS D'EXPÉRIENCE DE BUREAU D'ÉTUDES,
VOUS AVEZ EFFECTIVEMENT PRATIQUÉ LA CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR,
(ou au minimum, vous avez une expérience approfondie de l'utilisation de l'informatique pour le calcul scientifique appliqué aux problèmes de bureau d'études).

Vous serez chargé de la

C.A.O.

DANS L'ENSEMBLE DU GROUPE
SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

En vous appuyant sur UNE RÉALISATION DÉJA OPÉRATIONNELLE

Vous devrez créer et gérer un Centre de compétence

avec pour mission :
– de détecter les applications,
– d'aider à leur mise en œuvre par les équipes d'étude et d'ingénierie du Groupe en France et dans le monde.

Vous devrez vous tenir parfaitement informé de "l'état de l'art" dans ce domaine au niveau international. (réf. A)

VOUS ÊTES *Ingénieur*
VOUS AVEZ DEUX OU TROIS ANS D'EXPÉRIENCE DE BUREAU D'ÉTUDES,
VOUS AVEZ UNE CERTAINE PRATIQUE DE LA C.A.O.
(ou des connaissances approfondies d'informatique).

Vous seconderez le responsable de ce Centre. (réf. B)

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, CV, photo sous réf. correspondante à la Direction des Affaires Sociales S.G.P.M. - 62, bd Victor-Hugo - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Emplois et Entreprises



27.000 PERSONNES - 10 MILLIARDS DE CA

Dans son désir permanent de se situer à la pointe des technologies qu'il utilise et diffuse, étoffe à nouveau ses services de recherches (actuellement plus de 250 personnes). Dans cette perspective, il offre des situations d'avenir à de JEUNES INGENIEURS fort potentiel.

DANS SON LABORATOIRE DE RECHERCHE DE BASE A TRAPPES

• Chercheur physico-chimiste haut niveau

Spécialiste des interfaces solide-gaz et solide-liquide si possible solide-solutions aqueuses, il sera intégré à une petite équipe de recherche de base. Par ses travaux personnels et son souci d'information des recherches dans ce domaine sur le plan international, il influencera les orientations futures de recherche appliquée et de développement. Ce poste convient à un chercheur confirmé (ingénieur grande école et/ou doctorat d'Etat - connaissances en physique des colloïdes appréciées) ayant une réelle curiosité scientifique et le sens de la communication de ses connaissances. Une candidature de nationalité ou culture anglo-saxonne serait examinée favorablement.
référence EO 453 AM

DANS SON LABORATOIRE DE RECHERCHE APPLIQUEE EN ARDECHE

• Ingénieur recherches énergétiques

Formation génie chimique ou génie énergétique : ECP, X, P.C., Mines, ENSTA (option thermodynamique et thermique appréciée) capable d'étudier et promouvoir l'utilisation optimisée de l'ensemble des sources énergétiques possibles dans les différentes divisions de production : utilisation effluents thermiques, bilans énergétiques... avec une approche système. Une expérience ingénierie ou service spécialisé grande industrie serait souhaitable. Poste important impliquant participation à la définition de la politique énergétique du groupe France et étranger.
référence FP 454 AM

• Ingénieur assistance technique produits : liants alumineux

Ingénieur TP ou équivalent, même débutant, capable d'assurer, après formation technique dans les domaines génie civil et réfractaires, l'assistance aux utilisateurs en étroite relation avec les services technico-commerciaux.
référence HR 455 AM

• Ingénieur assistance technique produits : ciments Portland

Ingénieur TP ou équivalent, même débutant, capable de se spécialiser dans les applications et la mise en œuvre des produits. Evolution ultérieure possible vers des responsabilités technico-commerciales.
référence IS 456 AM

• Ingénieur documentation - information

Adjoint au chef du service, diplômé grande école ingénieur ou universitaire, spécialisé physico-chimie. Une double compétence dans le domaine des recherches du groupe et dans les techniques modernes de documentation scientifique (informatique, banque de données...) est souhaitable. Une formation complémentaire peut être envisagée. Anglais indispensable, allemand apprécié. Evolution de carrière possible vers recherche ou assistance technique.
référence JT 457 AM

• Jeune ingénieur physico-chimiste spécialisé recherche sur la flamme

Le groupe LAFARGE-COPPEE souhaite également parrainer pour une période de 2 à 3 ans un Jeune Ingénieur Physico-Chimiste spécialisé recherche sur la flamme près organisme international situé en Hollande, de réputation mondiale. Engagé par le groupe et ayant la possibilité d'y revenir dans le domaine de la recherche énergétique, ce jeune spécialiste aura l'opportunité de préparer un DEA ou soutenir une thèse près université française. Langue anglaise indispensable. Connaissance flammes, pétrole, gaz et charbon souhaitée.
référence KU 458 AM

Ecrire en précisant la référence - Discrétion assurée.

4, rue Massenet 75016 Paris



GROUPE BANCAIRE PARIS
recherche

un contrôleur budgétaire

TACHES :
- établir et suivre les budgets prévisionnels ;
- participer à diverses études (rentabilité, taux) et à l'élaboration du tableau de bord ;

COMPETENCES REQUISES :
- solides notions de comptabilité ;
- connaissances des problèmes de gestion d'entreprise ;
- aptitudes à rédiger ;
- esprit rigoureux et concret.

CONDITIONS DE REMUNERATION ET AVANTAGES SOCIAUX ATTRACTIFS DANS UN GROUPE EN EXPANSION.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions N. 953 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

La filiale française d'un groupe pharmaceutique international recherche son

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

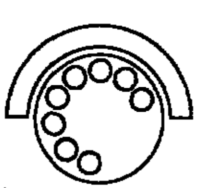
28 ans minimum, votre niveau de formation est celui d'une Maîtrise de Droit, si possible spécialisée en Droit social. Vous avez par ailleurs une expérience de quelques années dans la mission que nous vous confions, sachant que la gestion informatisée du personnel s'intègre dans votre fonction. Si ces conditions sont les vôtres, vous êtes notre candidat.
Vous assurerez l'animation et le contrôle de l'Administration du personnel (siège et filiales) et effectuerez des études juridiques ponctuelles. A moyen terme, vous devrez à votre réussite l'élargissement notable de vos responsabilités. Veuillez adresser CV, détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo sous référence 274 à



18, avenue Matignon - 75008 PARIS

---

cnet



Centre National d'Études des Télécommunications
recherche

un collaborateur

pour la publication de ses revues et ouvrages techniques / scientifiques

Une solide expérience dans le domaine de la fabrication, l'édition et la promotion de ces publications est indispensable. Un profil d'ingénieur, avec des connaissances en électronique et télécommunications, est tout autant nécessaire. Cela s'explique notamment par la multiplicité des contacts avec les auteurs.

Le candidat devra faire preuve d'un réel dynamisme auprès des imprimeurs et des clients, mais également au sein de l'équipe avec laquelle il collaborera. Un contexte international implique la connaissance de l'anglais (lu, écrit et parlé). Adresser CV, photo et prétentions sous référence 515 à ALPHA CDI

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.



emplois régionaux

Société de service et conseil en informatique (480 personnes - 100 MF) partenaire d'un groupe industriel international, recherche pour son agence de RENNES

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

Début. ou 1 an expér. acquise de préférence dans le domaine informatique. Connais. INTEL 8080 et/ou MOTOROLA 6800 appréciées. Priorité sera donnée aux candidats libres très rapidement. Envoyer C.V., photo et prétent. à n° 957, *Publicités Réunies*, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

P.M.E. viande de porc, salaison, en pleine expansion, rech. VENDEUR (confirmé dans le métier de préf.) pour diriger la croissance des ventes avec le chef d'entreprise. Ecr. Havas 58002 Nevers N° 221.

La plus importante agence autonome de publicité du Centre France, pour dynamiser son service Edition, recherche REPRÉSENTANT TECHNICIEN expérimenté si possible. Dossier de candidature à : PUBLI CROIZET CONSEIL 33, place de Jaude *63000 CLERMONT-FERRAND* Téléphone : (73) 93-05-73.

Important établissement financier, disposant de nombreuses implantations nationales et internationales propose à un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

débutant ou ayant une première expérience en informatique de gestion

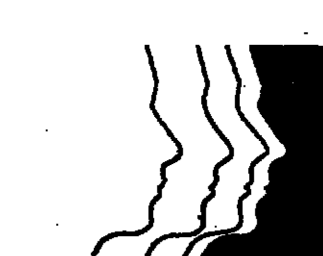
de s'intégrer à une équipe chargée de la création d'un réseau informatique.
Au sein du service Études informatiques (basé à Paris), il participera à la distribution de l'information interne, à l'évolution du réseau (notamment avec Transpac) et plus généralement à l'orientation à terme de la politique de l'entreprise en matière de réseaux.
Il sera amené dans ce cadre à gérer d'importants moyens en matériel et en assistance.
La rémunération prévue tiendra compte du niveau et du potentiel du cadre recruté.

GROUPE



Les candidatures sont à adresser, sous réf. 71296 M à
ETHNOS
Conseil en recrutement.
Membre de Syntec Informatique.
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

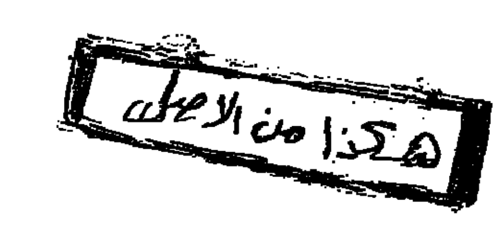


Jeune pharmacien

L'offre : rattaché au directeur général vous serez responsable du dépôt.
Vos missions : *la gestion des stocks, l'organisation et la planification de la distribution des produits reçus.* De manière ponctuelle des responsabilités plus élargies.
Notre développement permet une bonne évolution à un candidat de valeur.
Vous êtes : un jeune pharmacien intéressé par l'Industrie pharmaceutique.
Vous possédez : une première expérience similaire où vous vous êtes fait apprécié pour vos qualités d'organisation et d'initiative. Vous vous exprimez correctement en anglais
Nous sommes : la filiale française d'un groupe international à vocation pharmaceutique. Nous commercialisons des produits pharmaceutiques et du matériel médico-chirurgical.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 103151 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division « Industrie Pharmaceutique ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



هكذا من الأصل

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur exportation
référence NX 481 CM

LIMAGRAIN - UN DES TOUT PREMIERS LEADERS MONDIAUX DANS LE DOMAINE DES SEMENCES, recherche son **Directeur Exportation** dans le cadre du développement de ses activités internationales (30 % de son CA).

De formation supérieure, il devra disposer d'une solide expérience de négociation de marchés importants (une formation agricole ou la connaissance du monde agricole serait appréciée).
Ces fonctions impliquent :
- l'animation d'une équipe de vente
- l'assistance technique
- les études de marché.

Des qualités marquées de négociateur et de gestionnaire ainsi qu'une *bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires (allemand souhaité).*
Poste important et perspective d'évolution au sein du groupe.
Poste à Clermont-Ferrand.

Chargé de mission marketing-gestion organisation
référence LY 458 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN recherche **pour sa Division Nord à Lille un Chargé de Mission.**

Dans un premier temps, il sera formé aux techniques du groupe et participera à des études concrètes variées (marketing, analyses budgétaires, organisation) soit pour assister des filiales du groupe, soit pour préparer des reprises de sociétés.
Dans un deuxième temps, il aura des responsabilités opérationnelles dans une de ces filiales. Poste actif, polyvalent, impliquant de nombreux contacts, qui conviendrait à un jeune diplômé (école de commerce, droit...) ayant 2 à 3 ans d'expérience en *marketing* ou en organisation.

Ingénieur Ponts, Mines, ECP... directeur d'un ensemble de filiales

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, recherche un **Cadre Supérieur** pour diriger, animer, coordonner plusieurs de ses filiales qui réalisent un C.A. supérieur à 500 millions.

Poste important qui conviendrait à un *candidat diplômé* d'une grande école d'ingénieur *ayant* une solide expérience professionnelle et de réelles compétences dans la gestion, le développement commercial, l'animation d'une équipe de directeurs. Situation de premier plan pour un manager de grande qualité.
Poste à Paris.

Responsable juridique et gestion administrative
référence DN 452 AM

UNE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS 250 personnes, bien implantée en Aquitaine et en Bourgogne, recherche pour son **siège à Bordeaux un Responsable Juridique et Gestion Administrative.**

HOMME DE CONFIANCE DU P.D.G., il devra rapidement maîtriser l'ensemble de la fonction administrative et juridique de l'entreprise (gestion du personnel, gestion administrative des marchés, contentieux, assurances, fiscalité...) et participera à l'étude et à la mise en route d'une gestion informatisée. La préférence sera donnée à un candidat doté de solides qualités d'organisation et de rigueur, de formation supérieure, disposant d'une première expérience de 5 ans environ acquise si possible dans le secteur TP ou bâtiment. Une connaissance de l'outil informatique serait appréciée.

Pour ce poste, écrire en précisant la référence, à *Madame Santa Maria* - E.T.A.P. 30, rue Catros - 33000 BORDEAUX.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

4,rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Contrôleur de gestion
référence PZ 463 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A TAILLE HUMAINE (1100 personnes, siège 15 personnes, C.A. 235 millions), activités diversifiées, gestion décentralisée, 4 divisions en France, 3 filiales à l'étranger, crée le poste de **Contrôleur de Gestion.**

Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, ayant *minimum 5 ans d'expérience complète en contrôle de gestion, acquise en* milieu industriel.
Il sera chargé :
- d'assister les directeurs opérationnels dans l'élaboration des budgets prévisionnels, y compris en matière de trésorerie,
- d'effectuer l'analyse des écarts,
- de tenir le tableau de bord de la direction générale,
- d'améliorer les outils de gestion,
- d'auditer les procédures et le fonctionnement des services de gestion des ventes, des achats, des stocks...

Il jouera un rôle important dans le dialogue entre la direction générale et les directeurs d'unités, l'élaboration des stratégies et le contrôle de leur application.
Poste à Paris.

Manager haut niveau gestionnaire des cadres d'un grand groupe
référence RB 464 M

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (50.000 personnes) **accordant une place prioritaire aux dimensions sociales de son management,** recherche un **Responsable de Haut Niveau** pour l'associer à l'élaboration et au développement de sa politique de gestion des cadres.

Missions :
- être le conseil de la Direction Générale et des Directions opérationnelles pour optimiser les ressources humaines au niveau des cadres de l'ensemble du groupe,
- développer les outils de gestion prévisionnelle et la politique de formation,
- assurer un développement des carrières planifié et efficace.

Le candidat aura :
- une formation grande école d'ingénieur ou de gestion (X, ECP, Mines, HEC...),
- une expérience réussie de plusieurs années dans le domaine de la gestion des cadres acquise au sein d'un grand groupe,
- l'envergure qui lui permettra d'être l'interlocuteur reconnu de l'ensemble des dirigeants.

Poste à Paris. Rémunération élevée en rapport avec l'importance *des responsabilités.*

Ingénieur informaticien haut niveau développement techniques nouvelles
référence UE 467 AM

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS renforce les structures de sa Direction Informatique qui, **au niveau du groupe, élabore, anime, coordonne la politique informatique** des différents établissements et filiales.

Nous recherchons un Ingénieur Grande École (Mines, ESE, ECP, télécom...) ayant 2 à 4 ans d'expérience en informatique (si possible dans la mise en œuvre de mini-ordinateurs). Il sera chargé de promouvoir des techniques nouvelles (mini-ordinateurs, bureautique...) au sein du groupe : élaboration d'une stratégie d'ensemble, information auprès des constructeurs, initiation et suivi d'applications... Poste très intéressant pour candidat ayant qualités marquées de contact, d'initiative, d'imagination.
Poste à Paris.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Ingénieurs informaticiens: votre avenir est chez nous.

Sopra, l'un des premiers groupes français d'ingénierie et de services informatiques, poursuit une expansion rapide à Paris, dans les principales capitales régionales (Lyon, Grenoble, Annecy, Marseille, Orléans, Nantes...) et à l'étranger.

Notre métier : concevoir et réaliser les systèmes informatiques de nos clients en nous appuyant sur la maîtrise des techniques avancées de l'informatique.

Vous êtes ingénieur informaticien. Vous pensez que l'ingénierie informatique est une profession d'avenir.

Vous souhaitez travailler dans un groupe de notoriété nationale jeune et dynamique privilégiant l'initiative et l'évolution.

Vous voulez être à la pointe des techniques informatiques et participer à des projets alliant minis, réseaux, bases de données, langages de haut niveau...

Votre avenir est chez nous, écrivez-nous en joignant photo, CV et prétentions sous référence 331/M à Sopra Recrutement 90 rue de Flandre - 75019 Paris.

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information

média-system

Entreprise française de 1er plan dans le domaine de l'ELECTRONIQUE recherche

Technicien supérieur
Niveau ingénieur

Il sera responsable du contrôle de séries de nos **CIRCUITS HYBRIDES.** Diplôme *de technicien supérieur en Electronique* et expérience, indispensables.

Lieu de travail : proche banlieue Sud.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 3284 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/1ER TRANS.

L'un des premiers Constructeurs mondiaux de matériel et d'équipements électrotechniques, électroniques et informatiques

recherche des

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

titulaires d'un BTS ou DUT génie électrique option automatique ou informatique.
Ils seront débutants ou auront quelques années d'expérience pour participer aux activités suivantes

INFORMATIQUE DE PROCESSUS

réf. TM-IP
Ils assureront la mise en service et la maintenance des installations.

MESURE ET REGULATION

réf. TM-MR
Pour assurer la mise en service et la maintenance des systèmes de process industriels (équipements sidérurgiques, industrie pétrochimique, etc.)

Ces postes basés en région parisienne avec déplacements, comprennent une formation initiale d'environ un an en R.F.A. En conséquence, la langue allemande est nécessaire, la pratique de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (avec la référence du poste) sous double enveloppe, en indiquant les sociétés auxquelles elle ne doit pas être transmise, à :
Monsieur ALBERT - C.A.E. -
2 rue de Toulouse Lautrec 75017 PARIS
qui transmettra. Discrétion et reponse assurées.

CEMEO Industries

16, Avenue Raspail — 94100 SAINT-MAUR

Société d'études et de réalisation de matériels électroniques en pleine expansion en techniques avancées, télémesure et radionavigation
recherche :

1°) ingénieur chef de laboratoire

DIPLOME GRANDES ECOLES D'INGENIEURS
(ESE - ESEO - ENSERG - ENSEEHT etc...)

Agé de 32 ans minimum et possédant une solide expérience technique et humaine pour animer une équipe d'Ingénieurs et Techniciens de laboratoire, il rendra compte directement à la *Direction Technique.*

2°) ingénieurs électroniciens

DIPLOMES D'ECOLES D'INGENIEURS ou EQUIVALENT

pour activités études, télémesure et radionavigation.
Ayant quelques années d'expérience techniques, numériques et microprocesseurs

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à l'attention de Monsieur D. BOISSAVIT.

pmp

SOCIETE GENERALE

recherche pour son

Service études informatiques à Paris

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
réf. 47 J

Possédant un niveau d'études supérieures
(SUP. ELEC - ENSIMAG - MIAGE etc...)

PROGRAMMEURS COBOL
réf. 1708 B

Titulaires du DUT ou d'un niveau équivalent, qui devront avoir si possible une certaine pratique du matériel IBM.
Envoyer C.V. et prétentions en mentionnant la référence à :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service du Recrutement
7, rue Caumartin - 75009 PARIS

Ingénieurs Informaticiens expérimentés

PRATIQUE IMMÉDIATE DE L'INFORMATIQUE DE DEMAIN

Beaucoup d'ingénieurs informaticiens ayant une première expérience, souhaitent *diversifier leurs domaines d'investigation, maîtriser* leur évolution de carrière et intervenir dans des secteurs géographiques particuliers.

Nous sommes une société de service, jeune, en expansion rapide, spécialisée dans *l'informatique* technique et plus encore dans les techniques de pointe avec une clientèle implantée sur tout l'hexagone. Nous nous attachons à approfondir les compétences, favoriser les échanges d'expériences, enrichir nos méthodes et à construire les *carrières de nos collaborateurs. Si l'option que nous* présentons vous intéresse, adressez votre candidature (lettre manuscrite, c.v.) à l'adresse suivante : ORCHESTRA, 26, rue du Fg Poissonnière, 75010 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

ingénieurs mécaniciens

(ECP, E.C. Lyon, Arts et Métiers, INSA)
pourconception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

ingénieurs systèmes

ayant solides connaissances en optique instrumentale.

ou

ingénieurs opticiens

pour conception équipements embarqués.

ingénieurs systèmes

(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception
équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens logiciens

(ESE, ENSI, ISEP)
ayant quelques années d'expérience dans le développement de matériels informatiques et de logiciels sur microprocesseurs.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

---

créez votre propre entreprise!

- *un TERRITOIRE de vente qui vous sera propre;*
- *un CHIFFRE D'AFFAIRES dont vous serez responsable;*
- *des ÉQUIPES TECHNIQUES de tout premier plan qui vous apporteront leur support;*
- *une GAMME ÉTENDUE DE PRODUITS SCIENTIFIQUES ET DE GESTION, implantée sur le premier réseau européen de télétraitement lourd.*

Voici les moyens que nous vous offrons pour «créer votre propre entreprise», au sein de la nôtre, après une période de formation,

en devenant ingénieur commercial

VOUS: *jeunes diplômés(es) d'une Grande École scientifique ou commerciale, passionnés(es) par l'informatique et souhaitant aborder la vie en entreprise par son centre nerveux: la vente.*

NOUS: *un «grand» de l'industrie française du service en informatique, résolument tourné vers les créneaux d'avenir et l'expansion à l'étranger,*



nous avons confié cette recherche — sous réf. 2159 M — à

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

ingénieur technico-commercial

instrumentation scientifique

RÉGION SUD-EST

Une société française, filiale d'un très important GROUPE INDUSTRIEL, recherche un jeune collaborateur dont le rôle sera d'assurer la PROMOTION et la VENTE de ses PRODUITS auprès des laboratoires et instituts de recherche installés sur son secteur.

Une formation scientifique, de préférence en SCIENCES des MATÉRIAUX et une première expérience des contacts commerciaux seront appréciées.
Résidence souhaitée GRENOBLE.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2161 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

La Direction d'un groupe d'analystes financiers

200 000 F +

L'offre :
- ce collaborateur prendra la direction de notre bureau d'études qui comporte une trentaine de personnes,
- il participera à la création et au développement de nouveaux produits,
- *il représentera notre groupe auprès des instances professionnelles.*

Vous avez :
- une dizaine d'années de pratique professionnelle,
- de bonnes connaissances en analyse financière acquises au sein d'une banque ou d'un service financier,
- une expérience de direction d'une équipe de cadres,
- le goût des relations extérieures.

Nous sommes :
- un organisme d'études à très forte notoriété,
- l'importance de notre développement et la dimension de nos projets nous amènent à rechercher des personnalités à fort potentiel.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 103131 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

TRANSAC Alcatel

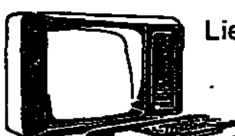
LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recrute pour développer l'activité
Contrôle qualité logiciel des

analystes - programmeurs

7 à 8 années d'expérience dans le langage Assembleur et/ou langage évolué COBOL PL1 réseaux de télécommunications.

ou ingénieurs logiciels débutants

GRANDES ECOLES



Lieu de travail : MASSY (5' du R.E.R.)

Envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Automobile – Nous sommes un important groupe industriel français d'équipements automobiles, leader mondial dans sa spécialité. Avec nos filiales et licenciés en Europe et dans le monde nous représentons 25% du marché mondial. Compte tenu de notre développement nous recherchons notre

RESPONSABLE VENTE CONSTRUCTEURS

Vous êtes ingénieur diplômé et vous avez fait évoluer votre carrière vers une fonction commerciale ou bien vous êtes *diplômé d'une école de commerce et familiarisé avec la vente de produits* très techniques. Dans un cas comme dans l'autre il serait très apprécié que votre expérience d'une dizaine d'années se soit déroulée dans le monde automobile. Nous vous proposons d'assister notre Directeur Commercial France pour les ventes première monte auprès des constructeurs automobiles. Vous participerez aux réunions techniques avec les constructeurs au cours desquelles sont définis les produits. Vous serez bien sûr associé aux négociations avec les bureaux d'achats des constructeurs. La nature de cette activité au-delà de l'aspect technique requiert des qualités humaines et relationnelles élevées.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6477 M

Notre place dans le domaine des produits pharmaceutiques n'est pas négligeable par notre importance (650 personnes, 220 M de CA), par notre spécificité et nous sommes filiale d'un grand groupe français. Nous souhaitons conforter notre structure comptable en intégrant auprès de notre direction générale un

DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES

Vous avez l'équivalent d'une formation supérieure dont sur le plan comptable au moins le DECS, et une expérience d'une dizaine d'années qui vous a permis de diriger du personnel et d'accéder à des postes de chef comptable. Vous êtes aujourd'hui un excellent professionnel de la fonction : comptabilité générale et analytique, trésorerie, contrôle budgétaire, fiscalité, utilisation de l'outil informatique. Vous dirigerez et animerez un service d'une douzaine de personnes et vous superviserez nos structures comptables en usines et dans nos filiales. Vous travaillerez en étroite collaboration avec *notre direction générale et nos interlocuteurs du groupe, en étant en permanence* le garant de l'exactitude et de la ponctualité dans l'exécution de l'ensemble des travaux comptables : bilan, compte d'exploitation, plans de trésorerie, budgets, reporting, consolidation. Votre professionnalisme certain et vos qualités relationnelles seront des atouts essentiels pour votre réussite.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5476 M

Notre société filiale d'un important groupe français, leader mondial dans sa spécialité, fabrique et commercialise des biens d'équipements liés à l'industrie pétrolière. Notre principale division située en proche banlieue Nord, compte *tenu du lancement de nouveaux matériels et de la renommée des produits existants,* recherche

RESPONSABLE ETUDES ET DEVELOPPEMENT
électronique - microprocesseurs

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école (ESE par exemple) et vous avez acquis une solide expérience des études et du développement de systèmes incluant des microprocesseurs. Sous l'autorité du Directeur de division vous aurez pour mission d'optimiser l'électronique de nos produits existants et futurs. En étroite relation avec notre *service commercial vous serez à l'écoute des besoins de notre clientèle et vous définirez le cahier des charges* des nouveaux produits. Vous sous-traiterez vos études et contrôlerez leur avancement dans le cadre d'un budget défini. Vous participerez ensuite au lancement industriel et commercial. Vous serez le spécialiste électronique de notre division. Les relations que vous entretiendrez avec nos filiales à l'étranger nécessitent que vous parliez anglais.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6472 M

RESPONSABLE EXPORT

La nature de nos produits fait qu'il est impératif que vous soyez ingénieur de formation. Votre expérience d'environ 5 ans de vente à l'exportation de produits industriels, vous a familiarisé avec l'ensemble des actions à mener dans ce *domaine : études de marché, recherche et sélection d'agents, règlements internationaux,* COFACE... *Nous vous conférons*, en étroite collaboration avec notre Directeur Commercial, la mission de développer nos ventes auprès des clients existants et potentiels dans le monde et principalement en Afrique. Vous serez autonome dans votre action et gérerez vos déplacements. Une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable, une autre langue serait appréciée.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6473 M

DIRECTEUR D'USINE

Vous êtes ingénieur diplômé ou de niveau équivalent et vous avez l'expérience de la direction d'une unité de production*(biens d'équipements). Nous vous confierons la responsabilité de l'une de nos usines(100 personnes)située dans* une agréable ville de Normandie. Votre mission sera globale, technique et humaine : réalisation des objectifs de production en qualité, coûts et délais, gestion du personnel, animation du CE, relations avec les partenaires sociaux...

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6474 M

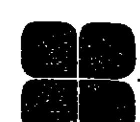
Nous sommes une importante société (900 personnes, plus de 800 M de CA), filiale d'un grand groupe, exerçant une activité de services. Nous recherchons dans le cadre du service "relations informatiques" un jeune cadre souhaitant à terme occuper des fonctions opérationnelles en entreprise pour lui confier dans l'immédiat le poste de

CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Vous avez une formation supérieure si possible technique et en tout état de cause orientée vers l'organisation et l'informatique. Vous avez acquis une première expérience professionnelle de l'ordre de deux ans en analyse-programmation, et vous souhaitez maintenant faire une carrière en lisière de l'informatique; peut-être êtes-vous déjà correspondant informatique, ce serait un atout. Vous serez à l'intérieur de notre service "relations informatiques" chargé en tant que correspondant informatique de tous les aspects à court terme : cahier des charges pour modifications des systèmes existants, gestion des fichiers permanents... et ceci dans un contexte d'interface entre les utilisateurs et des structures informatiques complexes internes ou externes. Vous devrez en plus seconder le responsable du service sur d'autres missions : saisie, transmission, études... dans le cadre d'un système d'information et de production structuré et performant. Vous trouverez à l'intérieur de notre société des possibilités d'évolution pour peu que vous en ayez la volonté et les compétences.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5475 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Serifo en précisant la référence; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plein Champs

MEMBRE DE SYNTEC

Études et projets de gestion sociale

L'élaboration de la politique sociale dans une grande entreprise industrielle d'envergure internationale *exige des compétences de plus en plus poussées dans divers domaines économiques et scientifiques.*

La Direction du Personnel, dans le cadre de son développement crée un poste de Chargé d'Études, qu'elle souhaite confier à un Diplômé d'études supérieures ayant une expérience d'au moins 5 années dans une entreprise industrielle.

Intégré à une équipe polyvalente, ce cadre participera à l'élaboration de la politique sociale de l'entreprise et prendra en charge des projets de conception et de mise au point d'outils de gestion du personnel (gestion prévisionnelle, gestion des salaires, temps et conditions de travail, indicateurs sociaux...).
Ces activités d'étude et de conduite de projets d'application requièrent un esprit concret, connaissant parfaitement l'organisation et les contraintes propres à une grande entreprise.

Un dossier de candidature est à adresser sous réf. 282.736 M, à Régie Presse - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE DE PRECISION
PROCHE BANLIEUE PARISIENNE
recherche pour sa DIRECTION DE PRODUCTION (+ de 1500 personnes)

SON RESPONSABLE DES METHODES USINAGES ET MONTAGE

Il devra être diplômé
d'une Grande Ecole (X, ECP, ENSAM, etc..)
et avoir une solide expérience dans la mécanique.

Ces fonctions consisteront à :

— Assurer pour l'ensemble des ateliers de fabrication série et de montage, la préparation du travail (établissement des gammes), la mise en place de tous les moyens nécessaires à l'exécution du travail (outillages, montages, programmes commande numérique...).
— Rechercher les améliorations de procédés de fabrication, de moyens, permettant de diminuer les coûts.
— Proposer les équipements nouveaux nécessaires pour la bonne réalisation des programmes connus.

Il est nécessaire que le candidat ait une bonne pratique de la langue anglaise, le goût des contacts humains, et une connaissance approfondie des machines-outils à commande numérique.

Adresser dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions à No 92472,
CONTESSE & CIE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ingénieurs de production

Le pneu Michelin est un produit de haute technicité.
Sa fabrication nécessite une compétence que seule l'expérience peut apporter :
expérience des produits, des équipements, des procédés ; et aussi, expérience des hommes.

Dans la perspective de former nos futurs responsables de production, nous voulons recruter de jeunes
INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES
Les fonctions que nous leur confierons
leur permettront d'acquérir progressivement cette expérience indispensable.

Adresser les candidatures à :
MICHELIN
Service du Personnel, Recrutement des Ingénieurs et Cadres. Clermont-Ferrand.

13-31457-OF

TRANSPORT ROUTIER

Directeur technique de haut niveau

En effet, 1200 véhicules à gérer n'est pas une mince affaire, et il est essentiel que vous possédiez une solide expérience dans le domaine du matériel routier.

40 ans environ, Ingénieur AM ou équivalent, vous êtes à la fois un excellent manager et un habile négociateur, car vous aurez à définir et mettre en place une politique cohérente d'achat et d'entretien du matériel. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Telles sont les grandes lignes de ce poste à pourvoir à Paris au sein de la holding d'un groupe de sociétés de Transports Routiers (2000 personnes, CA 1 milliard de F.)

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 2628 à

daphné samson

Conseil en recrutement 32 rue de Sablonville
92200 NEUILLY/SEINE,
qui garantit le secret des candidatures.

La filiale Française d'un Groupe International du secteur Grande Consommation Alimentaire - 600 MF de C.A., 500 personnes, 2 usines - recherche pour Paris

adjoint au secrétaire général
Relations Humaines

28-30 ans - Formation Supérieure. Il aura pour mission de seconder le Secrétaire Général sur les problèmes de Personnel sous tous les aspects de la fonction. Le candidat doit avoir une première expérience de la fonction, en milieu industriel, et un fort potentiel personnel lui permettant d'évoluer rapidement.

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous réf. 2728/A à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

Le cabinet chargé du recrutement garantit le caractère confidentiel des candidatures.

JEUNE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Au premier rang national, avec un effectif de 4 000 personnes, notre Société a produit et commercialisé plus de 10 000 000 de tonnes de ciment en France et à travers le monde en 1980.

Notre Direction de l'Equipement poursuit son effort de modernisation des unités de fabrication en les dotant de systèmes informatiques, Temps Réel, conçus autour de calculateurs Solar.

- Si vous avez une bonne expérience de l'assembleur et du fortran et si possible une expérience des problèmes de conduite, de surveillance de process ainsi que de régulation numérique,
- Si vous avez un bon contact naturel,
- Si vous aimez le travail en équipe,

Adressez pour réponse rapide votre candidature sous réf. 04-81 M à la Direction des Affaires Sociales,



Tour Générale — Cédex 22, 92088 Paris La Défense

SOURCES

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche des

ingénieurs
ou
universitaires
3e CYCLE
informaticiens
ou
électroniciens

pour participer au développement de logiciels d'application de projets industriels ou scientifiques sur :
MINI-ORDINATEURS
ou **MICROPROCESSEURS**

Première expérience dans ce domaine souhaitée.

Adressez votre candidature sous réf. DCA117 S à Françoise TISON.

ANSWARE
135, rue de la Pompe - 75116 Paris
ou tél. au 502.10.00 - poste 361.

Direction des Services Financiers
d'un Groupe International
recherche

UN ATTACHE

Le candidat sera chargé d'études d'organisation de comptabilité.
Le candidat souhaité, ESC ou équivalent, aura une expérience d'au moins 2 ans de la comptabilité et sera familiarisé avec l'utilisation de l'informatique et les problèmes d'organisation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3885 sur enveloppe à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES
de premier plan, ayant son siège à Paris
recherche

CADRE BANCAIRE
(CLASSE VII ou VIII)

ayant une expérience de direction ou de sous direction d'agence.

Le poste à pourvoir - qui nécessite des connaissances approfondies dans le domaine des crédits et le sens de l'organisation - consistera, en position d'adjoint du Directeur, à animer et contrôler les services de département bancaire.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions
à N. 944 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Heinz



La Fonction :
Responsabilité directe :
- contrôle et analyse des méthodes de ventes, des coûts, des résultats (reporting)
- contrôle d'exécution des programmes de promotion
- gestion des aides à la vente
- programmations des promotions en collaboration avec les responsables de vente - Exécution des promotions

en liaison directe avec le "Général Manager Marketing and Sales".

Le Candidat:
- a pratiqué la vente et connaît la grande distribution
- solide expérience en ces domaines, appliquée aux produits de consommation (de préférence alimentaires)
- sens des responsabilités, autorité
- habitudes des méthodes de travail anglo-saxonne.

La Société H.J. HEINZ-FRANCE :
- filiale de la multinationale H.J. HEINZ Cy, spécialisée dans les produits alimentaires
- en plein développement, tant sur le plan régional qu'au niveau de l'élargissement de la gamme
- offre des perspectives d'évolution aux hommes dynamiques
- bureau : PARIS Ouest



Envoyer C.V., photo, prétentions, sous réf. 81544 à :
ROLAND BERGER & GREP Ass.
International Management Consultants,
7, rue Marcel Allégrot - 92190 MEUDON

G.R.E.P.

DataGeneral

Ingénieurs Système
Nous avons des propositions à vous faire !
Paris-Lyon

La Compagnie
- 3ème constructeur mondial de Mini-Informatique
- 14 000 personnes
- 654 millions de dollars de C.A.
- 95 000 systèmes installés dans 57 pays
- 40 % environ de taux d'expansion annuel
- 10 % du revenu investi en recherche et développement

DATA GENERAL fabrique et commercialise une gamme complète de produits 16 et 32 bits.
- **ECLIPSE**
- **NOVA**
- **MICRO-NOVA**
- **CS SYSTEMES**

Les Candidats
Vous êtes :
Ingénieur Système confirmé avec de préférence une formation supérieure en informatique.
Vous souhaitez parfaire ou mettre à profit vos connaissances informatiques.

Vous avez :
- de solides connaissances techniques acquises chez un constructeur ou au sein d'une S.S.C.I.,
- le sens des relations humaines allié à un esprit commercial,
- une bonne pratique de la langue anglaise,
- l'ambition de devenir un spécialiste système de haut niveau,
- la possibilité d'assurer des déplacements.

Les Postes
Votre rôle chez **DATA GENERAL** aura deux orientations :
- assurer un support technique en Avant Vente auprès de notre réseau commercial,
- assister et conseiller nos clients en vue de l'utilisation optimale de produits dont les performances et la technologie sont parfaitement reconnues.

DATA GENERAL vous fera bénéficier d'une formation efficace aux **ETATS-UNIS.**

VOUS ETES INTERESSES :
Adressez votre dossier de candidature en indiquant la région choisie à
Jean-Pierre GUERTIN
Direction du Personnel
DATA GENERAL FRANCE
La Boursidière, Immeuble M, B.P. 78
92350 LE-PLESSIS-ROBINSON

join the winning team

DataGeneral

G.I.E. SEMED

Filiale d'ingénierie d'un très important
Groupe de travaux publics français
recherche

ingénieurs d'étude confirmés de haut niveau

dans les spécialités suivantes :
- Bâtiment (structures - corps d'états)
- Thermique et Climatisation

SERIEUSES REFERENCES EXIGEES
Pratique courante de l'anglais
Situations d'avenir - Rémunérations élevées

Ecrire à G.I.E. SEMED avec C.V. et photo
345, avenue Georges Clemenceau 92022 Nanterre Cedex

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Kalmar Kockum FRANCE

L'offre : en liaison directe avec le directeur, vous serez chargé plus particulièrement de l'ensemble des missions suivantes :
- la comptabilité générale
- l'analyse des coûts
- les problèmes de financement
- l'administration du personnel.

Vous serez l'interlocuteur direct pour tous les problèmes d'organisation et serez amené à intervenir à tous les niveaux.

Vous êtes : diplômé de l'enseignement supérieur (niveau DECS) et vous possédez une expérience de la fonction si possible dans le secteur des biens d'investissement.

Vous avez évolué dans le cadre d'une P.M.E. ce qui vous a amené à connaître tous les problèmes pratiques d'organisation posés par ces sociétés.

Bien sûr, vous vous exprimez couramment en anglais.

Nous sommes : la filiale française en pleine expansion d'un groupe suédois.

Nous importons et distribuons des camions de carrière.

De création récente, notre société est constituée par une équipe très active (25 personnes). Notre percée sur le marché français nous permet d'envisager avec confiance l'évolution de notre développement.

Nous sommes situés en Région Parisienne.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 103140 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

BKC



SINTRA ALCATEL recherche des **INGENIEURS DE PROJETS** afin de leur confier la conception et l'établissement de projets techniques de systèmes temps réel pour des applications militaires dans les domaines radar, infra-rouge, avionique, radio-communications.

Ils seront en contact permanent avec le client et avec les laboratoires d'étude et de réalisation pour les affaires en cours dans ce domaine.

Outre une formation grande école, ils devront posséder une expérience de 3 ans minimum dans des laboratoires d'étude et de conception (tant matériel que logiciel).



Merci d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée)
sous référence M - IP à
SINTRA ALCATEL - Service du Personel
26, Rue Malakoff - 92600 ASNIERES

MEDIA PA

TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recherche pour son
Service Systèmes et Applications, des

ingénieurs technico-commerciaux ingénieurs d'affaires

Ils se verront confier :
- la définition avant vente, en liaison avec le client et la direction commerciale, des spécifications des systèmes à réaliser,
- la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) en coordonnant les différents services opérationnels de la société jusqu'au démarrage réussi des projets.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs *ayant 3 à 6 ans d'expérience* semblable dans les domaines suivants :
- *mini ordinateurs*
- *terminaux*
- bureautique
- systèmes bancaires.

ou à des ingénieurs logiciels désirant évoluer vers une carrière techni-co-commerciale.

Lieu de travail : Paris quartier Etoile.

Merci d'adresser candidature complète,
C.V. détaillé, photo, prétentions à :
Melle DREANIC
TRANSAC ALCATEL
25, avenue de la Grande Armée 75016 Paris.

ORGANISME PUBLIC
Porte d'Italie, recherche

MÉDECIN, PHARMACIEN ou BIOLOGISTE

Participation à des activités documentaires automatisées, emploi susceptible d'évolution, et aptitudes à l'animation, anglais indispensable.
Écr. s/nº T 882844, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 *Paris.*

SOCIÉTÉ P.M.E. CHARTRES
recherche
pour son service informatique

HOMME JEUNE
- Diplômé ou expérience ;
- Responsabilité d'analyste organique - programmeur ;
- Avenir et promotion assurés.

Env. C.V. manuscr. et prétent. à C.E.R.E.L., Maison de l'Agriculture. 28024 CHARTRES, Cedex.

Adjoint au Directeur Financier Commerce international

LE COMPTOIR NATIONAL TECHNIQUE AGRICOLE transforme et commercialise des graines oléagineuses et réalise un C.A. de 2 milliards dont 30 % à l'exportation.

Il recherche un Cadre financier spécialisé dans les opérations de change sur devises et de gestion de trésorerie.
Il doit aussi être expérimenté en comptabilité *générale et analytique.*

Ce poste convient à un diplômé d'études supérieures ayant de 5 à 10 ans d'expérience dans le commerce international. Anglais indispensable.
Forte rémunération en fonction de la qualification.

Adresser C.V. détaillé à M. GABORIAU - Discrétion assurée -
C.N.T.A. 12, avenue George V 75008 PARIS.

Electronicien, ingénieur au CNAM, vous avez 4 à 5 années d'expérience en informatique. Le temps réel, les bases de données, les microprocesseurs et leur programmation vous sont déjà familiés.

Nous vous proposons de devenir

NOTRE SPECIALISTE DU LOGICIEL

160.000 F

Nous vous confierons la responsabilité du logiciel de nos projets civils et militaires tous à l'avant garde de la technique.
Pas facile ... mais captivant !

Qui sommes nous ?

Une solide PME parisienne, faisant 170 MF de C.A., spécialisée depuis 8 années dans les études avancées en électronique (télécommunications, aides à la navigation, traitement des données en temps réel, etc...).

Si comme nous, vous aimez la «belle» technique, l'autonomie et les responsabilités inhérentes à une PME dynamique,



adressez votre C.V. avec photo et salaire actuel
à notre conseil en recrutement,
Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille
75008 PARIS, en indiquant la référence 81.18.
votre candidature sera traitée
en toute confidentialité.

LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE
filiale d'un Groupe pharmaceutique multinational

recherche

VÉTÉRINAIRE
CHEF DE PRODUITS

MISSION :
- Développement technique des produits, comportant le contrôle des applications, l'organisation et le suivi des essais terrain ;
- Promotion technico-commerciale, en liaison avec l'équipe de vente dont il complètera la formation technique et la direction commerciale ;
- Conception et mise en œuvre de la stratégie et de la tactique promotionnelles.

PROFIL REQUIS :
- 3 à 5 ans de pratique professionnelle ;
- Connaissance de la production industrielle porcine et aviaire ;
- Méthode, sens du concret, des contacts humains et commerciaux ;
- *Volonté* de participer au développement de sa société à laquelle il coopérera étroitement et qu'il représentera comme il convient.

Poste basé à PARIS avec fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 103 M à :

ETCHEVERRY S.A.
26, rue de Belfort - 92400 COURBEVOIE
Discrétion assurée.





recherche pour son

Centre de LA VERRIERE (78)

ingénieur électronicien

Il participera à l'étude d'un équipement de télécommunication.

De formation électronicien, il aura acquis des connaissances et si possible une expérience en architecture et logiciel de microprocesseurs.

Ecrire avec C.V. et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement Cadres sous référence 80252, BP 22
10bis rue Louis Lormand - 78320 LE MESNIL ST DENIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour son établissement
de la BANLIEUE NORD DE PARIS

le chef du service traction ferroviaire

pour lui confier :
— le suivi des relations commerciales et techniques avec les clients, les constructeurs et les utilisateurs
— la définition au niveau des études et des projets, des choix techniques et financiers
— l'élaboration et la négociation des offres commerciales.

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien ayant à son actif une expérience initiale en bureau d'études complétée par plusieurs années dans la vente de gros matériels d'équipement industriel.

La pratique courante de l'anglais, accessoirement celle de l'allemand ainsi qu'une grande aisance dans les contacts sont des atouts indispensables pour la tenue de ce poste.

La connaissance du matériel de traction ferroviaire et plus particulièrement du diesel de grande puissance est souhaitée.

Des déplacements fréquents de courte durée sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 92.166,



CONTESSE & Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra.

L'ORÉAL

crée une équipe d'auditeurs internes,

et souhaite y associer des jeunes diplômés HEC, ESSEC, SUP. DE CO., SCIENCES PO., ou de formation équivalente, débutants avec un DECS de préférence ou ayant déjà acquis un début d'expérience professionnelle dans l'audit interne ou externe.
Cette équipe basée à Paris est destinée à réaliser des missions d'audit comptable et opérationnel dans ses 100 filiales en France et à l'étranger, ce qui implique pour les auditeurs la pratique de deux langues étrangères, dont obligatoirement l'anglais.
Ces jeunes effectueront dès leur arrivée un stage très complet de familiarisation avec les différents aspects de l'entreprise de l'ordre de 4 mois, avant de participer à environ 8 missions par an, de 2 à 4 semaines, dont plusieurs à l'étranger.
Après avoir réussi dans cette première étape de 3 à 4 ans, ils pourront mettre à profit les réelles perspectives d'évolution que L'ORÉAL peut offrir, pour prendre des responsabilités opérationnelles administratives et financières tant en France qu'à l'étranger.
Adresser candidature avec photo et prétentions à L'ORÉAL, Direction des Ressources Humaines, sous référence 3103 LM, 41, rue Martre, 92117 Clichy Cédex, qui traitera directement et confidentiellement chaque dossier.

Emplois et Carrières

ORGANISME ADMINISTRATIF PRIVÉ

groupant de nombreux établissements décentralisés
recherche

UN CONTROLEUR

ayant quelques années d'expérience,
pour compléter l'équipe chargée du contrôle du
Fonctionnement des établissements

(au sens révision comptable ou audit,
à l'exclusion de tout contrôle de gestion)

Déplacements fréquents à Paris
et occasionnellement en province.

Adr. C.V., prét. et photo, sous le nº/T026.286M à
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES MARKETING
Membre de Syntec
recherche

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

- Travaillant en liaison avec une assistante, il (elle) est responsable des projets qui lui sont confiés.
- Formation supérieure commerciale ou économique et 2/3 ans d'expérience en société d'études sont des *atouts majeurs pour ce poste.*
- Allemand souhaité.
- Forte rémunération pour candidat expérimenté (jusqu'à 10 ans d'expérience).

Envoyer C.V. et prétentions à S.U.M.S.
B.P. 2 - 94230 CACHAN.

Diriger une PME en croissance

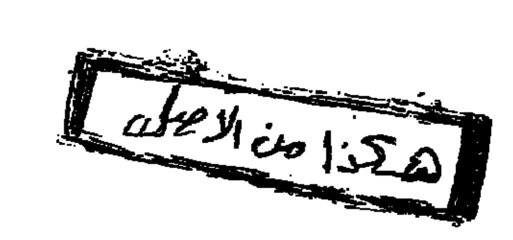
Cette PME de notre groupe s'est spécialisée dans l'importation de produits mode de haut de gamme. Un chiffre d'affaires encore modeste (environ 10 MF), une équipe encore restreinte où il faut payer de sa personne, mais un marché aujourd'hui très porteur.

Nous vous proposons de prendre en main, à Paris, son développement. Une formation et une expérience préalable de gestionnaire, du sens commercial, une bonne aisance en anglais vous sont nécessaires au départ. Ensuite, à vous de jouer. Avec de l'intuition, du goût et beaucoup de bon sens. On peut en avoir à tout âge.

Faites connaître aux consultants de Sirca, sous réf. 812 548M, que l'expérience vous tente. En vous recevant, ils vous en diront plus sur le poste et sur notre groupe où des perspectives d'évolution peuvent se présenter.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GUERBET, Groupe Pharmaceutique 400 personnes, pleine expansion, spécialisé dans les produits de radiodiagnostic, leader en France dans son domaine, CA supérieur à 150 MF dont 40 % à l'exportation, recherche pour sa filiale laboratoire Guerbet située banlieue Nord Est de PARIS :

un CADRE

Responsable du service « études et suivi de gestion de production et administration qualité ».

Il assumera un rôle fonctionnel destiné à effectuer le suivi économique du département production et l'administration de la qualité.
Il dépendra du pharmacien responsable, directeur de la production.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience professionnelle de plusieurs années dans une fonction similaire.

Plus généraliste et polyvalent que technicien, il devra être apte à préparer des études en s'appuyant sur des moyens informatiques à créer ou développer.

Ses qualités de rigueur, de créativité et de négociateur lui permettront de jouer un rôle important dans le développement du département.

Rémunération annuelle 120 000 +

Adresser lettre manuscrite et CV sous référence RJ 27.3.81 à :



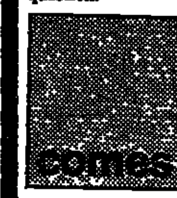
laboratoire guerbet
16-24, rue Jean Chaptal
93601 AULNAY - SOUS - BOIS

P.D.G.
IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS
(Paris)
recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Il devra, en collaboration directe avec le P.D.G. et les principaux chefs de service, assurer un certain nombre de fonctions de direction générale telles que : contrôle de gestion, gestion des stocks, développement de l'informatique, coordination des activités des sous-traitants, relations avec les fournisseurs...

Ce poste conviendrait bien à un ancien élève d'une École supérieure de Commerce (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO...) ayant déjà une première expérience réussie de quelques années dans l'une ou l'autre des fonctions en question.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 Paris. (sous référence 2.354).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

USINE DE FORGES D'UN IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Proche PARIS
recherche un

ingénieur études fabrication

Chargé du développement des méthodes forges, il :
- assurera les mises au point de fabrication jusqu'à la phase série
- prendra part aux études de progrès technologiques (métallurgie des poudres, forgeage isotherme)
- participera aux études d'investissements pour développer les moyens de production.

Ce poste nécessite une large expérience des études de fabrication, des connaissances en métallurgie et en déformation des matériaux, la pratique de l'anglais, la capacité à encadrer une équipe d'une quinzaine de personnes.

Veuillez adresser lettre, C.V. et prétentions à no 92703 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL
PRÈS D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES
recherche

1) UN CHEF DE PROJET
« AUDI COMPTABLE ET FINANCIER »

- Formation supérieure grande école et si possible D.E.C.S. ou expertise ;
- Intervention en conseil et formation.

2) UN CHEF DE PROJET
« INFORMATIQUE »

- Formation supérieure avec spécialisation en organisation et informatique ;
- Intervention en conseil et gestion de cette activité.

Les candidats devront avoir 5 années d'expérience professionnelle en Entreprise dans une fonction similaire ou dans un cabinet conseil.

Lieu de travail PARIS, fréquents déplacements de courte durée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à SWEERTS, sous la référence 2696, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.



THOMSON-CSF

Dans le cadre de son expansion
en proche banlieue SUD,
La Division Avionique
recherche un

RESPONSABLE ÉQUIPE MICROPROCESSEURS

- Etudes avancées dans le domaine du traitement numérique (matériel, logiciel, algorithmes).
- Etude et développement des moyens et procédures nécessaires à la mise en œuvre de microprocesseurs présents et FUTURS.
- Assistance et coordination des responsables d'affaires dans le domaine du traitement en temps réel. Participation à des groupes de travail prospectifs inter-usines.

Ingénieur formation ENST, ENSAE, ESE, etc.

Le candidat aura une expérience de 3 ans minimum dans le domaine.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel THOMSON C.S.F. Division Avionique 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

Fondé de pouvoir clientèle privée

L'offre : vous aurez à mener une action commerciale afin d'étoffer un portefeuille de **clientèle privée.**
Vous devrez assumer également la gestion du portefeuille de l'agence à laquelle vous serez affecté.
Vous serez directement sous la responsabilité du Directeur de cette Agence.
Le poste est à pourvoir à Paris
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 120 000 F.
Vous êtes : diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez entre 3 et 5 ans de pratique bancaire sur le terrain en clientèle privée.
Vous possédez un **tempérament de vendeur** et connaissez bien aussi les mécanismes boursiers et les problèmes de gestion de portefeuille - titres.
Nous sommes : une banque de dépôts privée, de taille importante. Nous connaissons une expansion régulière et soutenue. Les perspectives de carrière que nous offrons à nos collaborateurs sont directement liées à leurs performances.
Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 8177 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

GIXI

Importante société d'Ingénierie Informatique du Groupe CISI, GIXI
offre à ses collaborateurs :
- un métier dans lequel interviennent : diversité, responsabilité, créativité, haute technique, vie en équipe, contacts nombreux, etc ;
- une formation solide sur les techniques de pointe qu'elle utilise telles que : microprocesseurs, télématique, *base de données, évaluation de performances,* sécurité des systèmes, etc.

Nous recherchons :
- **des INGÉNIEURS CHEF DE PROJET**
- **des INGÉNIEURS ou TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN ÉLECTRONIQUE**
- **des SPÉCIALISTES DU LANGAGE APL**
- **des INGÉNIEURS DÉBUTANTS**
  ou disposant de 1 à 2 ANS D'EXPÉRIENCE, grande école ou équivalent,

pour la réalisation de systèmes d'automation sur mini-ordinateurs et microprocesseurs ainsi que de systèmes intéractifs de gestion sur mini et grands ordinateurs.

Ces ingénieurs devront avoir ou acquérir la maîtrise des techniques les plus évoluées associant les aspects fonctionnels, architecture, méthodologie, systèmes et langages.

- **Formation assurée pour les débutants.**
- **Lieu de travail :** Région parisienne et déplacements éventuels.

Nous étudierons toutes les candidatures avec le plus grand intérêt.

Adresser Curriculum vitae, photo, numéro de téléphone à :
GIXI Ingénierie Informatique,
Z.A. d'Orsay - B.P. n° 110,
91944 LES ULIS CEDEX

ingénierie informatique

Emplois et Carrières

SOCIÉTÉ FRANCAISE
DE RANG INTERNATIONAL
(130.000 personnes - chiffre d'affaires 25 Milliards)
recrute un jeune

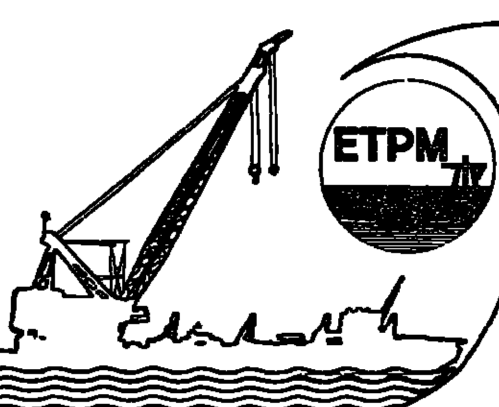
JURISTE

- Il participera aux activités du service juridique, en particulier dans les domaines du droit des sociétés et du droit des affaires.
- L'expérience et la compétence qu'il aura acquises, lui permettront de se voir confier progressivement de larges responsabilités en France ou à l'Etranger.
- Une très bonne formation juridique générale (Doctorat ou équivalent) est indispensable, ainsi que la pratique courante de la langue anglaise.
- Le poste est situé dans une ville universitaire, au Sud de la Loire.

Ecrire en joignant curriculum vitae et photo à INTERMEDIA n° 420 B , 59, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

La plus grande discrétion est assurée.

Emplois et Carrières



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
Oscar à l'exportation
CA : 1,7 milliard de FF

recherche pour son siège social à Paris

ASSISTANT (E) du Chef du Service assurance

Statut Cadre

- Vous assurerez la gestion administrative des différentes polices souscrites par le Groupe.
- Vous étudierez l'adéquation des schémas de responsabilités contractuelles et des polices d'assurance.
- Vous serez responsable de la préparation de dossiers de sinistres importants, notamment de nature maritime.
- Vous participerez à la définition d'une politique de risques de l'entreprise,

Vous avez au moins 25 ans, vous pouvez faire état d'une formation universitaire à dominante juridique avec spécialité de gestion (minimum niveau Maîtrise).

Vous avez en plus acquis une expérience de deux ans dans le domaine de l'assurance industrielle ou de l'assurance maritime. Vous manifestez un goût certain pour la compréhension des problèmes techniques.

Vous parlez et écrivez couramment l'anglais.

Vous êtes particulièrement motivé pour participer à l'activité d'une entreprise à vocation internationale.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 1256 à P. LICHAU SA B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'EDITION FRANÇAISE
Filiale d'une Société Internationale
(proche Banlieue Sud) recherche

chef de produit

Il (ou elle) sera chargé(e) de l'élaboration de campagnes de ventes par correspondance pour les livres édités par cette Société.

PROFIL du (de la) candidat(e).
- formation : Sciences ÉCO, ESC ou équivalent ;
- âge 25 ans minimum ;
- expérience souhaitée, mais non indispensable dans le secteur vente par correspondance ;
- anglais indispensable.

QUALITÉS :
- rigueur et méthode ;
- dynamisme et initiative ;
- esprit d'analyse ;
- goût du travail en équipe.

Si possible, libre rapidement.

Envoyer CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 37273.

HAVAS CONTACT

Les éditions
FERNAND NATHAN
recherchent leur

RESPONSABLE DE L'ÉDITION SCOLAIRE TECHNIQUE

Rattaché à la Direction des éditions scolaires, il participera à l'élaboration de la politique éditoriale et conduira le développement d'ouvrages et de produits principalement destinés aux élèves de l'enseignement technique (court, long, supérieur) et aux adultes en formation.

Cette responsabilité, exercée avec l'aide de deux collaborateurs, implique l'étude permanente du marché et de son avenir, un contact fréquent avec les établissements, la recherche et l'animation des auteurs et des conseillers, le suivi et le contrôle des opérations d'édition, l'active participation à la promotion.

Sa formation sera de préférence celle d'un INGÉNIEUR complétée autant que possible par une bonne connaissance de la gestion.

Une expérience de quelques années de la formation ou de l'enseignement technique et le sens de la mise en forme d'idées pédagogiques seraient des éléments très favorables.

Écrire avec CV détaillé en précisant salaire actuel, sous réf. 711 M, à Denis JOUSSET,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

UBAF

Union de Banques Arabes et Françaises
recherche
pour son département COMMERCE INTERNATIONAL

CADRES BANCAIRES OPERATIONNELS ET DE GESTION

DIVISION OPERATIONNELLE :
- Formation supérieure de type commercial,
- Expérience d'au moins 3 ans si possible dans un établissement international,
- Excellent contact avec la clientèle,
- Bonne pratique de l'anglais.

4 postes à pourvoir :

1° Montage et négociation des crédits internationaux. Connaissance des crédits acheteurs, fournisseurs et d'accompagnement.

2° Portefeuille négoce international. Connaissance des crédits documentaires et opérations sur marchandises.

3° Portefeuille clientèle France grande industrie (2 postes) Connaissance montage crédits.

DIVISION GESTION COMMERCE INTERNATIONAL : (1 poste)
- Formation supérieure en comptabilité et gestion et une bonne connaissance de l'informatique.
- Bonne pratique de l'anglais.
- Expérience bancaire de plusieurs années et en particulier dans le montage des dossiers de crédits.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., photo, prétentions à :
U.B.A.F. - Direction du Personnel
4, rue Ancelle - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



recherche pour sa **DIVISION D'APPLICATION ELECTRONIQUE**

ingénieur électronicien

Chargé de l'utilisation de microprocesseurs pour l'étude d'équipements en transmission de données et l'élaboration des logiciels correspondants.

De formation supérieure en électronique, il aura si possible de bonnes connaissances de circuits logiques à microprocesseurs.

Lieu de travail : LA VERRIERE, région de TRAPPES (78).

Ecrire avec C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Service Recrutement Cadres sous référence BE/53, 10bis rue Louis Lormand B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Établissement de VERNON recherche pour son

département Essais

le responsable de l'équipe coordination-synthèse

Cette équipe de 15-25 personnes a pour mission de :
— préparer le dossier des essais ;
— apprécier la qualité des mesures effectuées durant les essais :
— rédiger les rapports rendant compte des faits constatés et des résultats.

Interlocuteur des départements d'études, il étudie l'évolution des besoins et préconise la mise en œuvre de méthodes et techniques d'essais appropriés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur expérimenté issu d'une grande école, d'un haut niveau de culture scientifique et technique, notamment en mécanique des fluides, traitement du signal, analyse numérique.

SEP — Energie Propulsion Industrie

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé sous réf. 287/M à Société Européenne de Propulsion BP 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

Jeune Diplômé HEC, ESSEC... + 1ère expérience

— CONTROLE DE GESTION — PERSONNEL
— COMPTABILITE — LOGISTIQUE

Notre organisation commerciale qui comprend plusieurs Directions Régionales, implique aux côtés de chaque *Directeur Régional la présence d'un homme de 1er plan* pour prendre en charge les 4 volets de la fonction diversifiée de «Chef Administratif».

En liaison avec tous les Services fonctionnels de l'organisation centrale, il apporte son appui au Réseau commercial de sa région dans :
• le suivi des résultats et l'analyse des écarts • l'administration du personnel • les comptabilités générale, clients et stocks • l'approvisionnement des clients en matériel.

Basé à Paris, ce poste nécessite de fréquents déplacements en Province et devrait apporter à un jeune cadre de valeur une formation exceptionnelle pour prendre en charge à très moyen terme des postes de responsabilités importantes dans l'un des secteurs déjà abordés ou au sein du Commercial. Ecrire avec C.V., photo et prét. au Service *Recrutement* 29, rue de Lisbonne (8è)

MAZDA — lampes et appareils d'éclairage

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
(Siège Social à Paris)
recherche dans le cadre du développement de ses activités en
COMMUTATION et TELEMATIQUE

ingénieurs informaticiens

débutants ou confirmés pour participer à la réalisation de projets TEMPS REEL de grande dimension.
Formation souhaitée : GRANDES ECOLES, Option Informatique.
Lieu de travail : DOURDAN ou MASSY (Essonne).

Envoyer C.V. et références à SAT
41, rue Cantagrel
75013 PARIS.

PRODUITS ROCHE S.A.
Neuilly-sur-Seine
renforce son équipe Système Informatique
ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

• 4341 sous DOS/VSE • 2 réseaux CICS • Passage en MVS prévu en 1982
• DOS - CICS - VSAM - Assembleur.

et recherche un

responsable système

• 3 à 4 ans d'expérience professionnelle indispensable • connaissance OS appréciée.

analyste système

• 2 ans d'expérience • connaissance Cobol appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions au :
Département du Personnel - PRODUITS ROCHE SA
52, boulevard du Parc - 92521 NEUILLY-sur-SEINE.

ROCHE



THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

• Débutants ou ayant de préférence quelques années d'expérience en propriété industrielle ;
• Ayant des aptitudes à la synthèse et à la rédaction ;
• Bonnes connaissances en anglais et, si possible, en allemand.

Env. C.V. en précisant la réf. « Brevets »
à Service du Personnel THOMSON C.S.F.
173, boulevard Haussmann, 75360 PARIS CEDEX 08.



L'Entreprise Industrielle

RECHERCHE

DEUX INGÉNIEURS

TECHNICO-COMMERCIAUX CONFIRMÉS

— Un pour son département BATIMENTS (essentiellement à caractère industriel) et génie civil.
— Un pour son département RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS.

Les postes à pourvoir ne peuvent convenir qu'à des hommes dynamiques de grande ouverture d'esprit *ayant un sens très développé des relations humaines.* Bonne santé indispensable.

Lieu de travail :
PARIS, avec déplacements éventuels sur la FRANCE.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE, 29, rue de Rome, 75008 PARIS, à l'attention de MONSIEUR PERRIN.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRIQUANT ET COMMERCIALISANT DE LA BIJOUTERIE OR ET DE LA JOAILLERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

recherche

JEUNES CADRES VENDEURS

Ces cadres vendeurs, rattachés directement à la jeune et dynamique équipe de direction, seront chargés, à partir du siège parisien, de la promotion des ventes dans un secteur géographique en France, ainsi que de missions à l'exportation, principalement dans des pays francophones.

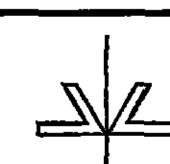
Ces postes conviennent bien aux jeunes diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce décidés à faire un début de carrière sur le terrain, débutants ou ayant déjà une toute première expérience.

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département recrutement du *COMES*, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2355).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



SOSI

Dans le cadre de son expansion recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour s'intégrer dans des équipes de réalisation dans les domaines gestion ou scientifique.

De formation souhaitée I.U.T. ou M.I.A.G.E. Ils auront acquis une première expérience.

Connaissances et pratique :
— D'un ou plusieurs logiciels (IMS, CICS, IDS 2, TDS) ;
— D'un ou plusieurs langages (COBOL, FORTRAN, PL1, DL1).

Lieu de travail basé à PARIS ou à NICE.

MERCI d'envoyer votre C.V. + photo à SOSI, Tour GAMMA B, 197, rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.

SOCIÉTÉ ÉTUDE ET FABRICATION LASERS RECRUTE DANS *SON LABORATOIRE DE RECHERCHES :*

INGÉNIEUR PHYSICIEN

(grande école, ENSI, ESO)

Bonne formation générale en physique + DEA ou thèse (éventuellement).

Minimum 3 ans d'expérience recherches et développements.

CONNAISSANCES :
technologie, métrologie, optique et lasers appréciées.

TRAVAIL D'EQUIPE :
conception et expérimentation de lasers *adaptés à des systèmes (application aéronautique).*

Envoyer C.V. détaillé à la SOCIÉTÉ QUANTEL, Z.I. DE COURTABŒUF, 17, av. de l'Atlantique BP 23 - 91940 LES ULIS - ORSAY CEDEX.

Un important Etablissement Financier situé à Paris, souhaite recruter un jeune

Diplômé d'Etudes Supérieures

intéressé par l'informatique de gestion

90 000 F.

(ou plus, selon l'expérience)

Une première expérience en analyse et programmation est indispensable. Cette expérience (au minimum 1 à 2 ans) doit avoir été acquise en entreprise.

Il exercera son activité au sein d'un service chargé de la gestion financière de prêts immobiliers.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions sous réf. 054-M à MACH CONSEIL 44, Rue La Boétie 75008 PARIS

MACH CONSEIL TEL (3)5183.35.93

HAVAS-COMMUNICATION
recherche un

CONTRÔLEUR DE GESTION confirmé

Au sein d'une petite équipe fonctionnelle, il sera chargé d'assurer le contrôle de nos exploitations régionales (succursales et filiales) de les conseiller dans leur organisation et de formuler des recommandations pour améliorer leur rentabilité. Ce poste comprend donc de fréquents déplacements, mais de courte durée en Province.

Vous avez environ 30 ans et un diplôme de l'enseignement supérieur (École de commerce ou université, + DECS). Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans au sein d'une grande entreprise en tant que contrôleur de Gestion ou responsable administratif et comptable.

Adressez votre curriculum vitae et vos prétentions à M. SIBOLD - 136, avenue Charles-de-Gaulle, *92200 NEUILLY-SUR-SEINE.*



HAVAS CONTACT

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL
travaillant sur le marché financier français recrute

JEUNE ASSISTANT STATISTICIEN

Homme ou femme

pour prendre en charge la réalisation et la gestion d'une Banque de Données.

Ce poste suppose une solide formation en statistiques et en informatique (PL1 et COBOL) minimum DUT.

Une première connaissance du marché financier est un atout supplémentaire.

La rémunération ne sera pas inférieure à 75000 F.

Faire parvenir lettre de candidature, CV et photo à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.
Réf. 37307

HAVAS CONTACT

Filiale française d'un Groupe multinational américain localisée à **PARIS**
recherche son

ASSISTANT FINANCIAL CONTROLLER

Rattaché au Controller, il aura pour mission d'assurer : • prévisions financières • "capital budgeting" • contrôle budgétaire, etc...

Le poste est évolutif pour un candidat de valeur.

Nous recherchons un JEUNE DIPLOME d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, SUP. de CO. ..) titulaire du MBA. Une maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. AF/21 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

COGEPLAN

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
Quartier Saint-Lazare
recherche
pour son centre IBM 30-31 et le développement de son réseau T.P.

UN ANALYSTE
UN ANALYSTE-CHEF DE PROJET

Vous avez :
— une expérience d'au moins 5 ans de conceptions et de réalisations personnelles ;
— une connaissance pratique des langages assembleur COBOL - CICS ;
— une *formation supérieure.*

La connaissance des problèmes de l'assurance, non indispensable, sera appréciée.

Env. C.V., photo et prét. à Nº 959, PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BATIMENT
Installée en banlieue SUD

recherche D'URGENCE
pour son secteur IMMOBILIER

UN CHEF DE SECTION COMPTABLE

Titulaire BTS ou DECS

Expérience souhaitée pour encadrer équipe de quatre comptables dans le suivi de comptabilité du secteur de la promotion immobilière.

Possibilité de promotion.

Ecr. avec C.V. et photo à nº 92.825 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, q. tr.

OFFRES D'EMPLOIS

DEVENIR CONSEIL MARKETING « NIELSEN »

Diplômé d'une Grande Ecole commerciale (H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.) ou scientifique (Centrale - Mines), votre première expérience, d'une à deux années, vous a sensibilisé aux produits de grande consommation.

Vous êtes attiré par les fonctions de Conseil, et vous estimez en avoir les capacités : qualité d'analyse et de synthèse, maîtrise de votre expression orale, disponibilité aux problèmes des clients, autonomie.

Nous proposons à des candidats correspondant à ces exigences des fonctions de Conseil en Marketing. Totalement responsables des dossiers qui leur seront confiés, ils prendront en charge l'exploitation et le développement d'études de marchés réalisées pour le compte d'entreprises clientes (Panel Distribution - Etude ad hoc) : analyse des résultats, établissement et présentation des recommandations, définition d'études spécifiques, négociation des budgets annuels. Une formation de plusieurs mois est prévue, intégrant un stage à l'étranger. une bonne connaissance de l'anglais et est nécessaire. Celle de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, à :

Mademoiselle THORBAHN,
A.C. NIELSEN Co,
28, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

A.C. NIELSEN COMPANY

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES D'ASSURANCES EUROPEENNES

recherche

jeune diplômé en expertise comptable

intéressé par l'Audit Interne

Maîtrise de l'Anglais indispensable.
Déplacements de courte durée à prévoir.
Discrétion totale assurée.

Envoyer CV et prétentions sous référence 3789 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra

média-system

BANLIEUE OUEST

Filiale Commerciale Française d'un Groupe International, recherche

cadre sédentaire adjoint administratif

DU DIRECTEUR DU DEPARTEMENT DE VENTES OLEO-HYDRAULIQUES

Il sera responsable des problèmes administratifs du département concernant les commandes et les relations avec les différents services.

Ce poste conviendrait à candidat ayant expérience de la commercialisation des produits industriels (branche mécanique).

Qualités d'ordre de méthode et bons contacts humains.

Anglais indispensable.

Adresser première lettre, photo et prétentions à no 92277 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

JEUMONT-SCHNEIDER

LA PLAINE ST DENIS (93)
recherche
pour son DEPARTEMENT PRODUCTION,
SERVICE METHODES USINAGE

un technicien de méthodes

Titulaire du BTS ou DUT fabrication mécanique.
2 à 3 années d'expérience dans la préparation des gammes d'usinage (fraisage et perçage notamment)

Connaissances appréciées en commande numérique.

Adresser CV avec prétentions à
JEUMONT-SCHNEIDER
Mr COURTEAUX
194, av. du Président Wilson
93212 LA PLAINE St-DENIS

ASSAINISSEMENT URBAIN

Société A VOCATION NATIONALE EN FORTE EXPANSION (nbreux chantiers en Province) rech. pour base à PARIS

DIRECTEUR du Dept COLLECTE & TRAITEMENT D'ORDURES

Dépendant du D.G., il prospecte les Collectivités locales, supervise les projets préparés par le B.E., négocie les marchés, suit la clientèle, supervision vigilante de la GESTION (matériel, hommes, résultats).

EXPÉRIENCE

- de la même activité ou d'un Service urbain tels que Transports Publics;
- à la fois COMMERCIAL et très BON GESTIONNAIRE (des hommes et du matériel).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo ss réf. 4644 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS



11.090 personnes dans le Monde,
CA 2.260 MF

Dans le cadre de l'expansion de sa Division ELECTRONIQUE et AUTOMATISMES,

Développe une Activité «CIRCUITS HYBRIDES COUCHE EPAISSE», et recherche en Région Grenobloise :

INGENIEUR de DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE

(circuits à dominante analogique)

Diplôme ESE/ENSERG ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience. Connaissance souhaitée, mais non impérative de la Technologie couche épaisse. *Réf. M4.81.04*

TECHNICIEN SUPERIEUR (ou JEUNE INGENIEUR)

Chargé du démarrage d'un atelier expérimental, ayant acquis une première expérience en production ou industrialisation.
Connaissance de la Technologie couche épaisse exigée. *Réf. M4.81.05*

Pour ces 2 postes, ANGLAIS nécessaire.

Adresser CV, lettre manuscrite et photo, à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE Division 4
Direction du Personnel - M. HAVET
33, av. de Chatou 92500 RUEIL MALMAISON
en rappelant la référence.

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE recherche

CHEF de SERVICE
Contrôle interne

Sous la supervision du Directeur des Opérations, il sera responsable de l'Audit interne (service de 4 personnes) et pourra se voir confier, en fonction de son expérience et des besoins, des missions ponctuelles :
- préparation de procédures
- études diverses...

PROFIL SOUHAITE :
- bon niveau d'études en comptabilité ou gestion
- 1ère expérience d'Audit dans un Cabinet d'expertise ou dans le domaine financier (connaissance des méthodes de comptabilité US appréciée)
- bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

RESPONSABLE
des services généraux

chargé de superviser le traitement du courrier, les achats ou locations de fournitures et matériel, la gestion des stocks, l'entretien des locaux, et toute autre mission dans le cadre de l'administration générale de la banque.

Le candidat devra justifier d'une bonne expérience dans un ou plusieurs de ces domaines.

Possédant une personnalité affirmée, il devra être méthodique, organisé et très disponible.

Ces 2 postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 2612/MS à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLE TECHNIQUE

recherche

pour son service relations extérieures

UN (e) CADRE ASSISTANT (e)

du chef de service
pour la publicité et la promotion des services offerts.

Le poste nécessite de connaître ou d'être apte à assimiler rapidement :
- les techniques publicitaires et promotionnelles ;
- les activités de contrôle.

Les candidats ayant quelques années d'expérience devront être de très bons rédacteurs et avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit, lu et parlé.
Autre langue appréciée.
Adresser C.V. photo et prétention à :

OGEP PUBLICITÉ
209, rue de l'Université
75007 PARIS.

---

contrôleur de gestion

150 000 F +

Notre laboratoire pharmaceutique européen, de taille importante en France (C.A. 260 M.F.), recherche un véritable animateur pour développer le contrôle de gestion de la société.

Dépendant directement du Directeur Financier, il s'agit, avec l'aide de deux assistants, de prendre en charge le contrôle budgétaire, le reporting, la *comptabilité analytique et la coordination avec* l'informatique.

C'est un poste où vous aurez à innover, à faire évoluer vos propres méthodes de travail un peu à l'image des autres directions, marketing, commerciale, personnel...

Bien sûr, vous êtes diplômé d'une grande école de gestion et vous avez une expérience opérationnelle de trois ans minimum des méthodes comptables et de gestion anglo-saxonne acquises soit au sein d'une société internationale soit d'un cabinet d'audit.

Par ailleurs, étant donné le contexte européen de notre groupe, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Enfin, les possibilités de carrière sont ouvertes pour un candidat à fort potentiel.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4988 à Michel GARNIER,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

média-system

Tonka®

TONKA FRANCE
Filiale de TONKA CORPORATION USA
Société Internationale de jouets, fabricant et distribuant ses produits dans plus de 100 pays, leader sur son marché,
recherche son

controller

chargé du service
comptable, administratif et financier

Responsabilités :
Gestion comptabilité générale, clients etc..., trésorerie, suivi budgets, analyse résultats, tenue tableau de bord, reporting selon normes anglo-saxones.
Contrôle de gestion et informatique.

Profil :
- formation comptable et financière (niveau DECS).
- expérience comptabilité anglo-saxone,
- minimum 2-3 ans expérience réussie dans poste similaire, idéalement dans filiale P.M.E. d'un groupe américain.
- connaissance de l'anglais nécessaire.
- âge indifférent.
- lieu de travail : Cergy-Pontoise (près RER et autoroute vers Paris).

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à :
TONKA FRANCE - Service du Personnel
Immeuble Ordinal - Rue des Chauffours
95000 CERGY

POUR LA DIFFUSION DE MATÉRIAUX NOUVEAUX DURS ET ISOLANTS

ENTRANT DANS TOUS DOMAINES INDUSTRIELS

NOUS RECHERCHONS

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

POUR LA FRANCE ET L'EXPORT

5 ans d'expérience en TECHNICO-COMMERCIAL.
Grande disponibilité et résidence sur Paris.
Connaissance ANGLAIS ou ALLEMAND.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo (retournée) + prétentions sous réf. nº 1363 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

GROUPE FRANKEL
77 LAGNY

recherche pour son service
ÉTUDES TÉLÉTRAITEMENTS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Justifiant de quelques années de pratique et connaissant le matériel CII-HB 64 (GECOS et TDS).
Le service doté d'une équipe expérimentée développe continuellement plusieurs applications en télétraitement et actuellement dans les domaines suivants :
- Production.
- Comptabilité.
- Gestion.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.F.C., 1, rue du Chariot-d'Or, 77400 LAGNY.

Importante Société
d'études
BANLIEUE OUEST
recherche pour poste de

CHARGEE DE CLIENTELE

dans le domaine des PRODUITS COSMETIQUES, jeune femme, de formation supérieure, ayant le goût des études et des contacts humains. Possibilité de travail à temps aménagé.

Adresser C.V. et photo à :
Françoise ROSTAND
2 rue F. Pédron 78241 CHAMBOURCY.

SECODIP

PARIS — SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE
300 MILLIONS DE DOLLARS DE C.A.

RECHERCHONS :

UN INGÉNIEUR DES VENTES
(U.R.S.S.)

UN INGÉNIEUR DES VENTES
(MOYEN-ORIENT)

LEUR MISSION :
- Pénétrer et développer les marchés pour une nouvelle ligne de produit (instrumentation scientifique).
- Ils seront responsableS de leurs résultats.
- Ils recevront l'appui de notre force de ventes déjà implantée sur ce marché.

NOUS LEUR DEMANDONS :
- Une formation technique.
- Une expérience de vente de préférence dans le domaine de l'instrumentation scientifique.
- Une connaissance courante de la langue russe pour poste URSS et une connaissance de l'anglais.
- Une connaissance parfaite de l'ANGLAIS pour le poste Moyen-Orient.

Adresser curriculum vitae à Mme RENARD,
18, rue Goubet, 75019 PARIS.
Tél. : 200-67-01, poste 3285.

EMERSON ELECTRIC

PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL D'ALIMENTATIONS SANS COUPURE
CHERCHE pour LYON ou PARIS

INGÉNIEUR COMMERCIAL

FORMATION INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
ANGLAIS COURANT SOUHAITÉ.
Vendeur dynamique et agressif.
Expérience des onduleurs.
Excellente rémunération et avantages.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
EMERSON ELECTRIC
5, rue des Sports,
69003 LYON.

SITA

SOCIETE INTERNATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS AERONAUTIQUES

Exploitant et développant le plus grand réseau civil mondial de transmission et de commutation de messages à l'usage exclusif des compagnies aériennes, recherche pour son siège situé à Paris

INGENIEUR PLANIFICATION

(Réf. EP)

Au sein d'une équipe d'ingénieurs, cet ingénieur participera à la planification et à l'élaboration de la stratégie de développement technique du réseau et des systèmes SITA.
(Optimisation de localisation et de dimensionnement des systèmes, optimisation de topologie, etc...).

Ce poste s'adresse à des ingénieurs Grandes Ecoles ayant acquis une première expérience de la planification des réseaux auprès de sociétés de services, d'administrations, de constructeurs ou de grandes organisations. Une formation complémentaire dans les domaines économiques et de recherche opérationnelle sera hautement appréciée.

Pour ce poste une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à:
SITA - Direction du Personnel
112, Avenue Charles de Gaulle
92522 NEUILLY-SUR-SEINE

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
91 MASSY
recherche

Ingénieur-Electronicien
POSITION II

(réf. 23-51)

Expérience des techniques analogiques et numériques et des asservissements.

Ingénieur-Electronicien
POSITION II

(réf. 34-62)

Expérience des traitements numériques temps réel.

Ingénieurs-Electroniciens

Débutants ou première expérience.

(réf. 44-38)

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi
Service du Personnel
B. P. 74 - 91301 MASSY

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-BRANDT
ARMEMENTS
continue à recruter

DIPLOMES (EES) GRANDES ECOLES D'INGENIEURS

Avec solide formation générale et première expérience d'applications en mécanique, ou électronique, ou électromécanique de précision, ou calculs.

Fonctions initiales dans le cadre de la Direction des Etudes : conceptions, essais, industrialisations.

Lieu de travail au choix : SAINT DENIS (93) ou LA FERTE-SAINT-AUBIN (45)

Ecrire à Monsieur PERRIN
Service du Personnel 52, Champs Elysées
75008 PARIS.

Ingénieurs (C.A.O.)

Une importante société aéronautique située en proche banlieue Ouest développe un système graphique inter actif ambitieux de conception et fabrication assistées par ordinateur.
Elle recherche des INGENIEURS (formation de base grandes écoles de préférence) intéressés par l'informatique scientifique et industriel dans un secteur créatif de pointe.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience sur matériel IBM de préférence. Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer CV manuscrit détaillé, photo et prétentions sous N° 7924

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

OCEANIC
Electronique Grand Public
recherche
pour renforcer son équipe d'ingénieurs laboratoire études avancées

un ingénieur électronicien

- Capable de prendre en charge et de conduire de façon autonome des études et des projets dans le cadre de l'évolution de la technologie.
- Ingénieur de formation supérieure il aura nécessairement une expérience dans les domaines : microprocesseurs, systèmes digitaux *la connaissance du télétexte est un atout.*
- Une motivation pour la technique et le sens de la créativité sont des éléments de réussite pour ce poste.

L'anglais est souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à M. BLOCH
OCEANIC S.A. - Service Emploi

OCEANIC 97, avenue de Verdun
93230 ROMAINVILLE

CORNING MEDICAL
LE VÉSINET
recherche

ingénieur électronicien ou automaticien

Disposant d'une solide formation théorique ou d'une expérience confirmée, pour lui confier la gestion et la maintenance d'un matériel techniquement sophistiqué, piloté par mini ordinateur (formation assurée au sein du groupe)
Déplacements (25 %) à prévoir : *FRANCE, BELGIQUE, ESPAGNE*
Anglais nécessaire, espagnol souhaitable. Intéressantes possibilités de carrière pour candidat de valeur

Envoyer C.V., photo et prétentions à
CORNING MEDICAL 11, Chemin de Ronde
B. P. n° 31 - 78110 Le Vésinet

PA-SVP

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

ingénieur commercial

de formation grandes écoles (ESE, IDN, ENSEEIHT...)

ayant au minimum 2 ans d'expérience dans la fonction commerciale pour le développement de ses activités.
- Applications industrielles et scientifiques
- Gestion de production
- Télécommunications

Adresser C.V., pretentions et délai de disponibilité sous ref DCA 118 MG à Bénédicte DELAHAYE
ANSWARE 135 rue de la Pompe - 75116 Paris.

---

ingénieurs technico-commerciaux

METROLOGIE recherche pour son département **SYSTEMES INTEL**

- **INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX** chargés du suivi de secteurs en région parisienne
- ***INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL*** sédentaire.

A défaut d'expérience de vente, vos connaissances techniques nous intéressent.

Envoyer C.V. à Société METROLOGIE
Tour d'Asnières 92606 ASNIERES Cédex

METROLOGIE

GROUPEMENT D'ASSURANCE CONSTRUCTION
situé à PARIS
(650 personnes)
recherche

3 GESTIONNAIRES *H/F*

pour règlement de dossiers de sinistres amiables et contentieux (formation assurée).

Les candidats doivent être en possession de la maîtrise en droit (options droit de la construction ou droit des assurances appréciées).

Les candidatures de juristes diplômables en Juin 81 sont acceptées.

5 x 8 x 14. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Horaire variable, etc...

Env. CV, photo et prétentions 3594
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Emplois et Entreprises





benson
leader français de périphériques graphiques.

Notre Direction Technique doit faire face à un marché mondial en explosion et pour maintenir notre avance technologique, recherche

Ingénieurs de Développement *Microprocesseurs*

En relations avec les équipes d'études mécaniques et électroniques vous serez chargé de l'intégration des fonctions graphiques évoluées pour les nouvelles gammes de périphériques.

Écrivez au Service du Personnel - BENSON - ZI. *Les Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRETEIL.*

HAVAS CONTACT

Rubson S.A.F.

crée le poste de

Responsable Packaging-Promotion

Cette fonction comprend des travaux de rédaction, de sélection de photos, de préparation de maquettes pour prospectus, notices et emballages (futs, seaux, cartouches, kits).

Elle inclut la consultation et la sélection des imprimeurs, la commande, le contrôle des réceptions, le suivi des stocks et le réapprovisionnement des imprimés.

Elle implique aussi des relations avec notre usine, notre service technique et notre agence de publicité.

Le candidat retenu sera déjà orienté par ses études ou son expérience vers cette fonction qui exige un sens certain de l'esthétique et des qualités de précision et de méthode.

Adresser C.V. manuscrit + références et prétentions à RUBSON SAF, réf. RPP - B.P. 215 - 92502 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris
recherche

JEUNE INGENIEUR

GRANDES ECOLES

pour lui confier des travaux de recherches et d'assistance technique au sein de son équipe «EMISSION ACOUSTIQUE».

Il aura plus particulièrement la responsabilité des développements en traitement informatique des données (acquisition, traitement du signal).

Une bonne connaissance de la physique des matériaux sera appréciée.

Anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 92.728, CONTESSE Publicité, 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Etudiants, étudiantes, prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/**20 h.** libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- Lieu de travail : la faculté.
- **Fixe + commission.** Formation assurée.

OFUP Adressez CV + photo avant le 15 avril
à Thierry PRUD'HOMME – OFUP –
70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.

LA
RATP
recherche

jeunes ingénieurs électroniciens

ENSI – IDN – INSA
Libérés obligations militaires.

Pour études ou maintenance dans secteur exploitation systèmes

- postes évolutifs à pourvoir rapidement.
- possibilités de missions de coopération technique à l'étranger.

Adresser c.v. détaillé et photo récente
DIRECTION DU PERSONNEL DE LA RATP
Boîte Postale 70.06
75271 PARIS Cedex 06

P.R.B.

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
91 MASSY
recherche

AT3 - ATP ELECTRONICIEN

pour études d'intégration.
Expérience en techniques digitales et microprocesseurs.

AT2 ELECTRONICIENS

Débutants ou première expérience.
BTS - DUT ou équivalent.

Ecrire avec C.V. et prétentions
Service du Personnel
B. P. 74 - 91301 MASSY

Publicités Réunies

ORGANISME PROFESSIONNEL de PRÉVENTION du BATIMENT et des TRAVAUX PUBLICS
recherche :

INGÉNIEUR

Arts et métiers ou formation équivalente.

Minimum 5 ans de pratique du bâtiment et des travaux publics et expérience des chantiers.

Spécialités : Mécanique d'entreprise du bâtiment et des travaux publics et construction métallique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prét.
à OPP-BTP Tour Amboise B3,
204, rond-point du Pont-de-Sèvres,
92516 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

SOCIETE DE GESTION
PARIS 9ème
Dans le cadre de notre expansion nous créons *le poste de :*

CHEF DE PRODUIT *HF*

que nous voulons confier à un diplômé de l'enseignement supérieur
INGENIEURS - HEC - SUP DE CO - ESSEC
Il prendra rapidement en charge la responsabilité de l'ETUDE DE LA COMMERCIALISATION, du LANCEMENT et de la GESTION du nouveau produit financier.

. Marketing du produit - *détermination des conditions de vente - études de rentabilité - choix des supports informatiques d'aide à la décision - suivi des résultats.*

Il lui sera donné toute latitude pour mettre en œuvre la politique MARKETING, sur le plan de la gestion, de l'administration et de l'organisation.

Nous souhaitons rencontrer des «opérationnels» dotés d'un esprit «entrepreneur» possédant le goût et les aptitudes aux contacts, à l'animation, à la négociation, à la gestion.

Le poste offre une rémunération de départ motivante et de réelles perspectives d'avenir pour des candidats à fort potentiel désirant valoriser une première expérience d'entreprise.

Envoyer lettre de motivation + CV. + photo
+ prétentions sous référence SG1 à
VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

URGENT RECHERCHE
de préf. libre de suite pour enseig. privé (et diversif.)

COLLABORATRICE

DACTYLO (sténo souh.)
pour administration, relations et surveillance éventuelle.
Tél. pour R.-V. : 281-26-30.

SOPRA

68, rue Pierre-Joigneaux
BOIS-COLOMBES 92270
recherche
INGÉNIEUR-PHYSICIEN
pour développement de laser.
Expérience laboratoire souhaitée.

La mairie des MUREAUX (Yvelines), 33.000 habitants, 40 km de Paris, 2 C.E.S. - C.E.T. Lycée. Rech. de toute urgence 1 Directeur pour la Maison des Jeunes, salaire correspondant à l'indice majoré 352 applicable au traitement des agents des collectivités locales.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, seront à adresser à Monsieur le Maire, Conseiller général des Yvelines, Hôtel de Ville
78130 LES MUREAUX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Centre technique des Tuiles et Briques recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

dégagé O.M.
De formation mécanique des solides ou mécanique des fluides ou génie civil, bâtiment (INSA) pour travaux de recherche, développement et assistance technique dans le domaine du BATIMENT.
Sens du contact et de l'animation exigé.
Lieu de travail : Clamart (92).
Env. lettre manuscrite, C.V., prét.
C.T.T.B., 17, rue Letellier.
75015 Paris.

Organisme 14e arrdt recherche pour son service comptabilité

COMPTABLE

titulaire BAC G2
2 ou 3 ans expér. professionnelle, notions dactylo
contrat durée déterminée 1 an.

Adresser C.V. et prétentions à n° 46.025 P.A. SVP,
37, r. du Gal-Foy, 75008 PARIS.

Organisme scientifique public recherche :

INFORMATICIEN

connaissant COBOL et FORTRAN pour transformation et gestion banque de données. Niveau maîtrise ou équivalent.
Ecrire Service hydrologique ORSTOM 70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY.

IMPORTANT DISTRIBUTEUR PARISIEN
PAPIERS IMPRESSION-ÉCRITURE
recherche

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ

pour animer son réseau ventes.
Appelé à voyager.
Sérieuses références et connaissances papier exigées.
Libre rapidement.

Env. C.V. détaillé n° 14.515 M. BLEU, 17, rue Lebel,
94300 VINCENNES.

INFORMATIS

Société d'engineering et de systèmes informatiques recherche pour d'importants projets internationaux
PARIS-PROVINCE-ÉTRANGER

INGÉNIEURS LOGICIELS
ayant 3 ans d'expérience en développement de logiciels de base. (*Éditeurs de liens*, Compilateurs, Moniteurs...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES
ayant *3 ans d'expérience* en processus industriel à base de SOLAR, MITRA, PDP 11, INTEL, MOTOROLA.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
ayant expérience en logiciel et téléphonie pour participer à des gros projets de télécommunications, téléphonie et télématique.

INGÉN. HARD/SOFT.
pour le suivi de réalisations techniques au niveau LOGICIEL et MATERIEL d'importants projets internationaux.

INGÉNIEURS HARD
niveau 3 A *maîtrisant* l'anglais et connaissant le « milieu » de *la téléphonie capable d'analyser* des cahiers des charges et de rédiger des spécifications techniques et de discuter avec les différents responsables.
Déplacements possibles en U.R.S.S. 26, rue Daubenton-5e.
337-98-22.

Société Productions Films recherche
Jeune Femme dynamique
Profil : hôtesse,
secrétaire,
dactylo,
assistante-collaboratrice
à mi-temps les 6 premiers mois, très bonne connaiss. anglais.
Se présenter à TÉLÉSCOPE,
127, rue du Théâtre (15e).

ADMINISTR. d'IMM. 17e rech.

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

Pour serv. paye. Il est demandé C.A.P. Aide-Comptable, pratique de la dactylo, goût des chiffres, connaissance de la législation du travail 2 à 3 ans de réf. dans serv. paye. Écr. av. C.V. photo n° 408 Publ GR, 27, Faubourg-*Montmartre, Paris (9e).*

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

recherche pour son SERVICE ÉCONOMIE :

INGÉNIEURS ÉCONOMISTES

(Grande École + niveau 3e cycle en économie)

Pour études et recherches :
- analyse de systèmes, productivité globale ;
- études sur l'exportation, l'amélioration de l'habitat, la qualité des logements.

Adresser C.V. et prétentions au C.S.T.B.
4, avenue du Recteur-Poincaré,
75016 PARIS.

Association cherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

(diplôme d'éducateur)
pour activ. prévention, secteur très proche banlieue sud-ouest.
Tél. 638-09-10, de 15 à 18 h. *sauf dimanche.*

BANQUE DE CRÉDIT A LONG ET MOYEN TERME
recherche Paris

COLLABORATEUR JURIDIQUE

- *Possédant licence ou maîtrise de droit, option notariale ou droit des affaires.*
- Pour service rédaction d'actes et recouvrement contentieux.
- Expérience bancaire ou notariale exigée.

Envoyer C.V. avec photo s/réf. n° T 026.373 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE CABLERIE
recherche
pour son établissement banlieue NORD-OUEST PARIS

AGENT TECHNIQUE

BTS TRAITEMENTS THERMIQUES et MÉTALLOGRAPHIE
ou similaire.

- Débutant ou quelques années d'expérience ;
- Possibilité d'évolution de carrière à l'intérieur du groupe.

Adresser lettre man., C.V., photo et prétentions à :
M. SACQUEPEE.
170, quai de Clichy.
92110 CLICHY.

S.S.C.I. recherche

TECHNICO-COMMERCIAL CHEFS DE PROJETS

Expérimentés en gestion de production P.M.E. - P.M.I.
Env. C.V. + prét. à n° 92.368, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

LETTRE OUVERTE A DES HOMMES Compétents et motivés

Vous avez plus de 30 ans,
la négociation commerciale est votre métier,
vous aimez convaincre,
désirez ardemment gagner votre vie de plus en plus confortablement au sein d'une société stable, sérieuse où les promotions se gagnent très vite à l'efficacité et non à l'ancienneté.

NOUS SOMMES DEPUIS 15 ANS LE GROUPE *LE PLUS IMPORTANT* EN EUROPE D'ASSISTANCE EN GESTION DE P.M.E.
Notre réputation, nos résultats et nos références nous assurent une expansion harmonieuse et constante en France et dans la communauté.

Si la rigueur professionnelle l'esprit d'équipe et une rémunération motivante liée aux résultats individuels et d'ensemble vous attirent, nous aimerions vous intégrer à notre équipe commerciale :
- soit en région PARISIENNE ;
- soit en NORMANDIE ;
- soit en PICARDIE ;

- voiture personnelle nécessaire ;
- frais remboursés ;
- statut cadre.

Ecrivez rapidement à
C.E.D.E.C. S.A., avenue Jean-Burgers 3-4 Boîte 37
1180 BRUXELLES (Belgique)
avec C.V. détaillé et photo récents, sous réf. R13.
Il sera répondu à tout dossier complet de candidature.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Ecr. M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui transm.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS
recherche

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

(H. ou F.) Débutants ou avec première expérience, titul. B.T.S. ou D.U.T., pour :

- ses laboratoires,
- ses groupes d'essais.

Ecrire avec C.V. détaillé à THOMSON C.S.F. Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, service recrutement, 53, rue Greffulhe,
92300 LEVALLOIS.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. *Ecr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.*

LE CENTRE FRANÇAIS DE FORMATION et de CONSEIL *recherche pour interventions* PARIS et PROVINCE

INTERVENANTS PLURI-DISCIPLINAIRES

INDÉPENDANTS. Faire offres détaillées : C.F.F.C., 39, rue d'Entraigues, 37000 TOURS.

---

secrétaires

RECHERCHONS très bonne **SECRÉTAIRE** STÉNO-DACTYLO
POUR POSTE PARTIEL GESTION
service informatique intertechnique réalité 2000

Adresser C.V. et références à

Jean THOUARD
45, av. Kléber - 75116 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BATIMENT
recherche urgent pour son P.-D.G.

SECRETAIRE DE DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS
- 30 ans minimum.
- Sténotypiste de préférence.
- Grande disponibilité dans horaire nécessaire.
- Lieu de travail : banlieue Est de Paris (R.E.R.)

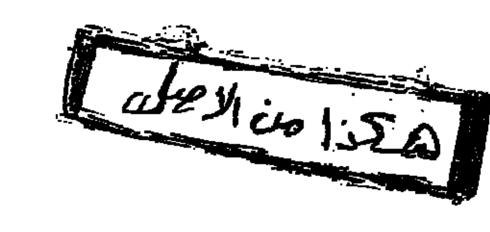
Adresser C.V. + photo + prétentions à n° D 224 TÉLEX PA
34, boulevard Hausmann,
75009 PARIS
qui transmettra.

SOCIÉTÉ PARIS (13e)
recherche
pour service export

SECRÉTAIRE

Sténo-Dactylo
- bilingue français, anglais ;
- initiée pratique commerciale et relations avec transitaires ;
- situation stable ;
- restaurant d'entreprise ;
- 13e mois.

Adresser C.V. et prétentions s/n° T 26.362 M à R-Presse, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*



هكذا من الاعلى

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

CENTRALIEN 42 ANS
DOCTEUR ES SCIENCES
Grande capacité d'adaptation.
Large expérience gestion industrielle et administrative
recherche
Poste haute responsabilité auprès D.G.
PARIS ET RÉGION PARISIENNE
Écrire sous nº 3.309 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

BRÉSIL — Amérique du Sud
Cadre ESCP, 40 ans. Résidant Sao Paulo
OFFRE : Connaisssance milieu affaires notamment finance industrie et service, acquise + de 10 ans de résidence au Brésil.
Expérience professionnelle de direction générale, direction financière Brésil et délégué commercial Brésil et pays voisins.
RECHERCHE : Poste dirigeant de filiale brésilienne ou de délégué régional Amérique du Sud.
Écrire sous nº 3.302 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SECRÉTAIRE DIRECTION
40 ans, bilingue anglais, expér., libre de suite cherche poste stable, 6.000 × 13.
Mme D. Belhoute, 26, avenue Ch.-Garcia, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 876-85-58.

Hme 36 a. goût des contacts humains sim. comm. anglais cour. étud. ttes propos. sérieuses. Tél. : 325-71-23.

Deux jeunes filles, 18 et 16 ans, cherchent place « AU PAIR » dans famille à Paris pour juillet-août 81. S'adresser à l'Institut Alpin Videmanette, Mme R. Jutras, CH-1838 ROUGEMONT (Suisse)

H., 38 ans, classe V. 10 ans d'expérience, actuellement chef adjoint service titres dans banque moyenne, spécialiste plus-values Monory, cherche emploi. Écrire s/nº 8.043 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille ch. emploi de dactylo, employée de bureau, emploi divers. Stable ou temporaire. S'adr. à M. SOUDANT, 26, av. Youri-Gagarine, 94400 Vitry-s/Seine.

Chef du service comptable et financier 42 ans compt. gén. et analytique bilan ttes déclarat. fiscales et sociales, contrôle budgétaire, relation bancaire, gestion du personnel, informatique ch. pl. Écrire nº 2020M Régie-Presse, 85 bis rue Réaumur, Paris (2e).

J.F., 29 ans, 5 ans expérience documentation scientifique dans la recherche, diplômée 3e cycle sciences humaines étudie toutes propositions.
Écrire s/nº 3.317 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 27 ans, possédant voiture ch. emploi resp. adm. ou commerce, 7 ans exp., notions dactylo-compt. Relation clientèle. Écr. s/nº 6.102 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE EXPORT
Grde exp. négoce inter. parfaite connaiss. marché méditerranéen. 678-59-58, 8 h-12 h, 15 h-19 h.

Français, cuisinier pâtissier, connaissance espagnol cherche extra France et étranger. Tél. : 724-65-16.

L.E.P. + D.E.A. SCIENCES PO
Bilingue français-espagnol, jeune homme, 32 ans, excellente culture générale, esprit analyse et synthèse, connaissance approfondie Amérique latine, solide expérience enseignement, journalisme, anglais courant cherche poste responsabilités en rapport. Écrire s/nº 3.272 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 37 ans, cadre supérieur banque, bilingue, 17 a. expér. européenne et africaine inspection/opérations étudierait ttes proposit. banque ou hors banque. Écrire s/nº 3.319 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 76009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION PERSONNEL, 45 ans,
propose ses connaissances en :
— Application droit du travail.
— Administration du personnel : recrutement, contrats, paies, relations avec partenaires sociaux, élections C.E.D.P., réunions.
— Déclarations annuelles, formation, bilan social, T.A. handicapés, etc.
Écrire s/nº 93.006 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Jeune
AUTEUR-RÉDACTEUR
cherche
Rewriting, création, rédactionnelle ou traductions. Téléphone : 874-65-97.

CADRE COMPTABLE, 31 ans, Formation BAC G2 + DUT gestion option finance-comptabilité, bonne expér. P.M.E. cherche emploi stable avec respons., étudie ttes propositions Rég. Nord. Ecr. s/nº T028383M.R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Afrique francophone
Ingénieur français, 30 ans, expérience Afrique : attaché de direction cherche poste domaine V.L., P.L. ou industrie, étudie toutes propositions.
Ecr. s/nº T028364M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Couple 47-45 ans, désire garder propriété privée ou chantier.
Madame : employée de bureau sachant cuisiner.
Monsieur : handicapé à 55 %, soudeur, bricoleur avec connaissances de jardinage.
Tél. : (22) 93-33-33.

J. H. 23 ans, dégagé O. M., maîtrise droit des affaires, bac G 2, probatoire DECS, cherche emploi ou stage juridique, étudie toutes propositions. Tél. 296-91-88 heures bureau.

ALGÉRIE
Cadre commercial haut niveau, 33 ans, sciences Éco, propose connaissances pays, économie, traditions, relations, notions arabe, solide expér. commerciale et market. en multinat., demande poste INGÉNIEUR D'AFFAIRES basé en France ou contrat expatrié. Écrire s nº T 026.295 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, permis V.L., cherche place coursier, intérim, 2 à 3 mois pour Paris, banlieue.
Tél. 227-90-86 ou 227-39-22.

J.F. 31 ans, DOCUMENTALISTE, spécialiste presse, information bonnes connaiss. des collectivités locales, recherche emploi en rapport, secteur d'activité et région indiffér. Écrire s/nº T 026.349 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.).
Ecr. s/nº 6.079, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre techn. mécan. génie civil aéronaut. (15 ans) ch. poste étranger. Téléph. le soir au (42) 59-13-83

Vendeuse qual. démonstratrice promo. Bonne présent. excel. réf. Accept. trav. même temporaire. Ec. s/réf. 1818 Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris 75002.

Cadre femme, 32 ans, célibataire, formation comptabilité, secrétariat. Séjour en France, U.S.A., Allemagne, Brésil. Expérience professionnelle grande distribution secteur textile 8 ans. Gestion d'un centre de profit (achats, ventes, personnel) cherche un poste dans les achats textiles ou un secrétariat de haut niveau dans une entreprise de négoce ou une direction de magasin de détail.
Localisation Paris souhaitée. Accepte déplacements dans le monde entier disponibilité immédiate.
Rémunération à débattre suivant perspectives.
Ecrire s/nº 12.449, BLEU Publicité, 41, avenue du Château, 94300 Vincennes, qui trans.

Français, cuisinier pâtissier connaissance espagnol cherche extra France et étranger. Tél. 724-65-16.

GESTION DE PRODUCTION
Ing. CNAM organisat. et informat. spécial gestion de product. av. traitem. informat., 12 ans expér. de impt cabinet à direction PROJETS IMPORTANTS rech. situat. équival. ou missions. Etud. ttes propos., disponib. prochainem. Ecr. s/nº 2007 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Homme, 25 ans, trilingue, DUT gestion
Ecole sup. commerce internat. connaissance Asie et G.-B., U.S.A. effectuerait sans rémunération études de débouchés.
Contacts clients pour entreprises exportatrices.
Tél. 422-49-50 dem. M. KIM.

J.H., 24 ans, BAC F1 niv. DUT GM ch. mi-temps 25 h matin pour 4 mois. Tél. 350-05-10.

Accompagnatrice réf. ac. enf. groupe per. 3e âge malade hand. 882-17-47 à partir mardi 17 h.

J. F., 27 ans DEA Sc. éco exp. analyse éco. rech. emploi de S.-E. ou Paris sect. pub. parapub., priv. Écrire s/nº 3.311 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dt public + Dt priv. + Scien. po, anglais cour. disponible voyage ou séjour à l'étran., 27 ans, lib. OM rech. poste à responsabilités. Écrire s/nº 3.312 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTEUR TECH.
all., angl., V. français, diplôme + expér. traduction et interpr. tech. (électro, électri., mécanique) (et finance bilan) expér. publicit., dés. s'intégr. de équipe sympat., Paris/région, après 2 ans 1/2 Allem. Éc. s/nº T 026.307 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

STÉ MARCHANDS DE BIENS RECHERCHE PARTICIP. POUR OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES COURT ET MOYEN TERME. FRANCE ET ÉTRANGER GAR. ET FORTE RENTABILITÉ. Écrire nº 882.801 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend Buick Skylard LTD 1980, (4 portes, 13 CV, 30.000 km, vert métall., jantes fil., ch. Hi-Fi, Pioneer, 5.200 F. Tél. : 658-50-30 et 805-12-27, heures bureau.

divers

IMMÉDIAT
auto-moto
Tarif spécial bon conducteur 31, rue du Faubourg-Montmartre. Téléphone : 246-71-66.

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 km
Téléphonez M. Rolland, 786-02-44.

305 - 504 - 505
80/81 peu roulé, garantie
63, rue Desnouettes 533-69-95.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 Paris.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

A VENDRE
UN AVION CESSNA 172
de l'année 1976 avec L.F.R.
Tél. 03404-14020 (PAYS-BAS).

ACHAT BRILLANTS
Rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
Perrono Joailliers, orfèvres, 4, Chaussée-d'Antin, Opéra, 37, av. Victor-Hugo, Étoile. Vente en occasion. Échange.

travail à domicile

J.F. frappe tous documents français-anglais, travail soigné sur 82 cm. Tél. 260-38-19.

villégiature

TOULON
Loue juillet-août F2 pr. gare. Tél. (94) 24-14-47 ou écrire HAVAS TOULON 18662.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
restauration petit immeuble, asc., appts 2, 3, 4 pièces, DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. Tél. : 261-27-46.

BONNE-NOUVELLE
2 p., cuis., bains, 1er étage, tout cft, 330.000 F. 770-21-16.

3e arrdt

PARC ROYAL 354-95-10
DUPLEX 100 m² grd standing
TERRASSE SUR JARDIN

4e arrdt

BEAUBOURG QUINCAMPOIX dans très belle rénovation pptaire vd studio 35 m², séjour, entrée, cuis. équipée, s. de bns, w.-c., chauff. central - 757.84.50.

QUAI D'ORLÉANS avec BALCON S/SEINE, 4e sans asc. Gd salon, une chambre, 92 m². Élégant et très raffiné avec studio confort même étage. Prix élevé. BURON 286-58-88.

ILE SAINT-LOUIS
4 P. cuis. bains, Soleil, bel imm. 1.200.000 F - Tél. : 326-22-63.

5e arrdt

SORBONNE CLAIR SOLEIL pierre de t., beau 5 pces 118 m² + 2 serv. Tél. : 633-47-23.

PL. PANTHÉON même. Idéal prof. lib. Tr. beau 6 P. 170 m², P. de T. 2 chbres, 2 serv. Px 2.400.000 F. T. 548-54-99.

Proximité Lycée Henri-IV exceptionnel 4 pièces en duplex, caractère soleil, verdure. 1.130.000 F. Tél. 745-05-20.

Vue sur VAL-DE-GRACE, 32 m² confort, soleil. 300.000 F. Tél. 325-64-12, de 19 à 23 h.

6e arrdt

Près QUAI DE CONTI
Ravissant appt 110 m², 2 salles de bns. Impeccable. 563-32-12.

BEAUX-ARTS
très beaux appartements restaurés 2/3 pièces calmes, soleil, vue sur jardin. 261-27-46.

15, R. GUÉNÉGAUD, 503-12-13
3 PIÈCES occupé loi 48, asc., tt cft, étage élevé. Prix : 595.000 F.
Visite mercredi de 12 h. à 16 h.

Part. vd appt. 5 p., 27, rue Saint-André-des-Arts (6e) 3e étage, au-dessus entre-sol, escalier droit, beau volume, calme, clarté, imm. 17e classé. Visites s/pl. le mercredi et vendredi, 13 à 18 h.

PRES LUXEMBOURG
VUE DU SIECLE
Sur Paris, terrasse 60 m² + appart. 90 m², dernier étage. Agréable à vivre
Téléphone : 336-17-38.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE
SEL. IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. Entrée, cuisine, bns, wc, chff. central.
VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE
PRIX 1.575.000 F
Mardi, mercredi, 14-18 h
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET 723-81-28

38, RUE VANNEAU
Reste à vendre 2 P. et 3 P. S/pl. 14 h-18 h. Tél. 550-48-83.

CHAMP-DE-MARS
100 m², jardins, soleil. LARTIGUE. Tél. 705-61-91.

9e arrdt

RUE D'AUMALE - 3e ÉTAGE
Imm. Directoire, ÉLÉGANT, 4 P. 125 m² + serv. - 828-80-47.

11e arrdt

STUDIO 3e étage, à rénover calme, chauffage gaz. 50.000 F. crédit propriétaire. 260-29-61.

12e arrdt

LYON AUSTERLITZ Prof. lib. Superbe 140 m² + Service Téléphone : 341-84-09.

13e arrdt

MONTSOURIS, beau 3 P. 83 m², gd confort, cuis. 12 m² équipée, balcons, parking, cave, 10e et dern. étage, ensoleillé. 850.000 F. Tél. : 580-70-49.

14e arrdt

DENFERT, beau 4/5 P + dép., 130 m² + terrasse 30 m², tout confort. Vue, calme, soleil. Prix 1.650.000 F. 327-28-60.

Mº SAINT-JACQUES
studio 47 m² gd confort s/jard. soleil, calme, imm. stand., park. 425.000 F. Tél. : 327-94-21.

Rue Daguerre beau STUDIO bs, w.-c., petits travx à prévoir. Prix 195.000 F. 322-65-10.

16e arrdt

LA MUETTE
Très beaux appts 135 à 200 m² avec jardin et terrasses privatifs. Beaucoup de charme. Prix étudiés. Livraison mai prochain. Tél. : PROMOTIC : 553-14-14.

MUETTE-PASSY
pierre de taille, clair, calme 4 p. cuis. équip. sanit. moderne serv. 1.350.000. 288-64-01.

POMPE imm. pierre de taille ravissant
155 m², entrée séjour, salon, 3 chbres avec sanitaire, cuisine équipée, cave, garage. Téléphone : 536-67-70.

17e arrdt

CARDINET-BATIGNOLLES
6e étage et 7e étage sans ascenseur, 2 chambres, cuisine, w.-c., balcon, pouvant être réunis en duplex. Bel immeuble, tapis dans l'escalier. Prix : 170.000 F. Tél. : 501-54-30 le matin.

18e arrdt

Rue Coysevox, gd 2 pièces tt cft, 6e ét. sur rue, balcon, asc. chff. central. 380.000 - 255-66-18.

19e arrdt

RUE MANIN
imm. récent sur jardin intérieur, charmant 2 pièces tout confort, parking, cave. 325.000 F.
Notaire, 501-54-30, le matin.

GRENIER caractère, poutres, cheminée, 3e étage
3 p. cuis. bains, à neuf : 430.000 Direct propriétaire. 805-58-70.

SIMON-BOLIVAR
Très beau 3 pces, tout confort, ascenseur, balcon vue sur tout Paris. 610.000 F. — 281-33-01.

19e - FACE FUTUR PARC
Ancien, pierre de taille, splendide 6 P. 160 m² décoré, tt cft, cuis. équip., 1.460.000. - 607-06-18.

78 - Yvelines

MAISONS-LAFFITE
Début du Parc (près gare)
Résid. 1965, 3e et dernier étage (ascens.), séjour + 3 chambres + 1 salle de bains + (possib. 1 salle d'eau) cuisine équipée, chauffage individuel au gaz. 100 m² habitables, garage.
Après 19 h : 750.21.45.

HOUILLES
Part. vend appart. F3, 1er étage, 2 chambres, séjour (balcon), cuis. aménagée, s. de bns, w.-c., séch., cave, petit imm. 290.000 F. Téléphone le soir : 968-33-89. Agences s'abst.

Part. vd appart. F3 (banl. Ouest) 1er ét., 2 chbres, séj. (balcon), cuis. amén., s. de bs, w.-c., séch., cave, petit imm. Tél. le sr. 968-33-89. Agces s'abstenir.

VERSAILLES R.D.
5 pces, grd appart., séj. 4 chbres. 990.000 F. RENOVIM. 955-72-77.

VERSAILLES R.D.
Salle à manger + living double + 1 chambre 1er étage. Parfait état. 580.000 F. RENOVIM. 955-72-77.

91 - Essonne

A vendre à MASSY
Appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 salles de bains, w.-c., nombreux placards, grande loggia. A proximité commerces, écoles, lycées, bois, piscine, tennis,
15' R.E.R. et gare S.N.C.F.
Prix : 415.000 F + 45.000 C.F.
Téléphone : 920-49.07.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL-MALMAISON
(près MAIRIE)
14, rue Jean-Edeline
Immeuble standing. STUDIO au 4 P. DUPLEX. Livraison 3e trimestre 1981. PRIX FERMES. Bureau de vente s/place sauf vendr. et dim. Tél. 708-03-21. Réalisation GET, 63, bd de Courcelles - 75008 PARIS.

SCEAUX, MÉTRO
5/6 P. 108 m², balcons, park. Imm. Pierre de T. standing 1966.
Prix : 890.000 F.
Téléphone : 845-90-00.

BOULOGNE RÉSIDENTIEL
75 m², 6e ét., séjour, 2 ch., bains avec fenêtre, cuisine équipée, balcon, cave, parking.
Tél. : 538-67-70

94 Val-de-Marne

FRESNES - Appt 1960, 85 m², 5 pièces, balcon, 360.000 F. PESCHARD - 868-00-27

Province

IDÉAL PIED-A-TERRE
Vaucluse pr. Apt
dans village calme et maison bourgeoise. Restent 2 studios à 80.000 F l'un. Très bon état. Kitchenette à créer.
CATRY - Tél. : (91) 54-92-93.

DEAUVILLE 3 km. 150 m mer. Particulier vend 2 p. + cuisine aménagée, confort, balcon, dans résidence récente. - Prix : 210.000 F. Tél. : 562-19-68.

MANDELIEU
près CANNES - Vends grand STUDIO (35 m² + terrasse) + cuisine indépendante.
Près MER dans petite résidence, port privé.
Prix : 310.000 F
Téléphone : 382-37-89 et/ou 382-21-43 (le soir).

JUAN-LES-PINS - Part. vds appt 2 ch., séj., cuis., sal., bns, cellier, cave, gar. 10' mer. 470.000 F. Téléphone : (7) 959-28-96, après 18 h 30.

appartements achats

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces, Paris, bon quartier. Mme LEULIER - 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surf. et immeub. Paiement compt.

RECHERCHE 2 à 4 Pièces
Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travaux.
PAIEM. COMPT. CHEZ NOTAIRE
Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT RECHERCHE
5-7 pièces tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL. 265-90-05.

appartements occupés

Mº JEAN-JAURÈS. Bel imm. p. de taille ravalé, parf. état, 2 P. entrée, cuis. w-c. Possib. salle d'eau ds débarras. Occupé dame âgée, 110.000 F. Crédit 80 %. Vrai pptaire, mercredi 14 h 30 à 16 h 30, 4, av. Jean-Jaurès.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
MÉTRO MICHEL BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIÈCES 57 m² Loyer 1.778 F.
Charges 452 F. Parking 154 F.
3 PIÈCES 77 m² Loyer 2.259 F
Charges 616 F. Parking 154 F.
S'adresser : 27, rue Claude-Decaen, de 14 h à 18 h.
Téléphone : 344-12-15.

PARIS 19e
Métro Place des Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort :
2 PIÈCES 45 m² Loyer 1.506 F.
Charges 404 F. Parking 182 F.
3 PIÈCES 62 m² Loyer 1.862 F.
Charges 556 F. Parking 182 F.
S'adresser au régisseur :
25-29, rue des Lilas, PARIS.
Téléphone : 202-05-68
de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

9e LORETTE Beau 4 P. tt cft, bail 6 ans, 3.000 F. - Tél. : 229-52-98.

MONTMARTRE
ATELIER + chbre tt cft Park. 4.200 F.
CUISINE SALLE A MANGER **JARDIN**
Serge KAYSER. 329-60-60

R. CORIOLIS studio cuisine, s. de bains 30 m² envir. cft. 1.300 F charges comprises. 553-43-72.

PANTHEON Grand standing
sur jardin, superbe duplex 100 m² + cave classée aménagée 70 m². 7.000 F. + charges.
Téléphone : 278-29-20.

Rivoli - Tuileries, studio (2 p.) tout confort, dans imm. grand standing. Tél. 555-71-89.

Région parisienne

NEUILLY Imm. récent, beau studio, box, tél. 1.790 net. S.A. LE CLAIR 359-69-36.

L'ISLE-ADAM - Résidence de la Faisanderie. Pavillon 5 pièces, gar., jardin - 2.870 F mens. Tél. : 261-81-15, poste 489.

Meudon Bellevue (gare) dans résidence, studio, cuisine, bains, 1.632 F ch. compr. PAS. 34-80.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loyer garanti 5.000 maxi. 283-57-02.

Couple cherche 4 pièces (salon, salle à manger + 2 chambres), région Paris, 1.500 F C.C. Tél. : 987-44-60.

AGENCE de la TERRASSE
Rech. d'urgence en banlieue Ouest. APPTS et PPTÉS à LOUER pour Sociétés MULTINATIONALES et AMBASSADES. Gestion assurée, 45, bd Carnot, Le Vésinet. 976-05-90.

locations meublées offres

Région parisienne

NEUILLY - Jdin privé, élégant, calme, gd 2/3 P. tt confi. 4.900 F T.T.C. - 229-52-98.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. T. 288-11-08.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPARTS PARIS et MAISONS OUEST RESIDENT.
LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

locaux commerciaux

3e, MARAIS, magnifique local à vendre dans imm. « LE PARC ROYAL » à usage de bureaux exposition, etc, 675 m², vis. sur R.V., TREVAL. 277-62-23.

PROXIMITE VERSAILLES
dans Z.I. Ensemble locaux récents. Entrepôts + bureaux 860 m² A CEDER
VIMO - BUREAUX - 951-32-70.

A LOUER VITRY
Proximité N 7 et Rungis
LOCAL COMMERCIAL 360 m² avec bail, sanitaires, chauffage et force. Téléphone : 677-25-90.

bureaux

DOMICILIATION 8e
R.C. - R.M. 150 à 300/mois
TÉLEX - SECRÉTARIAT
AGECO : 294-95-28.

CONSTITUTION & SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris (2e).

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, téléph., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

fonds de commerce

3 HOTELS ALPES-MARITIMES
2** 35 nos C.A. 1.400.000
FONDS : 3.000.000.
3*** 35 nos. C.A. 2.200.000
FONDS : 5.000.000.
3*** 70 numéros + restaurant
C.A. 6.500.000. F. 15.000.000.
CHOIX TOUS COMMERCES.
AG. APOLLO, 6, bd Carnot, CANNES (93). Tél. 48-34-65.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Agé cède fonds antiquaire Paris (9e), loyer trimestriel 1.400 F. Prix 70.000 F. Tél. 602-13-31.

pavillons

VERSAILLES
MAISON ANCIENNE
3 réceptions, 6 chambres, jardin 1.000 m². Poss. construction, tr. bonne situation. 2.200.000 F. RENOVIM. 955-72-77.

hôtels particuliers

15e SUD PLEIN SOLEIL hôt. part. 5-6 p. + gd atelier d'artiste. 320-73-37.

NEUILLY, superbe appt de style H.P. 300 m², gde récept. tr. originale, 4 chambres, 4 sanitaires.
LARGIER 265-02-97 265-18-83.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements 45 - 41 - 18 - 89 - 58. Écrire nº 200.593, ag. HAVAS, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LOIRET
125 KM PARIS. joli MANOIR 15 pièces, tout confort, dépendances, sur 8 ha, très beau parc, étang. Possibilité location chasse 60 ha attenants.
Écrire Havas Montargis Nº 200.671.

LOIRET
135 KM PARIS, joli TERRITOIRE Chasse et culture de 52 ha, bois et plaine dont étang 5 ha. bâtiments de fermes à restaurer. Possibilité augmenter superficie. Écrire Havas GIEN Nº 200.672.

30 km BORDEAUX, domaine 7 ha, parc, grotte, forêt, prairies avec moutons. Demeure 12 P., chapelle, maison gardien, dépendances - 1.300.000 F. Écrire K 5940 Havas, 33075 Bordeaux Cedex.

viagers

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-2e. Tél. : 355-61-58, spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

BROCHANT, bel imm. 60 m², 3 p., bains, soleil, impeccable, occupé 78 ans, 90.000 cpt + 2.300/mois T. 266-32-35. **FONCIAL**

17e, PÉREIRE, 3 P., 100 m² + chbre service, 3e étage, asc. Px 280.000 F + 2.600 F, occupé. Femme 70 ans. Viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie, 266-19-00.

CHERCHE-MIDI, 4 PIÈCES
occupé par vendeur 73 ans. Prix 650 000 F. EICHER. 359-99-68.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes (8e)
266-32-35 - Spécialiste 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

Pour réaliser votre rêve de retraite sur la Côte d'Azur, achetez en viager. Catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, avenue Jean-Médecin, NICE. 37-25-24.

propriétés

10 km de Bordeaux, propriété 1 ha 500 surf. hab. 260 m², pisc., tennis. 1.350.000 F. Tél. (16-56) 204513 le matin.

LOIRET luxueuse ferme
sur 25 hectares possibles, augmenter superfice jusqu'à 40 hectares. Étang. Possibilité location, chasse 160 hectares attenant.
Ecr. Havas Montargis nº 200534.

PRÈS VERNON (EURE)
Dans charmant hameau 90 km de Paris
TRÈS BELLE PPTÉ
Cession parts Sté étrangère.
12.000 m² PARC
MAISON PRINCIPALE :
Gd liv. + 1 chbre, bains, cuis., dépendances, terrasse
1er étage : bibliothèque + chbre, bains + 3 MAISONS INDÉPEND. aménagées
NERET - MINET
51, av. F.-Roosevelt, 8e.
225-62-20.

BOIS-LE-ROI (77) Près
FONTAINEBLEAU
BELLE DEMEURE 19e siècle, parf. état. 600 m². Rez-de-ch., hall : 25 m², séj. : 70 m², s.-à-manger : 35 m², office, cuis., w.-c. 1er ét. : 4 ch., 3 bns, 2 w.-c. 2e ét. : 6 p., 2 cuis., 2 bains, 2 w.-c., caves, chff. centr., parc env./2 ha, arbres cent. 850 m² rive Seine avec ponton et anneaux. Px 4.000.000. Immob. Dauphine, 220, bd Raspail 75014 Paris. 069-61-78.

SUD-OUEST - Belle propriété sur 15 ha de prairie avec maison de maître, moulin producteur d'électricité, rapport intéressant. Maison de gardien.
PRIX : 1.300.000 F.
S'adr. : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire - 49400 SAUMUR
Téléphone : (41) 51-04-65

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
dans domaine près du golf. belles réceptions, 5 chambres, piscine privée chauffée.
sur 2.100 m². Prix 1.850.000 F. RENOVIM. 955-72-77.

LE VESINET TRÈS Résidentiel
PPTE de gde qualité. Décoration raffinée, récept. 5 chbres, 2 bains. PAV. de gardien gd cft. beau jardin 1.600 m².
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

Particulier achète ou loue maison de campagne anc. Sud de Paris, entre 80 et 130 km. 5-6 chbres, parc min. 2 ha, bien protégé. Ecr. s/nº T26327M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pr. BEAUMONT-LE-ROGER (Eure), 130 km aut., tr. Saint-Lazare, bel. mais. norm., meub. nch. 5 P.P., gd cf., ter. 5.500 m², clôt. + pet. mais. 1.500.000 F. Crédit possible. Tél. 742-32-95, week-end (16) 32-45-00-34.

immeubles

POUR INVESTISSEURS
Vend immeuble de bureaux 1500 m² à Orléans-Centre
RENTABILITÉ 11 % AN

M. Leblond. Tél. 609-29-45.

villas

A vendre sur Mougins, 4 km de Cannes, villa de 2 appt de 3 p. chacun. 93 et 104 m² (poss. de transf. en 1 seul appt) + 880 m² jardin. Prix : 1.650.000 F.
Pour ts rens. plan, phot. contacter Robert BIAGIOLI : Le Suffren, bd du Perier, 06110 Le Cannet, ou tél. j. ou nuit après 13 h. heure française, au (93) 46-15-41.

CHEVREUSE prox. R.E.R. 8 pces. 201 m² habit., jard. 630 m², 5 chambres, bureau, cuisine, 3 bains, cellier, terrasse, garage 2 voitures. 950.000 F. Sofia. 460-31-22.

PROCHE PARIS
SECTEUR VAL-DE-MARNE.
Nomb. PROPRIETES DE STYLE
Choix important.
Tél. à LE BEL-AIR. 340-72-06.

GARCHES Résidentiel VILLA récente
3 chambres, 3 bains, jardin. 1.500 m². Tél. 652-16-40.

fermettes

P. vd lisière Sologne-Berry, idéal pêche-chasse. Calme s/1400 m² ter. arboré, verger, puits, exp. sud. 4 km village, fermette restaurée 4 p. + gren. aménageable (toit. neuve avec lucar.) escalier, poutres, cheminée, cuis. bns. ch. cent. fuel thermost. tél. + dépendances (grange, écurie, cave). Sacrif. c. dép. : 395.000 F. Tél. p. vis. (91) 67-48-00 ap. 18 h.

châteaux

RECHERCHE pour Américain, CHATEAU, tours si possible, XVe à XVIIIe, 50 à 250 km, Ouest à S.-E., 10 à 100 ha.
Capital important disponible.
MICHEL ET REYL
Tél. : 265-90-05.

Proche SOLOGNE, petit château, vastes dépendances, parfait état, 166 hectares, terres, bois, étang. Tél. 229-52-98.

terrains

LOUVECIENNES
Près Paris-Ouest EXCEPTIONNEL Terrain boisé 6.000 m², site CHATEAU DU BARRY. Permis de construire accordé, VILLA GRAND LUXE. PRIX ÉLEVÉ. Continental immobilier. Tél. 742-68-34.

BOUGIVAL
Cadre exceptionnel, proche gare (50 trains/jour : St-Lazare). Terrains viabilisés de 1.000 m². Continental Immobilier
Tél. : 742-68-34.
Immobilière 78
Tél. : 969-50-55.

SAINT-TROPEZ Vue sur mer
BEAU TERRAIN 6.600 m². Possib. de construire 240 m². Plein sud. RENOVIM. 955-72-77.

DEUX MÉTROPOLES SUR LEURS GARDES

A LILLE

Nouvelles armes contre la délinquance : l'« îlotage » et l'animation

De notre correspondant

Lille. — Dans leur simplicité, les chiffres seraient plutôt de nature à apporter quelque consolation à tous ceux que tenaille à Lille l'angoisse de l'insécurité. Qu'on en juge : en janvier 1980, les faits délictuels recensés sur le territoire de la ville étaient de 3 189 ; ils étaient en janvier 1981 de 3 198. Etrange stabilité alors que le citoyen s'inquiète de plus en plus, renforce les portes de son habitation, acquiert des sirènes ou des systèmes d'alarme pour trouver finalement qu'il n'est plus protégé. La police ? Elle enregistre les plaintes à une telle cadence qu'il lui est impossible de les faire suivre par autant d'enquêtes. Bien sûr, on porte plainte mais sans grande conviction.

M. Michel Le Gall, directeur départemental de la police urbaine du Nord, constate : « *Le sentiment d'insécurité s'est amplifié d'une façon extraordinaire, beaucoup plus que ne le justifierait la progression des délits...* » M. Pierre Mauroy, maire de Lille, constate aussi : « *On trouve là la cristallisation d'un sentiment infiniment plus général. Dans la période actuelle, nos concitoyens ont peur. Ils ont peur des clochards, des nomades, de l'étranger qui est dans leur ville ; ils ont peur de rentrer chez eux, ils ont l'impression qu'on va les cambrioler. Pour ma part, j'établis la relation évidente entre l'aggravation de la situation économique et cette forte montée de la délinquance.* »

N'empêche, le sentiment d'insécurité est là, omniprésent, dans l'agglomération. Lille, pourtant, n'est qu'une ville de deux cent mille habitants, il est vrai au cœur d'une métropole d'un million d'habitants. C'est surtout le centre qui attire, avec quelque cent mille visiteurs chaque jour et chaque nuit, son lot de malfaiteurs, grands ou petits, de voyous ou de jeunes désœuvrés en quête d'un larcin. Il est vrai que, après une montée assez impressionnante pendant quelques années, la grande criminalité s'est stabilisée. Les statistiques sont juste quant au nombre des délits enregistrés, mais c'est à l'intérieur de cette constatation globale que des changements s'opèrent.

La liste des victimes

Les vols à la roulotte se multiplient, mais surtout les petits cambriolages et plus encore les vols à l'arraché. En plein jour, au cœur de la ville, combien de femmes ou de jeunes filles ont vu leur sac disparaître, la courroie cisaillée habilement par un garnement vite envolé sur un vélomoteur. De tels faits sont si nombreux que, dans la presse locale, on se contente maintenant de donner seulement la liste des victimes. Pour M. André Vanderscheiden, directeur de la police municipale : « *Il y a un transfert dans les délits. On évite les gros coups trop compliqués et trop dangereux pour des opérations à moindres risques et qui se révèlent parfois tout aussi bénéfiques.* » Ce sont finalement les agressions sur les personnes qui impressionnent le plus et qui contribuent fortement à instaurer un climat de méfiance et même, dans certaines rues, non éloignées du centre d'ailleurs, un climat de peur. Une accumulation de chiffres n'est pas nécessaire... Le mal est connu, diagnostiqué, fiché chaque jour en détails. Mais comment le combattre ?

Cela met évidemment en cause l'action de la police. Pour M. Mauroy : « *Les effectifs sont tout à fait insuffisants, mais autre erreur, la police est motorisée ! Dans ce domaine-là, il ne faut pas toujours être pour le progrès. La police qui était dans ces commissariats et dans les quartiers était une police efficace. Mais, en voiture, elle traverse des quartiers. J'avais demandé des bicyclettes pour qu'on retrouve les « hirondelles » des beaux jours où la délinquance était moindre... Ce sont des mobylettes qu'on a données aux policiers ! Nous n'avons pas nos* bobbies *comme les Anglais !*

Une telle déclaration ne traduit pas pour autant un conflit entre la police municipale et la police d'Etat. C'est même le contraire qui se produit, car, s'il est bien un point sur lequel tout le monde s'accorde, c'est qu'il faut que le policier soit de plus en plus près de la population. Agents de quartier, gendarmes de ville, peu importe...

M. Michel Le Gall, avant d'avoir la haute main sur la police urbaine du Nord, a déjà tenté des expériences de prévention il y a quelques années dans l'agglomération dunkerquoise, expériences qui portent aujourd'hui leurs fruits. Cette idée, il l'a reprise à Lille dès son arrivée, en 1976. L'idéal est, par la division de la ville en îlots, d'implanter des agents de conduite irréprochables, qui multiplient les contacts avec la population, établissent des relations de confiance, mènent une action préventive et surtout pas répressive (pas d'infractions à relever). Cela se fait déjà. Mais les « îlotiers » sont peu nombreux, deux par secteur en moyenne, et c'est une tâche qui demande du temps. Pour bien faire, l'agent devrait loger dans le quartier : or ce n'est pas souvent le cas. De plus, on ne peut pas recruter de jeunes fonctionnaires pour ces emplois et leur demander en même temps d'avoir de l'expérience.

La population se plaint de la fermeture des commissariats de quartier la nuit. Tous les appels sont dirigés vers le central. Et les patrouilles de nuit spécialisées ne sont guère suffisantes. Il y a donc incontestablement un problème d'effectifs.

On annonce pour Lille environ un millier de policiers en tenue, mais, si l'on tient compte des deux services jour et nuit, des temps de congé et de repos, on ne trouve pratiquement qu'un quart des effectifs chaque jour sur le terrain. Ce qui est d'autant moins suffisant que les policiers sont souvent requis par des opérations de maintien de l'ordre qui les mobilisent en masse et longtemps. On s'étonne toujours de voir dans le centre de la ville des cars remplis de policiers stationner quelques heures avant des manifestations qui ne rassemblent que quelques centaines de personnes : certains voyages officiels sont jugés un peu trop « mobilisateurs ». En outre, une des tâches nouvelles apparaît comme la surveillance des camps de nomades ou même des transports en commun. A Roubaix, récemment, des chauffeurs d'autobus ont déclenché un mouvement de grève pour protester contre les agressions dont ils étaient victimes, surtout le soir lors du dernier voyage. Il a fallu imaginer un « service de sécurisation » entre Lille et Roubaix qui a d'ailleurs donné d'excellents résultats. Et les C.R.S. eux-mêmes sont appelés à la rescousse. En ce moment, deux sections participent aux opérations engagées à Lille. Car une constatation s'impose tout de même : quand la police est là, les agressions, les méfaits, les cambriolages, reculent. On le voit très nettement dès qu'un grand parking, comme celui du C.H.R. par exemple, est l'objet d'une surveillance particulière.

La police municipale — même uniforme mais pas d'arme — est aussi beaucoup plus faible en effectifs : quatre-vingt-cinq personnes (cinquante-cinq agents, neuf gradés et seize agents féminins). Elle sera renforcée cette année, car pour elle aussi les tâches se multiplient. Là encore l'« îlotage » est la règle, une règle qui, constate M. Vanderscheiden, s'accorde parfaitement avec le souci de la municipalité de décentraliser toute l'administration au niveau des quartiers. Le maire de Lille plaide contre toute intégration de la police de la ville à celle de l'Etat : « *Il n'y a pas de confusion possible dans leur activité, par exemple sur les problèmes de voirie, circulation, stationnement. Notre action a permis une circulation rapide et relativement facile à Lille. Dans les mairies de quartier, plus propices aux relations humaines, la ville installe ses « îlotiers », qui ont aussi la mission de se mettre au service de la population. Mais la ville a dû instaurer des rondes dans le centre (pour éviter les délits) et aussi une surveillance de nuit de tous les bâtiments communaux. En quelques années, le vandalisme dans les écoles, les crèches, les serres municipales, les espaces verts, s'est développé fortement. Le mal est tel que les édifices publics seront bientôt dotés de radars qui à la moindre anomalie alerteront le poste au pied du beffroi. On vient d'acquérir des talkies-walkies pour équiper toutes les patrouilles* »

Clochards, nomades (quatre-vingts roulottes en quelques jours dans un quartier populaire), drogués : la ville de Lille dans son nouvel organigramme a récemment désigné un M. Sécurité qui prend en charge tous ces problèmes. Il s'agit d'un animateur de maisons de jeunes venu de Montluçon, et ce choix n'est pas un hasard. En effet, le maire de Lille estime pour sa part qu'une très grande œuvre d'animation s'impose : « *Le tissu associatif et humain se détériore. Il faut aider les associations, il faut passer avec elles des contrats. J'ai créé un corps d'animateurs urbains, avec l'aide de la caisse d'allocations familiales et des H.L.M., qui travaillent dans les quartiers, surtout en direction des jeunes. Il convient maintenant d'établir un véritable statut de l'animateur.* »

On touche peut-être là le fond du problème. Encore que certaines erreurs sont difficilement réparables. « *Je suis désarmé,* dit M. Mauroy, *devant les grandes tours. Il est à Lille une tour de trente étages : le premier blocage d'ascenseur a créé un climat d'insécurité qu'on n'a jamais pu atténuer, puis est venue la violence, qui a engendré d'autres violences. A ce jeu, j'ai usé des animateurs... La tour, c'est terminé, je la transforme en tour de bureaux ; même si cela me vaut provisoirement quelques critiques, je ne veux plus cela dans ma ville.* »

La police d'Etat limitée dans ses effectifs n'a sans doute pas à craindre de la concurrence d'une police municipale qui se bat de son mieux sur des fronts multiples. De la répression à l'éducation, le chantier en vérité est immense.

GEORGES SUEUR.

Valenciennes

LES BUS S'ARRÊTENT OU COMMENCE LA VIOLENCE

La ligne d'autobus qui va de Valenciennes à Condé-sur-Escaut est amputée de deux tronçons depuis le lundi 23 mars. En effet, les chauffeurs de cars refusent de desservir la zone terminus du quartier Le Défriché. Les syndicats C.G.T et C.F.D.T ont pris cette décision et l'ont eux-mêmes annoncée au public en arguant du fait que dans cette zone « *les chauffeurs doivent subir les agressions de voyous et payer les frais de nombreux vols dans la caisse, sans parler de dégradations volontaires qui pourraient être la cause d'accidents...* »

C'est donc l'insécurité qu'avancent les conducteurs pour justifier leur attitude. Le quartier Le Défriché, qui abrite quelque deux mille personnes, est surtout composé de familles de travailleurs marocains employés dans la ville. Il n'y a pas eu de faits graves jusqu'à ce jour, mais il est vrai que des jeunes multiplient les incidents. Racisme ? On s'en défend. Les délégués C.G.T. et C.F.D.T. réclament des mesures concrètes et efficaces, afin que les conducteurs puissent travailler dans de bonnes conditions.

Le réseau est géré par la Société d'économie mixte des transports urbains du Valenciennois (SEMURVAL), que préside le maire communiste d'Aulnoy-les-Valenciennes, M. Jules Chevalier, qui a rencontré les syndicats. Mais aucune solution n'a encore été trouvée. — G. S.

DANS LE MÉTRO DE MARSEILLE

« Petite psychose »

De notre correspondant

Marseille. — Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'une ville qui a la réputation de vivre dans un climat d'insécurité latente, le dossier sécurité dans les transports en commun de Marseille relève plus de la petite délinquance, voire du « jeu stupide » que de la violence proprement dite. Les statistiques de la direction de la Régie des transports de Marseille (R.T.M.) sont là pour en témoigner. Cependant, on reconnaît qu'il existe parmi le personnel — surtout le personnel de nuit — une « petite psychose » alimentée par quelques incidents heureusement isolés, mais qui a sans doute sa source plus lointaine dans l'assassinat en plein jour, le 25 août 1973, d'un conducteur d'autobus, M. Emile Gerlache, par un usager d'origine algérienne reconnu en état de démence au moment des faits.

Si l'on s'en tient aux seuls chiffres, le métro de Marseille — en service depuis trois ans — n'a été le siège d'aucune agression de voyageur ou de conducteur de rame. Il est vrai que le réseau du métro marseillais, par sa brièveté (moins de 10 kilomètres), l'absence momentanée de correspondances (la deuxième ligne est en cours de construction) et de zones d'échanges propices aux « embuscades » est très facile à surveiller par le seul personnel de la Régie. Dans ce métro, architecturalement très sûr, muni d'un dispositif de caméras TV relié au bureau de chaque station, où passe une rame toutes les deux minutes, le voyageur est rarement « perdu de vue ».

Pour ce qui concerne le réseau de surface (autobus, trolleybus), les incidents que l'on déplore sont circonscrits à quelques quartiers bien connus et se produisent surtout en soirée. Les agressions contre le personnel sont rarissimes, les seules que l'on ait à déplorer sont généralement attribuées à des bandes de garnements qui profitent de l'obscurité pour « attaquer la diligence » à coups de pierre avant de prendre la fuite. Cependant, la répétition de ces agressions extérieures a dernièrement amené les représentants du personnel à réclamer des modifications de certaines portions d'itinéraire à partir de la nuit, ainsi que la présence d'un second agent à bord du véhicule. Des discussions sont en cours, mais il semble à la direction de la Régie que le doublement des effectifs ne soit pas une solution et que l'on préfère prévoir des véhicules de patrouille ayant à leur bord deux contrôleurs et un chauffeur, puisque ces agressions sont extérieures aux véhicules.

Cependant, afin de sécuriser le personnel et lui permettre de garder le contact, on étudie actuellement la possibilité d'équiper les autobus d'un dispositif d'alarme fonctionnant en deux temps : appel discret à la permanence générale par pression au pied sur une pédale et déclenchement si besoin d'un signal sonore assez puissant pour être dissuasif.

Si l'on s'en tient aux statistiques des années 1977, 1978 et 1979 (1), on constate que les violences à conducteur suite à un incident de perception plafonnent autour de vingt par an, que celles faites à un agent de contrôle ne dépassent pas dix. Les vols dont sont victimes les voyageurs sont insignifiants et la dégradation volontaire de matériel se résume à moins de quatre-vingts cas par an. Chiffres modestes en regard des cent trente millions de voyageurs transportés chaque année. Les incidents se produisent à 54 % dans le centre ville et à 46 % en banlieue. 76 % ont lieu dans la journée. La faiblesse des incidents nocturnes s'explique par le fait que le Marseillais est assez casanier, passé 20 heures, et, compte tenu des distances, utilise plutôt sa voiture personnelle. Seules douze lignes de surface fonctionnent la nuit.

JEAN CONTRUCCI.

(1) On pense généralement que le bilan de l'année 1980 fera apparaître une légère augmentation de ces chiffres.

Faits et projets

M. GILLOT CRITIQUE LA LOI SUR L'ARCHITECTURE.

« *La loi sur l'architecture est bafouée et la Direction de l'architecture, malgré sa bonne volonté, est dépourvue de moyens.* » C'est en ces termes que M. Alain Gillot, président du conseil de l'ordre des architectes, a jugé la politique architecturale du gouvernement. M. Gillot a exprimé les plus vives réserves sur l'Institut français d'architecture récemment créé sur l'initiative de M. Giscard d'Estaing. Cet organisme, a-t-il dit, « *ne sera vraisemblablement qu'un centre d'accueil de stagiaires* ». Le président de l'ordre a ajouté qu'« *il n'y a pas de politique du cadre de vie* » et que les créateurs d'un grand ministère de l'environnement ont été déçus.

M. Gillot a présenté les projets de l'ordre, notamment dans le domaine de la télématique. Une association *ad hoc* sera chargée de concevoir et de mettre en œuvre un programme d'informatisation de la profession. Plusieurs actions sont prévues pour faire mieux connaître l'architecture contemporaine par la publication de guides et des concours-photos.

L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE GRENOBLE.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement, a confirmé récemment devant le club de la presse de Grenoble que son ministère n'accorderait aucune subvention pour l'aménagement du quartier Hoche si la ville maintenait son projet de construire quatre cent trente logements sociaux à cet endroit. Le ministre a demandé que la ville édifie sur ces anciennes casernes, 9 hectares au centre de la ville, « *environ deux cents logements* ». M. d'Ornano a ajouté : « *Les maires sont libres de faire ce qu'ils veulent, avec leurs ressources et leurs moyens. Mais, à partir du moment où ils font appel au concours de l'Etat et aux fonds publics ils passent en quelque sorte un contrat avec l'Etat. Les pouvoirs publics ont alors tout à fait le droit d'émettre certaines conditions pour l'obtention de leurs subventions. Pour moi, la décentralisation ce n'est pas : « Je » décide et vous payez.* »

Le maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, député socialiste de la Savoie, a répondu dans un communiqué que la position de M. d'Ornano dans l'affaire du terrain Hoche est, selon lui, « *le fruit d'une cabale de salon des beaux quartiers de Grenoble qui voient d'un mauvais œil qu'un site aussi privilégié ne soit pas réservé aux privilégiés* ». La municipalité de Grenoble est en désaccord avec l'Etat depuis plusieurs mois (*le Monde* du 31 janvier) à propos du nombre de logements à construire sur ces anciens terrains militaires au centre de la ville.

APPARTEMENT POUR HANDICAPÉS A LILLE.

La foire internationale de Lille qui s'ouvrira le 3 avril, présentera un appartement modèle de type 2, créé spécialement pour les handicapés. Il s'agit d'un logement de 12 mètres sur 12 mètres dont les équipements sont conçus pour qu'un handicapé puisse pratiquement y vivre sans assistance : plans inclinés, huisseries métalliques plus larges que la normale pour le passage des fauteuils roulants, éléments de cuisine adaptés, plans de travail rabattables ou coulissants, mobilier avec tourniquets, sanitaires avec barres d'appui, robinetterie assouplie, baignoire au sol, etc.

Cet appartement témoin a été réalisé par quatre lycées techniques de la métropole nord : Roubaix, pour les fondations, Loos, pour les plans et l'ossature en bois, Lille, pour l'installation électrique et Tourcoing, pour la décoration. Le promoteur en est l'Association des adjoints techniques des villes de France (A.A.T.V.F.), association fondée, il y a douze ans, et qui rassemble, maintenant, quelque 3 000 adhérents.

C'est en 1976, au cours d'un congrès, à Orléans, que les techniciens avaient jeté les bases d'une action pour l'insertion des handicapés dans la vie sociale. L'association prépare, aussi, un Livre blanc sur ce sujet qui sera édité à la fin de l'année à l'intention des responsables des collectivités locales.

La foire de Lille a aussi modifié ses installation avec le souci d'accueillir des handicapés : rampe d'accès, chenillards adaptés aux escaliers pour hisser les fauteuils, etc. — G.S.

LA PLATE-FORME DE GALLARDON OUVERTE AU PUBLIC.

De Verrières-le-Buisson (Essonne) à la porte de Vanves (à Paris), l'Etat dispose d'une bande de terrain pas ou peu utilisée. Réservée avant guerre pour une ligne de chemin de fer entre Paris et Chartres, puis dans les années 60 pour mener jusqu'aux portes de la capitale, l'autoroute de Bordeaux, cette « plate-forme de Gallardon » ne sert pour l'instant que de base arrière à la gare Montparnasse et de dépôts au service de l'équipement (*le Monde* du 17 juin 1980).

Maintenant que le projet autoroutier est abandonné, les associations de défense de l'environnement souhaitaient la voir transformée en « coulée verte » qui prolongerait le cheminement piétonnier qui, dans Paris, va être installé sur une partie de ce qui devait être la radiale Vercingétorix. Mais la S.N.C.F. voulait garder la libre disposition de ce terrain pour, à long terme (probablement au-delà de l'an 2000) doubler ces voies vers l'Ouest. C'est ce projet qu'a retenu le texte actuel du nouveau S.D.A.U.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, vient de donner satisfaction aux associations. Il a annoncé qu'en attendant la réalisation des projets de la S.N.C.F., il allait proposer « *la réalisation d'une coulée de verdure sur l'ancienne voie de Gallardon* ». Dans vingt ou trente ans sera-t-il possible de chasser piétons, cyclistes et cavaliers pour laisser la place aux locomotives ?

● *Pas de concierge au nouveau Scribe.* — L'Association les Clés d'or, union professionnelle des portiers des grands hôtels, qui a élu son nouveau président, M. Jacques Desjeuries, chef concierge de l'hôtel Lutétia, a écrit à M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse et des sports, chargé du tourisme, pour protester contre la décision de la chaîne Novotel de ne pas prévoir à l'entrée de l'hôtel Scribe (dont elle vient de reprendre la gestion) un emplacement pour la conciergerie.

FERTILES POUBELLES DE BRIVE.

L'usine d'incinération et de traitement des ordures ménagères de Brive est bien connue. La vapeur produite dans ses fours est canalisée, puis vendue en partie à un prix indexé sur celui du pétrole à un industriel spécialisé dans la confection des pots d'aliment pour bébés (*le Monde* du 16 juillet 1980).

Depuis quelques jours, cette vapeur provenant de la combustion des détritus de Brive et d'une quarantaine de communes de la région chauffe les nouvelles serres municipales (1 500 m2 de surface) où fleurissent, notamment, les roses précoces qui seront plantées dans les jardins publics de la ville.

Restait à utiliser les boues de la station d'épuration. Après des essais sur des plants de maïs, il est apparu que ces boues pouvaient fertiliser les terres de façon aussi efficace et aussi saine que la plupart des engrais actuellement utilisés. Pour Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre de l'Industrie, il y a là un nouveau marché dont il veut faire profiter en premier lieu l'agriculture régionale. — A.G.

● *Coopération maritime franco-allemande sur l'océan Indien.* — La Navale et Commerciale Havraise Péninsulaire (groupe Worms) et la Compagnie générale maritime, membres du consortium maritime Capricorne, créé au début de cette année, annoncent que l'armement allemand Hapag-Lloyd rejoint cette organisation.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

NÉGOCIATIONS ET MANIFESTATIONS POUR LES PRIX AGRICOLES

A Bruxelles, la Commission européenne révise ses propositions

Un paysan français renversé et tué par une voiture

Bruxelles (Communautés européennes). — La manifestation organisée lundi 30 mars par la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) devant le bâtiment Charlemagne, où les ministres de l'agriculture des Dix délibèrent des prix agricoles, s'est achevée par un accident tragique : un dirigeant agricole du Pas-de-Calais a été renversé par une voiture et tué.

Du débat on retiendra que la majorité des délégations, faisant référence à la prise de position de l'Assemblée européenne, s'est prononcée en faveur d'une hausse moyenne des prix de l'ordre de 12 %. La Commission européenne réunie mardi matin a révisé ses propositions. C'est sur cette nouvelle base que la discussion a repris entre les Dix mardi après-midi, pendant qu'un nouveau fort contingent d'agriculteurs, Italiens et Français, manifestaient devant le siège du conseil des ministres.

De notre correspondant

L'après-midi du lundi s'était déroulé sans incident sérieux. Les agriculteurs belges de l'Alliance agricole, des agriculteurs néerlandais présents devant l'entrée du Charlemagne — ce bâtiment de quinze étages qui abrite le conseil des ministres de la C.E.E. — dès le début de la session avec des calicots « *exigeant un revenu décent* », furent bientôt rejoints par des agriculteurs français venus de l'Ile-de-France et du Pas-de-Calais. Au plus, ils furent un millier. L'idée de la F.N.S.E.A. n'était pas d'ailleurs d'organiser une démonstration de masse, mais d'assurer une présence tout au long de la semaine, de rappeler de bout en bout aux ministres et eurocrates que, pour les paysans de la Communauté, la fixation des prix agricoles n'a rien d'un abstrait. Ce mardi matin, ce sont encore des agriculteurs du bassin parisien ainsi que de Picardie et de Normandie qui sont attendus. On annonce pour l'après-midi environ trois mille Bretons. Ils ont la réputation d'être durs et leur arrivée inquiète. Les policiers bruxellois et *surtout* les gendarmes étaient nombreux lundi et ont assuré leur tâche avec modération. (Seul incident : un feu sans gravité allumé sur la rue et éteint par les autopompes qui ont aspergé alors les manifestants.)

Le drame s'est passé en fin de journée, vers 21 h. 30 : les ministres avaient terminé leur séance de travail et la plupart des manifestants avaient regagné leurs cars. Tout semblait fini ou presque. La voie rapide qui débouche d'un tunnel devant le Charlemagne fut rouverte à la circulation. Un porte-parole des agriculteurs affirme qu'ils n'ont pas été prévenus. C'est en traversant cette rue sans se méfier que l'exploitant du Pas-de-Calais a été renversé.

Six pays (France, Belgique, Luxembourg, Grèce, Irlande et avec des nuances Italie) se sont déclarés partisans d'un relèvement des prix de l'ordre de 12 % et ont demandé à la Commission de revoir ses propositions en conséquence. Quatre délégations (R.F.A., Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark) ont fait valoir que la modification des taux verts (afin de tenir compte de la revalorisation de l'ECU par rapport à l'ensemble des monnaies) va entraîner, dans plusieurs Etats membres un relèvement des prix en monnaie nationale (plus 2,5 % en France).

La commission a alors élaboré, mardi dans la matinée, un projet de compromis : initialement, elle proposait une hausse moyenne des prix communs en ECU de 7,8 %. D'après les informations dont on disposait mardi à midi l'idée maintenant est de parvenir à une augmentation moyenne des prix communs de 9 %. Pour atteindre ce seuil, la commission envisage d'ores et déjà un relèvement supplémentaire des prix des produits animaux de 1 %. Le prix indicatif du lait serait ainsi relevé de 9 %. Le prix d'orientation et le prix d'intervention de la viande bovine de 10 %.

En ce qui concerne les produits végétaux, en particulier les céréales, la commission indique qu'elle pourrait se rallier, au cours de la négociation, à un relèvement un peu supérieur à celui proposé initialement.

La commission renonce, au moins pour cette année, à l'idée d'appliquer un super-prélèvement aux laiteries augmentant leur production ; en revanche, la taxe de co-responsabilité, qui est d'ores et déjà appliquée à l'ensemble des producteurs de lait, à l'exception des exploitants des zones de montagne, serait légèrement relevée : elle passerait de 2 % actuellement à 2,5 %.

En ce qui concerne les montants compensatoires monétaires positifs, la commission suggère qu'ils soient réduits au total d'environ six points en R.F.A. et de cinq points en Grande-Bretagne.

Ceux qui plaident pour une hausse modérée des prix mettent en avant les limites budgétaires. Les Britanniques demandent à la commission d'accompagner toute nouvelle proposition de prix d'une évaluation des dépenses qu'elle implique, et insistent sur le fait que les dépenses de soutien des marchés ne doivent pas progresser plus vite que les ressources propres de la C.E.E. Le conseil, dans son ensemble, est conscient de ce problème et cherche à faire des économies en élaguant dans les dépenses qui ne sont pas indispensables. Mais ce n'est pas une opération aisée, chacun des Etats membres ayant tendance à suggérer des formules faisant porter l'essentiel du poids de l'opération sur les voisins.

PHILIPPE LEMAITRE.

EN FRANCE, LES AGRICULTEURS SE MOBILISENT

Dans l'ensemble de la France, lundi 30 mars, les paysans se sont mobilisés pour faire parler d'eux, démontrer leur force, faire monter la presse juste avant l'ouverture du « marathon » bruxellois sur les prix agricoles. Le scénario, déjà rodé, et dans lequel chaque organisation de chaque département détermine ses moyens d'action, préconisait cette fois une variante : la démonstration destinée à soutenir la délégation française à Bruxelles pour qu'elle obtienne le maximum arguant du mécontentement de la base, se double, avec la proximité des élections présidentielles, d'une démonstration de mécontentement politique.

Délégation dans les préfectures ici, barrages de route là avec ou sans tracteurs, un groupe d'une soixantaine de paysans dans un chef-lieu de canton, une troupe de trois mille cinq cents dans une grande ville : les modalités ont été des plus diverses. Les fédérations du nord de la France et de Normandie ont réservé leur énergie pour venir à tour de rôle faire le siège à Bruxelles des ministres condamnés à trouver un accord le 1er avril peut-être. Dans le Sud-Est, les viticulteurs

Quelques formes d'action originale : à Tulle, cent cinquante jeunes agriculteurs se sont présentés à l'Agence pour l'emploi afin de s'y faire inscrire. Dans la région lyonnaise, les paysans ont fait sonner les cloches des églises. A Paris, enfin, un millier d'agriculteurs, venus de la Sarthe, voulaient rencontrer « leur » préfet, M. Philippe Sauzay, qui est aussi chef de cabinet du candidat Giscard d'Estaing. Devant l'importance des forces de police, ils n'ont pu obtenir ce... rendez-vous.

Plus classiques ont été les affrontements avec les forces de l'ordre à Pau (Pyrénées-Atlantiques), mais, surtout, dans l'Ouest, à Quimper (Finistère), Vannes (Morbihan) et Nantes (Loire-Atlantique) où les préfectures ont été la cible des manifestants : tentatives de pénétration, vitres brisées, bottes de paille enflammées.

SOCIAL

Chez B.S.N. à Reims

NÉGOCIATIONS POUR LA SEMAINE DE TRENTE-TROIS HEURES TRENTE-SIX MINUTES

(De notre correspondant.)

Reims. — B.S.N. emballages, premier fabricant en Europe, avec quatre milliards de bouteilles, pots et flacons par an et 42 % du marché français en tonnes, a franchi une nouvelle étape du plan de modernisation de ses neuf usines réparties sur le territoire, en achevant l'automatisation intégrale de celle de Reims qui représente à elle seule 18 % du tonnage total de B.S.N. en France.

Cette modernisation a entraîné une baisse des effectifs. De 1970 à 1981, ils sont tombés de neuf cents environ à six cent quatre-vingt-deux. Mais, « *cette diminution de l'emploi est compensée par une forte hausse des qualifications* », tient-on à préciser chez B.S.N. Un accord sur la cinquième équipe, qui permettrait de ramener à trente-trois heures trente-six le temps de travail hebdomadaire, est en cours de négociation avec les syndicats ouvriers de cette usine. — M. S.

● *Une banderole demandant « l'ouverture des négociations » avec le ministère de la santé et de la sécurité sociale* a été suspendue, le lundi 30 mars, entre les deux tours de Notre-Dame de Paris. Les grévistes du centre hospitalier de Longjumeau (Essonne) entendaient ainsi attirer l'attention sur un conflit qui a débuté le 10 mars et qui porte, pour l'essentiel, sur les problèmes budgétaires.

AFFAIRES

LE GROUPE BRITANNIQUE LUCAS S'APPRÊTE A LICENCIER QUATRE MILLE CINQ CENTS PERSONNES

Le groupe britannique Lucas, un des chefs de file européen de l'équipement automobile et aéronautique, avec un chiffre d'affaires équivalant à 14 milliards de francs, envisage de licencier quatre mille cinq cents personnes au cours des prochains mois, soit environ 10 % de ses effectifs.

La décision n'a pas encore été officiellement prise, mais elle paraît irrévocable, le groupe n'ayant guère le choix des moyens après les lourdes pertes subies durant le premier semestre de son exercice, dont la clôture interviendra le 31 juillet prochain.

Pertes effectivement très lourdes puisque leur montant atteint la somme de 27,5 millions de livres (808 millions de francs environ), soit 5 % du chiffre d'affaires, en baisse lui-même de 4,2 % à 543,3 millions de livres (6 milliards de francs).

Si lourdes mêmes que les financiers de la City, pourtant avertis des difficultés auxquelles Lucas était confronté, en raison principalement de la crise automobile et de la cherté de la livre, ont été pris de court dans les prévisions.

Toutes les activités de Lucas dans l'automobile ont été déficitaires. Seule l'aéronautique a dégagé des profits, dont le montant toutefois (6,9 millions de livres avant impôts) n'a pas suffi à boucher les trous.

Dans son domaine d'activité principal, Lucas n'est pas le seul à souffrir outre-Manche. Guest Keen and Nettlefolds (G.K.N.), un autre fabricant d'équipements automobiles, vient d'annoncer 13,2 millions de livres de pertes et la suppression de plus de onze mille emplois. — A.D.

Dernier fabricant français de caméras

LA SOCIÉTÉ BEAULIEU A DÉPOSÉ SON BILAN

L'entreprise Beaulieu, dernier fabricant de caméras français, qui connaissait de sérieuses difficultés depuis plusieurs mois (voir « le Monde » du 18 mars 1981), vient de déposer son bilan. Cette décision risque d'entraîner une centaine de licenciements à Romorantin (Cher), ville où est installée la société.

Qu'adviendra-t-il de Beaulieu juridiquement puis industriellement et commercialement ? Tout dépendra du passif de la firme et de la possibilité qu'auront ses dirigeants de s'intégrer à un groupe puissant qui ne pourra être qu'étranger, puisque l'industrie française est maintenant inexistante dans le domaine de la photo, du cinéma et, ce qui est plus grave, de la vidéo.

Les difficultés de Beaulieu ont trois causes. La première est d'ordre économique : la crise a mis à mal ce secteur de loisirs, et beaucoup de fabricants battent de l'aile ou disparaissent, y compris au Japon. Ce phénomène est général, seuls y échappent les fabricants d'appareils photographiques 24 × 36. Il touche aussi la fabrication des pellicules. La seconde raison est spécifique à Beaulieu, qui a toujours fabriqué en trop petit nombre des appareils d'un prix beaucoup trop élevé. L'exceptionnelle qualité du matériel Beaulieu n'aura pas été suffisante pour permettre à la firme de résister à une concurrence très dure.

Enfin, et c'est probablement ce qui aurait de toutes façons condamné Beaulieu, la petite entreprise de Romorantin n'avait pas la surface suffisante pour investir les sommes nécessaires qui lui auraient permis de prendre pied sur le marché de la vidéo qui, à l'évidence, remplacera peu à peu celui de la pellicule classique.

550 000 FRANCS PAR MOIS POUR LE PRÉSIDENT D'EXXON

Le président d'Exxon Corporation a perçu en 1980 1,34 million de dollars au titre de traitement et d'indemnités diverses. M. Garvin, précise la société, a touché un traitement de 640 000 dollars et 70 000 dollars de défraiements. De plus, le président d'Exxon détient du fait de ses fonctions des options d'achat, à leur prix nominal, d'actions du groupe dont la valeur en Bourse atteindrait 2 millions de dollars. Ces quelque 550 000 F par mois ne sont, il est vrai, qu'une goutte d'eau pour une compagnie dont le chiffre d'affaires a atteint cette année-là 110 milliards de dollars et le bénéfice net près de 4,5 milliards de dollars.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,9540	4,9610	— 105	+ 90	— 190	— 180	— 460	— 410
$ can.	4,1770	4,1840	— 169	— 130	— 320	— 260	— 600	— 495
Yen (100)	2,3445	2,3500	+ 75	+ 95	+ 165	+ 210	+ 515	+ 590
DM	2,3530	2,3585	0	0	0	+ 10	+ 70	+ 125
Florin	2,1280	2,1330	+ 30	+ 45	+ 70	+ 95	+ 845	+ 305
F.B. (100)	13,9470	13,9730	—3000	—1800	—3200	—2000	—3700	—2420
F.S.	2,5910	2,5970	+ 95	+ 130	+ 200	+ 230	+ 645	+ 720
L. (1 000)	4,7280	4,7285	— 300	— 295	— 620	— 545	—1700	—1420
£	11,1200	11,1385	— 40	+ 30	— 35	+ 65	+ 260	+ 485

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 3/8	11 5/8	12 3/16	12 5/16	12 3/16	12 5/16	11 7/16	12 5/16
$ E.-U.	14 3/4	15 1/8	14 11/16	15 1/8	14 11/16	15 1/8	14 11/16	15 1/8
Florin	9 1/2	10 1/4	9 3/4	10 1/2	10 1/16	11	10 1/4	11
F.B. (100)	50	60	14 1/2	15 1/4	14 3/4	15 1/4	14 1/2	15 1/4
F.S.	1 7/8	2 1/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 7/8	7 1/4	8
L. (1 000)	18	19	19 3/8	21 7/8	19 1/2	21	19 1/2	21
£	11 1/2	12 1/2	12 1/4	13	12 1/4	13	12 1/8	12 3/4
F français	12	12 3/8	12 5/16	12 7/8	12 3/8	13	12 7/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

L'annulation de plusieurs projets industriels chinois jette une ombre sur les relations entre Tokyo et Pékin

La Semaine commerciale C.E.E.-Chine reçoit, du 30 mars au 10 avril, à Bruxelles, une centaine de hauts fonctionnaires chinois et quatre cents hommes d'affaires européens. Cette rencontre devrait permettre d'examiner les moyens de relancer les échanges entre les Dix et la Chine, notamment dans le secteur de l'industrie légère.

Cependant, l'annulation de plusieurs grands projets industriels chinois jette une ombre sur les relations entre Tokyo et Pékin.

De notre correspondant

Tokyo. — A la suite de la décision du gouvernement chinois de suspendre la réalisation de plusieurs grands projets industriels (décision qui avait été notifiée au début de février aux firmes japonaises contractantes), le groupe Mitsubishi vient d'annoncer son intention d'annuler sa participation à la construction de l'aciérie de Baoshan, près de Shanghai.

Selon la presse japonaise, Mitsubishi Heavy Industries se prépare à ouvrir des négociations à cet effet avec les Chinois et à leur demander des compensations financières pour les dépenses déjà engagées aux fins d'étude et de réalisation de ce très ambitieux projet. La part de Mitsubishi est estimé à 85 milliards de yens, soit plus de 2 milliards de francs.

La coopération économique sino-japonaise, qui a connu de sérieux revers ces derniers mois, ne paraît donc pas en voie d'amélioration, malgré les négociations qui se sont succédé ces dernières semaines et malgré les mesures de sauvetage suggérées aux Japonais par M. Deng Xiaoping lui-même.

Pour tenter, compte tenu des graves difficultés financières que connaît leur pays, de sauver ce qui peut encore l'être des grands projets dont ils avaient décidé la suspension, les Chinois ont demandé aux Japonais d'envisager l'établissement de joint-ventures (sociétés à capital mixte) et de leur fournir des prêts gouvernementaux à faible taux d'intérêt et des facilités de crédit. Ce n'est qu'à ce prix, semble-t-il, que pourraient encore être réalisés plusieurs complexes pétrochimiques et aciéries pour la construction desquels des firmes japonaises avaient signé des contrats en 1979 et 1980 et dont l'annulation leur coûterait, selon les estimations faites ici, un total de 300 milliards de yens, soit 7 500 000 000 de francs.

Mais la réponse de Mitsubishi apparaît, dans l'état actuel des négociations, comme une fin de non-recevoir et, peut-être, comme l'amorce d'un désengagement japonais plus prononcé. Ce retrait s'il était avéré, hypothéquerait sérieusement une coopération entamée en 1978, dans l'euphorie. En effet, l'accord signé à cette époque entre les deux gouvernements prévoyait des échanges commerciaux annuels d'une valeur de 20 à 30 milliards de dollars, la Chine fournissant essentiellement du pétrole brut et le Japon des équipements industriels.

C'est tout cet équilibre qui est remis en cause. Les résultats d'une mission gouvernementale nippone effectuée en février à Pékin devrait cependant permettre aux Japonais de limiter les dégâts sur un point qui inquiétait particulièrement le gouvernement de Tokyo, peu soucieux d'avoir à éponger les pertes de ses industriels. Les Chinois avaient en effet indiqué à cette époque qu'ils envisageaient de compenser les pertes financières occasionnées par leur décision. Faute de perdre une partie de leur crédit international, ils pouvaient difficilement faire moins. Là encore, l'affaire Mitsubishi devrait servir de test.

R.-P. PARINGAUX.

LE GROUPE FORD SE RETIRE D'UNE SOCIÉTÉ COMMUNE AVEC NISSAN ET TOYO KOGYO

Le groupe Ford a décidé de se retirer de la Japan Automatic Transmission Co (JATCO), société commune créée en 1970, au Japon, avec Nissan et Toyo Kogyo, et qui produit des boîtes de vitesses pour les trois marques. Ford doit céder, pour près de 30 millions de dollars (150 millions de francs environ), sa participation de 50 % dans le capital de JATCO à Nissan, qui deviendra majoritaire avec 65 % des parts, et à Toyo Kogyo, dont la participation passera de 25 % à 35 %.

A l'inverse, Toyota vient de conclure avec General Motors un accord aux termes duquel la filiale australienne du groupe japonais fournira à la filiale australienne de G.M. des culasses.

En février, les exportations japonaises de véhicules ont atteint le niveau record de 530 452 unités, soit 9,1 % de plus qu'un an auparavant, les plus fortes progressions ayant été enregistrées pour les ventes à destination de l'Asie du Sud-Est (+ 36,3 %) et l'Afrique (+ 43 %), tandis que celles destinées aux Etats-Unis diminuaient (— 7,7 %) et celles destinées à l'Europe augmentaient faiblement (+ 5,9 %).

● *Des représentants de neuf pays asiatiques*, appartenant au groupe des pays les moins développés, se réunissent du 30 mars au 10 avril, à Vienne, pour préparer, avec les représentants de cinquante « *pays donateurs* », la conférence de l'ONU sur les pays les plus pauvres, qui se tiendra en septembre à Paris. Il s'agit de représentants de l'Afghanistan, de la République arabe du Yemen, du Bangladesh, du Bhutan, du Yemen démocratique, des Maldives, du Népal, de Samoa et du Laos. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR ET DE L'OR

Les cours du dollar ont nettement fléchi mardi 31 mars 1981, revenant, à Paris, de 5 F à 4,96 F, et à Francfort de 2,12 DM à 2,1050 DM. La veille, à New-York, ils s'étaient même vivement repliés à l'annonce de l'attentat contre M. Reagan, tombant à 4,89 F (5,06 DM) pour remonter le lendemain lorsque l'on fut rassuré sur la santé de l'hôte de la Maison Blanche.

Ce fléchissement est attribué à une certaine détente des taux d'intérêt américains après la petite flambée de la fin de la semaine dernière et à l'annulation de la grève en Pologne.

Sur le marché de l'or, le relâchement de la tension à Varsovie a ramené le cours de l'once de 31,1 grammes de 529 dollars à un peu moins de 515 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bail investissement

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 mars 1981 sous la présidence de M. Maurice Gontier en vue d'examiner l'activité de la société au cours de 1980 et d'arrêter les comptes de cet exercice.

Les engagements de la société en fin d'exercice s'élèvent à 1 908 millions de francs avant amortissements dont 674 millions de francs de pleine propriété. Les éléments caractéristiques de l'activité se résument ainsi :

	1979	1980	Variation
	en millions de francs		
Nouveaux engagements	229	312	+ 36 %
dont en pleine propriété	158	147	
Recettes locatives	219	270	+ 23,3 %
Résultat hors cessions et avant amortissements et provisions	127	154	+ 22 %

Bail Investissement a poursuivi sa politique d'autofinancement. Elle a doté — au titre du seul exercice 1980 — les comptes d'amortissements et de provisions de 70 millions de francs.

Les cessions et résiliations de contrats ont porté sur des montants moindres que ceux de l'an passé et les profits exceptionnels qu'elles ont entraînés sont en diminution de près de 25 %. Il résulte de ce qui précède que le bénéfice de l'exercice s'élève à 88 958 980,85 francs contre 80 998 508,37 francs en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée prévue pour le 26 mai 1981 une distribution de 80 332 276,50 francs contre 69 395 134,50 francs, en augmentation de 15,8 %. Cette distribution s'appliquerait à un capital passé de 2 434 917 actions à 2 millions 550 231 actions et le dividende unitaire passerait de 28,50 francs à 31,50 francs.

Bail Investissement continue à accroître son patrimoine de pleine propriété tout en demeurant une banque active dans le domaine du crédit-bail ; elle veille à l'équilibre entre ces deux types d'activité afin de poursuivre la distribution d'un dividende en régulière progression.

A la fin de 1980, chaque action au nominal de 100 francs était représentée par un patrimoine de pleine propriété d'une valeur d'acquisition de 311 francs mais correspondant à une valeur vénale certainement très supérieure. A cette valeur s'ajoute notamment la valeur actuelle de la marge afférente aux contrats de crédit-bail en cours représentant une somme de l'ordre de 200 francs par action.



CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Au cours de sa séance du 26 mars 1981, le conseil d'administration de la Caisse centrale de crédit corporatif a arrêté les comptes de l'exercice 1980 et a examiné la situation de l'ensemble du groupe.

Au cours de l'exercice 1980, le groupe a versé 1.730 milliard de francs de crédits à moyen et long terme (dont 674 millions de francs pour la seule Caisse centrale) contre 1.460 milliard de francs en 1979 (dont 611,6 millions de francs pour la Caisse centrale), soit une progression de 18,5 %. La banque du groupe, la Banque française de crédit coopératif, a également enregistré une progression de ses dépôts de 18,1 % au cours de l'exercice. Dans le même temps, la Caisse centrale a continué à renforcer ses fonds propres, les portant de 107,05 millions de francs à 144,47 millions de francs, soit un accroissement de 37,3 % d'un exercice sur l'autre. Le résultat net affecté, en progrès de 28,8 %, permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 21 mai prochain, la distribution, comme les années précédentes, d'un intérêt de 3,40 % sur les parts sociales.

La Caisse centrale a donc poursuivi en 1980 le renforcement de ses assises financières, tout en développant un programme de décentralisation à la fois par l'extension de son réseau d'agences régionales et par la mise en place autour de chacune de ces dernières d'un comité régional représentatif des divers mouvements coopératif associatif et mutualiste.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration, réuni le 27 mars 1981, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1980.

Après 20 000 000 de francs de dotations aux provisions fiscalement non déductibles et 25 632 214 F d'impôt sur les sociétés, le bénéfice est de 14 252 529 F (dont 1 226 220 F de plus-values à long terme) contre 18 351 805 F (dont 308 903 F de plus-values) en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai de maintenir le dividende à 12 F donnant, l'impôt versé au Trésor compris, un revenu global de 18 F.

Compte tenu des actions attribuées gratuitement en décembre 1980, à raison d'une pour quatre anciennes, actions ayant droit à ce dividende, la distribution globale serait de 9 000 000 de francs contre 7 200 000 F l'an dernier.

Par ailleurs, le conseil, conformément à la décision prise lors de sa séance du 20 février 1981, proposera à une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra également le 22 mai, d'attribuer, par application des dispositions de la loi du 24 octobre 1980, environ onze mille actions aux membres du personnel du groupe, qui recevraient de quatorze à quarante-deux actions suivant leur ancienneté et leur classement dans la hiérarchie des salaires.

Le capital actuellement fixé à 75 000 000 de francs se trouverait ainsi augmenté de 1,5 %.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 24 mars 1981, a arrêté les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 4 juin 1981.

Le bénéfice net s'élève à 9 millions 155 500 francs contre 7 227 000 francs au titre de l'exercice précédent. Il sera proposé de distribuer un dividende de 40 francs par action, auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 20 francs, contre 37,50 francs et 18,75 francs pour l'exercice 1979.

PRONUPTIA

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'exercice clos le 30 novembre 1980 a atteint 78,28 millions de francs contre 75,15 millions de francs l'exercice précédent, soit une progression de 4,16 %. Ceci correspond à un maintien de la part du marché sur la France et à une croissance de l'ordre de 20 % à l'étranger.

La marge brute d'autofinancement ressort à 3,92 millions de francs contre 4,96 millions en 1979. Après dotations aux amortissements et provisions particulièrement prudentes, le bénéfice net s'établit à 0,23 million de francs contre 1,74 million pour l'exercice précédent.

En conséquence, à l'assemblée générale convoquée le 25 mai prochain, le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de 12 F assorti d'un avoir fiscal de 6 F contre respectivement 24 et 12 F l'an dernier.

Par ailleurs, compte tenu de la place déjà occupée par le fonds commun de placement réservé au personnel dans l'actionnariat (près de 14 %), le conseil d'administration proposera de ne pas faire usage de la possibilité offerte par la loi du 24 octobre 1980.

SIMNOR - LILLE

Le conseil d'administration, réuni le 20 mars 1981, sous la présidence de M. Hervé Derely, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Les loyers de l'exercice ont atteint 30 203 646 F contre 27 362 108 F en 1979, soit une augmentation de 10,79 %.

Il convient d'y ajouter les indemnités dues par l'Etat au titre des conventions, ainsi que les produits financiers.

Le résultat d'exploitation augmente de 10,98 % par rapport à l'exercice précédent, soit 17 714 522 F contre 15 961 866 F.

Une distribution d'un dividende de 10 F par action (9,50 F en 1979) sera proposée à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 1er juin prochain.

La bonne occupation de l'ensemble des locaux d'habitation ainsi que celle des immeubles de bureaux dans les régions de Lille, Reims laissent espérer, pour l'exercice en cours, une nouvelle progression du dividende.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

Le conseil d'administration de la compagnie de Fives-Lille, réuni le 27 mars 1981 sous la présidence de M. Jacques Joly, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 34 523 000 francs, se comparant à un bénéfice de 30 144 000 francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 8 mai 1981, de porter 45 136 francs à la réserve des plus-values à long terme et de mettre en distribution une somme de 30 092 544 francs, correspondant à un dividende de 11,10 francs par action de 50 francs (soit, avec l'avoir fiscal, 16,65 francs par action). Il est rappelé que la distribution faite au titre de l'exercice 1979 s'était élevée à 26 millions 432 640 francs, correspondant à un coupon de 9,75 francs (soit 14,63 francs avec l'avoir fiscal).

Compte tenu, dans les écarts de réévaluation, de la seule réserve spéciale, la situation nette après répartition s'élèvera à 490 millions 762 000 francs.

GESTION RENDEMENT
SICAV

Siège social : 96, bd Haussmann 75008 PARIS

L'assemblée générale annuelle, tenue le mardi 24 mars 1981 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui font apparaître un résultat net de 52 635 425,21 F contre 31 486 411,95 F pour l'exercice précédent.

Elle a voté l'attribution d'un revenu global par action de 26,62 F contre 22,34 F l'an dernier, soit une augmentation de 19 %.

Le dividende d'un montant de 25,80 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,82 F, est représenté par le coupon n° 26, qui sera mis en paiement le lundi 30 mars 1981.

Les actionnaires, pendant un mois à compter de la mise en paiement du dividende, auront la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS
EXERCICE 1980

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATOIRE (A.L.T.O.)	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONN.	ÆDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minim. actions franç. (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale annuelle, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980 :	25 mars 1981	26 mars 1981	16 mars 1981	20 mars 1981	12 mars 1981	23 mars 1981
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1980 :						
— Nombre d'actions en circulation	1 818 566	597 730	544 741	732 803	631 413	1 640 163
— Capital (actif net moins sommes distribuables) (en millions de francs)	280,44	82,35	80,90	140,93	143,16	300,06
— Valeur liquidative en francs	175,68	147,37	156,92	201,71	341,45	192,07
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE 1980 (en millions de francs)	30,04	5,73	4,58	6,88	9,30	14,97
	F	F	F	F	F	F
— Dividende net distribué par action	18,14	9,12	8,30	9,30	14,60	8,30
+ impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	1,14	0,62	2,45	2,20	1,36	1,56
— Contre remise des coupons n°	15	9 A	3	23	21	77

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1981 à la Société Séquanaise de Banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites jusqu'au 30 juin 1980 — en réinvestissement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

sdr Champex

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Nouvelle progression de l'activité et du dividende

L'activité réalisée en 1980 a été très élevée avec une production de 220 millions de francs de nouveaux concours contre 120 millions de francs en 1979 et 90 millions de francs en 1978. Cette progression s'est manifestée dans les divers secteurs d'activité :

— prêts à long terme et crédit-bail immobilier : 121 millions de francs (+ 48 %) ;

— crédits à moyen terme d'équipement : 79 millions de francs (+ 149 %) ;

— concours sur fonds propres (dont participations au capital des P.M.E.) : 10 millions de francs (+ 39 %) ;

— prêts participatifs pour le compte de l'Etat (CIDISE) : 10 millions de francs.

Le rythme d'activité enregistré au début de 1981 reste à un niveau satisfaisant.

Le bénéfice net 1980 s'élève à 5 049 357 F, marquant une progression de 33 % par rapport à l'exercice 1979 (3 802 345 F) ; le bénéfice par action atteint 24,23 F.

Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se réunira le 5 juin à Reims, de porter le dividende net à 14 F (c. 12 F). L'avoir fiscal passant de 1,20 F à 2,42 F, le dividende global s'élèverait donc à 16,42 F contre 13,20 F en 1980 et 12,17 F en 1979.

Le cours du titre en Bourse de Nancy, après une poussée à 154 F à la fin de 1980, s'est stabilisé aux environs de 130 F, faisant ressortir une capitalisation du bénéfice par action de 5,4 et, sur la base du projet de dividende, un rendement de 12,6 %.

Dans sa séance du 29 décembre 1980, le conseil d'administration a décidé de proposer, à la prochaine assemblée générale, de procéder à l'application de la loi du 24 octobre 1980 qui conduirait à distribuer aux salariés de la société des actions représentant 0,23 % du capital social venant s'ajouter aux 2,72 % du capital déjà détenus par les salariés au titre du régime de participation institué dès 1972.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 5 décembre 1977, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné :
— DEWITTE Roger, né le 17 décembre 1918 à Mouscron (Belgique), demeurant à Courtrai (Belgique), 40, avenue Saint-Sébastien, à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale :
— LYANDIER Pierre, né le 24 mai 1929 à Villejuif (94), demeurant à Villejuif (94), 17, rue Ambroise-Croizat, à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité de fraude fiscale.
— GUFFROY Georges, né le 2 avril 1915 à Anderlecht (Belgique), demeurant à Saint-Maurice (94), 16, rue du Docteur-Décorn, à 11 mois d'emprisonnement avec sursis pour complicité de fraude fiscale.

Par arrêt en date du 16 décembre 1980, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné BUISSON Maurice, né le 27 octobre 1919, à VARSOVIE (Pologne), demeurant à PARIS-16e, 7, rue Bassano, à 3 000 F. d'amende pour infraction aux règles de la publicité des prix.

Extraits des minutes du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES. Par jugement Contradictoire, en date du 19 novembre 1980, la 5e Chambre Correctionnelle de Versailles a condamné Monsieur GILLAIZEAU Hubert, né le 9 avril 1944 à SAINT-HILAIRE-LA-FORET (85), demeurant 9, rue des Bertin - Jouy - Mauvoisin, 78-MANTES-LA-JOLIE, conducteur de travaux, à la peine de 1 amende de 2 500 F pour homicide involontaire. Le Tribunal a ordonné, en outre aux frais du condamné : 1) à la publication par extraits du présent jugement dans « le Monde » ; 2) à l'affichage par extraits du présent jugement pendant TROIS MOIS aux portes de la Société Léon CHAGNEAUD ET FILS, 158, bd Haussmann, 75008 PARIS.
Versailles, le 15 décembre 1980.
LE GREFFIER EN CHEF.

Extraits des minutes du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES. Par jugement Contradictoire, en date du 19 novembre 1980, la 5e Chambre Correctionnelle de Versailles a condamné Monsieur BAPP Marcel, né le 11 avril 1932 à COLMAR (68), demeurant 5, rue Christophe-Colomb, 78-MANTES-LA-JOLIE, chef de chantier, à la peine d'une amende de 2 500 F pour homicide involontaire.
Le Tribunal a ordonné, en outre, aux frais du condamné : 1) à la publication par extraits du présent jugement dans le journal « LE MONDE » ; 2) à l'affichage par extraits du présent jugement pendant TROIS MOIS aux portes de la Société Léon CHAGNEAUD ET FILS, 158, bd Haussmann, 75008 PARIS
Versailles, le 15 décembre 1980.
LE GREFFIER EN CHEF.

Extrait des Minutes du Secrétariat-Greffe de la Cour d'Appel de VERSAILLES. Par arrêt du 18 janvier 1980, la Cour d'Appel de Versailles a condamné SEIVE René, ancien administrateur du Groupement d'intérêt économique des « Bonnes Volailles de France », demeurant à Cusset, 16, av. Gilbert-Roux, à la peine de 25.000 F d'amende pour publicité de nature à induire en erreur.
La Cour a, en outre, ordonné, par extraits la publication de cet arrêt dans les journaux LE MONDE, LE MATIN, FRANCE-SOIR et 50 MILLIONS de CONSOMMATEURS.
Pour expédition certifiée conforme, le Greffier en chef, vu au Parquet général, le Procureur général.

Arrêt rendu par la Cour d'Appel de ROUEN le 6 janvier 1981, condamne M. BUREAU Jean, demeurant 106 bis, route de Neufchâtel à ROUEN, à 3.000 F d'amende pour exercice illégal de la profession d'expert comptable.

Par arrêt en date du 30 novembre 1979, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné JARROT Bernard, né le 16 mai 1929 à FLERS (23), directeur principal de société, demeurant à HARDRICOURT (78), 10 bis, rue de l'Aulnayer, à deux amendes de 1.500 F pour infraction au code du travail.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de DIJON

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Par jugement (contradictoire) en date du 6 février 1981, le Tribunal de Grande Instance de DIJON (Chambre correctionnelle) sur les poursuites du Ministère Public, a condamné BERGDOLL Daniel, né le 6 octobre 1942 à Bourg-en-Bresse (01), fils d'Emile, Adrien et de Simone, Marie, Gabrielle GUILLOSSON, demeurant rue du Pastis, à Magny-sur-Tille (21), à cinq mille francs d'amende (5 000 F.) et à l'insertion par extraits du jugement dans les journaux « le Monde », « le Bien Public » et « les Dépêches », pour avoir, à Chevigny-St-Sauveur, le 25 janvier 1978, réalisé une publicité comportant des allégations, indications, présentations fausses ou de nature à induire en erreur, celles-ci portant sur la nature, les qualités substantielles, les propriétés, les résultats qui peuvent être attendus de l'utilisation de quatre types d'extincteurs à poudre sèche, en présentant ces appareils comme faisant l'objet d'une homologation, alors qu'ils n'étaient pas homologués par application des articles 44 de la loi du 27 décembre 1973, 01 de la loi du 1er août 1905 et 463 du Code Pénal. Vu. Pour le Procureur de la République, Le Substitut. Pour extrait certifié conforme. Le Secrétaire-Greffier.

Par arrêt en date du 15 janvier 1980, la 12e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné GOUVERNAIRE Louis, né le 30 mars 1910 à Paris 7e, 76, boul. Serurier, à huit mois d'emprisonnement avec sursis simple et 10.000 F d'amende pour fraude fiscale.

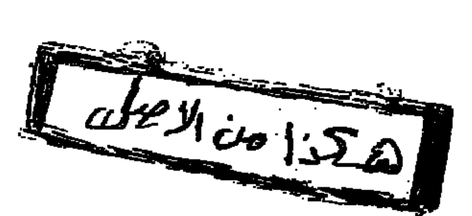
Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE

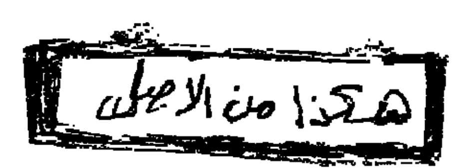
Audience publique du Tribunal Correctionnel de NANTERRE, 15e Chambre, en date du 13 juin 1980

A la requête de Monsieur le Procureur de la République, la nommée OBLEKOWSKI Jeanne, ép. ROMAND, née le 20 septembre 1929 à La Machine (58), fille de Jean et de STADMIK Agnès, demeurant 12, avenue Joly, à ROSNY-SOUS-BOIS (93), a été condamné à la peine de deux mille francs d'amende pour non-respect des dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Le Tribunal a ordonné l'affichage à la porte de la Sté M.M.C., 4, rue du Poilu, à Neuilly-sur-Marne, pendant 1 mois et la publication par extrait dans les journaux « le Monde » et « le Matin ».

Pour extrait conforme délivré par nous, Secrétaire-Greffier soussigné à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
Le Secrétaire-Greffier.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

31 MARS

Effritement des cours
Baisse de l'or

Le temps est resté à la grisaille mardi encore à la Bourse de Paris. Déjà peu vaillant au cours des deux précédentes séances, le marché a poursuivi son repli, mais le mouvement cette fois a été un peu moins prononcé et à la clôture l'indicateur instantané accusait seulement une très légère baisse de 0,3 % environ.

Dans presque tous les compartiments, la tendance a été à l'irrégularité, mais, sauf exception, les écarts de cours dans les deux sens n'ont pas revêtu une très grande ampleur.

Quelques valeurs se sont quand même alourdies, comme Dollfus-Mieg (– 6,8 %), Chiers (– 6,7 %), Grands Travaux de Marseille (– 5 %).

D'autres, au contraire, ont fait preuve de bonnes dispositions comme Imétal (+ 4,5 %), Perrier (+ 4,1 %), Cofimeg (+ 3,4 %), Banque Rothschild (+ 3 %).

A l'évidence, le marché se montre très indécis sur l'attitude à prendre.

L'attentat commis contre le président Reagan n'a pas eu beaucoup d'effet. Il est vrai que les nouvelles rassurantes sur l'état de santé du chef de l'exécutif américain ont apaisé la Bourse avant qu'elle n'ait eu le temps de s'émouvoir. En fait, c'est derechef le manque d'affaires qui a été véritablement à l'origine de l'effritement des cours. Les opérateurs, qui comptaient ces derniers temps sur le soutien des Sicav Monory, redoublent de prudence maintenant que ces dernières vont s'effacer et qu'approche l'échéance électorale.

Le compromis signé en Pologne entre le gouvernement et Solidarité a provoqué une nouvelle et forte baisse de l'or. A Londres, l'once de métal précieux a perdu 12,25 dollars à 514,25 dollars, tandis qu'à Paris le lingot abandonnait 1 495 F à 85 000 F et le napoléon 5,80 F à 850 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE. — Bénéfice net pour 1980 : 75,42 millions de francs contre 45,19 millions. Dividende global de 15 F contre 13,50 F, s'appliquant à un capital augmenté à titre gratuit de 170 à 200 millions de francs.

CASINO. — Bénfécice net pour 1980 : 130,1 millions de francs, (dont 19,1 millions de plus-values) contre 84,8 millions. Dividende global : 54 F (inchangé) mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement (1 pour 5).

MONSANTO. — Bénéfice net pour 1980 : 148,8 millions de dollars contre 331 millions.

BANQUE DE LA HÉNIN. — Émission au pair d'un emprunt de 200 millions de francs par coupure de 2 000 F nominal d'une durée de huit ans. Le taux d'intérêt variable sera égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire augmentée de 8 %.

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Pour 1980, le bénéfice net consolidé sera de l'ordre de 132 millions de francs contre 66,5 millions de francs en 1979, celui de la maison mère passant de 65,1 millions de francs à 116,4 millions de francs. Cette progression est due, en partie, au fait qu'en 1979 les résultats avaient été amputés de 48 millions de francs de provisions sur les chantiers iraniens ; mais ils étaient, néanmoins, restés très supérieurs à ceux de 1978 (31,4 millions de francs).

Pour compenser la stagnation du dividende net, resté fixé à 30 F pour les exercices 1978 et 1979, ce dividende est porté à 34 F et s'appliquera à un capital qui va être majoré de 20 % par attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes, jouissance du 1er janvier 1980 : le coupon est donc majoré de 36 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	27 mars	30 mars
Valeurs françaises	102,5	102,3
Valeurs étrangères	110,1	109,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112	111,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 mars ...... 12 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/3	31/3
1 dollar (en yens)	212,85	209,50

NEW-YORK

La nouvelle de l'attentat provoque la fermeture prématurée du marché

L'annonce de l'attentat contre M. Reagan a provoqué l'effet d'une bombe sur le New-York Stock Exchange. Initialement en hausse, les cours se sont rapidement repliés, et l'indice Dow Jones des industrielles, qui, pour la quatrième fois, avait refranchi la barre des « 1 000 » pour s'établir à 1 005,04, est brutalement retombé à 992,16 (– 2,61 points). Sans doute serait-il redescendu plus bas encore si les dirigeants du marché n'avaient décidé de fermer prématurément la Bourse plus de deux heures avant la clôture dès que des informations sur la blessure du chef de l'exécutif commencèrent à circuler. Une décision similaire fut prise par les autorités de l'American Stock Exchange.

Sur un plan technique, Wall Street avait de bonnes chances de poursuivre son mouvement de reprise et de se maintenir au-dessus des « 1 000 ».

Reste à savoir maintenant, après la décision tardive des banques de majorer le taux de l'argent facturé aux courtiers, si le marché, pourtant rassuré par les nouvelles sur l'état de santé du président Reagan, pourra reprendre son ascension. D'autant que les derniers échos parvenus ultérieurement sur la situation économique ne prêtent guère à l'optimisme.

VALEURS	Cours 27 mars	Cours 30 mars
Alcoa	35 1/2	35
A.T.T.	52 5/8	51 1/8
Boeing	34 5/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	44 1/4	43 3/4
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 1/2
Eastman Kodak	80	81
Exxon	69 1/2	69
Ford	23 4/8	23 1/8
General Electric	65 3/8	66 1/4
General Foods	33	32 7/8
General Motors	52 3/4	52 7/8
Goodyear	19 3/4	19 3/4
I.B.M.	61 5/8	61 1/2
I.T.T.	32 1/4	32 1/8
Kennecott	55 1/8	54 3/4
Mobil Oil	66 1/4	65
Pfizer	53 1/2	53 1/2
Schlumberger	100 3/4	101 3/4
Texaco	35 5/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	25	24 5/8
Union Carbide	60 5/8	61
U.S. Steel	34 1/2	34 3/4
Westinghouse	30 5/8	30 1/8
Xerox Corp.	58 1/8	58

BOURSE DE PARIS 31 MARS COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(Li) Déc. R. Nord	132 60	138
Electro-Financ.	319	319
(M) Et. Particip	75	74
Fin. Bretagne	85	86
Fin. Ind. Gaz Eaux	742	744
Fin. Sonelo-Maub.	104	103 90
Fin. et Mar. Part.	90 10	90 10
France (La)	624	521
Lebon et Cie	376	375
(NY) Lordex	110 50	110 50
Cie Marocaine	27 70	28
OPB Paribas	130	132
Paris-Orléans	109 20	108
Part. Fin. Gest. Im.	259	259
Placem. Inter.	107 50	106
Providence S.A.	372	375
Rosario (Fin)	171 10	172
Santa-Fé	77	....
Saffo	149	146 10
Cambodge	180	180
Clause	390	389
Indo-Hévéas	178	173
Madag. Agr. Inc.	26	....
Padang	385	385
Salins du Midi	326	313
Allobroge	307 20	298
Banania	217	....
Fromageries Bel	345	345
Bongrain	790	779
Cedis	946	945
(M) Chambourcy	494	....
Cofradel	670	665
Economats Centr.	530	533
Epargne	927	1081
Euromarché	810	812
From. P.-Renard	480	485
Générale Biscuit	435	435
Genvrain	200	199
Goulet-Turpin	194	194
Gds Moul. Corbeil	140	141 20
Gds Moul. Paris	320	318
Nicolas	470	470
Piper-Heidsieck	310	285 50
Potin	949	960
Promodès	1392	1440
Rochefortaise	182 60	189
Roquefort	595	590
Taittinger	361 10	370 10
Unipol	111	109
Bénédictine	905	905
Bras. et Glac. Ind.	611	610
Dist. Indochine	468	469
Ricqlès-Zan	117 60	....
Saint-Raphaël	112	110
Sogepal	464	477
Union Brasseries	84 30	83
Française Sucr.	552	551
Equip. Véhicules	26 50	26 50
Borie	450	445
Camp. Bernard	280	288
Carabati	205	201
Ciments Vicat	222 30	222 50
Cochery	71	72
Drag. Trav. Pub.	267	265
Fougerolle	160	150
Gds Trav. de l'Est	27 90	27 20
Herlicq	87	87
Lambert Frères	127	128
Leroy (Ets G.)	67 50	69 40
Origny-Desvroise	149	148
Porcher	295	287 50
Rougier	85	88
Sablières Seine	152	153
Sacer	40 50	41 10
Salorapt et Brice	135	130 50
Savoisienne	96	96
SMAC Acièroïd	168	169 90
Spie Batignolles	87 80	86
Dunlop	9 90	9 60
Hutchinson	42	41 20
Safic-Alcan	187	194
Comiphos	145 20	145 40
Gaumont	416	416
Pathé Cinéma	72	72
Pathé-Marconi	27	....
Tour Eiffel	150	154
Air-Industrie	23	23
Applic. Mécan.	47 15	....
Arbel	152 20	153 90
Bernard-Moteurs	50	50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	774
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	343	343
Epargne de France	380	375
Financ. Victoire	305	309
France I.A.R.D.	143	140
GAN (Sté Centr.)	747	748

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2455	2445	2442	2400 10
3001	C.N.E. 3%	2960	2940	2930	2950
510	Afrique Occ.	507	501	502	501
490	Air Liquide	488	485	484	486
120	Als. Part. Ind.	128	128	126	128
245	E.J. Lefebvre	256	250	250	253
123	E. Saut.-Duv.	128 50	127 50	127 50	125
555	Essilor	550	548	548	538
250	Esso S.A.F.	273	270 10	273	271 90
340	Eurafrance	344	350	350	345
76	Nouvelles Gal.	72 10	72 10	72 10	70 80
310	Olida-Caby	307 50	307 80	309 80	309 80
103	Opfi-Paribas	103	104	103	103
98	Papet. Gascogne	95	93	93	94
117	Paris-France	120 10	119 80	119 80	119 80
285	U.I.S.	300 10	297	297	291 10
156	U.C.B.	156 20	156 20	156 20	156 20
171	Un. Fr. Banque	173	173	173	171 50
188	U.T.A.	172 50	176	177 50	176
9	Usinor	9 35	9 50	9 50	9 50
270	Gen. Motors	270	265	266	267 90
50	Goldfields	52 60	51 50	51 50	50 40
98	Harmony	94	92 50	94 10	92 50
9	Hitachi	9 40	9 60	9 60	9 55
280	Hoechst Akt.	273 10	279	279	274

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 003	4 958	4 830	5 080
Allemagne (100 DM)	235 660	235 960	229	241
Belgique (100 F)	14 372	14 399	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	212 900	212 990	206	217
Danemark (100 krd)	75 010	76	72 500	77 600
Norvège (100 k)	92 680	92 200	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 201	11 125	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 697	9 680	....	....
Italie (1 000 lires)	4 724	4 726	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 640	258 870	254	267
Suède (100 krs)	108 240	108 010	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 310	33 360	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 800	5 812	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 780	8 735	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 213	4 176	4 060	4 290
Japon (100 yens)	2 365	2 348	2 230	2 360

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	86650	85500
Or fin (en lingot)	86495	85000
Pièce française (20 fr)	855 80	850
Pièce française (10 fr)	477	475
Pièce suisse (20 fr)	610	604
Pièce latine (20 fr)	560	584
Souverain	750	753
Pièce de 20 dollars	3250 40	3220 80
Pièce de 10 dollars	1525	1520
Pièce de 5 dollars	802 50	.....
Pièce de 50 pesos	3550	3490
Pièce de 10 florins	610	615

HORS-COTE

SICAV

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1981 a été tiré à 574 802 exemplaires.

A B C D E F G

M. Peyrefitte reproche à M. Mitterrand d'avoir « mis en œuvre » soixante et une exécutions capitales lorsqu'il était garde des sceaux

Dans une déclaration rendue publique, lundi 30 mars, M. Peyrefitte accuse M. Mitterrand d'avoir « *mis en œuvre* » soixante et une exécutions capitales lorsqu'il était garde des sceaux, de février 1956 à juin 1957, dans le gouvernement Guy Mollet. Le communiqué de M. Peyrefitte répond aux déclarations de M. Mitterrand publiées dans le numéro de *Paris-Match*, daté 3 avril. Le candidat socialiste y revient sur la polémique qui l'a opposé au ministre de la justice après ses déclarations à Antenne 2 sur la peine de mort (*le Monde* du 21 mars). M. Mitterrand déclare à *Paris-Match* : « *J'ai invoqué la position des Eglises catholique et réformée, de la religion juive, toutes hostiles à la peine de mort (...). M. Peyrefitte a cru bon de contredire mes références. Il a reçu un camouflet d'Israël.* »

Le communiqué du garde des sceaux relève ce terme de « camouflet » et ajoute : « *Chacun a pu constater que l'ambassadeur d'Israël ne démentait pas mais en fait confirmait mes propos. Théoriquement, la peine de mort n'existe pas dans ce pays. Pratiquement elle a été rétablie par une loi spéciale pour permettre l'exécution d'un condamné ; et le gouvernement a rapporté le 29 avril 1979 à l'intention des terroristes qui commettraient des « cruautés inhumaines » l'interdiction faite jusque-là au parquet de requérir la peine de mort. En principe, la conscience de M. Mitterrand lui interdit d'admettre la peine de mort quand il n'exerce pas de responsabilités. En réalité quand il en exerçait comme garde des sceaux, sa conscience ne l'a pas empêché de mettre en œuvre soixante et une exécutions capitales en dix-huit mois pour crimes de droit commun et de terrorisme. Je ne prononce ici aucun jugement de valeur : j'observe simplement qu'il est plus difficile de faire coïncider ce que l'on souhaite et ce que l'on est amené à faire quand on participe au pouvoir que quand on est dans l'opposition.* »

Le parti socialiste n'avait fait aucun commentaire ce mardi 31 sur cette controverse et indiquait qu'il n'était pas dans les intentions de M. Mitterrand de répondre à M. Peyrefitte.

[Les exécutions capitales que M. Peyrefitte reproche à M. Mitterrand d'avoir « mis en œuvre » comme garde des sceaux résultent, pour trois d'entre elles, de condamnations de droit commun. « Mis en œuvre » est une étrange expression de la part d'un ministre de la justice qui transfère ainsi sur l'un de ses prédécesseurs une responsabilité qui ne lui appartient pas.

Les cinquante-huit autres furent prononcées par les tribunaux permanents des forces armées siégeant en Algérie. Lse condamnés à mort étaient des militants du F.L.N. ou des personnes liées à ce mouvement. Les trois « droit commun » sont Kaddour Ben Rabah exécuté le 29 décembre 1956 après sa condamnation pour meurtre par la cour d'assises d'Oran ainsi que deux malfaiteurs du nom de Belamore et Maharíki. Condamnés à mort pour assassinat par la cour criminelle de Moron-Darat (Madagascar), ces deux hommes furent exécutés en juillet 1956.

Juridiquement, un garde des sceaux ne peut peser sur la décision d'exécuter un condamné à mort. La condamnation est prononcée par des cours d'assises, et le droit de grâce appartient au président de la République, qui l'exerce seul. Cependant, sous le IVe République comme aujourd'hui, le garde des sceaux avait à donner son avis sur le recours en grâce déposé par les condamnés. Ces avis sont et demeurent secrets, et ils peuvent évidemment ne pas être suivis. La Chancellerie précise que les soixante et une condamnation auxquelles M. Peyrefitte se réfère sont des condamnations à propos desquelles M. Mitterrand a dû émettre un avis comme ministre de la justice du 1er février 1956 au 13 juin 1957, c'est-à-dire en pleine guerre d'Algérie. M. René Coty était alors président de la République.]

A l'Académie des sciences

QUATRE ÉLECTIONS D'ASSOCIÉS ÉTRANGERS

L'Académie des sciences a élu, lundi 30 mars, deux associés étrangers dans sa section des sciences de l'univers. Ce sont MM. Anders Erik Jarvik (Suède) et Franck Press (Etats-Unis). Le premier, âgé de soixante-treize ans, est un paléontologiste qui a démontré que les vertébrés terrestres sont issus des poissons par deux lignées distinctes.

M. Press, né en 1924, est géophysicien et plus particulièrement sismologue. A ce titre, il lui fut demandé, après l'éruption de la Soufrière de la Guadeloupe, en 1976, de présider une commission d'experts internationaux chargés de clarifier le dossier. Récemment élu président de l'Académie des sciences des Etats-Unis, M. Press a été, de 1977 à 1980, le conseiller du président Carter pour la politique scientifique. Ses travaux ont principalement porté sur la détection et l'analyse des ondes sismiques.

Lors de sa précédente séance, le 23 mars, l'Académie des sciences a élu deux associés étrangers, tous deux Américains. Le docteur John P. Merrill, âgé de soixante-quatre ans, est professeur de médecine à l'université Harvard (Massachusetts). C'est lui qui créa le premier rein artificiel, réussit la première greffe du rein entre jumeaux vrais et fit usage de la 6-mercaptopurine contre les réactions de rejet.

Le docteur Henry S. Kaplan, âgé de soixante-trois ans, est professeur de cancérologie à l'université Stanford (Californie). On lui doit la mise au point du schéma thérapeutique le plus utilisé dans la maladie de Hodgkin : grâce à lui, cette forme de cancer, qui était toujours mortelle, est maintenant curable pour 80 à 90 % des cas traités.

L'ÉQUIPAGE DE SOYOUZ-39 A REGAGNÉ LA TERRE

L'équipage du vaisseau spatial Soyouz-39, composé du Soviétique Vladimir Djanibekov et du Mongol Jougderdemidiin Gourragtcha, a regagné, sain et sauf, la Terre, lundi 30 mars, mettant ainsi un terme à un vol de huit jours dans l'espace. Au cours de cette mission, les deux hommes ont rejoint en orbite l'équipage de la station orbitale Saliout-6.

Là, ils ont procédé, en leur compagnie, à des expériences scientifiques et techniques portant sur des domaines aussi variés que la médecine, la biologie, l'observation des ressources terrestres, la fabrication d'alliages et de cristaux en apesanteur et l'environnement circumterrestre.

Après la mort de M. Eric Williams

M. CHAMBERS DEVIENT PREMIER MINISTRE DE TRINIDAD-TOBAGO

Port of Spain (*A.F.P.*). — M. Eric Williams, premier ministre de Trinidad-Tobago, décédé dimanche 29 mars, à l'âge de soixante-neuf ans, avait été le principal artisan de l'indépendance de son pays, qu'il a dirigé pendant vingt-cinq ans (nos dernières éditions du 31 mars).

M. Williams était le fondateur et le dirigeant du Mouvement national du peuple, mouvement qui a gagné toutes les élections générales depuis 1956. Il dirigea ainsi son pays à travers différentes étapes constitutionnelles, depuis le gouvernement représentatif sous la monarchie coloniale, en passant par l'autonomie interne, jusqu'à l'indépendance en 1962 et l'actuelle République de Trinidad-Tobago, rattachée au Commonwealth.

Né le 25 septembre 1911 à Trinidad, historien et universitaire de renom, M. Eric Williams avait fait ses études à l'université d'Oxford, en Grande-Bretagne, avant d'enseigner à l'université Howard, à Washington. En 1943, il était nommé conseiller au département britannique de la commission anglo-américaine des Caraïbes (organisme qui a disparu en 1964, après l'accession à l'indépendance de la plupart des pays de la zone caraïbe).

M. Eric Williams était revenu à Trinided en 1955, après avoir rompu avec la commission des Caraïbes, à la suite d'un différend qui l'opposait au gouvernement américain. Après quelques mois seulement, il fondait un parti politique populaire, le Mouvement national du peuple. Ce parti devait facilement enlever les élections générales de 1956, en raison notamment d'une vague d'anticolonialisme. Il s'est maintenu au pouvoir depuis.

C'est M. Georges Chambers, ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, qui a été nommé officiellement lundi premier ministre. Les autres ministres ont été reconduits dans leurs fonctions par le président de la République, M. Ellis Clarke. Le portefeuille des finances, que détenait M. Eric Williams, a été également confié au nouveau premier ministre.

B.S.N.-GERVAIS-DANONE CÈDE A LA FIRME JAPONAISE ASAHI SES FILIALES VERRIÈRES BELGE ET NÉERLANDAISE

Le groupe B.S.N.-Gervais-Danone va céder à la firme japonaise Asahi Glass 80 % du capital de ses filiales Glaverbel et De Maas, qui fabriquent du verre plat, respectivement en Belgique et aux Pays-Bas. Le prix de cession est d'environ 290 millions de francs.

Cette transaction fait suite à celle qui avait été annoncée, en septembre 1979. A cette date, B.S.N.-Gervais-Danone avait annoncé son intention de vendre au groupe verrier britannique Pilkington ses activités dans le verre plat, hors de France. La cession portait sur les sociétés ouest-allemandes Flach Glas et Dahlbusch, et déjà, sur les sociétés Glaverbel et De Maas, au prix de 1,1 milliard de francs environ, dont un peu moins de 25 % en actions Pilkington.

Cette opération, qui marquait la volonté de B.S.N.-G.-D. de se désengager du secteur verre plat, dévoreur d'investissements pour une faible valeur ajoutée, au profit du secteur « alimentation », nettement plus « porteur » était subordonnée à l'accord des autorités compétentes. Or ces dernières, essentiellement le bureau ouest-allemand des cartels (Bundes Kartellamt), estimèrent qu'en raison de la forte position exportatrice de Glaverbel en R.F.A., le rachat de l'ensemble des filiales européennes de B.S.N.-G.-D. par Pilkington serait de nature à réduire la concurrence en Allemagne Fédérale.

En mars 1980, seule la cession aux Britanniques des filiales ouest-allemandes fut effectuée pour un montant presque équivalent à l'offre initiale.

Il fallait donc trouver un acheteur extra européen, et c'est la firme Asahi Glass, filiale du puissant groupe japonais Mitsubishi, qui a été choisie. Asahi Glass, avec Nippon Sheet, est un des deux fabricants japonais de verre plat, de taille moyenne, avec une production de 1 400 tonnes-jour, contre 6 000 tonnes-jour pour Pilkington et 5 500 tonnes-jour pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. L'achat de Glaverbel va d'abord lui apporter une production de 1 200 tonnes-jour, ce qui va pratiquement doubler sa dimension. Ensuite, il va lui permettre de prendre pied sur le marché européen, et marquer la volonté japonaise de sortir pour la première fois de l'archipel pour s'attaquer au marché mondial.

Après la cession de ses intérêts belgo-néerlandais, le groupe B.S.N.-G.-D. garde en France une production de 1 200 tonnes-jour dans deux usines de « flottage » ainsi qu'une fabrication importante de verre creux (2,9 milliards de francs).

L'élection présidentielle

LA CAMPAGNE DANS LES DOM-TOM

● *M. Yvon Bourges*, ancien ministre de la défense, a terminé, lundi 30 mars, une visite d'une semaine en Guyane, au cours de laquelle il a mené campagne pour M. Giscard d'Estaing. « *La meilleure garantie qu'il y aura la même volonté et la même continuité dans le développement de la Guyane, c'est la réélection de Giscard* », a-t-il notamment déclaré, à Cayenne, avant son retour à Paris.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., qui est actuellement en visite en Polynésie, a estimé, mardi 31 mars à Papeete, que « *les problèmes des DOM-TOM ne peuvent pas être réglés par un simpe secrétariat d'Etat* ». Il a préconisé la création d'un ministère d'Etat « *qui fasse le poids, au sein du gouvernement, à côté du ministère de l'économie et des finances* ».

● *Plusieurs milliers de personnes* ont de nouveau manifesté, lundi 30 mars, dans les rues de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), pour exprimer leur solidarité avec les quatre membres présumés du G.L.A. (Groupe de libération armée) transférés le 21 mars à Paris (*le Monde* du 27 mars). Un mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures avait été lancé par les organisations syndicales. Il a été assez largement suivi : à 50 % selon le patronat et les services administratifs, à 80 % selon les syndicats.

● *Une bombe de forte puissance* a explosé mardi 31 mars dans un couloir du siège de la compagnie pétrolière Shell, faisant un blessé. Plusieurs attentats ont eu lieu récemment dans la colonie britannique ; le plus récent avait fait, le 21 février, vingt-trois blessés, quand un engin avait explosé dans une rue trsè fréquentée du centre. — (*A.F.P.*)

EN BELGIQUE

M. Martens a présenté au roi la démission de son gouvernement

Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a présenté au roi, ce mardi matin 31 mars, la démission de son gouvernement, et devait préciser ses intentions au cours d'une conférence de presse réunie en début d'après-midi. Le roi a suspendu sa décision.

L'attitude de M. Martens, due au refus des ministres socialistes d'accepter certaines mesures économiques qu'il préconise, notamment le blocage des salaires jusqu'à la fin de l'année.

La *Banque nationale de Belgique* a d'autre part annoncé que le taux de l'escompte était relevé, ce mardi, de 13 % à 16 %.

La nouvelle crise belge, déclenchée brusquement par la convocation inattendue des ministres dans la soirée de dimanche, se transforme, indépendamment de la démission du cabinet, en course contre la montre pour sauver le franc de la dévaluation (*le Monde* du 31 mars). Tout au long de la journée de lundi, les contacts s'étaient pourtant multipliés dans les milieux politiques de la majorité. Les quatre partis de la coalition (sociaux-chrétiens et socialistes flamands et francophones) avaient tenté de combler le fossé qui les séparait, estimant tous qu'une démission du gouvernement n'arrangerait rien et qu'une dissolution du Parlement, suivie d'élections législatives, ne ferait que compliquer la situation économique désastreuse du pays.

Pendant toute la soirée de lundi, les présidents des quatre partis, MM. Tindemans et Vanden Boeynants pour les sociaux-chrétiens et Spitaels et Van Miert pour les socialistes se sont entretenus avec le premier ministre et les trois vice-premiers ministres. Mais les positions ne se sont pas rapprochée, et M. Martens s'est rendu au château de Laeken ce mardi pour donner sa démission au roi.

L'aile droite du gouvernement, c'est-à-dire les sociaux-chrétiens, exigeait des mesures draconiennes tout de suite. Elle voulait une réforme de l'indice des prix ; l'index mensuel auquel les salaires sont automatiquement rattachés devrait, selon eux, être « neutralisé » en 1981, et être réformé pour 1982 (par le retrait de cet index des produits pétroliers, du tabac et de l'alcool) et par un fonctionnement au ralenti : il n'aurait plus de répercussions sur les salaires qu'une fois ou deux par an, au lieu de tous les deux mois. Mais les socialistes du gouvernement s'opposeraient formellement à une opération que leur président avait qualifié lundi de « *tripotage* ». — P. de V.

La Pologne demande aux banques privées de différer de trois mois le remboursement de ses dettes

Une nouvelle réunion devait avoir lieu ce mardi 31 mars à Londres entre les représentants du gouvernement de Varsovie et ceux des banques créancières de la Pologne.

La précédente réunion n'avait donné aucun résultat, les banquiers attendant pour se prononcer que soient terminer les négociations par ailleurs engagées entre les Polonais et les Etats qui ont donné leur garantie à une partie — environ 12 milliards de dollars sur un total de 25 milliards — de la dette polonaise (crédits de la Coface, Compagnie française et assurance pour le commerce extérieur en ce qui concerne la France).

A l'occasion de ces négociations (le Monde du 27 février) menées à Paris sur la présidence de M. Jean-Yves Haberger, directeur du Trésor, Varsovie avait demandé, avant qu'un accord sur le rééchelonnement de la dette soit conclu, des crédits de relais pour trois mois renouvelables. La France, la R.F.A. et plus récemment la Grande-Bretagne ont pris les dispositions nécessaires. Les Polonais ont pareillement demandé aux banquiers privés de différer de trois mois les paiements venus à échéance.

La rumeur a aussitôt couru sur les marchés que la Pologne était virtuellement en état de cessation de paiement, ce qui à proprement parler ne constitue pas une nouveauté. C'est sur la demande des Polonais que les négociations en vue d'une consolidation des dettes privées ont été commencées avant la conclusion d'un accord avec les Etats. (M. René Monory devait pour sa part recevoir ce mardi M. Mieczyslaw Jagielski, vice-premier ministre du gouvernement polonais, qui doit ensuite se rendre à Washington où il fera sa première visite à l'administration Reagan.

● *Une conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles* et renouvelables, la première du genre, se tiendra à Nairobi (Kenya) du 10 au 21 août. — (*A.F.P.*)

